

## Un plan énergétique breton... sans nucléaire

**L'Institut  
culturel  
est  
né**

**Le dernier  
solo de  
Xavier  
Grall**



**Le 4ème  
festival de  
la chanson**

**Les in-  
certitudes  
de 1982**

**Un stade de 52 000 places pour Nantes**



# Etablissements BOSCHER

Zone industrielle Très-le-Bois  
22600 LOUDEAC Téléphone : 28.02.21

## PRODUCTIONS

POUSSINS CHAIR

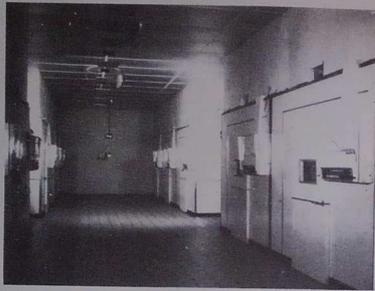
HUBBARD

J U 15

POUSSINS PONTE

WARREN

Livraisons dans toute la France - Capacité de production : 600 000 poussins par semaine



## L'AGENDA D'ARMOR

### BIJOUX

**BIJOUX BRETONS ET  
CELTIQUES** or et argent  
*Vos alliances celtiques*  
HORLOGERIE BIJOUTERIE  
ROGER MINGANT Tél. 46.06.02  
95, rue de Siam (près poste-pl.) BREST

### TRANSPORTS

**ETS ORHAN**  
20, rue de l'Industrie  
35100 RENNES  
Tél. 02 99 26 18 82 - 30 78 93  
TAXIS, SOUS-LETTRE, DÉMÉNAGEMENTS

### EBENISTERIE

**CHRISTIAN  
BESRECHEL**  
Rénovation

Reconstitution  
22400 LANDEHEN  
Tél. : (96) 31.24.11

### OPTIQUE

UN NOM... UN STYLE...  
**LUNETTES  
CELINE  
LE PROVOST**  
OPTICIENS  
6-10, rue de Budapest  
NANTES

### VOYAGES

**François MOAL**  
Voyages d'Etudes : Milieu Scolaire ou Agricole.  
Détente : Comité d'Entreprises, Troisième Age.  
Résidence Tour d'Auvergne  
Champ de foire 29270 CARHAIX  
B.P. 213 Tél. : 16.06) 93.26.82

### AMBULANCES

**AMBULANCES  
LANNIONNAISES**  
avec infirmière  
R. LABBEY  
8, allée des Bruyères  
LANNION - Tél. 38.75.89

Janvier/Janvier 1982  
N° 144 / 146 année  
Prix : 6 francs

**armor**  
magazine

En couverture :  
A l'orée de 1982 : Composition  
d'André Coupez

## sommaire

### POLITIQUE \* ECONOMIE VIE SOCIALE

Yann Polvet : Résolution optimiste	5
Michel Barre : Revenir en Bretagne	6
Bernard Legrand et la décentralisation	6
Un avertissement solennel des Bretons émigrés	6
Bretagne-Europe conteste le partage de Yalta	7
Myrdhin : Fait d'hiver à Belfast	7
Une chaîne européenne de télévision ?	7
Armel Calvé : De la coupe aux lèvres	8
Points de repère	8
Les élections cantonales de 1982	8
Raymond Letertre : 9 <sup>e</sup> budget, dernier du genre	9
Six heures pour l'unité de la Bretagne à Paris	11
Edith Perennou : Pour une économie économique	12
Jean Peuzat : Un plan énergétique breton... sans nucléaire	13
A propos de la fiscalisation du Crédit mutuel : comprenne qui pourra	15
Bernard Jacquelin : La Bretagne en tête pour les économies d'énergie dans les PME	16
Le Crédit maritime, banque de la pêche artisanale et des cultures marines	16
L'informatique se développe dans les PME	17
"Quiberon" un nouveau navire pour Brittany Ferries	17
Quand le Colonel Reven devient Porto-Santa	17
Guy Padevin : Les régions, la mer, l'Etat	18
Pollutions : il faut protéger le milieu marin	18
Eliane Deshayes : L'opération Bretagne tonique	19
La Bretagne au 10 <sup>e</sup> salon du cheval	19
Pour sauver le château de Méarnou	20
Chefs d'œuvre en péril : 4 sauvetages en Bretagne	20
Des maisons en bois... pourquoi pas ?	47

Guy Padevin : Les patrons de la Loire-Atlantique et les projets du gouvernement  
Georges Leost : Oser pour s'imposer

### ARTS ET CULTURES

Danièle Floc'hlay : Le 5 <sup>e</sup> prix Xavier de Langlais à Per Roy	21
Les statuts de l'Institut Culturel de Bretagne	21
Yannick Pelletier : Le romantisme vu et illustré par Michel Le Bris	22
Licence de breton : des moyens insuffisants	22
Hommage à Xavier Grall	23
Le prix des écrivains bretons 1982	23
Charles Pletzer : Ou en est la musique bretonne ?	24
Jacques Crenn : L'ensemble instrumental de Basse-Bretagne	24
Herve Hubart : Moush ar re garet	25
Economie et Histoire : Yvonig Gicquel évoque Olivier de Clisson	25
Yann Polvet : Les livres	26
Genver e Breizh	27
Marc-Christine Tregaro : Gisèle Jan Simon ou la vie des songes	29
Rencontre entre Gézhu et Le Luherne	29
Jean-Pierre Vincot : Le récit sensuel de Dilasser	30
Calendrier des expositions	30
Jacques Le Touze : Un patriote, Armand de la Rouerie	30
Anne-Edith Polvet : Les disques	31
Myrdhin : Le cosmique et l'humain, une interaction à redécouvrir	32
André-Georges Hamon : Une codirection pour la Comédie de Rennes	33
Programmes	34
Le IV <sup>e</sup> festival de la chanson à Rennes	35
Yannick Pelletier : Il matrimonio segreto	35
Après le manifeste des créateurs bretons	64

### ET AUSSI

L'agenda d'Armor	3
Courrier	4
Des Etats régionaux de l'environnement	8
Tro Breiz	15
Fest-noz en Belgique	30
Skignoz ha Skumvel	31
Carnet	36
44 telex	58
Daniel Tréhic : En décembre 1983, le nouveau stade de Nantes	59
Canoe kayak pour tous	59
Europe Top 12	59
Le 1 <sup>er</sup> rallye de femmes en Bretagne	60
Armor gastronomie	61
Itron	64
1982, début de l'ère de l'Apocalypse ?	65
Les notaires bretons	65
Petites annonces	66

## éditions spéciales

### LE PAYS DE LOUDEAC



A propos de décentralisation (Yves Rogers) \* L'activité économique et l'emploi dans le pays de Loudeac (Didier Chouat) \* Renforcer la coopération intercommunale (Pierre Etienne) \* Les atouts de Loudeac (Yves Rogers, André Boscher, Maurice Danno) \* Nature et environnement (docteur Cordier) \* Les projets culturels \* Le Centre hospitalier \* Des maisons en bois, pourquoi pas ? \* Une commune dans un bois : l'Hermitage-Lorge

### PLAINTEL



Grâce à la déviation, PlainTEL va connaître un nouvel essor (André Boishardy) \* Gilbert Plevin \* PlainTEL et ses réalisations présentes et à venir \* La nouvelle école maternelle \* Les 50 ans de l'Harmonie \* Les Guedennec... et en avant pour la danse \* Saint-Julienouët, 50 à 56

### NANTES

Les patrons de Loire-Atlantique et les projets du gouvernement \* Yves Chotard à Nantes \* De nouveaux locaux pour la poste \* Les clubs de créateurs d'entreprises \* Nantes-Rochelle Maurice : 600 000 tonnes de céréales \* Un nouveau stade pour 1983

### ARMOR GASTRONOMIE

61 à 63

## 1982... DEBUT DE L'ERE DE L'APOCALYPSE ?

Les inquiétantes prophéties de Nostradamus et de Marie-Julie Jahenny



# LIZIRI DA ARMOR

## L'ULSTER ET LA "DÉCENTRALISATION"

En lisant votre parution de décembre 81, je suis assez surpris de trouver, dans l'éditorial de Yann Poilvet (*Pour une régionalisation "à la carte"*), une petite phrase mentionnant l'Irlande du Nord comme ayant bénéficié de l'autonomie administrative "jusqu'à la reconnaissance de la guerre civile qui a amené la suspension de l'acte de 1920". Sans préjuger des bonnes intentions du rédacteur à l'égard de la cause irlandaise, il me semble que mentionner ce fait sans commentaires supplémentaires cause une regrettable ambiguïté, en plaçant la décentralisation de l'Ulster sur le même plan que celle des autres régions du Royaume-Uni ou d'Europe. Or sait que le découpage artificiel de l'Irlande en 1920 a permis aux britanniques de garder le contrôle du nord-est de l'île en donnant les rênes du pouvoir local à la majorité "loyaliste" (séjournant au Parlement du Stormont), en raison de la polarisation extrême entre les deux communautés, il ne pouvait s'agir là que d'un Etat totalitaire, discriminant systématiquement les catholiques, "oppressés". La décision britannique de suspendre le Stormont, durant les événements de 1972, fut essentiellement une grande victoire par la population nationaliste, laquelle plaça Londres devant ses propres responsabilités et retira le pouvoir des mains loyalistes (ce qui n'empêcha pas qu'il s'agisse d'abord d'une guerre contre l'occupant étranger et non d'une guerre "civile"). Il ne s'agit donc pas seulement d'une question de principe. Alors que les groupes paramilitaires du pasteur Ian Paisley paradièrent publiquement, voici un mois, il conviendrait de dénoncer fermement tous les projets boiteux que prépare "Maggie" Thatcher. Accorder à l'Irlande du Nord l'autonomie ou, pire, l'indépendance, serait un crime bien plus grave que tous ceux de cet été. Sur ce même sujet, je me permets également d'apporter une précision supplémentaire concernant votre article "Parlement Européen" de nouveaux droits pour les minorités ethniques" (en page 10). En effet, le "parlementaire socialiste John Hume, qui appartient lui-même à une minorité irlandaise" est originaire de la communauté catholique d'Irlande du Nord ; outre le fait que certains lui dénie la dénomination de "socialiste", il n'est pas inutile de noter que s'il y a bien une minorité religieuse (protestante...) en Irlande, il n'y a PAS de minorités ethniques dans cette île : les uns comme les autres appartiennent au même peuple irlandais. Toute autre analyse déboûche logiquement sur le point cité plus haut, c'est-à-dire la revendication d'un Ulster indépendant ou autonome. PATRICE O'GUER, membre du Comité de rédaction du mensuel "Irlante Libre", 1, rue Keller, Paris, 11e.

**LIVRE VII**  
(septembre 1980 à août 1981)  
**DE LA CHRONIQUE DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES DE BRETAGNE**  
par Raymond Leterrier  
Francis - 15 F à Armor-Magazine

**L'avenir de la Bretagne**  
journal national breton fédéraliste européen bimestriel  
Abonnement ordinaire - 30 F de soutien à partir de 50 F  
B.P. 103 22001 St-Brieuc cedex C.F. RENNES 11329-0

## SUR UNE COMMUNICATION TÉLÉPHONIQUE À L'ELYSEE

Dans votre cercle culturel, nous lisons votre revue Armor Magazine, en même temps que nous restons en prise sur la vie du mouvement breton. Nous sommes surpris que vous, journalistes, vous ne semblez pas l'être. Car si vous l'étiez, vous ne pourriez pas admettre que paraissez dans votre revue des articles portant la signature de Lok Allan, Lok Allan, secrétaire de l'Association des Cadres Bretons, a agi d'une manière inqualifiable et terni ainsi l'image du mouvement breton. Il y a quelques semaines, une délégation du Comité pour l'Unité administrative de la Bretagne a été reçue à l'Élysée par un Conseiller du Président François Mitterrand. Les Cadres Bretons, comme la plupart des associations représentatives furent invités à se joindre à cette initiative. Si l'état de leur droit de ne pas accepter de participer à cette démarche, a été indissociable que cette association tente de la saboter en téléphonant à l'Élysée et en déclarant s'en désolidariser. C'est M. Lok Allan lui-même qui se chargea de cette besogne. L'EMSA n'a que faire du "parti masqué breton" des "Cadres Bretons" dont le président actuel est M. Lok Poilvet. Il avait peut-être souhaitable de publier cette lettre afin que les militants bretons aient une information exacte et puissent juger de la félonie du dirigeant de cette association. Il est à signaler que cette démarche ne semble pas avoir fait l'unanimité au sein des Cadres Bretons. Lors du dernier salon des Écrivains Bretons, il nous a été signalé que leur Président Le Pavec fut pris à partie par quelques membres présents, indignés de l'initiative prise par l'association, auquel accordation n'avait été faite. Genevieve "Le Vio". Le Président M. SAMSON pour le *Kerc'Ar Breizhvezh Rev.* 10, rue de Kerguelen, Lorient.

## JOSEPH LE PAVEC - LA LOIRE-ATLANTIQUE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE LA BRETAGNE

Dès réception de l'information qu'évoque cette lettre et qui nous avait déjà été donnée par d'autres responsables bretons, nous avons pris contact avec le président Joseph Le Pavec pour lui exprimer notre totale solidarité avec tous ceux qui ont participé à la démarche du CUAB près de la Présidence de la République et lui faire savoir notre désapprobation de l'intervention inadmissible d'un membre dirigeant de l'Association des Cadres Bretons. Joseph Le Pavec nous a aussitôt écrit "Je suis navré de ce qui a pu se passer, en mon absence, au moment de la démarche qui a été faite à l'Élysée. En effet, j'étais en rendez-vous en province et il est probable que cette question ait été réglée très rapidement et, en tout état de cause, en dehors d'une décision du Conseil d'Administration". A sa lettre, Joseph Le Pavec nous a joint une copie du message de vœux qu'il a rédigé pour le bulletin qui sortira en janvier et qui confirme ce qu'il a toujours exprimé, et encore l'été dernier à la rencontre de Chateaubriand "pour les Cadres Bretons et pour leur président, la Loire-Atlantique fait partie intégrante de la Bretagne". Nous espérons que sera ainsi terminée cet incident tout à fait regrettable mais il devra servir de leçon : s'il est un combat qui doit faire, toutes tendances, toutes classes confondues, l'unanimité, c'est bien celui qui est porté pour la réunification de la Bretagne. Nul n'a le droit de s'y soustraire. Armor-Magazine

## Ce qui compte c'est le résultat

"Cela avance. Jamais en 1930 n'aurais envisagé le point où nous sommes. Das'ot bien que cela continuera à avancer dans la mesure où il y aura une petite minorité qui continuera à maintenir et pousser tous les jours un peu. Nous gagnerons non pas ceux du mouvement breton, mais les autres lorsque seront tirés les marrons du feu. Mais peu importe, ce qui compte c'est le résultat. Le résultat vous l'aurez pas moi, j'aurais rejoint la terre de l'Éternelle Jeunesse". Mais il faut encore tenir malgré les embûches, les chaussettes traçées, les coups en vache. Ce qui compte c'est le résultat". (Extrait d'une lettre de Pierre Roy à Jean-Louis Jossic)

# armor magazine

revue mensuelle fondée en 1969  
Directeur  
YANN POILVET

- Direction, rédaction, administration, publiée : 7, rue St-Jacques - B.P. 123 22400 Lamballe Tel. 31.20.37 +
- Renseignements, rédaction, brucerech : 7, rue Saint-Jacques - B.P. 123 22400 Lamballe Pg. : 31.20.37 +
- Éditeur : SOPEL
- N° ISSN International standard serial number : FR 0044.8966/944.107735 X
- N° CIPAP 47.307
- N° SIRET 302306741 00018

**Comité éditorial**  
Yann Poilvet - Eliane Deshayes (tourisme, loisirs, dossiers) - André Georges Hannon (la fête et les spectacles) - Yannick Palérier (culture) - Anne-Edith Poilvet (vie moderne).

**Secrétaire générale**  
Thérèse Dupes

**Assistante de direction**  
Ghyslaine Coisson

**Comptabilité**  
Christiane Botrel

**Rédaction**  
Jean-Luc Aulnante, Robert Berthelot, Yann Braklen, Jean-Claude, Alan Morvan (Chenailles), Erwan Le Cozic, Jean-Pierre Corbel, Jacques Grien, Jill Ewan, Danièle Hoc, Yveline Gougan, Françoise Gustaf, Grosset, Pierre Hamon, Hervé Huban, Marc Le Lanec, Georges Leoni, François Mol, Gilles Morin, Myrindin, Klaod Pilet, Edith Perceux, Jos Philippe, Guy Pottvin, Alan Raude, Jacques Le Touré, Daniel Tettec, Marie-Christine Tiegro.

**Publicité :**  
Jean Bénas, Daniel Boudin, Roger Le Corre, Louis Yves Gallio, Pierre Noyal, Claude Piquet, Jean-Claude Roulot, Simone Roussel

- Abonnement d'un an - 83,20 francs (dont 3,20 francs de TVA)
- Abonnement par livraison - 200 francs
- Abonnement par livraison - 114,40 francs (dont 4,40 francs de TVA)
- Abonnement par avion
- Abonnement et tarif postal en vigueur
- Changement d'adresse
- C.C.P. Armor Magazine Rennes 293170 Y.
- Textes et publicités doivent nous parvenir impérativement au plus tard le 5 du mois précédant la parution.
- Armor Magazine ne publie pas de communications
- Une enveloppe timbrée doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.
- Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.
- La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres reçues, sauf indication expressément formulée dans lesdites lettres.
- La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de mention d'origine.
- Seules les personnes titulaires de la carte millésime 1981 sont habilitées à recevoir des ordres de publication et d'abonnement en faveur d'Armor Magazine.
- Tout document, commande ou engagement non validé par la signature du directeur d'Armor Magazine, gérant de la SOPEL, est réputé nul et non avenue.
- Le bulletin d'abonnement est en page 11

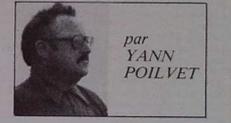
- Diffusion : M.P.P.P.
  - Imprimerie Saint Michel, rue Réaumur, zone indus. Inelco, Saint-Brieuc, Tel. 61.42.60
  - Cliches : Rennes Quadric, 28, rue du Champ-Marqué 35760 St-Germe, Tel. (39) 68.94.46
- Rener ar gelaouenn (le directeur de la publication) : Yann Poilvet.

# RÉSOLUTION OPTIMISTE

Nous voici embarqués pour une nouvelle traversée. Avec ses incertitudes, ses interrogations, avec les angoisses, les espérances. Qu'allons-nous découvrir ? Qu'allons-nous réaliser ? A Dieu va. Toute navigation est ainsi faite, à son départ, de supputations.

Pour ma part, au-dessus de la morosité ambiante et peut-être cyniquement entretenue par certains, je suis optimiste. Je suis optimiste parce que 1981, on ne s'en rend pas assez compte, aura, chez nous, marqué l'aube d'une époque nouvelle où la justice, la générosité, l'élan auront retrouvé leur place, même si quelques faux pas nous agacent. Je suis optimiste parce que 1981 aura démontré que l'on peut maîtriser le destin, le faire changer de cap.

Il y a un an, au moins, nous pu concevoir la débandade de l'administration jacobine, les changements fondamentaux à la présidence de la République, à l'Assemblée nationale, au gouvernement, l'imaginaire revenue au pouvoir ? Au moins nous pu concevoir cette brusque évolution de l'ambiance, la satisfaction de plusieurs de nos revendications fondamentales : dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat, libération des militants, amnistie, mise en place d'une véritable régionalisation appuyée sur le suffrage universel direct, transfert d'une partie des pouvoirs de l'Etat à la région, acceptation par la France de la possibilité de recourir de ses citoyens à la Cour européenne des Droits de l'Homme, reconnaissance de la culture bretonne... ?



par YANN POILVET

l'imperialisme soviétique et l'imperialisme capitaliste, se partageront une partie du monde sans demander l'avis des intéressés, de Yalta au néoconservatisme baptiste du nom de Carter qui laisse se développer dans le monde entier toutes les subversions abusivement appelées révolutions.

Il semble que, aujourd'hui, des hommes aussi dissimulés que Reagan et Mitterrand aient compris que le temps de la facilité, de la faiblesse, devait être à tout jamais révolu, que l'heure était venue de dire aux faiseurs de dictatures qu'il ne fallait plus pousser le bouchon. Et ils ont le droit de l'Armor, cet homme de droite, cet homme de gauche, pour reprendre des schémas qui semblent parfois désuètes, eux qui concrètement dans leurs pays respectifs la concrétisent - en France, nul homme n'est en prison parce qu'il est de droite, en USA, nul homme n'est en prison parce qu'il est de gauche.

Sans pour autant croire aux prévisions apocalyptiques des traducteurs de Nostradamus, il convient que les responsables sensés fassent front si l'on veut

pour le monde, pour l'Europe, pour la France, pour la Bretagne, ou, je suis résolument optimiste. Ça va être dur mais, si nous le voulons, si nous mettons la main à la pâte, le chemin tracé va s'élargir, s'allonger. Or, nous le voulons, donc cela se fera. Nous avons tout le temps pour y parvenir. Nous le ferons Bretagne, a écrit un de nos poètes, et c'est bien la notre affaire. En cette année 1982 comme dans les précédentes, comme dans les futures. Alors, allons-y, blavez-moi, amis !

Lech Wałęsa

La signature de Lech Wałęsa sur un document du syndicat Solidarnosc.

éviter que le monde cède aux folies meurtrières. Les belicistes du style Jaruzelski, Pinochet, Castro, Khadafi, Brenev, Khomeyni, Begin, représentent aujourd'hui, à eux tous, au-delà de leurs différences, un danger pour notre existence alors qu'ils n'expriment qu'une minorité si l'on s'en tient au désir profond des peuples. C'est ce dernier qu'il faut laisser éclater, qu'il faut laisser s'épanouir. Je pense ardemment que, si nous y aidons, cela se fera.

E pour notre petite planète bretonne ? La aussi, il va falloir que nous aidons les choses à se faire dans le bon sens : pour la concrétisation des droits acquis, pour la reconnaissance de l'entreprise en harmonie avec les droits des responsables, pour les uns et pour les autres, les droits allant de pair avec les devoirs - pour une réforme hardie de l'expression audio-visuelle, pour une réforme des circuits de diffusion de la presse, pour une justice compréhensible par tous, pour une réforme du fonctionariat qui doit devenir responsable et à visage humain, pour une localité bretonne de l'enseignement dispensé à nos enfants, pour une restructuration des emplois publics, pour un bilinguisme vécu, pour le retour de la Loire-Atlantique à la Bretagne, pour que notre pays dispose dans l'ensemble français du statut particulier que prévoit un traité de droit international.

Utopique tout cela ? Rien n'est utopique qui s'appuie sur l'équité. On ne gagne qu'en se battant, tous les jours, et c'est ainsi que l'utopie devient table de loi. Interrogez donc les hommes qui vivaient en 1945 ou en 1950 et que l'on mettait en prison s'ils ardoient un modeste igwehn ha du à la porte de leur maison - comment auraient-ils pu imaginer qu'en 1982 ce gwenn ha du, de belle taille cette fois, serait hissé sur la plus part des mains, que les plaques des rues associeront le breton au français, que l'on aurait le droit d'apprendre notre langue sans être embastillé, que la licence de breton serait devenue un diplôme officiel, que la Bretagne aurait ses assemblées, que les organisations européennes seraient devenues le lieu privilégié d'expression des minorités ethniques ? Et ce n'est qu'un début !

YANN POILVET

# REVENIR EN BARBARIE

Les livres d'Histoire se vendent bien. On dit que les peuples d'Europe, et les Français plus que les autres, se passionnent pour leur passé. Tout nuance. Les grandes batailles, les destins, le cheminement des Sociétés, les déclin et les renaissances, la vie et la mort des hommes et des idées qui font et qui défont les civilisations, tout ce fatras d'informations différentes ou contradictoires, nous en tirons bien quelque chose. Sans doute esprit de bonne augure et intérêt renouvelé pour les grandes leçons de l'Histoire et pour ces autopsies qui donnent à notre vie une mesure nouvelle. Sans doute.

Mais qui nous domera le "vrai" sens de l'Histoire ?

On dit que les Français sont fiers de leurs victoires. Rien de plus naturel. En cela rien ne les distingue des autres peuples de la planète. Toute victoire est gratifiante. Mais là où les Français font preuve d'une étonnante singularité, c'est quand une certaine perversion, une curieuse fanfaronnade, les entraîne à se glorifier de leurs défaites les plus cuisantes.

**LA DIME DES EMPEREURS**

Qui n'a-t-il pour nous de glorieux dans les rapines et les conquêtes de César et de ses légions ? Qui pourrait se flatter d'avoir été soumis, pour plus de quatre siècles, à la dure Loi de Rome et à la dime des empereurs ? Est-ce bien raisonnable ?

Aiors, pourquoi s'enorgueillir de défaites plus incontestables et coulees d'un autre tonnerre ? Pourquoi nous réjouir des massacres et des chevauchées de Clovis ? Comment, par quel miracle, en sommes-nous venus à célébrer, avec cette suffisance, le nom d'une bande de pillards venus

de l'Est avec les Huns, les Ostrogoths, les Visigoths... Et qui n'a pas porté son cierge à Charlemagne, Carlus Magnus, Karl von der Gross le conquérant, le vieillard à la barbe rouge dont la moindre des insolences était de ne point articuler un traitre mot de nos langues, ce qui explique probablement qu'il soit offert à nos enfants comme un modèle de vertu et l'initiateur inspiré de l'Education Nationale.

Et n'oublions pas Bonaparte, le dernier des empereurs romains, traître à la Corse, traître à la République, ce Bokassa d'un autre siècle, grand pourvoyeur d'abillés dorées, de médailles et de fanfreluches, ce parvenu de haute lignée qui, en plus de son air bravaque campé sur les places de marché, nous a légué son Code, ses lois, ses préfets, ses départements, son administration, sa centralisation et autres nouveautés qui expliquent aujourd'hui encore pourquoi notre vache est malade.

Aujourd'hui encore, la République, la vraie, celle de 90, celle de la Fête de la Fédération, celle des Clubs Bretons, n'en est pas revenue.

Nous, Armoriens, nous, Bretons, qui gardons le souvenir d'autres ancêtres, plus vénérables, nous ne pourrions pas nous soumettre au caprice de nouveaux seigneurs qui, au nom d'un dogme abstrait et de plus en plus délétère, déchirer nos territoires, mépriser nos Cultures et baffouner nos idéités.

Même les plus acharnés parmi nos adversaires nous reconnaissent une vertu, celle de l'obstination enrichie de fidélité. Alors compréhensibles, vous qui désormais, face à la puissance des grands Blocs, craignez, pour votre propre langue et pour la Culture française, d'avoir peu ou pas su, ce que nous endurons par votre intolérance.

Nous ne tirons pas gloire, nous, de nos déconvenues ni des vôtres, mais nous connaissons la patience - et nous pourrions vous l'enseigner. Nous savons que l'Histoire est longue...

## Décentralisation et tutelle de l'Etat

**Bernard Legrand inquiet...**

Lors d'une récente intervention au Sénat, le sénateur Bernard Legrand a fait part de son inquiétude vis-à-vis du projet de décentralisation qui lui parait incohérent dans sa forme et dangereux dans ce qu'il ne dit pas : "Les élus locaux veulent savoir avec quelles ressources ils feront face aux dépenses nouvelles que vous leur proposez".

Il estime que la tutelle de l'Etat, loin d'être supprimée, est considérablement renforcée : "Qui peut parler de droits et libertés, quand les maires, débarrassés d'une tutelle à priori, courent le risque d'être traduits devant la Cour de Discipline budgétaire et financière, même s'ils n'ont pas fait usage de leur droit de réquisition du comptable... Comment admettre que les élus locaux puissent être révoqués par le Gouvernement, en rayant d'un seul coup de plume le principe confirmé par la Jurisprudence... celui qui nomme, révoque".

Le sénateur Legrand, s'adressant particulièrement au Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, souligne que son projet comportait des vides "graves", en particulier "il ne traite pas de la suppression du cumul des mandats, des limites des Régions, du statut des élus et de celui des personnels..." et a souhaité que le Sénat soit écouté autrement que d'une "oreille courtoise".

## politique

### Un avertissement solennel des Bretons émigrés

L'Organisation des Bretons Emigrés (O.B.E.), lors de son assemblée générale à la Mission bretonne d'Île de France "s'est félicitée des progrès enregistrés ces derniers mois dans la défense de la langue bretonne, même si beaucoup reste encore à faire. L'amnistie des condamnés politiques bretons représente un grand succès pour l'ensemble du Mouvement Breton. Par ailleurs l'écho rencontré, tant en Bretagne que hors de Bretagne par nos prises de position en faveur de l'indépendance financière de la Bretagne est un grand encouragement.

Cependant, en ce qui concerne un de nos objectifs prioritaires, l'unité administrative de la Bretagne, il faut bien constater que les attitudes de nos élus, les manifestations de l'ensemble du Mouvement Breton, uni dans toutes ses tendances. Le gouvernement se réfugie derrière un légalisme inacceptable, quand on sait que le démembrement de la Bretagne a été effectué par décret par le régime pronaï de Vichy et ensuite par le régime gaulliste. La position du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, permet en fait à quelques notables rescapés du précédent régime de continuer à défendre des positions acquises et des prébendes et ce contre la volonté des Bretons des cinq départements dans leur majorité. Il est clair que cette position injuste ne peut être admise par les Bretons, ceux de Bretagne, comme ceux de l'émigration et qui à terme ce demi de justice porte en lui le germe de graves déchirements. La Bretagne est une et restera une malgré les efforts des centralisateurs de toutes persuasions qui, depuis 450 ans bientôt, s'efforcent de mettre les Bretons à genoux !

Depuis 1532, triste anniversaire dont nous nous souvenons sous peu, l'histoire des relations entre la France et la Bretagne a été entachée d'une longue suite d'injustices, de persécutions, de détournements économiques et il faut bien le dire, parfois de crimes ! Au lendemain du 10 mai dernier, beaucoup de Bretons s'étaient pris à espérer. Il faut que ceux qui, maintenant, ont la charge de la France le sachent à la déshonneur des Bretons, s'ils n'obtenaient pas que soient redressés les torts du passé, serait à la mesure des espoirs qu'ils avaient nourris. Que ceux qui seraient tentés de le décevoir y réfléchissent !".

Cette déclaration nous a été remise par le Bureau de l'O.B.E.

**Assemblée Générale annuelle du mouvement BRETAGNE - EUROPE le samedi 16 janvier 1982 à 9 h 30 HOTEL DE VILLE DE LOUDEAC (salle du Conseil municipal) Bretagne Europe - B.P. 95 - 22400 Lamballe Tél. 196 31 20 57 ou 198 07 04 47**

MICHEL BARRÉ

### "Bretagne-Europe" conteste le partage de Yalta

Le Bureau de BRETAGNE-EUROPE, lors de sa dernière réunion de 1981, a préparé une nouvelle session de coordination des courants politiques et culturels bretons. Cette session qui se tiendra à la Mairie de Loudeac le 16 janvier 1982 reprendra les acquis de la réunion de Lorient le 6 septembre 1981.

Le Bureau de BRETAGNE-EUROPE a manifesté son émotion face à la situation dramatique du peuple polonais. Les militants bretons, se référant aux Droits de l'Homme et aux Droits des Peuples à disposer d'eux-mêmes, refusent toute justification à la prise du pouvoir militaire en Pologne et à la politique de "normalisation" engagée par le gouvernement du Général Jaruzelski ; "Un régime qui a recouru à une telle politique de répression brutale", affirment les responsables du Mouvement breton, "ne peut plus se réclamer de l'idéal du socialisme. Faisant référence aux accords d'Helsinki, BRETAGNE-EUROPE attend de tous les responsables politiques européens une prise de position claire sur la violation des droits syndicaux et sur les atteintes portées aux libertés les plus élémentaires des travailleurs de "Solidarité".

"Dans une situation aussi grave, affirme BRETAGNE-EUROPE, l'argument de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat ne doit pas servir de prétexte à l'immobilisme. Les événements de Pologne nous concernent tous. Dans une civilisation industrielle qui est devenue mondiale par la force des choses, les retombées de la crise polonaise nous affectent directement. En tant qu'hommes et en tant que citoyens européens, nous ne pouvons que nous indigner du sort qui est imposé par des forces anti-démocratiques à nos amis de Pologne, déjà si éprouvés par l'Histoire".

"Il faut se souvenir, concluent les porte-paroles du mouvement breton, que les Polonais, comme tous les peuples européens, ont été exclus des discussions lors du "partage du gâteau" qui a eu lieu à Yalta. Nous demandons pour eux, comme pour nous mêmes, le droit à l'auto-détermination et à la liberté".

### Le déjeuner de la Fédération des Bretons de Paris

Le repas annuel de la Fédération des Bretons de Paris avait attiré de nombreux amicalistes des différentes associations qui en font partie. La présence de quatre grands écrivains, Henri Queffelec, Charles Le Quintrec, Yann Brekilec, Antony Lheritéz, et était très certainement pour quelque chose ! Et c'est Henri Queffelec qui exprima au nom de ses confrères la joie et le plaisir de tous de se retrouver parmi leurs lecteurs et compatriotes.

K.P.

A.g. Henri Queffelec : A été une vue du banquet s'en reconnaissant notamment Marie-Thérèse Hardy (Columbe) et Hubert Lepetit (Vendôme). Ph. Claude Paket.



## BARDIT

# Fait d'hiver à Belfast

15 h : Check point à la frontière entre l'Irlande et la République d'Irlande. Les murs de béton et les guérites que j'ai connus vides d'un passé sont aujourd'hui habitées par les soldats de Sa gracieuse Majesté. Les ordres sont exprimés par les canons des P.M. Je me plie aux contraires.

16 h : Il fait nuit rouge au-dessus de l'Ulster. Les armes Land-Rover blindées, joliment les arrières qui ne mènent plus au Centre de Belfast. Les "ramp" de la chaussée obligent les véhicules à ralentir leur allure. Au-dessus de hauts grattoirs, les caméras de la police filent toutes ces allées-venues mouillées d'un crachin qui n'est autre que le complexe d'hommes déjà marqués de coulees "provisoirement" ou "passivement". Mais la "Troisième Force" n'est peut être que le dernier coup de bluff de l'Irre-vent.

17 h : Personne n'attend le bus dans cet arrié, barbouillé des couleurs orageuses. Il n'y a plus de bus depuis longtemps, depuis le temps qu'on s'en servait pour faire des barricades. Trop dangereux, les bus... De gros taxis londonniens feront le travail.

21 h : A l'université, "Queen", la salle est pleine. Soldi ou. Les vibrations se font silencieuses aux accords du "Foggy Dew". Il ne manque

que Paddy le fiddler. Apeure, il a préféré ne pas quitter la République.

0 h 30 : Le concert est terminé. Nous chargeons et montons en voiture. Il reste encore une porte à fermer lorsque "boom !" une forte déflagration fire nos yeux comme nu continental, non par les murs, mais par l'attrance qu'elle exerce sur la sentie, une certaine gentie féminine. Je referme le coffre de la voiture. La barrière se lève.

02 h : L'hôtel ressemble à un paquebot d'avant-guerre en perdition au milieu de l'océan. Dans les nombreux salons, l'alcool coule à flot et coulera toute la nuit. Le privilège du lieu est tel qu'une foule d'hommes et de femmes s'y est réunie pour faire la fête, d'ailleurs plus et d'ailleurs mieux qu'ils étoient la mort tous les jours. En dehors de cet Europa Hotel qui dévient la médaille d'être le plus bombé du monde -diable, qu'y fassions-nous ? - c'est le silence le plus angoissant qui pèse sur la ville. Que ne se passe-t-il pas dans les rues apparentement dévies de la cité déchirée ?

10 h : Le soleil éclaire les victimes de la mare nocturne. La bombe de 0 h 30 a fait sauter une Land-Rover. Un des policiers de la patrouille a été tué, trois autres ont été blessés. Un second véhicule n'a pas survécu, en secours, mais la population du quartier, aux agents, en fait une cible de choix. Tout alors peut servir de projectile. Le quartier lui bientôt fermé par les bonnes rouges. Belfast, Fait d'hiver.



MYRDHIN

## Une chaîne européenne de télévision ?

L'Eurovision est devenue chose familière pour les millions d'Européens qui regardent chaque année le festival de la chanson et quelques autres émissions populaires ou sportives, mais voici qu'émerge l'idée d'une nouvelle forme de programme télévisé international. En effet, bien que la télévision par câble permette à un nombre croissant de téléspectateurs de capter les émissions des pays voisins, il n'existe toujours aucune source de diffusion réellement européenne. De temps à autre, plusieurs pays s'associent pour coproduire une émission mais, en dehors des programmes en Eurovision qui ont une vocation réellement internationale, cette coopération demeure très limitée.

La communauté européenne a déjà entrepris, sur une petite échelle, de filmer des événements de la vie communautaire et de fournir ces enregistrements à toutes les stations membres d'Europe. Le nombre de ces stations, est d'ailleurs en augmentation, grâce au développement des réseaux nationaux, à l'émergence, dont certains pays, de chaînes privées, et aussi aux récents retransmissions par satellite. Ces retransmissions sont appelées à se développer dans un futur

proche avec le lancement de nouveaux satellites équipés à cet effet, et le Parlement européen vient de proposer que l'on réserve un canal pour des émissions réellement européennes. Cette suggestion a été émise par le député allemand Wilhelm Hahn, du Parti populaire européen (démocrate chrétien), au nom de la commission parlementaire pour la Jeunesse, la Culture, l'Education, l'Information et les Sports.

Cette opération permettrait d'élargir et d'améliorer l'information dispensée auprès du public européen sur l'ensemble des sujets liés à la coopération et à l'intégration européennes. L'objectif est de pallier le manque d'information et de compréhension à l'égard des efforts qui sont déployés depuis plus de vingt ans pour resserrer les liens entre les peuples européens. L'auteur du rapport estime qu'en raison de l'adéquation de l'information et du manque de supports, il y a une indifférence, parfois une hostilité du grand public, à l'égard des activités de la Communauté. Une chaîne de télévision européenne devrait permettre de sensibiliser l'opinion aux problèmes de l'Europe et de l'y associer davantage.

## OPINIONS

### De la coupe aux lèvres

Le comportement de la classe politique est permanent. Comme dans une maladie chronique, il y a des poussées de fièvre dues à la saison ou à des circonstances extérieures, les symptômes de ce mal apparaissent nettement à l'approche et pendant les périodes électorales. A ce sujet, il faut convenir que nous avons été gâtés ces dernières années.

Mais qui n'a noté, maintes fois, l'inconscience de nos compatriotes qui s'indignent des effets de la politique paritaire à l'égard de notre péninsule et qui, le jour de l'élection, par leurs suffrages, et quelle que soit la tendance, acceptent le tout glabrement ? Qui ne se souvient du remarquable coup de pied au cul administré par Giscard aux élus bretons venus pleurer dans ses chaussons, leur beau sable blanc souillé par le pétrole puis qui, ayant brossé leur pantalon, sont accourus, cette fois sur convocation, à l'Élysée. La devant le maître, roulant leur chapeau dans des mains embarrassées, ils ont balbutié des remerciements au bruit de l'ubule jetée par le prince. Selon l'avis de l'un d'eux, après avoir été éconduits, ils s'étaient sentis "Bretons", on peut donc en conclure qu'au second voyage de retour, entre deux cocoonis ils ont enjambé la Mannebach, en français évidemment. Ce dernier exemple illustre bien comment l'"homo politicus" a l'art de retourner les situations et de manipuler les gogos, élus ou pas, quand ils ne sont pas complices.

Il n'y a pas de coupes, beaucoup de militants bretons ont contribué au triomphe de la gauche, voyant dans cet événement le dénouement du problème qui les préoccupent. Leurs revendications ne figurent elles pas dans le programme des élus socialistes aussi bien que dans celui du Président. Les 11 à 12 millions de la coupe aux lèvres, n'est-ce pas l'avis des 8 000 manifestants de Nantes du 11 octobre dernier ? De mauvaises langues assurent, mais que ne va-t-on pas chercher ? que des comptes discrets auraient été pris, en Loire-Atlantique, entre des élus relevant de la majorité et de l'opposition, pour assurer le statu quo du découpage régional. Personnellement, je n'en crois rien, mais, comme tout le monde, j'ai relevé, chez nos élus, des réticences, des ambiguïtés, l'inquiet !

ARMEL CALVE

### Des Etats Régionaux de l'Environnement

Le Ministre de l'Environnement propose de tenir de janvier à avril des Etats Régionaux dont l'objectif est de contribuer à l'information du Parlement pour le débat sur l'environnement qu'il tiendra en juin ; participer à l'élaboration d'une politique régionale de l'environnement, à partir d'un inventaire des points sensibles ; faire apparaître que les associations pour l'environnement sont les composantes d'une même politique de l'environnement, donc faciliter leur participation au processus de décision dans la région ; rechercher comment elles peuvent développer des actions contractuelles de gestion des espaces et ressources naturels.

Les Etats Généraux pourront également faire des propositions intéressant certains projets de loi en préparation, tel celui sur la participation des citoyens dans la vie locale.

Un Livre Blanc régional, rassemblant dans chaque région l'ensemble des travaux, sera publié en avril 1982. Au plan national, un Livre Blanc rassemblera les Livres Blancs régionaux dans leur intégralité ; il sera remis à chaque parlementaire. Ce sera le principal document d'information du Parlement pour le débat sur la Charte de l'Environnement dont Michel Creneau présentera le projet en juin 1982.

### YVES DOLLO : "LE NECESSAIRE CHANGEMENT DES MENTALITES"

"Il nous faut redire sans cesse, pour convaincre certains esprits atteints, que la décentralisation culturelle n'est pas je ne sais quel appendice de la décentralisation politique, économique ou administrative. C'est une des conditions du nécessaire changement des mentalités. Faire concorder le plus largement possible les régions culturelles et les régions administratives est un objectif qui prend tout son sens si nous reconnaissons que le renouveau des langues et cultures régionales est un élément important de vitalité des régions. Tout comme l'individu, le région a besoin, pour vivre, qu'on reconnaisse son identité et, dans certains cas, qu'on l'aide à la retrouver pleinement" (intervention à l'Assemblée nationale).

### CÔTES D'ARMOR

Voilà bien des années que les responsables des Côtes du Nord souhaitent obtenir le changement du nom (région) de leur département en Côtes d'Armor. Quels que-uns proposent aussi Côtes de Granites, mais ce n'est ni esthétique ni attirant. Quoi qu'il en soit, en cette période où le "changement" passe mieux que par le passé, il serait bon d'intensifier l'action si l'on veut profiter de la foule des réformes. Demain, l'administration recommencera sous double à renommer dans la routine.

### DÉCENTRALISATION ?

Le taux de TVA de l'hôtellerie 4 étoiles avant être porté à 17,6 %, certains établissements ont demandé leur déclassement en 3 étoiles. Jusqu'alors, la décision appartenait au préfet de chaque département. Maintenant, elle doit être prise à Paris !

### CÔTES D'ARMOR

La plupart des sortants se représenteront, tels René Benoît (Dinan), Bernard Sôhier (Merdignac), S. Couepel (Lamballe). D'autres, en raison du non-cumul des mandats, passeront la main, comme Pierre Jégor, député-maire de Lannion, qui sera sans doute remplacé par son premier adjoint, Alan Gounou (PS).

### FINISTÈRE

Comme Théo Le Borgne (Lan-

## POINTS DE REPÈRE

### LE MRG RECRUTE

Le MRG était, jusqu'au 10 mars, représenté en Bretagne surtout en Loire-Atlantique. Au cours du congrès qu'il a tenu à Rennes sous la présidence de Roger Schwartzberg, il a constaté un net mouvement d'adhésions depuis le 10 mai, surtout chez les élus locaux. La Fédération régionale met au premier rang de ses préoccupations « le retour de la Loire Atlantique à la Bretagne, la notion de pays, les dangers du nucléaire, l'instruction civique à l'école ».

### ABATTEMENTS

Pour équilibrer son budget, Laurent Fabus envisage de supprimer les abattements exceptionnels sur les impôts autorisés pour certaines professions. Mais on s'étonne car ne seraient pas concernés les ministres et les parlementaires qui, eux, bénéficient d'un abattement supplémentaire de 45 %. Ce qui est le record absolu !

### LA BRETAGNE AU PALMARÈS AVICOLE

Notre confrère L'Aviculteur publie le palmarès des abattoirs et centres de découpe de volailles. La Bretagne y occupe la part principale et notamment les trois premières places (entre parenthèses) : la C.A. 80 en millions de fr.) : Doux, Port-Launay (700), Tilly, Guéleffou (420), Unaoc, Breac (358), puis Bellevue-Père Dudu, Malmaec (308), Lenial, Locmard ; Ulincoap, Languidic ; Domaine de Lanvaux, Bignan ; Gallina, Vannes...

### ILLE-ET-VILAINE

Du côté des sortants, Jean-Michel Boucheron (PS) sera candidat sans que, probablement, le ministre Edmond Hervé et l'ancien député Jacques Cressard.

LOIRE-ATLANTIQUE

Le PS a déjà désigné plusieurs de ses candidats : Michèle Chirac

22 + 29 + 35

+ 44 + 56 = 1

### APRÈS CANGUN : MONTRER L'EXEMPLE

A Cangun, une nouvelle fois, l'Occident s'est penché sur le sort des pays en développement, mais n'y a pas remis fondamentalement en cause les rapports à sens unique qu'il entretient avec eux. La France, par la voix de François Mitterrand, a fait des propositions concrètes pour l'instauration d'un nouvel ordre mondial plus équitable. L'Association pour les Echanges Bretagne-Pays Arabes (APEBA) s'en félicite mais estime que la France se doit de montrer l'exemple. Pour elle la mise en route d'une politique qui mettrait réellement en correspondance les idées, pronées et leur application, passe par une action à mener en direction des entreprises françaises qui commentent avec les pays du Tiers Monde. Aussi, l'APEBA demande au gouvernement d'agir rapidement par l'annonce de mesures d'incitation et d'aide aux entreprises qui accepteraient de s'insérer dans une démarche à long terme seule capable d'aboutir à un véritable échange technologique et de contribuer au changement des cours des relations entre les pays industrialisés et ceux qui ne le sont pas.

### BARRAGES

Dans la recherche de nouvelles sources d'énergie, on repartie périodiquement du projet de barrage de la baie du Mont-St-Michel. Mais sait-on qu'on étudie aussi une telle possibilité pour la baie de Saint-Brieuc ?

### SUR LE MARCHÉ DU THON

La fusion de la société Paulet avec Star Kist, filiale américaine du groupe Heinz (le ketchup) semble se confirmer ; ce qui peut laisser espérer une expansion pour la conserverie bretonne.

### MORBIHAN

Exclu du RPR, Jean-Claude Crozier veut se présenter à Lorient, celui sortant : Denise Courti. Un nouveau candidat créé à Vannes, le sortant RPR André Chazard souhaite se présenter à Vannes-centre, mais le comité local semble lui préférer Norbert Trochet.

# 9ème budget, dernier du genre

Exceptionnelle pour les Etablissements Publics Régionaux (EPR), l'année 1982 s'ouvre sur une boucledule en Bretagne. Alors que les dates des SESSIONS ORDINAIRES avaient été fixées (ouverture pour le Comité Economique et Social (CES), le 21 janvier, travaux des commissions puis séances plénières les 26 et 27 ; ouverture le 1er février pour le Conseil Régional (CR) et réunions publiques les 8 et 9), le CR a choisi de tenir une SESSION EXTRAORDINAIRE le 19 janvier.

Les deux assemblées avaient en septembre décidé une session extraordinaire sur le thème de l'énergie (1). Voulu se prononcer avant le Parlement, le CES a été bien reçu le 3 octobre (2). Après s'être arrêté sur plusieurs dates, le CR a par contre sans cesse remis à plus tard. Or voilà qu'à la mi-décembre il se décide à tenir cette fameuse réunion, mais en élargissant son ordre du jour, ce qui pose bien des questions.

### OUVRIR DES CHANTIERS PLUS VITE

C'est au cours d'une réunion restreinte à Paris que tout a été arrêté. Chaque année en effet, le président Raymond Marcellin réunit avec le président du CES, les présidents des Conseils Généraux des quatre départements, et les quatre préfets afin de s'accorder sur le projet de budget. La réunion a eu lieu le 15 décembre, après que, la veille, le groupe mixte CES-CR de préparation du budget, ait lui-même examiné les grandes lignes proposées par le Préfet de Région (3).

En plus du vote sur son budget propre, l'EPR doit également chaque année se prononcer sur la répartition des crédits d'état destinés aux investissements d'intérêt régional ou départemental. Or ces catégories comportent pour 362 millions un certain nombre d'équipements qui peuvent être mis très vite en chantier après les décisions, et donc améliorer tout de suite la situation des entreprises.

Celles du bâtiment et des travaux publics vivent des mois particulièrement délicats. Gagner quelques semaines pour garnir leurs carnets de commande est très appréciable. L'idée a donc été lancée, adoptée et programmée.

Ce thème n'exclut pas celui de l'énergie ; mais, il faut bien le dire, prendre des positions franches sur le nucléaire, puisque là est le nœud du problème, deux mois avant les élections cantonales, n'enthousiasme guère les "familiales" politiques ! Porter l'attention sur un effort accéléré afin d'apporter de l'oxygène aux entreprises, donc favoriser l'emploi, est autrement plus sympathique.

Mais un problème a immédiatement surgi : l'article 14 de la loi de 1972 régissant les EPR et toujours en vigueur, précise que le CR se prononce après avis du CES. Pour l'énergie c'est fait, mais pas sur les crédits d'état 1982 !

La première date retenue fut le 23 janvier ; ainsi le CES aurait pu, dès le 21 faire travailler ses commissions en priorité sur le sujet, puis se prononcer en séance publique. Mais les agendas politiques étaient déjà garnis et le 23 était date réservée. Un biais a été trouvé qui pourra faire le délice des juristes : le bureau du

CES examiner la question au cours de sa réunion, normalement prévue pour le 11 janvier ; il y fera des propositions dont sera saisi le CR. Il est vrai qu'avec 20 membres, le bureau du CES regroupe plus du quart de l'assemblée ; il est arrivé qu'il n'y ait guère plus de présents en séance plénière pour voter des avis !



Chronique des institutions régionales

Raymond Leterte

Un autre délicat problème se présente. La loi de 1972 stipule en effet en son article 22 : "chaque année, au début de la première réunion qu'il tient au premier trimestre... le CR procède à l'élection en son sein de son président et des autres membres du bureau". Il faudra donc anticiper de 13 jours les élections, légalement obligatoires. Sauf coup de théâtre, les données sont les mêmes qu'en septembre (1) et les jours sont fixés.

### AUTOSAINISME AU CES

Année d'exception pour les EPR, 1982 l'est vraiment. Après le premier examen des députés, les amendements du Sénat et les contre-amendements de l'Assemblée Nationale le "projet de loi relatif aux droits, libertés et responsabilités des communes, des départements, des régions et des territoires d'outre-mer", devendra loi.

Après cette loi organique, le Parlement abordera le vif du sujet : la ou les lois sur les compétences et les ressources attribuées aux Régions, afin d'exercer ces responsabilités, encore jamais vécues en République Française.

Venu à Rennes le 22 décembre pour l'inauguration du nouvel Hôtel de Police, Gaston Defferre y était joint Ministre de l'Intérieur que de la Décentralisation ; de toute façon il ne pouvait anticiper sur le sujet.

Côté CR, les parlementaires attendent aussi l'heure des débats. Côté CES par contre, les crantes incitent à la vigilance préalable. Dans sa lettre d'information d'octobre René de Foucaud pensait que le "droit d'autosaisine serait reconnu aux CES et que leur avis préalable et obligatoire serait maintenu sur toutes les affaires traitées par le CR".

Dans sa lettre d'information du 10 décembre le président n'exclut pas "un risque de dérapage", malgré l'assurance du Premier Ministre que "ce droit d'autosaisine sera reconnu par le gouvernement aux CES".

Dans sa réunion, du 30 novembre aussi, le Bureau du CES a rédigé un vœu insistant sur les deux points en cause, vœu adressé au ministre de la décentralisation, aux rapporteurs des différentes commissions de l'Assemblée nationale, enfin à l'ensemble des députés bretons.

### 200 MILLIONS D'IMPÔTS REGIONAUX

Particulièrement marquante, l'année 1982 verra pour la dernière fois les EPR bâtir leur budget selon les normes antérieures (4). D'une part au niveau national, la fiscalité régionale évolue comme "l'indice de la valeur de la formation brute de capital fixe des administrations publiques", c'est-à-dire en langage plus simple que la fiscalité régionale suit les dépenses de l'état pour les équipements publics. Selon ce critère, le plafond par habitant peut passer de 67 50 francs en 1981 à 78 09 francs en 1982.

Mais, pour chaque région, les recettes fiscales ne peuvent pas progresser de plus de 20 % d'une année sur l'autre. Comme elles étaient de 04,16 francs l'an passé en Bretagne, le maximum possible n'est donc que 76,99 francs.

Alors que souvent, le CES fût d'avis de bonifier au plafond légal, traditionnel, le CR se ménageait toujours un certain tampon de sécurité afin de progresser tout de même dans le cas où ce plafond n'aurait pas été révisé. Les perspectives sont tout à fait différentes entre année puisqu'en 1983 les données de base du budget régional seraient totalement nouvelles.

Sans hésitation les deux assemblées adopteront la position du préfet : 77 francs par breton. Or ils sont, en chiffre rond, 2 600 000 ; l'EPR peut donc lever 200 millions d'impôts.

Les recettes venant des cartes grises et des permis de conduire resteront relativement peu importantes car elles accusent un tassement réel. Il en est de même de la taxe additionnelle aux droits de mutation, que la Bretagne a portée à son niveau le plus haut 1,6 % dès 1979 ; mais le marché foncier restera sans doute malsain encore de longs mois ! Reste la taxe additionnelle aux impôts locaux.

Cette fiscalité directe est la seule façon de faire le plein des 200 millions. Jusqu'ici la Bretagne se tenait sur ce point à un rang moyen parmi les 21 régions ; de la 17ème place, elle n'est remontée qu'à la 13ème. Et puis, même en doublant, les impôts régionaux ne représenteront que 2 % de l'ensemble de la fiscalité directe perçue par les départements, les communes et la région.

Vient d'être ajouté 13,7 millions de remboursement des prêts et avances consentis aux Télécommunications et à des chambres de commerce, les 11,3 Millions traditionnels des crédits de l'annexe 3<sup>ter</sup>, transférés du Ministère des Transports, et enfin les emprunts.

Par suite de la croissance des taux d'intérêts, ces derniers risquent de peser lourd. L'EPR respectera sans aucun doute le critère de prudence adopté ; que les emprunts ne dépassent pas 30 % des ressources fiscales, soit donc 80 millions. Exceptionnellement l'engagement pour la sauvegarde de la BAI (nous en parlerons plus loin) conduira à souscrire 15 millions d'emprunts supplémentaires.

### EN TERMES D'EMPOIS

Pour 77 F d'impôts, l'EPR va donc pouvoir engager 115,38 francs de dépenses par breton. Avec 96,61 francs par habitant l'an passé, la Bretagne se situait au 12ème rang.

des régions, la 1ère étant de très loin la Corse avec 276,36 francs par habitant et la 21ème le Limousin avec 65,06 francs.

Que faire avec ces 300 millions ? Les idées ne manquent pas. Si le cadre des cinq grands axes des politiques régionales restent clairement défini, des dossiers nouveaux feront leur apparition, notamment une politique en faveur du logement social.

En toile de fond, la spécialisation dominante née du chômage incite à traduire les investissements, prioritaires en termes d'emplois. Une étude fait apparaître qu'en moyenne, 200 000 francs de travaux par an justifient un emploi, et cela quelle soit la ligne budgétaire.

Or en enlevant les crédits affectés aux études, à la charge des emprunts (24,5 millions), au fonctionnement... il reste 250 millions de subventions à affecter aux politiques régionales : accordées à divers taux, ces subventions se traduisent globalement par 3 300 emplois. Il serait logique encore d'estimer ainsi, en effets indirects sur l'emploi, certaines décisions de l'EPR. Le fait d'exiger que les bateaux de pêche construits avec l'aide de la région, le soient dans des chantiers bretons, fait bien comprendre le processus. La participation de la région dans le syndicat mixte Brest-Loire (9,5 millions de nouveau en 1982), s'ajoutant aux autres, a permis aux entreprises bretonnes de la réparation navale de passer de 800 à 1 200 emplois et d'aller vers les 1 600.

**LES AIDES A L'INDUSTRIALISATION ET A L'EMPLOI**, habituellement deuxième grand axe des politiques régionales, prennent dans ce contexte un relief spécial. Outre les 3 millions pour le Plan Miner Breton, ce sont les 19 millions d'aides directes qui sont appréciables, ce que ce sont en primes à la création d'entreprise 6,5 millions, ou les 4 millions affectés à la commercialisation des terrains industriels et artisanaux, ou encore les 8,5 millions destinés aux usines relais.

Au total 2 500 emplois sont par ces aides, imputables à l'EPR.

#### ACCENT SUR LA FORMATION TECHNIQUE

Tout récemment, les 30 novembre et 4 décembre, les commissions déléguées ont donné avis favorable pour 13 nouvelles usines-relais mais avec inscription du crédit de 2,25 millions au budget 1982 (6).

En définitive elles pourront bénéficier d'un reliquat dégagé des années passées, grâce à une rigueur de gestion. En septembre dernier en effet, à l'occasion de l'«*évaluation du compte administratif de l'exercice 1980*», les conseillers avaient constaté que pour les cinq premiers exercices 1974-1976, 46 crédits n'étaient pas totalement consommés et que 10 bénéficiaires n'avaient jamais sollicité ceux qui leur avaient été attribués (5). Ils avaient alors demandé que soit appliquée la règle normale : qu'un crédit non utilisé dans les deux ans, revienne à la Région.

Après un vain rappel de la Mission Régionale, une centaine de maître d'ouvrage, l'EPR va ainsi retrouver quelque 2 millions de francs. Plutôt que de faire un sous-pourcentage avec ce disponible, il pourrait tout utiliser au bénéfice des usines relais.

Pensant à l'avenir, la commission déléguée du CR a toutefois fait quelques observations sur la politique régionale d'industrialisation.

Au vu d'un bilan des résultats obtenus et par comparaison avec les interventions des autres régions, notamment des Pays de la

Loire, elle demande qu'une réflexion soit mise en chantier, pour savoir comment poursuivre cette politique. Cela est d'autant plus important que de nouvelles attributions des EPR sont prévisibles : attribution des primes à l'emploi, des primes d'aménagement du territoire, exonération des taxes professionnelles...

L'EPR devra également accentuer son effort dans le domaine de la formation en vue de l'emploi, dans les filières intéressent l'économie régionale. Les conseillers auront à se prononcer sur un contrat possible avec le Ministère de l'Education en vue de la modernisation des lycées d'enseignement professionnel. Un programme "contractualisé" pourrait être pris en charge moitié par la région (2 à 3 millions), moitié par l'Etat, ce qui permettrait de hâter un certain nombre d'opérations.

Dans le même temps, l'Etat prévoit en Bretagne un programme de 111 millions, particulièrement axé vers l'enseignement technique. L'EPR poursuivra pour 4,3 millions ses actions de formation initiale et continue. Il devrait enfin consacrer 3 millions pour aider l'équipement des ateliers pour handicapés adultes.

#### QUELQUES NOUVEAUX CANTONS

1982 sera encore une année de démarrage pour une action en vue du soutien de l'emploi dans le bâtiment. Elle prendra la forme d'une aide en faveur du logement social, à travers des organismes, tels ceux des HLM. La réhabilitation des logements anciens présente l'avantage de pouvoir ouvrir des chantiers dès le lendemain de la décision. Outre l'effet social rapide d'amélioration des conditions d'habitat, elle apporte donc du travail immédiatement à de nombreuses entreprises du second œuvre. Or près de la moitié d'entre elles sont des entreprises artisanales de moins de 10 personnes qui connaissent des difficultés conjoncturelles très lourdes : un crédit de quelque 3,5 millions leur apportera de l'oxygène.

1981 avait été marqué par le démarrage d'une action spécifique en faveur de la Bretagne Centrale, dans le cadre du quatrième grand axe des politiques régionales : aménagement de l'espace. A Rennes le 26 octobre le Premier Ministre avait annoncé que l'Etat mettrait à la disposition de la Région une enveloppe globale de crédit qui pourrait aller précisément à la Bretagne Intérieure (6). 20 millions sont prévus au budget régional afin de poursuivre le développement des zones sensibles de la Bretagne Centrale. Le groupe présidé par Jean Hourmant et chargé de suivre l'application de cette politique au plan local s'est réuni le 3 décembre ; il a constaté que 97,25 % des crédits prévus étaient affectés à des opérations concrètes et que 61,43 % d'entre eux étaient déjà engagés financièrement. Le groupe de travail va toutefois proposer une révision des zones éligibles, afin d'y introduire quelques nouveaux cantons.

Examinant de son côté les futurs contrats de pays (6), la commission déléguée du CR a demandé que soit appliquée la règle normale : qu'un crédit non utilisé dans les deux ans, revienne à la Région.

Après un vain rappel de la Mission Régionale, une centaine de maître d'ouvrage, l'EPR va ainsi retrouver quelque 2 millions de francs. Plutôt que de faire un sous-pourcentage avec ce disponible, il pourrait tout utiliser au bénéfice des usines relais.

Pensant à l'avenir, la commission déléguée du CR a toutefois fait quelques observations sur la politique régionale d'industrialisation.

Au vu d'un bilan des résultats obtenus et par comparaison avec les interventions des autres régions, notamment des Pays de la

Loire, elle demande qu'une réflexion soit mise en chantier, pour savoir comment poursuivre cette politique. Cela est d'autant plus important que de nouvelles attributions des EPR sont prévisibles : attribution des primes à l'emploi, des primes d'aménagement du territoire, exonération des taxes professionnelles...

L'EPR devra également accentuer son effort dans le domaine de la formation en vue de l'emploi, dans les filières intéressent l'économie régionale. Les conseillers auront à se prononcer sur un contrat possible avec le Ministère de l'Education en vue de la modernisation des lycées d'enseignement professionnel. Un programme "contractualisé" pourrait être pris en charge moitié par la région (2 à 3 millions), moitié par l'Etat, ce qui permettrait de hâter un certain nombre d'opérations.

Dans le même temps, l'Etat prévoit en Bretagne un programme de 111 millions, particulièrement axé vers l'enseignement technique. L'EPR poursuivra pour 4,3 millions ses actions de formation initiale et continue. Il devrait enfin consacrer 3 millions pour aider l'équipement des ateliers pour handicapés adultes.

1982 sera encore une année de démarrage pour une action en vue du soutien de l'emploi dans le bâtiment. Elle prendra la forme d'une aide en faveur du logement social, à travers des organismes, tels ceux des HLM. La réhabilitation des logements anciens présente l'avantage de pouvoir ouvrir des chantiers dès le lendemain de la décision. Outre l'effet social rapide d'amélioration des conditions d'habitat, elle apporte donc du travail immédiatement à de nombreuses entreprises du second œuvre. Or près de la moitié d'entre elles sont des entreprises artisanales de moins de 10 personnes qui connaissent des difficultés conjoncturelles très lourdes : un crédit de quelque 3,5 millions leur apportera de l'oxygène.

1981 avait été marqué par le démarrage d'une action spécifique en faveur de la Bretagne Centrale, dans le cadre du quatrième grand axe des politiques régionales : aménagement de l'espace. A Rennes le 26 octobre le Premier Ministre avait annoncé que l'Etat mettrait à la disposition de la Région une enveloppe globale de crédit qui pourrait aller précisément à la Bretagne Intérieure (6). 20 millions sont prévus au budget régional afin de poursuivre le développement des zones sensibles de la Bretagne Centrale. Le groupe présidé par Jean Hourmant et chargé de suivre l'application de cette politique au plan local s'est réuni le 3 décembre ; il a constaté que 97,25 % des crédits prévus étaient affectés à des opérations concrètes et que 61,43 % d'entre eux étaient déjà engagés financièrement. Le groupe de travail va toutefois proposer une révision des zones éligibles, afin d'y introduire quelques nouveaux cantons.

Examinant de son côté les futurs contrats de pays (6), la commission déléguée du CR a demandé que soit appliquée la règle normale : qu'un crédit non utilisé dans les deux ans, revienne à la Région.

Après un vain rappel de la Mission Régionale, une centaine de maître d'ouvrage, l'EPR va ainsi retrouver quelque 2 millions de francs. Plutôt que de faire un sous-pourcentage avec ce disponible, il pourrait tout utiliser au bénéfice des usines relais.

Pensant à l'avenir, la commission déléguée du CR a toutefois fait quelques observations sur la politique régionale d'industrialisation.

Au vu d'un bilan des résultats obtenus et par comparaison avec les interventions des autres régions, notamment des Pays de la

Loire, elle demande qu'une réflexion soit mise en chantier, pour savoir comment poursuivre cette politique. Cela est d'autant plus important que de nouvelles attributions des EPR sont prévisibles : attribution des primes à l'emploi, des primes d'aménagement du territoire, exonération des taxes professionnelles...

L'EPR devra également accentuer son effort dans le domaine de la formation en vue de l'emploi, dans les filières intéressent l'économie régionale. Les conseillers auront à se prononcer sur un contrat possible avec le Ministère de l'Education en vue de la modernisation des lycées d'enseignement professionnel. Un programme "contractualisé" pourrait être pris en charge moitié par la région (2 à 3 millions), moitié par l'Etat, ce qui permettrait de hâter un certain nombre d'opérations.

Dans le même temps, l'Etat prévoit en Bretagne un programme de 111 millions, particulièrement axé vers l'enseignement technique. L'EPR poursuivra pour 4,3 millions ses actions de formation initiale et continue. Il devrait enfin consacrer 3 millions pour aider l'équipement des ateliers pour handicapés adultes.

1982 sera encore une année de démarrage pour une action en vue du soutien de l'emploi dans le bâtiment. Elle prendra la forme d'une aide en faveur du logement social, à travers des organismes, tels ceux des HLM. La réhabilitation des logements anciens présente l'avantage de pouvoir ouvrir des chantiers dès le lendemain de la décision. Outre l'effet social rapide d'amélioration des conditions d'habitat, elle apporte donc du travail immédiatement à de nombreuses entreprises du second œuvre. Or près de la moitié d'entre elles sont des entreprises artisanales de moins de 10 personnes qui connaissent des difficultés conjoncturelles très lourdes : un crédit de quelque 3,5 millions leur apportera de l'oxygène.

1981 avait été marqué par le démarrage d'une action spécifique en faveur de la Bretagne Centrale, dans le cadre du quatrième grand axe des politiques régionales : aménagement de l'espace. A Rennes le 26 octobre le Premier Ministre avait annoncé que l'Etat mettrait à la disposition de la Région une enveloppe globale de crédit qui pourrait aller précisément à la Bretagne Intérieure (6). 20 millions sont prévus au budget régional afin de poursuivre le développement des zones sensibles de la Bretagne Centrale. Le groupe présidé par Jean Hourmant et chargé de suivre l'application de cette politique au plan local s'est réuni le 3 décembre ; il a constaté que 97,25 % des crédits prévus étaient affectés à des opérations concrètes et que 61,43 % d'entre eux étaient déjà engagés financièrement. Le groupe de travail va toutefois proposer une révision des zones éligibles, afin d'y introduire quelques nouveaux cantons.

Examinant de son côté les futurs contrats de pays (6), la commission déléguée du CR a demandé que soit appliquée la règle normale : qu'un crédit non utilisé dans les deux ans, revienne à la Région.

Après un vain rappel de la Mission Régionale, une centaine de maître d'ouvrage, l'EPR va ainsi retrouver quelque 2 millions de francs. Plutôt que de faire un sous-pourcentage avec ce disponible, il pourrait tout utiliser au bénéfice des usines relais.

Pensant à l'avenir, la commission déléguée du CR a toutefois fait quelques observations sur la politique régionale d'industrialisation.

Au vu d'un bilan des résultats obtenus et par comparaison avec les interventions des autres régions, notamment des Pays de la

Loire, elle demande qu'une réflexion soit mise en chantier, pour savoir comment poursuivre cette politique. Cela est d'autant plus important que de nouvelles attributions des EPR sont prévisibles : attribution des primes à l'emploi, des primes d'aménagement du territoire, exonération des taxes professionnelles...

L'EPR devra également accentuer son effort dans le domaine de la formation en vue de l'emploi, dans les filières intéressent l'économie régionale. Les conseillers auront à se prononcer sur un contrat possible avec le Ministère de l'Education en vue de la modernisation des lycées d'enseignement professionnel. Un programme "contractualisé" pourrait être pris en charge moitié par la région (2 à 3 millions), moitié par l'Etat, ce qui permettrait de hâter un certain nombre d'opérations.

Dans le même temps, l'Etat prévoit en Bretagne un programme de 111 millions, particulièrement axé vers l'enseignement technique. L'EPR poursuivra pour 4,3 millions ses actions de formation initiale et continue. Il devrait enfin consacrer 3 millions pour aider l'équipement des ateliers pour handicapés adultes.

1982 sera encore une année de démarrage pour une action en vue du soutien de l'emploi dans le bâtiment. Elle prendra la forme d'une aide en faveur du logement social, à travers des organismes, tels ceux des HLM. La réhabilitation des logements anciens présente l'avantage de pouvoir ouvrir des chantiers dès le lendemain de la décision. Outre l'effet social rapide d'amélioration des conditions d'habitat, elle apporte donc du travail immédiatement à de nombreuses entreprises du second œuvre. Or près de la moitié d'entre elles sont des entreprises artisanales de moins de 10 personnes qui connaissent des difficultés conjoncturelles très lourdes : un crédit de quelque 3,5 millions leur apportera de l'oxygène.

1981 avait été marqué par le démarrage d'une action spécifique en faveur de la Bretagne Centrale, dans le cadre du quatrième grand axe des politiques régionales : aménagement de l'espace. A Rennes le 26 octobre le Premier Ministre avait annoncé que l'Etat mettrait à la disposition de la Région une enveloppe globale de crédit qui pourrait aller précisément à la Bretagne Intérieure (6). 20 millions sont prévus au budget régional afin de poursuivre le développement des zones sensibles de la Bretagne Centrale. Le groupe présidé par Jean Hourmant et chargé de suivre l'application de cette politique au plan local s'est réuni le 3 décembre ; il a constaté que 97,25 % des crédits prévus étaient affectés à des opérations concrètes et que 61,43 % d'entre eux étaient déjà engagés financièrement. Le groupe de travail va toutefois proposer une révision des zones éligibles, afin d'y introduire quelques nouveaux cantons.

Examinant de son côté les futurs contrats de pays (6), la commission déléguée du CR a demandé que soit appliquée la règle normale : qu'un crédit non utilisé dans les deux ans, revienne à la Région.

Après un vain rappel de la Mission Régionale, une centaine de maître d'ouvrage, l'EPR va ainsi retrouver quelque 2 millions de francs. Plutôt que de faire un sous-pourcentage avec ce disponible, il pourrait tout utiliser au bénéfice des usines relais.

Pensant à l'avenir, la commission déléguée du CR a toutefois fait quelques observations sur la politique régionale d'industrialisation.

Au vu d'un bilan des résultats obtenus et par comparaison avec les interventions des autres régions, notamment des Pays de la

Loire, elle demande qu'une réflexion soit mise en chantier, pour savoir comment poursuivre cette politique. Cela est d'autant plus important que de nouvelles attributions des EPR sont prévisibles : attribution des primes à l'emploi, des primes d'aménagement du territoire, exonération des taxes professionnelles...

L'EPR devra également accentuer son effort dans le domaine de la formation en vue de l'emploi, dans les filières intéressent l'économie régionale. Les conseillers auront à se prononcer sur un contrat possible avec le Ministère de l'Education en vue de la modernisation des lycées d'enseignement professionnel. Un programme "contractualisé" pourrait être pris en charge moitié par la région (2 à 3 millions), moitié par l'Etat, ce qui permettrait de hâter un certain nombre d'opérations.

Dans le même temps, l'Etat prévoit en Bretagne un programme de 111 millions, particulièrement axé vers l'enseignement technique. L'EPR poursuivra pour 4,3 millions ses actions de formation initiale et continue. Il devrait enfin consacrer 3 millions pour aider l'équipement des ateliers pour handicapés adultes.

1982 sera encore une année de démarrage pour une action en vue du soutien de l'emploi dans le bâtiment. Elle prendra la forme d'une aide en faveur du logement social, à travers des organismes, tels ceux des HLM. La réhabilitation des logements anciens présente l'avantage de pouvoir ouvrir des chantiers dès le lendemain de la décision. Outre l'effet social rapide d'amélioration des conditions d'habitat, elle apporte donc du travail immédiatement à de nombreuses entreprises du second œuvre. Or près de la moitié d'entre elles sont des entreprises artisanales de moins de 10 personnes qui connaissent des difficultés conjoncturelles très lourdes : un crédit de quelque 3,5 millions leur apportera de l'oxygène.

1981 avait été marqué par le démarrage d'une action spécifique en faveur de la Bretagne Centrale, dans le cadre du quatrième grand axe des politiques régionales : aménagement de l'espace. A Rennes le 26 octobre le Premier Ministre avait annoncé que l'Etat mettrait à la disposition de la Région une enveloppe globale de crédit qui pourrait aller précisément à la Bretagne Intérieure (6). 20 millions sont prévus au budget régional afin de poursuivre le développement des zones sensibles de la Bretagne Centrale. Le groupe présidé par Jean Hourmant et chargé de suivre l'application de cette politique au plan local s'est réuni le 3 décembre ; il a constaté que 97,25 % des crédits prévus étaient affectés à des opérations concrètes et que 61,43 % d'entre eux étaient déjà engagés financièrement. Le groupe de travail va toutefois proposer une révision des zones éligibles, afin d'y introduire quelques nouveaux cantons.

Examinant de son côté les futurs contrats de pays (6), la commission déléguée du CR a demandé que soit appliquée la règle normale : qu'un crédit non utilisé dans les deux ans, revienne à la Région.

Après un vain rappel de la Mission Régionale, une centaine de maître d'ouvrage, l'EPR va ainsi retrouver quelque 2 millions de francs. Plutôt que de faire un sous-pourcentage avec ce disponible, il pourrait tout utiliser au bénéfice des usines relais.

Pensant à l'avenir, la commission déléguée du CR a toutefois fait quelques observations sur la politique régionale d'industrialisation.

Au vu d'un bilan des résultats obtenus et par comparaison avec les interventions des autres régions, notamment des Pays de la

Loire, elle demande qu'une réflexion soit mise en chantier, pour savoir comment poursuivre cette politique. Cela est d'autant plus important que de nouvelles attributions des EPR sont prévisibles : attribution des primes à l'emploi, des primes d'aménagement du territoire, exonération des taxes professionnelles...

L'EPR devra également accentuer son effort dans le domaine de la formation en vue de l'emploi, dans les filières intéressent l'économie régionale. Les conseillers auront à se prononcer sur un contrat possible avec le Ministère de l'Education en vue de la modernisation des lycées d'enseignement professionnel. Un programme "contractualisé" pourrait être pris en charge moitié par la région (2 à 3 millions), moitié par l'Etat, ce qui permettrait de hâter un certain nombre d'opérations.

Dans le même temps, l'Etat prévoit en Bretagne un programme de 111 millions, particulièrement axé vers l'enseignement technique. L'EPR poursuivra pour 4,3 millions ses actions de formation initiale et continue. Il devrait enfin consacrer 3 millions pour aider l'équipement des ateliers pour handicapés adultes.

1982 sera encore une année de démarrage pour une action en vue du soutien de l'emploi dans le bâtiment. Elle prendra la forme d'une aide en faveur du logement social, à travers des organismes, tels ceux des HLM. La réhabilitation des logements anciens présente l'avantage de pouvoir ouvrir des chantiers dès le lendemain de la décision. Outre l'effet social rapide d'amélioration des conditions d'habitat, elle apporte donc du travail immédiatement à de nombreuses entreprises du second œuvre. Or près de la moitié d'entre elles sont des entreprises artisanales de moins de 10 personnes qui connaissent des difficultés conjoncturelles très lourdes : un crédit de quelque 3,5 millions leur apportera de l'oxygène.

Loire, elle demande qu'une réflexion soit mise en chantier, pour savoir comment poursuivre cette politique. Cela est d'autant plus important que de nouvelles attributions des EPR sont prévisibles : attribution des primes à l'emploi, des primes d'aménagement du territoire, exonération des taxes professionnelles...

L'EPR devra également accentuer son effort dans le domaine de la formation en vue de l'emploi, dans les filières intéressent l'économie régionale. Les conseillers auront à se prononcer sur un contrat possible avec le Ministère de l'Education en vue de la modernisation des lycées d'enseignement professionnel. Un programme "contractualisé" pourrait être pris en charge moitié par la région (2 à 3 millions), moitié par l'Etat, ce qui permettrait de hâter un certain nombre d'opérations.

Dans le même temps, l'Etat prévoit en Bretagne un programme de 111 millions, particulièrement axé vers l'enseignement technique. L'EPR poursuivra pour 4,3 millions ses actions de formation initiale et continue. Il devrait enfin consacrer 3 millions pour aider l'équipement des ateliers pour handicapés adultes.

1982 sera encore une année de démarrage pour une action en vue du soutien de l'emploi dans le bâtiment. Elle prendra la forme d'une aide en faveur du logement social, à travers des organismes, tels ceux des HLM. La réhabilitation des logements anciens présente l'avantage de pouvoir ouvrir des chantiers dès le lendemain de la décision. Outre l'effet social rapide d'amélioration des conditions d'habitat, elle apporte donc du travail immédiatement à de nombreuses entreprises du second œuvre. Or près de la moitié d'entre elles sont des entreprises artisanales de moins de 10 personnes qui connaissent des difficultés conjoncturelles très lourdes : un crédit de quelque 3,5 millions leur apportera de l'oxygène.

1981 avait été marqué par le démarrage d'une action spécifique en faveur de la Bretagne Centrale, dans le cadre du quatrième grand axe des politiques régionales : aménagement de l'espace. A Rennes le 26 octobre le Premier Ministre avait annoncé que l'Etat mettrait à la disposition de la Région une enveloppe globale de crédit qui pourrait aller précisément à la Bretagne Intérieure (6). 20 millions sont prévus au budget régional afin de poursuivre le développement des zones sensibles de la Bretagne Centrale. Le groupe présidé par Jean Hourmant et chargé de suivre l'application de cette politique au plan local s'est réuni le 3 décembre ; il a constaté que 97,25 % des crédits prévus étaient affectés à des opérations concrètes et que 61,43 % d'entre eux étaient déjà engagés financièrement. Le groupe de travail va toutefois proposer une révision des zones éligibles, afin d'y introduire quelques nouveaux cantons.

Examinant de son côté les futurs contrats de pays (6), la commission déléguée du CR a demandé que soit appliquée la règle normale : qu'un crédit non utilisé dans les deux ans, revienne à la Région.

Après un vain rappel de la Mission Régionale, une centaine de maître d'ouvrage, l'EPR va ainsi retrouver quelque 2 millions de francs. Plutôt que de faire un sous-pourcentage avec ce disponible, il pourrait tout utiliser au bénéfice des usines relais.

Pensant à l'avenir, la commission déléguée du CR a toutefois fait quelques observations sur la politique régionale d'industrialisation.

Au vu d'un bilan des résultats obtenus et par comparaison avec les interventions des autres régions, notamment des Pays de la

Loire, elle demande qu'une réflexion soit mise en chantier, pour savoir comment poursuivre cette politique. Cela est d'autant plus important que de nouvelles attributions des EPR sont prévisibles : attribution des primes à l'emploi, des primes d'aménagement du territoire, exonération des taxes professionnelles...

L'EPR devra également accentuer son effort dans le domaine de la formation en vue de l'emploi, dans les filières intéressent l'économie régionale. Les conseillers auront à se prononcer sur un contrat possible avec le Ministère de l'Education en vue de la modernisation des lycées d'enseignement professionnel. Un programme "contractualisé" pourrait être pris en charge moitié par la région (2 à 3 millions), moitié par l'Etat, ce qui permettrait de hâter un certain nombre d'opérations.

Dans le même temps, l'Etat prévoit en Bretagne un programme de 111 millions, particulièrement axé vers l'enseignement technique. L'EPR poursuivra pour 4,3 millions ses actions de formation initiale et continue. Il devrait enfin consacrer 3 millions pour aider l'équipement des ateliers pour handicapés adultes.

1982 sera encore une année de démarrage pour une action en vue du soutien de l'emploi dans le bâtiment. Elle prendra la forme d'une aide en faveur du logement social, à travers des organismes, tels ceux des HLM. La réhabilitation des logements anciens présente l'avantage de pouvoir ouvrir des chantiers dès le lendemain de la décision. Outre l'effet social rapide d'amélioration des conditions d'habitat, elle apporte donc du travail immédiatement à de nombreuses entreprises du second œuvre. Or près de la moitié d'entre elles sont des entreprises artisanales de moins de 10 personnes qui connaissent des difficultés conjoncturelles très lourdes : un crédit de quelque 3,5 millions leur apportera de l'oxygène.

1981 avait été marqué par le démarrage d'une action spécifique en faveur de la Bretagne Centrale, dans le cadre du quatrième grand axe des politiques régionales : aménagement de l'espace. A Rennes le 26 octobre le Premier Ministre avait annoncé que l'Etat mettrait à la disposition de la Région une enveloppe globale de crédit qui pourrait aller précisément à la Bretagne Intérieure (6). 20 millions sont prévus au budget régional afin de poursuivre le développement des zones sensibles de la Bretagne Centrale. Le groupe présidé par Jean Hourmant et chargé de suivre l'application de cette politique au plan local s'est réuni le 3 décembre ; il a constaté que 97,25 % des crédits prévus étaient affectés à des opérations concrètes et que 61,43 % d'entre eux étaient déjà engagés financièrement. Le groupe de travail va toutefois proposer une révision des zones éligibles, afin d'y introduire quelques nouveaux cantons.

Examinant de son côté les futurs contrats de pays (6), la commission déléguée du CR a demandé que soit appliquée la règle normale : qu'un crédit non utilisé dans les deux ans, revienne à la Région.

Après un vain rappel de la Mission Régionale, une centaine de maître d'ouvrage, l'EPR va ainsi retrouver quelque 2 millions de francs. Plutôt que de faire un sous-pourcentage avec ce disponible, il pourrait tout utiliser au bénéfice des usines relais.

Pensant à l'avenir, la commission déléguée du CR a toutefois fait quelques observations sur la politique régionale d'industrialisation.

Au vu d'un bilan des résultats obtenus et par comparaison avec les interventions des autres régions, notamment des Pays de la

Loire, elle demande qu'une réflexion soit mise en chantier, pour savoir comment poursuivre cette politique. Cela est d'autant plus important que de nouvelles attributions des EPR sont prévisibles : attribution des primes à l'emploi, des primes d'aménagement du territoire, exonération des taxes professionnelles...

L'EPR devra également accentuer son effort dans le domaine de la formation en vue de l'emploi, dans les filières intéressent l'économie régionale. Les conseillers auront à se prononcer sur un contrat possible avec le Ministère de l'Education en vue de la modernisation des lycées d'enseignement professionnel. Un programme "contractualisé" pourrait être pris en charge moitié par la région (2 à 3 millions), moitié par l'Etat, ce qui permettrait de hâter un certain nombre d'opérations.

Dans le même temps, l'Etat prévoit en Bretagne un programme de 111 millions, particulièrement axé vers l'enseignement technique. L'EPR poursuivra pour 4,3 millions ses actions de formation initiale et continue. Il devrait enfin consacrer 3 millions pour aider l'équipement des ateliers pour handicapés adultes.

1982 sera encore une année de démarrage pour une action en vue du soutien de l'emploi dans le bâtiment. Elle prendra la forme d'une aide en faveur du logement social, à travers des organismes, tels ceux des HLM. La réhabilitation des logements anciens présente l'avantage de pouvoir ouvrir des chantiers dès le lendemain de la décision. Outre l'effet social rapide d'amélioration des conditions d'habitat, elle apporte donc du travail immédiatement à de nombreuses entreprises du second œuvre. Or près de la moitié d'entre elles sont des entreprises artisanales de moins de 10 personnes qui connaissent des difficultés conjoncturelles très lourdes : un crédit de quelque 3,5 millions leur apportera de l'oxygène.

1981 avait été marqué par le démarrage d'une action spécifique en faveur de la Bretagne Centrale, dans le cadre du quatrième grand axe des politiques régionales : aménagement de l'espace. A Rennes le 26 octobre le Premier Ministre avait annoncé que l'Etat mettrait à la disposition de la Région une enveloppe globale de crédit qui pourrait aller précisément à la Bretagne Intérieure (6). 20 millions sont prévus au budget régional afin de poursuivre le développement des zones sensibles de la Bretagne Centrale. Le groupe présidé par Jean Hourmant et chargé de suivre l'application de cette politique au plan local s'est réuni le 3 décembre ; il a constaté que 97,25 % des crédits prévus étaient affectés à des opérations concrètes et que 61,43 % d'entre eux étaient déjà engagés financièrement. Le groupe de travail va toutefois proposer une révision des zones éligibles, afin d'y introduire quelques nouveaux cantons.

Examinant de son côté les futurs contrats de pays (6), la commission déléguée du CR a demandé que soit appliquée la règle normale : qu'un crédit non utilisé dans les deux ans, revienne à la Région.

Après un vain rappel de la Mission Régionale, une centaine de maître d'ouvrage, l'EPR va ainsi retrouver quelque 2 millions de francs. Plutôt que de faire un sous-pourcentage avec ce disponible, il pourrait tout utiliser au bénéfice des usines relais.

Pensant à l'avenir, la commission déléguée du CR a toutefois fait quelques observations sur la politique régionale d'industrialisation.

C'est en pensant à la future Région que, dans sa lettre d'information, René de Foucauld pose encore une autre question : "dans quelle mesure l'EPR doit-il se doter d'un instrument financier propre à développer l'investissement dans les petites et moyennes entreprises... et avec quel type d'organisme la région pourra-t-elle collaborer ?".

Le président du CES nomme explicitement la Société de Développement Régional (SDR) et la Banque de Bretagne "dont nous souhaitons très vivement, écrit-il, que le centre de décision puisse être maintenu dans la Région".

Au fur et à mesure de l'avance du travail législatif les questions surgissent en nombre. D'autant plus que la Région collectivité territoriale ne sera pas une création ex nihilo : les EPR ont neuf ans d'âge, et ce sont pratiquement les mêmes composantes qui devront vivre les phases de mutation plus ou moins brutales, plus ou moins fondamentales.

RAYMOND LETERTRE

(1) Chronique n° 85 - *Armor Magazine* octobre 1981 (2) Chronique n° 85 - novembre 1981 (3) Le CES est désormais représenté dans cette commission mixte chargée de collaborer à la préparation du budget par Eric Chery, Michel Duhon, Louis Lichou, Jean Tillon (4) Chronique n° 78 - février 1981 "double page-lettre" (5) Chronique n° 84 - septembre 1981 (6) Chronique n° 87 - décembre 1981 (7) Le secrétariat est assuré par la Direction Régionale des Affaires culturelles.



#### Six heures pour l'Unité de la Bretagne à Montparnasse

Les "6 heures pour l'Unité de la Bretagne" à la gare de Maine-Montparnasse ont fait suite au grand rassemblement de Nantes du 11 octobre et à la délégation qui s'était rendue à l'Elysée le 24 octobre ; elles ont sensibilisé plusieurs milliers de parisiens et de bretons émigrés. Un délégué du C.U.A.B., spécialement venu de Bretagne, a pris la parole ainsi que Jean-Simon Mahe afin de rappeler l'urgence de la réunification et ils firent un appel au million de bretons vivant à Paris et dans la région parisienne pour qu'ils se mobilisent et soutiennent l'action des habitants de Nantes et du Pays Nantais (photos Kloud Poket).



**BULLETIN D'ABONNEMENT**

à recevoir ou à recevoir et à payer automatiquement

7, Pont Saint-Jacques - B.P. 123  
22400 LAMBALLE

M  
Profession  
Adresse

souscrit à un abonnement d'un an à "ARMOR" magazine à partir du mois de \_\_\_\_\_ et verse 83,20 F t.t.c. (ordinaire) ou 200 F (soutien) par :  
— chèque bancaire  
— chèque postal  
— virement au C.C.P. Armor : 2691 70 Y Rennes  
\* Rayer les mentions inutiles.

L'atout Mer c'est aussi le littoral et les faci-

L'atout Mer c'est aussi le littoral et les faci-

OPINIONS

Pour une économie économe

Le refus opposé par les gens d'Ouessant à une décision du Pouvoir central ni comblé de joie... Non pas par esprit d'opposition, ni par contradiction systématique, mais parce qu'elle était saine, qu'elle appartenait à celle des habitants de Plogoff, qu'elle dénotait un sens des responsabilités qui paraissait avoir disparu.

Notre pays retrouverait-il un peu de son caractère frondeur ancestral ? Je souhaite que, partout, les Bretons récupèrent cette vigueur. Pas forcément, toujours, contre le Pouvoir central, car les abus, l'autorité excessive, il n'en a pas l'équilibre. Il y a des tyranniques locaux et régionaux qu'il conviendrait de mettre au pas, si nous voulons tirer quelque chose de valable de la régionalisation.

Les habitants d'Ouessant viennent de prouver leur capacité à décider de ce qui leur convient - dont ils sont conscients mieux que quiconque - en évitant de passer par les intermédiaires habituels. Progrès considérable, car nous n'avons eu, ces dernières années, qu'à nous plaindre de leur complaisance au pouvoir central, entendant docilement ses ordres, contre nos vœux, le plus souvent. Complaisance qui explique la quasi-approbation du programme nucléaire de l'ancien gouvernement. Complaisance qui contribue à effilocheur "l'Etat de grâce" et amène ce murmur sur quantité de fèves : "Bah ! Tous les mêmes, pour nous avoir" quand ils sont parvenus au Pouvoir !

NUCLÉAIRE : UNE INSTINCTIVE INQUIÉTUDE

Car, si détonnant que cela paraisse, les gens ont voté socialiste parce que confusément (instinctivement, diraient-ils) ils s'inquièrent de la généralisation nucléaire. Sous Giscard, seuls les socialistes s'avouaient anti-nucléaires. Les socialistes ont besoin d'être interprétés. De celui qui accepte la centrale chez le voisin, et qui la refuse chez lui, dans sa région, on ne peut dire qu'une chose : "Il a peur du nucléaire". S'il a peur du nucléaire, il ne peut être pro-nucléaire. Mais il n'a pas assez de courage pour manifester sa volonté.

Les socialistes doivent, au plus tôt, se rendre compte qu'ils viennent de commettre, en adoptant le programme nucléaire de Giscard, une terrible erreur psychologique. En cherchant à se concilier des ennemis irréductibles, ils se sont aliésés unis possibles et sympathisants...

IMPÔTS : UNE MAUVAISE SOLUTION

Du côté fiscal, rien de nouveau ! Comme la précédente, la nouvelle fiscalité s'abat sur nous.

sur la classe moyenne, salariaire, de loin la plus nombreuse, de loin, celle qui "rapporte" le plus à l'Etat. L'accroissement des impôts ce n'est pas la bonne solution... L'accroissement des impôts n'aboutit qu'à l'écroulement de tous jusqu'à un niveau le plus bas, celui dont on ne peut pas se relever.

LES AGRICULTEURS FICELÉS

Pourquoi ne pas reconsidérer totalement l'agriculture, en l'impléant vers une forme moins gaspilleuse, mieux adaptée à notre pays ? Les agriculteurs le reconnaissent eux-mêmes : ils sont "ficelés", extraordinairement dépendants. Alors que des recherches en cours qui leur ouvriront un éventail de possibilités nouvelles et leur permettraient de retrouver une autonomie perdue.

UNE AUTRE EUROPE POUR L'EUROPE

Et l'Europe, tout entière, si elle ne veut pas sombrer dans la catastrophe, devra adopter une autre économie qui, soit, vraiment économe. Celle qui domine actuellement n'est plus seulement gaspilleuse, elle est, totalement, démentie, exploitant, non seulement le tiers-monde mais aussi l'Europe.

Nous n'attendons tout de même pas des socialistes qu'ils soutiennent les multinationales. S'ils le font, alors, il nous faudra reconnaître qu'il n'y a plus qu'un seul pouvoir sur la Terre, celui des multinationales...

Je reviens aux gens d'Ouessant : Un grand "Bravo" pour eux !

Un bon point à Gaston Defferre pour avoir respecté leur volonté. Ce n'est pas faiblesse de sa part, mais tolérance intelligente et respect de l'homme. Nous en avions perdu l'habitude ! Et d'innombrables mauvais points au gouvernement pour avoir, à propos du nucléaire, prêté l'oreille aux "Guichard et compagnie" plutôt qu'aux "Quilès"...

EDITH PÉRENNOU

notemou

\* Le comité RPR du Morbihan a exclu à l'unanimité Jean-Claude Crozier et deux de ses amis, Mme Coccal et M. Le Guern (Larmor-Plage), qui ont été également condamnés par le secrétaire général du mouvement, Bernard Pons.

• DÉPUTÉS BRETONS CHEZ EDITH CRESSON

Une délégation de députés bretons, conduite par Charles Josselin, président du BRÉS, et Marie Jacq, vice-présidente de l'Assemblée, a été accueillie avec Edith Cresson des officiers qui conduisent l'agriculture de notre

pays, devenue la première en France. Le ministre a annoncé diverses mesures propres à apporter des améliorations ainsi qu'une correction de la répartition des nouvelles enveloppes financières.

Kompass présente «l'inventaire régional Bretagne»

La Société Nouvelle d'Éditions pour l'Industrie, editrice de "Kompass France", vient de faire paraître un ouvrage consacré aux entreprises bretonnes. Alors que 724 entreprises étaient référencées dans l'édition nationale, l'inventaire "Bretagne" analyse 1 109 firmes de la région avec, pour chacune, une fiche technique de renseignements comportant, notamment, l'annonce de leur "savoir-faire". Répondant à la question "Qui achète et vend ?", ce volume de 200 pages recense 2 268 décideurs, mais on regrette que certains, et non des moindres, en soient absents. Outil clair et commode (répertoire par branche professionnelle et classement alphabétique par firme et par département), il répond aux besoins d'une optique régionale pour la recherche d'un fournisseur ou d'un sous-traitant. Cet inventaire sera réactualisé chaque année, ce qui permettra, espérons-le, de compenser les omissions de cette première édition (264 F - SNEI, 22, av. J.D. Roosevelt, Paris, 8e).

Une expérience encourageante : l'élevage de l'ormeau

"Ce sont 400 000 juvéniles qui nous seraient nécessaires cette année, et le CNEZO ne peut, à l'heure actuelle nous les fournir. Aussi, nous voudrions apporter notre concours aux chercheurs, et pourquoi pas nos capitaux, si cela s'avère nécessaire, afin que ce secteur soit développé".

Pour Yvon Cochard - à la tête du Groupement d'Intérêt Économique regroupant des coopératives de marins-pêcheurs situées en Bretagne Nord - "nous sommes certains que l'aquaculture de l'ormeau est pleine de promesses : les résultats que nous avons récemment obtenus nous le confirment. Il nous reste à tout mettre en œuvre pour atteindre, dès l'année prochaine, le seuil de rentabilité". A cette fin sont prévues de nouvelles expériences pour perfectionner l'habitat de ce mollusque (se nourissant d'algues) qui est actuellement constitué d'une sorte de ruche en ciment entressé sur la zone de rivage que découvrent les marées. Il est également nécessaire de dépasser le taux de 50 % de mortalité actuel des individus qui composent le naissain initial - tout en augmentant le nombre des naissains.

Cherchez au CNEZO à Brest, Jean-Pierre Flassech, pour être optimiste, ne fait pas moins montre d'une certaine prudence : "dans cette aventure, nous n'avons voulu aller ni trop vite, ni trop lentement - nous désirons simplement, avant de penser à la production en masse, mettre en place de petits élevages test. Même si les résultats nous encouragent, nous devons admettre qu'il reste encore de nombreux problèmes à résoudre".

Transports collectifs en Côtes d'Armor

Les services de l'Équipement des Côtes-du-Nord ont publié les horaires des transports collectifs, répartis en cinq horaires qui correspondent à cinq secteurs géographiques : Guingamp-Lannion-Paimpol ; Dinan-Lamballe ; Centre Ouest Bretagne ; Centre Est Bretagne et Saint-Brieuc. Ces documents sont à la disposition des usagers dans les mairies, les gares S.N.C.F. et en et dans les syndicats d'initiative, les hôtels et les campings. Deux éditions sont prévues, hiver et été.

VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Jean Peuziat propose un PLAN ÉNERGETIQUE BRETON... sans nucléaire

Cette annonce dans notre précédent numéro, nous présentons les passages essentiels du véritable plan énergétique pour la Bretagne établi par Jean Peuziat et ses collaborateurs. Partant du principe que "l'énergie est un bien rare qu'il faut apprendre à gérer", le député du Cap a réalisé un remarquable document malheureusement trop long, une trentaine de pages pour que nous puissions le publier intégralement, et nous le regrettons tout au titre de ses propositions.

On appréciera notamment qu'il démythifie les chiffres : pour faire accepter le projet de Plogoff, on avait gonflé démesurément les besoins qui, à l'horizon 1990, apparaissent moins élevés qu'on le voulait faire croire. On appréciera également qu'il restitue l'honnêteté économique en intégrant la Loire-Atlantique au projet énergétique régional. On appréciera enfin qu'il démontre que le nucléaire n'est pas inévitable pour apporter des solutions réalistes aux problèmes de ce temps.

Voici donc les grandes lignes du "plan Jean Peuziat" sur certains aspects duquel nous aurons sans doute à revenir...

POUR RELEVÉ LES DÉFIS MONDIAUX

Il est nécessaire de dissocier croissance économique et croissance de la consommation énergétique. L'énergie n'est pas un produit que l'on brade ni un produit dont la consommation doit être suscitée. Il s'agit, au contraire, d'un bien rare, qu'il faut apprendre à gérer, à maîtriser. Seule, cette approche cohérente nous permettra de relever les défis mondiaux.

Eviter de susciter la consommation d'énergie ne doit pas déboucher sur une diminution du taux de croissance économique. C'est, en réalité, une nouvelle croissance qu'il s'agit de promouvoir, soutenue au plan économique, plus juste au plan social. Une croissance plus économe en énergie ne peut, dans ces conditions, être synonyme d'austérité.

Nos besoins dépendent, aussi, de notre comportement. En effet, en matière d'énergie, l'importance des pertes est considérable et même supérieure à l'énergie utile.

POUR UNE POLITIQUE RÉGIONALE DE L'ÉNERGIE

La caractéristique d'une mise en valeur des différentes ressources énergétiques nationales repose sur l'articulation entre :

- la planification des énergies denses et structurées, qui ne peut être que nationale : gaz, charbon, nucléaire, pétrole, hydraulique... ;
- la valorisation, au niveau régional, de leurs utilisations et de leurs installations les plus adéquates à la spécificité locale ;
- la mise en valeur des énergies réparties et diffuses : solaire, géothermie, vent, biomasse.

Ce champ d'action nécessite la mise en œuvre de moyens conséquents permettant d'agir d'une façon coordonnée sur tous les secteurs, qu'il s'agisse de l'urbanisation, de la conception des logements, de l'utilisation des bâtiments publics, du développement de l'industrie et de l'artisanat.

LA PRODUCTION DE LA BRETAGNE EN 1981

- Centrale nucléaire de Brennilis : réacteur expérimental - combustible : oxyde d'uranium enrichi gaze de Zirconium, modéré à l'eau lourde, refroidi au gaz carbonique ; puissance électrique maximale : 70 MW - fonctionnement en base : 7000 h/an ; production 1980 : 540 MWh.

- Turbines à gaz de Brennilis et Diridon : Brennilis : 2 x 85 MW installés ; Diridon : 2 x 85 MW installés ; combustible : fuel oil domestique pour démarrage et arrêt des turbines, fuel oil distillé pour marche normale ; possèdent 5 réservoirs de 2170 m<sup>3</sup> de fuel oil. Approvisionnement par navires pétroliers à Brest-Portiz ; existence de postes électriques aménagés pour recevoir 2 lignes de 225 kV - ne fonctionnent qu'en heures de pointe 500 h/an sur 100 jours.

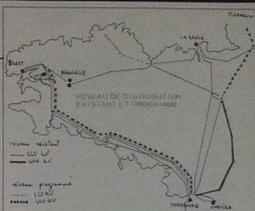
- Groupes diesel de Brest-Portiz : puissance installée : 2 x 19,5 MW - groupes électrogènes fonctionnant au fuel lourd ; fonctionnement 3000 h/an ; ne fonctionneront plus que 500 h/an (en pointe) en 1990.

- Centrale thermique de Cerdemais : centrale thermique classique ; 3 tranches existantes : 2000 MW (600 MW - 2 x 700 MW) ; conversion en cours fuel - charbon ; deux tranches de 600 MW opérationnelles pour 1983-1985.

- Centrale thermique de Nantes Cheviré : centrales thermiques classiques (6 tranches existantes) ; puissance totale installée : 800 MW ; conversion en cours fuel - charbon ; deux tranches au fuel de 128 MW devraient fermer en 1984 ; deux tranches reconverties au charbon, de 50 MW, doivent fermer en 1985.

La puissance maximale installée est donc d'environ 3 526 MW. Il convient, cependant, de se rappeler que la production de la centrale de la Rance dépend, évidemment, des heures de marée ; que les centrales de Brennilis (turbines) et de Diridon ne fonctionnent qu'en heures de pointe...

Il faut raisonner en fonction de cette puissance maximale installée, utilisable en heures de pointes, et non en énergie produite à l'année. Cette dernière donnée est tributaire de l'utilisation faite de l'unité de production, ce qui suppose des choix. La puissance maximale installée est en fait brut ; l'énergie produite à l'année est le fruit d'une politique énergétique. Ainsi, Cheviré a



une force de 800 MW (puissance maximale) mais n'a été, en 1980, utilisée qu'à 37 % du temps.

PROJECTION 1990 : 11 M.T.E.P.

La consommation énergétique totalisée en projection 1990 (11 M.T.E.P. pour la Bretagne des 5 départements (dont 5,39 pour le résidentiel et le tertiaire contre 2,47 pour l'industrie). Ces 11 M.T.E.P. forment 4,74 % de la consommation nationale prévue en 1990. La puissance nationale maximale est estimée à 81 000 MW. En gardant cette même proportion, la puissance régionale maximale nécessaire sera de 3 840 MW.

Les capacités de production de la Bretagne à 5 départements, allées aux capacités de transport existantes et programmées (Cordemais-La Martre, Flammaville-Rennes) permettent d'appréhender les problèmes avec la plus grande sérénité.

L'ouest (Bretagne-Vendée) ne souffre pas des "mille maux" que l'on a pu récemment développer ! Dans le cadre de la politique définie nationalement, avec quelques aménagements particuliers pour l'ouest breton, il est (re)flexion possible de mener une politique de développement économique, sans aucune entrave énergétique... et sans nucléaire.

PLOGOFF : L'EXEMPLE TYPE DE CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

L'existence de centres de production importants (Cordemais - Cheviré, d'ailleurs sous-exploités), de centres de production secondaires (Portiz - Brennilis nucléaire) et de centres relais assurant les pointes (Brennilis, Diridon) allée à l'existence d'un solide réseau sud de distribution font que l'approvisionnement de la Bretagne - en énergie électrique - est, pour l'instant, assuré avec sécurité relative.

Pour palier l'instabilité possible en période de pointes de charge, il n'est nullement nécessaire d'envisager la production excentrée de 5 200 MW, projet de la centrale de Plogoff.

Cette centrale nucléaire est l'exemple type de ce que le gouvernement ne veut plus. La production de 5 200 MW ne correspondant en rien aux besoins régionaux était destinée, pour l'essentiel, à l'exportation. Les pertes de lignes auraient considérablement altéré sa rentabilité économique.

Nul besoin, répétons-le, d'une centrale de 5 200 MW mais simplement, en harmonie avec l'évolution économique souhaitable de la Bretagne, des tranches thermiques de 600 MW.

LA RELANCE DU CHARBON : SES IMPLICATIONS BRETONNES

L'effort de promotion de l'utilisation du charbon dans la production électrique passe par la construction de nouvelles centrales. Outre Cordemais 4 et 5, en cours, la pointe de Bretagne devrait voir la construction d'une ou de plusieurs tranches de 600 MW à Brest, Lorient ou Saint-Brieuc (Le Léguer).

Les délais totaux nécessaires pour passer de l'état de projet à celui de production s'élevaient à 6 ans. Une décision prise en 1982 serait opérationnelle en 1988. Chaque tranche de 600 MW consommant environ 5 000 T/jour (de 3 500 à 6 000 T/j).

Une centrale de 2 x 600 MW produirait largement les quantités d'électricité nécessaires à l'ouest de la Bretagne.

Aux côtes de cette centrale thermique, il sera nécessaire de poursuivre le travail d'interconnexion du réseau avec la dotation pour la Bretagne nord d'un circuit de distribution comparable à la ligne prévue La Marivère - Cordemais.

Fonctionnant 6 000 h/an, c'est-à-dire quasiment à sa pleine puissance, une centrale thermique de 1 200 MW fournirait 3 600 M kWh/h. En 1978, la consommation électrique des 3 départements de l'ouest breton s'élevait à 4 417 M kWh. Les deux centrales thermiques fourniraient donc 7 200 M kWh, couvrant largement les besoins en 1990.

#### LES ENERGIES RENOUVELABLES : LA BRETAGNE REGION PILOTE ?

Le développement des énergies renouvelables ne peut s'imposer d'en haut, il dépendra d'une multitude de décisions d'initiatives prises à l'échelon local. La caractéristique principale, et leur intérêt, de ces énergies est leur haut niveau d'indépendance allié à la faiblesse des coûts à long terme.

**LE SOLAIRE** - Deux possibilités s'offrent immédiatement : "les maisons solaires" et les "chauffe-eau solaires". La grande dispersion de l'habitat favoriserait un usage parfaitement décentralisé du solaire domestique. L'ensoleillement de la Bretagne est au niveau moyen hexagonal, plus fort cependant sur la côte sud, en bande littorale, qu'à l'intérieur ou au nord.

**LE VENT** - Notre potentiel éolien est important. De plus, les périodes ventées sont les périodes où les besoins en chauffage sont les plus forts, sauf exception. Favorisée par sa situation géographique, la Bretagne possède un second atout avec l'existence d'un centre de recherche éolien à Lannion.

Un cas particulier de la recherche éolienne est mis en œuvre depuis quelques mois dans la pêche maritime : avec les flotiers à voile ou les catamarans, un mouvement "nouveau" s'amorce. L'énergie du vent pourra trouver en zone côtière un développement réel. A ce jour, rien n'est fait, ou si peu. Mais plus qu'un développement à grande échelle, il faudra imaginer un développement léger, à l'échelle du hameau. Il faudrait rapidement trouver dans ce sens l'énergie existe, il suffit de la capter.

**LA BIOMASSE** - C'est l'exploitation plus rationnelle de la forêt et des taillis : c'est encore l'utilisation des déchets (région agricole, la Bretagne dispose de réelles possibilités).

La production de méthane à partir des déchets animaux ou végétaux, des algues échouées ou cultivées, de cultures énergétiques, peut permettre de couvrir certains besoins énergétiques de manière très décentralisée, en évitant de coûteux réseaux de transports. Plusieurs de nos fermes sont déjà absolument autonomes en électricité

domestique. La voie la plus prometteuse semble être ce développement d'utilisation systématique des déchets producteurs de méthane, énergie parfaitement stockable.

De même pour la méthanisation des ordures ménagères et des boues de station d'épuration. Après collecte, la partie organique des ordures ménagères peut être transformée en méthane. Des stations intercommunales de méthanisation pourraient voir le jour. Quatre communes du Nord-Morbihan et du Mené envisagent, déjà, le financement d'une micro-centrale de démonstration.

**LA FORCE DES MARÉES** : L'énergie marémotrice, comme les autres énergies renouvelables, se prête parfaitement à une production décentralisée. Il existe un nombre non négligeable de sites potentiels de petite puissance.

Cette énergie, qui, autrefois, a rendu de grands services, doit pouvoir retrouver une réelle existence. Sans parler de l'usine marémotrice de la Rance (240 MW), sans parler non plus du projet dit de la base d'Armorique, l'implantation de petites unités marémotrices sera encouragée dans plusieurs abers et estuaires de la côte bretonne.

Ces outils de production pourraient être jumelés avec une usine de pompage comme celle envisagée à Guerledan pour stocker l'énergie, ce qui est tout à fait appréciable pour l'énergie marémotrice. Celle-ci, dépendante des marées, distribue son électricité à des heures ne correspondant pas toujours aux besoins. Stockée, cette électricité pourrait accompagner les pointes de la demande...

#### DEUX CONDITIONS

Dans le cadre de la politique nationale, les économies d'énergie seront encouragées ainsi que l'utilisation des énergies renouvelables. Nous n'insisterons plus sur le rôle qu'elles doivent jouer. Quelques remarques cependant... Ces énergies bénéficieront de tout un arsenal de primes, d'aides, pour s'implanter. Ce n'est pas suffisant. Toutes les études sur la propagation et la diffusion spatiale des innovations prouvent que, pour réussir, deux conditions principales doivent être remplies :

1 - l'innovation doit être observable ; c'est le rôle éminent de l'exemplarité : avant d'inventer les individus veulent examiner, palper, mesurer, l'innovation.

2 - l'innovation doit être compatible avec le milieu. Elle ne doit pas bouleverser les données économiques, les modes de production...

**EN RÉSUMÉ...**

La situation énergétique bretonne n'est pas si critique que certains l'affirment.

Un plan énergétique breton devra, d'abord, passer par une évaluation rigoureuse des besoins. Les estimations globales tendent à montrer que ces besoins sont satisfaits, à l'horizon 90, sous certaines conditions.

- maintien des différentes tranches de Cheviré : utilisation plus poussée de cet outil.

- développement du réseau d'interconnexion 400 kV.

- pénétration continue et soutenue du réseau de gaz naturel (énergie stockable, parfaitement adaptée à la couverture des pointes d'hiver).

- création d'une unité de 2 x 600 MW (charbon) à la pointe ouest de la péninsule.

Ces différents outils de production utilisés rationnellement sont parfaitement à même d'aider à un redémarrage économique breton et doivent comporter de saluaires incidences sur l'emploi. Ainsi la rénovation de l'habitat peut-il impliquer la création de 50 à 80 000 emplois et l'utilisation systématique des biomasses représenterait des dizaines de milliers d'emplois nouveaux.

#### Terminal à Montoir

Un nouveau quai est venu compléter les équipements de la zone de Montoir, en amont du poste routier. Le premier poste sera opérationnel au milieu de 1982 : long de 165 m, il pourra accueillir navires conventionnels et porte-conteneurs de la deuxième génération.

La mise en service de ce quai à marchandises diverses et à conteneurs sur la partie aval de la circonscription du Port Autonome de Nantes - St-Nazaire, représente un nouvel outil pour les chargeurs de la région.

Le terminal en construction. A l'arrière plan le poste routier (ph. Y. Biondi).



#### Aides à la recherche

L'ANVAR Bretagne a décidé d'accorder une aide à l'innovation à huit programmes dont : Hydro-Armor (29 - Plouezoch) pour la mise au point d'une cureuse de fosses autochargeuse devant les déblais vers l'avant. Lander (56 - Lanester) pour la mise au point d'un module électronique pour rappel, suite à des opérations chez les usagers (Mérou). Ripheux (35 - Saint-Malo) pour la mise au point d'un catamaran de pêche côtière polyvalent à propulsion mixte voiles et moteurs. Gilbert (35 - Fougeres) pour la mise au point d'une machine à disque diamant pour sciage du granite avec commande numérique. Aquacop (29 - Plougastel-Daoulas) pour l'amélioration génétique des salmonelles destinées à l'exploitation en aquaculture marine. Egno (29 - Brest) pour la mise au point de prototypes d'une machine pour la crépérie industrielle ainsi que pour la mise au point d'un matériel de lutte antipollution. Le montant global des aides attribuées s'élève à 4 230 815 F.

#### Les "logos de l'exportation"

La Société Générale a attribué le "logo de l'exportation" à plusieurs entreprises de l'ouest pour récompenser leurs efforts en ce domaine. Le concours était réservé aux entreprises de plus de 500 salariés ou ayant réalisé un C.A. entre 3 et 100 millions. Les prix ont été remis par le délégué régional de cette banque, M. Dreano. Les trois "logos" ont été attribués à des sociétés bretonnes ; d'autres entreprises régionales figurent dans les 15 premiers du concours : 1. Wirquin Plastiques, Carquefou ; 2. Socavi, Saint-Nicolas-du-Pélem ; Soc. Lamané, Trégueux ; 4. Armor Protéines, Cogles ; 6. Atlantic Gel, Lorient ; 7. A.M.E., Fougères ; 9. Betina, Saint-Néol ; 11. Soprosur, Quintin ; 13. Holland et Ruauel, Liffré ; 14. Soc. Pelé, Montreuil-sur-Ille.

## A propos de la fiscalisation du Crédit Mutuel COMPRENNE QUI POURRA !

#### DE LA PAROLE AUX ACTES

Que devient dans tout cela le plafond du Livret Bleu ? Les pouvoirs publics admettent de relever à condition que le Crédit Mutuel accepte de consacrer 70 % des dépôts sur le dit Livret à ce que l'on appelle des "Emplois d'intérêt général", c'est-à-dire pour moitié à des souscriptions d'emprunts d'Etat ou publics et pour l'autre moitié à des prêts aux collectivités. Quand on sait que ces dépôts représentent la plus grande partie des ressources du Crédit Mutuel, on est fondé à s'interroger sur ce qui restera pour financer les besoins des familles, des entreprises, des agriculteurs, des artisans-commerçants.

Quant à l'encadrement de l'endettement

Décidément, il est parfois difficile de comprendre les motivations des pouvoirs publics lorsqu'ils prennent certaines dispositions à l'égard du monde bancaire. On serait même tenté d'écrire qu'ils ont des "raisons que la raison ne connaît pas". Des exemples ? Ils sont nombreux... Commencons par un petit retour en arrière : à peine achevé le débat sur la régionalisation et les bénéfices, la liste des banques nationalisables était publiée avec, en première place, la Banque de Bretagne. Par contre, d'autres établissements privés échappèrent au projet, pour des raisons obscures et bien que n'ayant ni caractère régional, ni vocation sociale, ni arguments à faire valoir en matière de soutien aux activités économiques des régions.

Deuxième exemple : afin d'associer l'ensemble de l'économie à l'effort national de solidarité, le Gouvernement décidait, voici quelques mois, de faire supporter par les organismes bancaires un prélèvement exceptionnel, basé sur le montant des dépôts. Il s'agissait, en l'occurrence, de faire une ponction sur les profits exceptionnels réalisés par les banques grâce aux crédits. L'intention était louable, mais son application allait donner lieu à des aberrations. Alors que les établissements qui avaient fait le plus de profit sur les crédits, en pratiquant des taux à la limite de l'usure, échappaient à cette mesure, l'organisme le plus pénalisé par ce prélèvement se révélait être le Crédit Mutuel qui, comme par hasard, subit plus que les autres l'encadrement du crédit et qui pratique les taux les plus bas possibles.

#### UNE ETONNANTE CONCEPTION DE LA NEGOCIATION

Troisième exemple, plus récent celui-là mais tout aussi cuisant : après avoir donné l'impression de vouloir parvenir à un accord négocié, le Gouvernement fait voter par le Parlement un texte qui impose toutes les Caisse de Crédit Mutuel dans les mêmes conditions que n'importe quelle société classique. On notera au passage qu'il est fait peu de cas, dans l'affaire, du caractère réellement coopérative de ces Caisses qui sont désormais assimilées à des sociétés commerciales ordinaires. Mais ce qui choque le plus, c'est bien la manière de procéder choisie par les pouvoirs publics.

Résumons : en octobre, Pierre Mauroy reçoit les dirigeants nationaux du Crédit Mutuel. Le climat de la rencontre est tendu et le Premier Ministre laisse entendre à ses interlocuteurs que, s'il est souhaitable de parvenir à une harmonisation de la fiscalisation, il est également disposé à régler un vieux problème de plafond du Livret Bleu et à prendre en considération les difficultés particulières que pose au Crédit Mutuel l'encadrement du crédit. Une commission ad hoc est créée qui doit, dans la concertation, arriver à une solution négociée par les deux parties. Les discussions semblent évoluer normalement lorsque, au dernier moment, le Gouvernement présente des propositions inacceptables et dépose son texte de loi à l'Assemblée Nationale. Celle-ci, malgré un baroud sous forme d'amendements rédigés sans conviction par quelques parlementaires, adopte dans ce contexte le projet de fiscalisation.

du crédit - qui, reprenons-le, désavantage le Crédit Mutuel par rapport aux autres établissements - on verra au printemps lorsque sortira des tiroirs le projet gouvernemental de reorganisation du système bancaire. Dans l'attente, un tout petit ballon d'oxygène peut-être accordé.

Au moment où ces lignes sont écrites, de nouvelles discussions semblent s'amorcer. Peut-être permettront-elles d'obtenir quelque peu la rigueur du traitement infligé au mutualisme bancaire. Il n'empêche que les quelques milliers d'administrateurs du Crédit Mutuel commencent à considérer qu'entre les déclarations d'intention et les décisions finales, il y a une différence considérable. Et ils rappellent les promesses de François Mitterrand, les propos de Laurent Fabius s'opposant avec les parlementaires socialistes aux mesures prises par René Monory en 1979, les paroles de P. Mauroy et de Michel Rocard sur le Crédit Mutuel et plus généralement sur l'économie sociale... Et ils attendent que soient enfin prises les mesures annoncées pour favoriser le développement de la coopération et de la mutualité. Un secteur qui, jusqu'à présent, a bien l'impression d'être pressuré et non aidé.

#### L'ECONOMIE SOCIALE SERRE LES RANGS

Ce comportement pour le moins étonnant aboutit d'ailleurs à un résultat que n'avaient sans doute pas imaginé les pouvoirs publics : toutes les composantes de l'économie sociale seraient bien déterminées à serrez les rangs pour faire front. Ainsi, en Bretagne, s'est constituée récemment un Groupement Régional de la Coopération et de la Mutualité qui entend bien donner dans le concret. Or ce secteur a dans notre région une importance capitale dont il faudra bien tenir compte. On imagine sans mal, en effet, le poids que représente en Bretagne l'ensemble Crédit Mutuel, Crédit Agricole, Banques Populaires, Crédit Maritime et Crédit Coopératif. On sait aussi la place qu'occupe la Coopération agricole, la coopération maritime, les organismes mutualistes divers, les mutuelles d'assurances agricoles, les coopérations d'habitat, etc.

Pour peu que toutes ces organisations laissent de côté leurs querelles secondaires pour s'unir sur l'essentiel, elles peuvent constituer un bloc dont l'efficacité économique n'est plus à démontrer et dont la capacité de mobilisation est grande. Les pouvoirs publics ne peuvent l'ignorer, à commencer par le Premier Ministre qui déclarait encore en octobre : "Il est naturel que le Gouvernement se tourne avec intérêt vers la famille coopérative et mutualiste. Depuis bien des années, les socialistes français y ont puisé une partie de leur inspiration. Au moment où leur incombe la charge de conduire le changement, ces liens doivent encore se resserrer et se resserrer davantage pour ma part que, pour faire face aux défis de la période actuelle, les solutions coopératives sont plus que jamais d'actualité". C'est aussi l'avis des coopérateurs et des mutualistes, mais encore faut-il qu'on leur laisse les moyens de poursuivre leur action.

**POUR VOS BULLETINS MUNICIPAUX, UN EDITEUR BRETON : SOPEL - B.P. 123 - LAMBALLE**



# Les régions, la mer, l'Etat

Organisées par l'Institut Français de la Mer, les "Journées nationales de la Mer" ont rassemblé à Nantes quelque deux cents représentants des régions du littoral, des administrations, des milieux maritimes.

Joseph Martray, vice-président de l'Institut de la Mer, a présenté les conclusions des quatre Commissions de travail.

Tout en reconnaissant des "chasses réservées" à l'Etat qui doit y continuer à assumer ses responsabilités en tant que représentant et garant de l'intérêt national, les participants souhaitent qu'une large consultation soit engagée rapidement près des collectivités concernées et près des E.P.R. sur la nature des compétences à transférer aux Régions en liaison avec les organisations professionnelles et les associations intéressées par les problèmes de la mer et du littoral.

Ils désirent que les Régions soient associées plus étroitement à la politique portuaire par exemple par le biais de l'élargissement des Conseils d'administration pour les grands ports autonomes et par d'autres types d'association pour les ports d'intérêt national qui resteront sous le contrôle de l'Etat.

Les schémas littoraux doivent être décentralisés, la mise en place et le suivi de schémas régionaux d'aménagement du littoral doivent être assurés par la Région qui apparaît également comme le bon niveau pour l'établissement de schémas d'aptitude et d'utilisation de la mer (S.A.U.M.) mais une cohérence doit exister au niveau national.

Une participation accrue des Régions aux actions entreprises par le Conservatoire de l'Espace Littoral est souhaitée avec un accès plus important des socio-professionnels régionaux aux décisions.

Pour la lutte contre les pollutions pélagiques, les participants ont estimé qu'il y avait lieu de maintenir les structures actuelles dominantes pour le suivi de l'équilibre des intérêts ; mais la régionalisation doit être renforcée pour tout le reste.

## La carte géologique au 1/50 000 Brest

Après la carte géologique à 1/50 000 Douarnenez parue en 1978, le Service géologique national vient de publier la carte géologique à 1/50 000 "Brest". Les levés sont dus à Louis Chauvin, maître de recherches au C.N.R.S.-Brest, et à Claude Babin, Claude Le Corre, Jean-Jacques Chauvet, Jean-René Darbois, Bernard Hallelou, Michel Melou et Yves Plusquellec, de l'Université de Bretagne occidentale.

Présentée sur papier résistante, accompagnée d'une légende et d'une notice descriptive des terrains, elle est disponible "plie" sous pochette plastique ou "à plat" dans les librairies, à défaut au Service géologique national (B.P. 6009, 45060 Orléans Cedex) ou régional (14, av. Sergent Magnin, Rennes).

Les géologues ont reporté un maximum de renseignements utiles sur le sous-sol de la région sur cette carte Brest qui est un instrument de travail de première importance pour les géologues, les géographes, les sondiers, les architectes, les entrepreneurs de travaux, etc... Les agriculteurs et les forestiers, ainsi que tous les responsables communaux préoccupés d'aménagement du territoire et de protection de la nature y trouveront de précieux renseignements.

GUY PODEVIN

en place (Préfets maritimes et Structures du Plan Polaire).

Il doit y avoir possibilité pour les Régions, en tant que personnes morales, d'intenter tout recours national ou international en réparation du préjudice écologique régional causé.

Il est indispensable de prévoir une structure de consultation et de représentation des Régions, près du Ministre de la Mer, et la présence de représentants régionaux dans les délégations françaises auprès des organismes internationaux à vocation maritime.

La coopération interregionale, ébauchée de 1974 à 1981, devrait être systématiquement développée et facilitée, la Mer et le littoral constituant l'un des thèmes privilégiés pour cette coopération.

Telles ont été quelques idées-forces développées au cours de ces "Journées".

## LE PARTAGE DES COMPÉTENCES

Jean-Claude Boulard, directeur du Cabinet du Ministre de la Mer, tint à apporter quelques informations dont certaines, telle celle "Qui dit transfert de compétences dit transfert de ressources" furent apaisées quelques craintes. Pour le représentant du Ministre, la Région devra avoir demain une place plus importante dans la politique de la Mer mais la Mer est difficile à régionaliser de par la nature du milieu, son unité et les structures administratives (réglementation internationale, normes internationales et communautaires importantes).

Il doit y avoir partage des compétences.

- Les ports autonomes qui alimentent un territoire au-delà des limites d'une Région afin qu'ils restent compétitifs par rapport aux grands ports étrangers ;

- Le Domaine Public Maritime afin d'assurer l'équilibre des intérêts ;

mais la régionalisation doit être renforcée pour tout le reste.

Les Directions des Affaires Maritimes ne correspondent pas aux Régions à l'inverse des autres Administrations. Les nouvelles Directions qui seront mises en place (1) au lieu de 5 actuellement) se seront dans le moule des 11 Régions maritimes existantes. Quant aux Quartiers Maritimes, ils devront s'articuler sur les départements du littoral. Le "Commissaire du Gouvernement de la République Française" (tout 1 que c'est long !...) ne doit avoir qu'un seul interlocuteur. Ce n'est pas le cas actuellement dans le Finistère qui compte 7 "Quartiers".

## "L'ETAT NE DOIT PAS REPRENDRE D'UNE MAIN CE QU'IL AURA DONNÉ DE L'AUTRE"

Olivier Guichard, clôturant les "Journées" estima que "les Régions sont un excellent relais entre les gens de la Mer et l'Etat souvent lointain". "Il ne faut pas que l'action de l'Etat soit uniquement conçue à Paris car elle risquerait soit d'être illusoire étant mal comprise, soit dangereuse et négative".

Olivier Guichard souhaite qu'on laisse aux Régions la possibilité de poursuivre dans la voie engagée en évitant d'opérer une définition trop rigide des compétences. "Les Régions ne pourront apporter un soutien efficace aux ambitions maritimes de la France que dans la mesure où l'Etat ne reprendra pas d'une main ce qu'il aura donné de l'autre".

# POLLUTIONS : il faut protéger le MILIEU MARIN

Plus de 300 élus, spécialistes, chercheurs, représentants socio-professionnels étaient présents au Colloque international de Brest consacré au sujet "Les Populations littorales, navigation et pollutions marines".

Les résolutions finales ont reflété le ton des travaux et le souci des participants.

Le souhait est, dans les zones de mouvement maritime intense à hauts risques : le développement d'un contrôle efficace du trafic ; l'organisation de systèmes de pilotage hauturier ; l'enregistrement au niveau régional des mouvements effectués par les navires ; la coopération régionale pour aboutir à une réelle mise en application des conventions internationales ; et la coopération totale entre les différents Etats afin d'éviter que s'échouent les navires en difficulté.

Il demandent, que, conformément aux conclusions de la conférence de l'UNCTAD qui s'est tenue à Genève en juin 1981, les règles visant à empêcher la pratique des pavillons de complaisance soit entérinées ; que soit réalisée la ratification, par tous les Etats, de la convention de 1978 relative aux normes de formation des équipages ; que soit attentivement examinés les liens possibles entre la fixation des tarifs d'assurance et les certificats de navigabilité ; que, conformément aux directives communautaires relatives à l'entrée et à la sortie des navires dans les ports des pays de la CEE, soit respectée la notion d'état de navigabilité des bâtiments ; l'élaboration de mesures adéquates, par les différents Etats, permettant de repérer plus rapidement les zones polluées.

Les souhaits : l'indemnisation équitable et accélérée des individus et des collectivités ayant subi des dommages occasionnés par les nappes d'hydrocarbures ou autres substances nocives et dangereuses, indemnisation relative aux dommages physiques, économiques et sociaux ainsi qu'au coût des mesures de sauvegarde intervenus lors de l'accident, et de mesures réparatrices ; que soit engagée la responsabilité des chargés, ainsi que celle des propriétaires de navires, à n'importe quel niveau, afin de couvrir les dommages pouvant résulter des accidents et des naufrages.

Il demandent : d'élaborer une charte sur la protection du milieu marin, charte d'engagement qui sera proposée à l'approbation des collectivités locales territoriales, des professionnels concernés par les sinistres.

La Municipalité de Brest a ajouté : qu'elle estime opportun et judicieux que soit créé un Institut européen gérant notamment un fichier d'identification des navires ; qu'elle souhaite que soient rapidement élaborés les conditions d'une voie navigable continue sur toute la Région maritime Manche ; qu'elle demande que soit envisagé, dès que possible, un encadrement permettant de rendre opérationnelles les actions au plan régional Manche, à savoir que soit considérée comme zone spéciale, la zone océanique bordant la Bretagne. La Municipalité de Brest demande enfin, particulièrement, que le système d'indemnisation puisse être indexé de manière à couvrir correctement les dommages pouvant résulter des catastrophes entraînant des pollutions par hydrocarbures.

## Tourisme ★ Nature ★ Nautisme

# L'opération «Bretagne tonique»

L'Union des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative des Côtes-du-Nord a tenu son assemblée générale à Trégastel, fêtant ainsi son 60ème anniversaire ; en effet, si, dès 1911, une Fédération regroupait déjà 9 SI, c'est en 1921 - les statuts déposés en préfecture en font foi - que naît l'appellation "Union Départementale" qui sera présidée successivement par MM. Aubert, Rataud, Boulbain et Youncourt.

Déterminer des entités touristiques qui regroupent un ensemble de communes et de stations ayant des intérêts communs, avait amené, l'an dernier à Dinan, l'UDOTSI à circonscrire des pays ou secteurs qui se définissent comme suit : Côte de Grand Rose - Trégor, région de Saint-Brieuc, Côte d'Emeraude, Goulo, Argoat, Centre, Penbrière - Tréhel. Chaque secteur dispose d'un représentant au Conseil d'Administration ; il peut mettre en place des actions concrètes, si possible dans le cadre d'un Groupement d'Intérêt Economique, comme le font déjà la Côte de Grand Rose et la région de Saint-Brieuc.

## LE TOURISME EVOLUE : AUX PROFESSIONNELS DE S'ADAPTER

Le bilan de la saison esquissé rapidement par le président Pierre Voucort, a confirmé un démarrage très lent en raison des effets conjugués de conditions météorologiques déplorables et des congés scolaires tardifs ; un excellent mois d'août dû à l'enneigement exceptionnel et une très bonne arrière saison. Un glissement de la saison se poursuit et l'atmosphère des touristes, déjà nettement dessinée les années précédentes, se confirme : "on supprime les petits plaisirs qui font les grandes dépenses" et l'on fractionne ses vacances pour les répartir au cours de l'année. Aux professionnels de s'adapter à ce comportement !

## OPÉRATION "CAP ARMOR" : UNE ANIMATION REUSSIE

L'animation, sans laquelle une station de vacances ne peut prétendre accueillir pleinement ses visiteurs, s'est concrétisée par l'opération Cap-Armor, menée dans quatre localités volontaires, deux sur le littoral (Perros-Guirec et Pléneuf-Val-André) et deux à l'intérieur (Merdignac et Jugon).

## Biennale 1982-1983 des abbayes bretonnes

S'inspirant de l'Année des Abbayes Normandes (1979), deux intellectuels passionnés d'Histoire et d'Art religieux, M. et Mme Andrieux, tentent de monter une action identique en Bretagne. Elle a déjà trouvé des échos favorables en Loire-Atlantique et Morbihan, et devrait se réaliser avec l'appui de la Direction régionale de la Culture à Rennes.

Parallèlement à la publication d'un ouvrage intitulé "Les abbayes bretonnes", dû à un collectif d'universitaires et de chercheurs, qui devrait paraître début 82, il s'agit de favoriser une très large information du public et spécialement des touristes.

Outre l'édition d'un dépliant sur le "circuit des abbayes", la diffusion d'affiches sur la Biennale, l'organisation de visites commentées, de rencontres et colloques, seront dans des représentations théâtrales et des festivals de musique ancienne.

Mise sur pieds par M. Laval, directeur du Temps Libre, qui l'avait déjà expérimenté en Grande, cette opération avait pour but d'offrir un maximum de visiteurs et d'activités dans la pratique de différents sports (tennis, ping-pong, canoë, cyclotourisme, tir à l'arc, planche à voile, etc...). Menée sous l'égide d'amateurs compétents, en liaison avec le Conseil Général, les municipalités et les associations locales, cette opération avait pour but d'amener à la pratique sportive de nombreuses personnes qui ne la connaissent qu'en spectateur. De l'avis unanime, elle a parfaitement réussi et il est souhaité qu'elle soit reconduite l'an prochain. Elle aurait alors pour idée directrice : "l'année moi pays, je voudrais le faire aimer", et allier activités culturelles et sportives.

## CÔTES D'ARMOR... POUR BIENTÔT ?

Une fois de plus le désir de changement de nom du département fut souligné : le projet d'appellation "Côtes d'Armor", refusé par la commission nationale, ayant reçu l'agrément des départements voisins, le dossier est actuellement sur le bureau du Conseil Général.

## L'AVENIR DU TOURISME

Le président national Sauvageot, après ententes avec le Ministre du Temps Libre, pouvait répondre aux préoccupations des participants concernant les nouvelles orientations du tourisme. Fiscalité des immeubles, taxes sur l'hôtellerie, blocage des tarifs hôteliers, devraient être pris en considération par M. Abadie. Au sujet de la loi 1901 qui régit les associations à vocation touristique, le président a demandé une amélioration fiscale ou une diminution de la taxe sur les salaires du personnel et certains aménagements de la TVA sur les éditions.

En impliquant une référence permanente aux organismes locaux et départementaux, la régionalisation reprendra peut-être à l'espoir de voir les missions des OTSI officiellement reconnues.

Pour le préfet Lacoëlle, la sauvegarde de l'environnement est une préoccupation majeure et la condition essentielle du développement harmonieux des deux secteurs clés de l'économie départementale : l'agriculture et le tourisme.

## PROMOTION 82

Les campagnes de promotion présentées par Guillaume Guédo, président du Comité Régional au Tourisme, et M. Vallières se feront dans le temps et dans l'espace grâce à un matériel actualisé en matière d'éditions (dépliants d'appel, guides). A noter l'édition d'un double dépliant : circuit des monuments religieux, circuit des manoirs et château, et la participation d'un "guide régional des circuits" au profit des automobilistes édité par l'Automobile Club du Nord de la France. La politique de participation à des manifestations "grand public", foires et salons, et des manifestations professionnelles "workshop" se poursuivra en France et à l'étranger dans tous les pays pourvoyeurs de touristes.

Les actions dans la presse, jugées très efficaces, seront renouvelées sur l'Irlande, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Suisse, et intensifiées sur la France dans le cadre de l'opération "Bretagne tonique". Ces campagnes représentent un budget d'1 million 7 pour la région, budget fondation de l'effort des départements et des professionnels, le gouvernement s'étant déchargé en matière de promotion.

ELIANE DESHAYES



En haut : le stand de Locmaria-Berrien (Arléage de la Vallée d'Argentan) au Salon du cheval et du poney à Paris. En bas : Philippe Le Hir offre un poney au président de la Fédération française de l'attelage.

## La Bretagne au 10ème salon du cheval

Au 10ème salon du cheval et du poney, porté de Versailles à Paris, une innovation cette année grâce aux Bretons, particulièrement ceux du "Cheval Breton", les Attélagés de la vallée d'Argentan de Locmaria-Berrien. Ils avaient décidé d'y venir avec un attelage de quatre chevaux ! Le poney s'est déroulé en utilisant les chemins de balage, les anciennes voies ferrées, et les allées forestières ; il aura duré 17 jours.

Philippe Le Hir, responsable de l'équipe, avait convié presse et personnalités présentes à une conférence afin de relater le périple. Remplacé le président de Chézelles, de l'association française de l'attelage de sa présence et de son aide, il lui a remis un "Owren ha du" signé de tous les participants ainsi qu'une bouteille de chouchenn vieille de 25 ans.

Signaux encore à ce salon un stand du Parc Naturel d'Armorique et de Loire-Atlantique avec un stand de la Sonabat, de Montoir de Bretagne, spécialisée dans le matériel d'écurie.

KLAOD PAKET

## Belfast / Dublin / Belfast

La compagnie nationale Aer Lingus et Avair ont créé un nouveau service aérien dont la fréquence est de 3 liaisons quotidiennes, avec un turbo propulseur, shorts 330 offrant une capacité de 30 sièges. Temps de vol : 30 minutes. Coût pour un billet aller simple Belfast-Dublin - 28 pions (IRL \$).

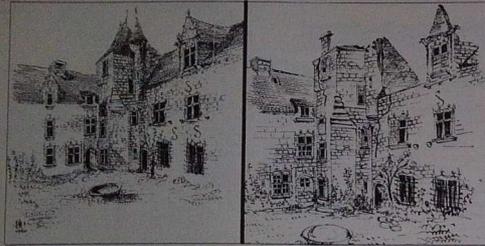
Pour plus amples renseignements, contactez votre Agence de voyage ou Aer Lingus, tel. 742.12.50.

## Le "Paul Ricard" dans l'Histoire

Eric Taberly et le "Paul Ricard" entrent dans la légende le 31 juillet 1980 en battant le record de l'Atlantique, devenu depuis 1901 par la goélette de Charlie Barr. Ils effectuèrent la traversée en 10 jours, 5 heures, 14 minutes et 20 secondes.

Premier voilier des temps modernes à accomplir cette performance, le "Paul Ricard" entre maintenant dans l'Histoire avec une maquette du 1/15ème réalisée par Yves Galenget, qui prend place parmi les plus glorieux navires, au musée de la Marine Nationale dirigé par le Capitaine de Vaisseau François Bellec.

Ce trimaran à hydrofoils a révolutionné la navigation à voile. L'ensemble du bateau pèse 7 tonnes et il est plus large que long (17 mètres pour 16,50 mètres).



En 1960... et en 1981

## Pour sauver le château de Mésarnou

« L'entrée du bourg de Plouventer, au nord-est de Landerneau, Mésarnou représente un exemple parfait du manoir breton... Cette petite merveille dont les toitures se dressent encore en partie au-dessus de quelques arbres de son parc, ce témoin précieux et irremplaçable de tant d'histoire, de tant de savoir faire ne doit pas disparaître! »

### Consécration pour le voilier de Claude Ollivro

Un navigateur malouin, Claude Ollivro, qui participait à la troisième "Mini-Transat", course transatlantique en solitaire, est arrivé l'île au classement général, 5ème au classement "proto moues classes" et 1er au classement "plans et construction amateur".

Cette course dont le départ a été donné à Penzance le 26 septembre, s'est achevée à Antigua. Elle avait réuni 60 concurrents parmi lesquels des Français, des Nord-Américains, des Suédois, des Finlandais, des Britanniques, des Néerlandais, etc...

Claude Ollivro avait lui-même conçu et construit son bateau, un voilier de 6 m 50 en aluminium, pesant une tonne, ayant 34 m<sup>2</sup> de voilure au près (48 m<sup>2</sup> avec vent arrière), Inclinable et multimerable. Ce prototype a ainsi confirmé tous les espoirs que l'on mettait en lui ; on peut donc espérer le voir fabriquer bientôt en série. A cet égard, signalons que Claude Ollivro, qui possède une solide expérience industrielle et une longue pratique de la navigation, a déjà déposé plusieurs brevets (notamment un système de pilotage automatique pour voiliers) et il a également des projets originaux dans le domaine de la pêche.

### Voulez-vous connaître la Manche ?

Un groupe de conférenciers, animateurs, hôteliers, responsables locaux, vient de constituer l'Association "Tombeleine" décidée à rompre la mise en sommeil, 8 mois par an, de toutes les richesses d'une région, à refaire la lutte contre la monotonie qui règne sur la région.

Dans ce but, l'Association propose des séjours de 16 h ou plus, en semaine ou en week-end, autour d'un point de la Manche pour la découverte d'un ou deux pays, au cours de promenades et visites guidées par des spécialistes, ou la qualité de l'accueil et l'hébergement ne seront pas négligés.

Le programme des activités de l'Association peut être communiqué : 4, rue de la Poterie, 50700 Valognes - 4, rue des Résistants, 35300 Fougères - Tel (99) 99 69 59.

## Chefs d'œuvre en péril : quatre sauvetages en Bretagne

Les émissions d'Antenne 2 "Chefs d'œuvre en péril" ont permis de sensibiliser nombre de nos contemporains à notre patrimoine artistique en soulignant des traits navrants de vandalisme ou de coupables abandons ; aujourd'hui, par le truchement du concours financé par le Ministère de la Culture, elle permet de révéler des ressources inouïes d'enthousiasme et de dévouement collectif. Car c'est actuellement dans les milieux les plus divers que se recrutent les sauveteurs.

Les lauréats mis à l'honneur en 1981 par le concours "Chefs d'œuvre en péril" donnent une raison d'espérer en un changement radical de l'opinion publique qui est en mesure d'accomplir aujourd'hui des miracles. C'est ce qu'ont compris de nombreux responsables économiques qui ont accepté cette année de financer le concours en plus grand nombre que par le passé. La Bretagne figure quatre fois.

4ème prix : *Manoir de Menorval* sauvé par Loïc Bonnicie. Ce très beau manoir du Morbihan, datant du XVIème siècle, aux décorations très fines, a été repris dans une situation lamentable par un agriculteur, fleur de poultes. Avec des moyens limités il a entrepris avec sa femme la restauration du bâtiment ainsi que des communs et de la chapelle. Il a réussi parfaitement l'intégration des bâtiments avicoles que nécessite sa profession.

5ème prix : *Hameau de Valrichard*. Il s'agit d'un hameau typique du Morbihan, repris à l'abandon par l'abbé Coudray. Avec de jeunes lycéens de Vannes, il a restauré les maisons. Le financement s'est fait grâce à des dons et une subvention de la Jeunesse et des Sports. Treize le projet initial a pris plus d'importance et l'abbé Coudray y a consacré une bonne partie de son temps et tout son patrimoine. En vingt ans, six maisons du village ont été sauvées. Aujourd'hui, les maisons sont devenues lieu d'accueil pour handicapés, centre d'initiation à la botanique, à la géologie, à l'ornithologie.

10ème prix : *Moulin à mer de Traou-Meur*. Situé sur le Trieux, à 10 kilomètres de Paimpol, c'est un des survivants très rares des moulins à marée qui existaient dès le Moyen-Âge en Bretagne. Remontant au XVIIIème siècle, il n'a cessé de tourner jusqu'au début du siècle. Abandonné, il avait été racheté par un hôtelier qui voulait en faire une créperie. Le moulin vient d'être repris par Maurice le Page qui a refait toute la couverture. Il étudie actuellement la sauvegarde de la digue et de la machinerie.

Mention Spéciale : *Manoir Jacques Cartier*. Le manoir Jacques Cartier, à proximité de Saint-Malo, qui avait été habité dans son enfance par le célèbre navigateur et inventeur du Canada, Jacques Cartier, a été repris par un canadien, David Mac Donald qui, après avoir relégué à ses frais le fermier qui y habitait, a restauré le bâtiment et l'intention prochainement d'y installer un musée consacré au Québec.

M. et Mme Le Page (ph. D. Guénot, Antenne 2)



## CULTURE \* SEVENADUREZ

### Le prix Pierre Trepos à My Skouidig

Delivré à l'initiative de FR3, le 6e prix Pierre Trepos, destiné à récompenser un texte radiophonique en breton, a été décerné à un Brestois, qui tint à son pseudonyme : My Skouidig, pour "Arabad lenn, va brezher ! 'sil ne lau pa pleuer, non frere" qui traite du racisme et des problèmes du travail. Le 26 prix est allé à Goulven Kervella pour "O lalun e men ar gentell. Mentions spéciales à Maryvonne Berthou, Marcel Le Clerc, Jean-Claude Mosses, Paul Grjot.

## Le Sème prix Xavier de Langlais remis à PER ROY



De g. à dr., Per Roy, Per Denes, le recteur Henri Le Moal, Michel Philippouaou.

## Des statuts pour l'Institut Culturel de Bretagne

Lors de sa dernière session, en octobre dernier, le Conseil Régional avait voté la mise en place de l'Institut Culturel de Bretagne. On pouvait craindre cependant que cette décision ne s'enlise dans des manders administratifs ou financiers comme celles qui l'avaient précédée concernant l'Institut dont le projet remonte à 1974 au moment de la création de l'Etablissement Public Régional. Ces craintes semblent aujourd'hui injustifiées : Georges Lombard, sénateur du Finistère, président de la Commission des Affaires Culturelles au Conseil Régional, entouré de Michel Denis, du Comité Economique et social, président du Conseil culturel de Bretagne, de Pierre Bernard, Guy Guerneur, Serge Huber et de Michel Bohuon, directeur régional des Affaires Culturelles, a présenté les statuts du futur Institut et défini son rôle avec un souci évident de le voir fonctionner dans un avenir proche. Que sera cet Institut ? Pour Georges Lombard un "outil nouveau, exemplaire" qui devrait permettre de "couvrir l'espace culturel breton et d'illustrer la culture bretonne sous toutes ses formes en rassemblant toutes les forces vives du pays". Pour atteindre cet objectif, une structure souple, non figée sous forme de sections (le nombre n'en est pas limitatif) qui se créeront là où elles se justifient "sur le terrain", selon leurs spécialités, dirigées par une personnalité responsable de son fonctionnement. Pour éviter toute dispersion, un "conseil scientifique et d'animation" élaboré un programme d'action en coordination avec ses sections qui nommeront deux délégués pour les représenter en son sein. Dès à présent, il est d'ailleurs possible, à titre individuel ou associatif, de proposer sa collaboration dans l'une ou l'autre section (1).

Sur le plan administratif, l'Institut sera doté d'une assemblée générale comprenant des membres élus représentant du Conseil Régional (10), du Comité Economique et Social (7), des cinq Conseils Généraux, des Conseils municipaux (10), du Conseil Scientifique et d'Animation (7) et des membres de droit : préfet de région, présidents du Conseil Régional, du C.E.S., du Con-

seil Culturel, les cinq présidents des Conseils Généraux, le directeur des Affaires Culturelles, le Recteur d'Académie de Rennes.

Les préfets des cinq départements bretons, le Recteur d'Académie de Nantes ainsi que les Inspecteurs d'Académie des départements, le directeur régional de FR3, le Trésorier-Payeur général de Région et les T.P.G. des 5 départements auront également le droit d'accès à cette assemblée. Ainsi selon Georges Lombard seront associées "toutes les forces représentatives de la Bretagne au niveau du Conseil Régional" (... sans la presse écrite) (NDR).

### LE PROBLEME DES MOYENS

L'Institut se met donc en place ou presque... car si le programme est vaste et ambitieux, son financement pose un problème. Certes, il y aura un financement local et régional mais la participation de l'Etat n'est pas encore acquise. G. Lombard semble cependant assez optimiste : "L'Institut est une expérience originale, unique en France. A nous d'innover. Nous pourrions par exemple obtenir "des contrats culturels" à l'image d'autres contrats que l'Etat a pu passer dans d'autres domaines". La charte culturelle expirant le 1er janvier 1983, il reste un an pour régler le problème de l'après-charta.

Espérons aussi qu'à cette date, l'Institut Culturel de Bretagne aura montré tout son intérêt et obtenu les moyens de sa politique. Faute de quoi, il retomberait dans l'existence fantomatique qui était la sienne jusqu'à présent. Notre pays ne disposerait plus alors de cet "outil exemplaire" sans doute aujourd'hui indispensable à la préparation de son avenir culturel.

(1) Adresser les demandes à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, 6, rue du Chapitre à Rennes 35000 - Tel. 30 25 15.

### Les 16 sections de l'Institut Culturel

Chaque section a, à sa tête, un membre du bureau provisoire : Préhistoire et archéologie : M. Lombard ; Histoire : M. Denis ; Géographie : M. Bouger ; Ethnographie : M. Lombard ; Langues et linguistique : M. Bernard ; Littérature écrite d'expression bretonne ou française : M. Guerneur ; Littérature orale d'expression bretonne ou française et techniques d'expression dramatique et audiovisuelle : M. Perraud ; Musique et danse : M. Bernard ; Art et architecture : M. Huber ; Sports et jeux : M. Perraud ; La terre et les hommes : M. Le Traud ; La mer et les hommes : M. Guerneur ; Religions : M. Nioi ; Protection de la nature et de l'environnement : Mme Sauvert ; La pathologie particulière et la Bretagne : Dr Merand ; Les relations inter-culturelles : M. Bernard

### Lenn ha dilenn

Dans le cadre de l'émission Breiz O Vev, FR3 Bretagne diffuse un magazine littéraire que les spectateurs peuvent retrouver tous les deux mois. Yann Ber Priou anime ces tables rondes réunissant auteurs ou responsables d'éditions et lecteurs. Rendez-vous est pris pour la fin de janvier pour une rencontre avec Román Haon et Per Denes, "Le Breton de l'année" 1981 d'Armor-magazine.

Le 5e Prix Xavier de Langlais (1) a été décerné à l'unanimité à notre ami Per Roy pour son recueil autobiographique "Evel se e oamp" (2) (Ainsi nous étions). Ce prix, qui consacre habituellement une œuvre littéraire en breton (3), a cette année une signification plus large : il consacre un homme qui, depuis cinquante ans, se dévoue de manière exceptionnelle à la défense de la langue et de la culture bretonnes. Comme l'évoquait Per Denes dans l'hommage qu'il lui rendait au nom du jury (4) "Per Roy a lité sur tous les terrains sans peur, sans mesurer sa peine". C'est à lui, en effet, que l'on doit la création de Ti-Kendalc'h dont il fut le président de 1965 à 1968, le renouveau du Cercle celtique de Rennes après la guerre, dont il fut le président de 1950 à 1977, la conception et la réalisation de la revue "Breizh" de 1969 à 1978 enfin, la création de "Skouzell Vreizh", association de soutien aux prisonniers politiques bretons. Une activité incessante au service de la Bretagne qui s'est doublée d'une activité professionnelle tout aussi intense. Per Roy a commencé à travailler à l'âge de 12 ans dans une imprimerie de Rennes. Il rappelle lui-même qu'à cette époque, en 1915, le chef d'atelier frappé de sa jeunesse l'avait peu- "je faisais 33 kg, dit-il en souriant. Je n'ai jamais lâché ce travail. C'est là que j'ai appris l'importance des compagnons. Ils m'ont tout appris et à mon tour, j'ai formé les nouveaux". Transmission d'un savoir, d'un métier, d'une langue. Pour lui, ce principe est fondamental.

Aujourd'hui, Per Roy qui est âgé de 79 ans (il est né à Morlaix en 1903) frotte l'admiration par sa jeunesse. Pétillant, malicieux, on a envie de l'écouter raconter ses combats, ses souvenirs, sa vie. Une vie remarquable comme le dit lui-même Xavier de Langlais à l'une de ses amies, Vera de Bellang, en 1946 : "vous devriez le rencontrer. C'est un homme remarquable qui s'est fait lui-même, d'un courage extraordinaire. Il est hors du commun".

C'est le recteur Henri Le Moal, adjoint au maire de Rennes, qui a remis à Per Roy le prix Xavier de Langlais en évoquant un souvenir personnel : "ma grand-mère me disait : 'je ne sais pas ce que tu apprendras un jour mais j'espère que tu n'oublieras jamais le breton car alors comment voudrais-tu que je te dise que je t'aime, mon petit garçon'. Per Roy, quant à lui, a montré toute sa vie qu'il n'avait rien oublié.

### DANIELE FLOCHLAY

(1) Ce prix a été créé en 1977. Xavier de Langlais, poète, écrivain, illustrateur breton, né à Sarzeau, est mort en 1975 à l'âge de 69 ans. (2) Le recueil de Per Roy sera mis en vente l'été prochain. (3) Le prix Xavier de Langlais a été décerné en 1977 à Goulven Jacc pour son livre "Pmvdiged ar Paour", en 1978 à Fudal Haon pour "Ar chaboller Hurbrova", en 1979 à l'abbé Bourdelles pour sa traduction en breton de la "Divine Comédie" de Dante et à Goulven Kervella pour "A Ch'base", en 1980 à Restit ar Chalon "L'auvergné à l'air", tous édités par Al Lamm. (4) Le jury : Muzedek Glandou (président) - Per Denes - Y. Bousset du Bourg, Vera de Bellang, Mme Xavier de Langlais, Román Haon.

## LE ROMANTISME vu et illustré par Michel Le Bris

les catéchismes de la modernité. Le mythe s'avère meurtrier parce qu'on s'interdit tout retour à son propos : venter les charmes de Didier, c'est très bien mais à condition que l'on sache aussi quelles furent ses contradictions, que l'on n'oublie pas que son esthétique de la peinture morale fut une des références constantes tant du réalisme socialiste à travers Plekanov que de l'art naïf à travers Ziegler. Il est absurde de refuser de voir que les Lumières portent en elles la Terreur, au même titre qu'elles l'éprouvent ainsi que le montre la création artistique à partir de 1760. Le siècle des Lumières fut haï par la nuit.

### UNE EXTRAORDINAIRE PUISSANCE D'ÉBRANLEMENT

Y.P. - A l'opposé que peut nous apprendre le Romantisme, qu'a-t-il à nous apporter ?  
M.L.B. - Interroger le Romantisme, c'est voir le XVIII<sup>e</sup> s. dans la plénitude de ses contradictions et comprendre que cette nuit noire qui se leve n'est pas une préfiguration du Romantisme même, mais la conséquence pour le moins troublante de l'aventure des Lumières. Le jardin anglais ou la passion pour les ruines sont le fait des nationalistes et non le vœu d'un romantisme. Ce que j'essaie de montrer en images dans mon livre, c'est que le romantisme noir, que les clichés à grand renfort de nuit, de tempêtes et d'orages sont le visage de la propre peur des tenants des Lumières. Le Romantisme n'a rien à voir avec cela parce qu'il est justement ce qui commence dans l'épreuve assumée de cette Terreur. Au lieu de la masquer, une génération de jeunes Européens vécut l'aventure d'un immense pari sur les puissances de l'imagination et de la fic-

tion pour tenter de sortir du couple fatal Liberté-Terreur. Leur entreprise nous concerne directement si l'on songe que ces jeunes ne ont vécu la naissance des grandes idéologies et que, nous mêmes, nous sommes aujourd'hui au moment de la fin de ces idéologies, ce qui ne signifie pas que celles-ci ne restent plus sur le globe mais qu'elles se font d'autant plus violentes que cesse la croyance que l'on avait en elles. Les Romantiques vécurent donc dans une révolte intégrale contre les idéologies qui sans doute nous sécurisent mais nous empêchent de concevoir d'autres réponses à nos angoisses. Retrouver leur Parole toujours vive, c'est reconnaître la convenance nécessaire entre dissidence et littérature puisque ce sont toujours les idéologies qui mettent en prison les écrivains et rarement l'inverse. Ce n'est pas par un dogme nouveau que nous trouvons une porte de sortie à la crise actuelle. Les idéologies sont le discours même de la ancre, c'est par la reconnaissance de l'infinité des mondes intérieurs qui vivent en l'homme. Le message romantique peut paraître dérisoire aux yeux des puissants de l'économie ou des marchands de canon, mais il suffit de consulter "l'Histoire pour voir quelle fut son extraordinaire puissance d'ébranlement. Pour repenser le champ politique, nous avons vraiment besoin de comprendre ce qu'est la dissidence, de comprendre que le lieu de la littérature est cet Ailleurs où s'expriment l'indépendance et l'extraordinaire valeur de chaque homme.

Propos recueillis par  
YANNICK PELLETIER

(1) Originaire de Plouganou, où il demeure, Michel Le Bris est notamment l'auteur de *L'homme aux semelles de vent* et du *Paradis perdu*.

## LICENCE DE BRETON : des moyens insuffisants

Par un fest-noz organisé avant les vacances de Noël, les étudiants de la Section de Celtique de Rennes ont fêté la création de la licence de breton. Cette licence obtenue "à l'arrache" au mois de juillet 1981 après de nombreuses interventions auprès du Ministère de l'Éducation Nationale, Alain Savary, avait pour eux un goût de victoire. Aujourd'hui pourtant, trois mois après la reprise des cours à l'Université de Haute-Bretagne, les étudiants se demandent s'ils n'ont pas été floués : au 10 décembre, aucune heure supplémentaire n'avait été accordée, aucun crédit débouqué. Faute de moyens, les trois professeurs et les quatre charges de cours assurent bénévolement certains cours, la bibliothèque n'est ouverte que deux heures par semaine, les heures de laboratoire inexistantes, le télé-enseignement incomplet. Cette situation est d'autant plus critique que la licence a provoqué un véritable "boom" de la section de celtique : 334 inscrits en licence et plus de 3 000 inscriptions prises en unités de valeur de celtique. Ce chiffre étonnant (même si chaque étudiant s'inscrit à plusieurs UV) a fait de la section de celtique, jusque là quasiment inexistante au niveau administratif, la section la plus importante de l'Université.

### 375 HEURES DE COURS AU LIEU DE 1875 !

Selon la loi, elle devrait bénéficier d'un nombre d'heures complémentaires calculées au pro-

rata du nombre d'étudiants inscrits. Pour les services de l'Université, c'est clair : la licence devrait bénéficier de 1 875 h réparties en un cours magistral et 7 cours dirigés. Ce n'est pas l'avis du Ministère qui, se fondant sur les chiffres de l'an passé, et en ne prenant en compte que les étudiants inscrits en licence (ceux qui présentent d'autres diplômes de celtique, des UV libres ou de rattrapage n'existent pas !) a annoncé qu'il sera accordé 375 heures à la licence. L'Université a aussitôt contesté ce calcul et obtenu 327 heures complémentaires à répartir entre le Breton et la sociologie. On est loin du compte. Selon Per Denez, "le ministère n'a pas encore pris conscience de la demande très forte pour le breton (un responsable n'a-t-il pas déclaré "mais ces étudiants, où allez-vous les chercher ?") et il faudra l'amener à prendre cette demande en considération". Le combat continue donc et se prolonge dans la demande d'un Capes de breton. Sans ce concours officiel, la licence ne mènera nulle part. Les étudiants ont donc convaincu et exigent qu'ils puissent travailler en Bretagne en enseignant le breton qui doit devenir une matière d'enseignement au même titre que les mathématiques, l'histoire et la géographie. C'est la condition d'un nouvel avenir pour la langue bretonne et pour eux-mêmes. Ils sont prêts à se mobiliser à nouveau pour cela.

## Prix des écrivains bretons 1982

Les prix littéraires des Écrivains Bretons 1982 seront décernés le 24 avril 1982 à Quimper, dans le cadre du Congrès annuel des Écrivains Bretons. Le Grand Prix, d'un montant de 10 000 F (fondation Yves Rocher), peut être attribué à un ouvrage de n'importe quel genre littéraire, poésie ou prose, en langue bretonne ou en langue française. Les autres prix seront répartis, par décision souveraine du Jury, en fonction du genre qui aura été couronné par le Grand Prix, de telle manière que figure au palmarès au moins une œuvre poétique et une œuvre en langue bretonne.

Ne sont admis à concourir que les ouvrages édités au cours de l'année 1981 et dont les auteurs sont Bretons, d'origine ou de résidence.

Le Jury est composé de Yann Brekilien, président, Jeanne Buteau, Hervé Le Boterf, Gérard Le Gouic, Charles Le Quintrac, Antony Lhéritier, Yann Poilvet et Henri Queffelec.

Les candidats doivent envoyer leurs œuvres avant le 15 janvier 1982, en huit exemplaires, au Secrétariat du Prix des Écrivains Bretons, Bibliothèque Municipale, 29000 Quimper.

## Le nouveau conseil d'administration de Kendalch

Le conseil d'administration de la Confédération Kendalch a élu son bureau : président : Y. Gicquel (Lorient) ; vice-présidents : J. Ledan (Guingamp), M. Eon (Malville), C. Latour (Paris) ; secrétaire : G. Rio (Quimper) ; trésorier : R. Le Grand (La Baule).

Membres du Comité directeur : A. Arhuero (Carnac), M. Chauvin (Lorient), J.C. Ferrellec (Plonevez du Faou), H. Franguel (Rennes), Y. Le Fur (Spézet), J. Le Louette (Rennes), L. Marquet (Theix), J. Moign (Paris), H. Olliec (Elsen), J. Penne (Le Mans), A. Raude (Daoulas), J.Y. Roche (Rennes) et G. Roche (Rennes).  
Renseignements : Secrétaire général administratif Jean Guého, le prédi. Tredion, 56250 Elven - Tél. (07) 55.30.39.

## Ur Gemennadenn digant Skol an Emsav

Deiziaer 1982 Skol an Emsav zo deuet ermaez ! Hollvezhonek, 180 pajenn enni, div bajenn evit pep sizhunvezh, 13 foto gant Paskal Né, ur bern titouroù diwai-beñ ar strollad, douevadurek ha politikel, ar sindikadour, ar c'helaouennour dre skrid pe dre gomz, ar c'hrezennoù sevenadurel, ar strolladour c'hoadimpli (15 x 11 e vent) ha plijus da lenn. 27 e kousio deoc'h ma prent anezhañ dre lizher (ar frejoz-post zo kontet e-barzh ar preiz digant Skol an Emsav, 8 traed Hoche, 35 Roazon. Hag 22 lur an tamm ma prent ouzhpenn !)

Legenda 1982 Skol an Emsav est sorti. Embannet en breton, 180 pajenn, 13 photos de Pascal Né, une montagne de renseignements sur les mouvements culturels et politiques, les syndicats, les journaux écrits et parlés, les troupes de théâtre dans une présentation de qualité, une taille (15 x 11) facile à emporter et une mise en page agréable. Vous pouvez le commander à Skol an Emsav, 8, strada Hoche, 35 Roazon, 27 F, frais de envoi compris. Et il ne vous coûtera que 22 F l'unité si vous en commandez plus de 5.



Xavier  
GRALL

## La marche au soleil mouillé

La Bretagne vient de perdre celui qui lui était le plus essentiel : son poète, c'est-à-dire son aède mais aussi son créateur. Xavier Grall dont l'œuvre et la vie semblent s'incarner entre ces deux phrases : "Et si la vie elle-même n'était que marche autodestructrice", "le rêve est peut-être la clef de notre permanence", voulut imaginer et produire une Renaissance bretonne. C'est pourquoi il ne supportait point les lièdes, refusait le passivisme et criait la douleur et révolte de son âme devant une Bretagne qui ne s'aimait pas assez et dormait couchée à l'écure au lieu de galoper fièrement dans l'histoire et le vent. Mais, avouons-le, c'est parce qu'il était un homme de Dieu que Xavier Grall fut un grand poète, parce qu'il était à l'écoute de la transcendance au lieu d'anéantir sur les problèmes de l'homme au quotidien, qui, pour être d'une extrême importance, ne sont toutefois pas l'essentiel. L'homme vit de son intériorité. L'être, l'essence de la vie et du mot furent cette longue quête en forme de chemin de croix qui mena Xavier Grall à la grandeur. Car cet homme, parce qu'il ne s'abaissait pas aux honneurs, fut grand. Il fut grand, parce qu'âme pêcheur fouaillé de déresses et de remords, il se fit l'humble de Dieu, dressé à la face d'un monde où le fils de l'homme fut ravalé au rang de bétail de l'histoire. Il fut grand, cet homme, parce que, bâtisseur d'une cathédrale de poèmes, il ouvrait en harmonie avec toutes les cultures. La simplicité de ce génie lui fit comprendre d'amour et d'intelligence Beethoven et la mouvance des ciels bretons. Camus et les brumes de nos villages, Lamennais et l'angoisse moderne. Comme ce dernier, Xavier Grall voulut "confronter l'esprit de l'eau et du vent à la promesse qui nous vint de Palestine, via Rome", et c'est pourquoi sa parole est irremplaçable, belle son œuvre. Il nous faut bien un peu d'espoir tout de même et vous le dispensiez chaleureusement, Monsieur Grall, en vous crucifiant au déchirement de votre esprit et à la souffrance de votre corps. Et vous voici, Xavier, homme de Botsulan, seul, devant le Seigneur...

"Nous laissons aux vents d'Occident le soin d'(...) écrire les mots niels, naturellement, amoureuxment..."  
Près du soleil !  
mouillé, en, en cette fin de journée, se fige dans son deuil de brume, avant de lentement descendre vers la mer, de l'autre côté...  
YANNICK PELLETIER

## Son dernier «solo»

Il souffrait depuis si longtemps, on annonçait sa fin depuis si longtemps, que nous avons eu du mal à réaliser qu'il était enfin - déjà ? - parti... La dernière fois que je l'ai vu, c'était à la Boissière, chez Jean-Edern Hallier, au cours d'une soirée qui rassemblait les amis dispersés lancés dans la folle aventure bretonne des premières élections européennes, et c'est sans doute parce qu'elle était folle que Xavier Grall avait décidé de participer à cette aventure. Car l'homme était de passion dans sa vie comme dans sa souffrance. Quand il arriva ce soir-là, celle-ci assurément le tourmentait ; il la subissait discrètement ; puis, peu à peu, elle sembla s'estomper sur le visage creusé : le poète retrouvait vigueur dans les échanges d'idées avec ces femmes et ces hommes communiant dans sa passion, dans la commune passion : la Bretagne.

Depuis ce printemps 1979, Xavier Grall a poursuivi son agonie, l'assumant sans illusion, malgré les éclairs de révolte que tempérait une profonde croyance. Celle-ci domine son dernier livre : *Solo et autres poèmes*, paru peu avant sa mort et qui apparaît comme un véritable testament en même temps qu'un cri de douleur et de foi : "Seigneur miettes vos doigts dans mes pommiers pauris, j'ai froid, je suis exténué, ô mon corps blanc tout ex-voté" mais il voulait encore rêver : "oui j'ai rêvé d'un peuple ébloui. De Terre Sainte revenus, les rois bretons et les barbes poysamment dans les bombarbes soufflantes des fêtes. Féeriquement. L'hydromel flambait dans les bolées et dansaient les villages sur les collines". Pour lui, le rêve est terminé et s'il s'annonce : "Seigneur me voici c'est moi, j'arrive de lointaine Bretagne, mendiant un coin de paradis"...

Ce document poignant est le plus beau kenavo que nous nous laissons Xavier Grall. N'est-il pas symbolique qu'il l'ait confié à un éditeur de cette Bretagne qui aura éclairé sa vie ?

YANN POILVET

(Solo et autres poèmes, par Xavier Grall - Portraits de l'auteur par Marcel Gonzalez. Ed. Calligrammes, Quimper.)



Yannick PELLETIER (1798-1863) : tête de lion rugissant ; souris.

Poursuivant leur message culturel dans le cadre des Rencontres qu'ils organisent à Saint-Malo, Gwen et Dodik Jégu ont invité Michel Le Bris à présenter au public breton le *Journal du Romantisme* édité chez Skira. Ce grand volume de 240 pages, avec 100 reproductions en couleurs et 200 illustrations en noir et blanc, est une réflexion sur le XVIII<sup>e</sup> siècle et son héritage, une nouvelle définition du Romantisme à travers une maestrale étude de la création artistique européenne aux époques concernées. Le romantisme s'oppose-t-il aux Lumières ? Tintet et Goethe sont-ils romantiques ? Que signifie le fameux Serment des Horaces de David ? Michel Le Bris reverse le château de cartes des lieux communs aussi fallacieux que bien ancrés, qui remplacent l'édifice stable de réelles connaissances. Et si les fameuses Lumières étaient plutôt celles de torches fatales allumées aux quatre coins de l'histoire ? Et si le Romantisme était au relas grandiose des idéologies qui asservissent l'homme ? Le *Journal du Romantisme* serait alors l'occasion de renouer avec la voix fragile mais forte de la dissidence, ce nom de l'espoir enfin incarné.

## LE SIÈCLE DES LUMIÈRES FUT HANTÉ PAR LA NUIT

Yannick Pelletier : "Le mythe des Lumières nous a coûté trop cher", dites vous...  
Michel Le Bris : Oui, et il s'agit bien d'un mythe. Un ensemble d'idées toutes faites, de réflexes que nous avons quand nous pensons aujourd'hui au siècle des Lumières. Nos références dans l'action politique ressemblent à une religion et ce que certains peuvent être une connaissance positive assurée du XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pour l'essentiel à nos yeux qu'un sort de cathéchisme laïc. Ainsi on voit dans la presse, dans les déclarations politiques revenir sans cesse l'équation : combat des Lumières égal combat des Droits de l'Homme. Or, non seulement les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle ne sont pas les tenants des Droits de l'Homme, mais encore ils s'y opposent jusqu'à ce que l'homme ait été politisé, et que d'individu, il soit devenu citoyen. Mais ils refusent l'homme en tant qu'être en dehors du champ social et politique et vont jusqu'à reprendre les thèses des plus farouches opposants aux Dissidents anglais du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui sont, eux, les véritables inventeurs des Droits de l'Homme. D'autre part, on rencontre chez nous un fantasmagorie refoulée en ce qui concerne le XVIII<sup>e</sup> s. : alors qu'il existe des milliers de livres sur Voltaire, Diderot, Rousseau... on ne trouve pratiquement rien sur les idéologues qui forment la charnière entre les Lumières et la Révolution, ni sur le mouvement Sturm und Drang qui permet véritablement de comprendre bien des choses... En réalité, nous sommes très mal ce XVIII<sup>e</sup> s. qui apparaît comme un étrange théâtre où ce que l'on masque est plus important que ce que l'on montre. C'est là que les grandes catégories qui se développent ensuite dans le marxisme se mettent en œuvre, que s'élaborent

## OÙ EN EST LA MUSIQUE BRETONNE ?

Peut-on faire le point sur la situation du patrimoine musical breton ? Malgré les commentaires dihybranthiques des critiques musicaux de la presse, il y a lieu de tirer la sonnette d'alarme avant d'avoir gaspillé notre héritage. Mais qu'appelle-t-on musique bretonne ? C'est ce qu'il faut définir aujourd'hui avec une certaine rigueur en se gardant de tomber dans le genre dit *celtique* qui donne bonne conscience pour s'identifier aux idoles folk ou pops dispensées généralement à longueur d'antennes hexagonales, si possible derrière un micro et avec guitare en bandoulière. Nous dirons qu'il s'agit de la musique que nos pères ont préservée avec indépendance tant dans le chant que dans les instruments anciens dans toute la Bretagne.

Beaucoup vont se trouver frustrés en apprenant que les instruments modernes sont incompatibles avec la musique traditionnelle alors qu'ils croient faire preuve d'évolution. Nous ne sommes plus des ploucs en 1982... L'année du patrimoine nous a-t-elle fait réfléchir ? Avec notre musique et nos instruments traditionnels nous pouvons nous situer à l'avant-garde de la musique universelle. Préférer-nous imiter les rochers d'outre-Atlantique ou d'outre-Manche en empruntant des thèmes bretons pour les restituer mutilés ?

Des groupes, pensent se conférer une identité bretonne en introduisant une partie de bombarde (moderne et hors de la tradition), mais la tradition, il faut l'avoir vécue, entendue et surtout écoutée, ce qui n'est pas facile pour des jeunes qui ont le défaut d'être trop tard... Par

contre beaucoup de personnalités du folklore auront moins bonne conscience après avoir induit en erreur les jeunes générations dont ils ont la charge. Le manque de rigueur et la recherche de la facilité ont commencé il y a déjà 50 ans par la promotion d'instruments de musique "celtique" celle-ci n'étant pas précisément définie, ouvrant ainsi la porte à toutes les audaces, y compris à la mandoline pour musique "celtique", dont la musique bretonne fait forcément partie, paraît-il.

Or, la musique populaire bretonne ne peut s'accommoder de ces a-peu-près quand elle a résisté aux théoriciens et à la liturgie de l'école de Bach. Les anciens musiciens bretons ont conservé un art que l'on peut appeler "écologique". Est-ce le moment de suivre le troupeau des niveaux évolués, émancipés par l'instruction mais pas par la culture ? Quel est pour nous le défaut des instruments modernes y compris le Bag-Pipe (depuis dilués) ? Ils utilisent une échelle, que nous n'avons pu inventer, harmoniquement fautive dite tempérée, fruit de la "poésie" du célèbre musicien d'Allembr... Au 18<sup>e</sup> siècle, les

contraintes de la mécanique des claviers avaient nécessité cette musique physiologiquement anormale refusée par les Bretons s'en tenant à leur expérience populaire empirique mais naturelle, et ce jusqu'à l'apparition du celtisme. L'éthique du peuple breton était d'ailleurs celle de toutes les musiques populaires, déjà analysée par Aristote puis par Zarlino et dont l'arrangement «ton Rameau» tient à ce que les harmoniques d'une note sont d'autres notes qui ont leur place dans la gamme, celle-ci se trouvant composée de degrés neagu, chaque degré étant donc le début d'un mode. Les instruments à claviers actuels résolvent ce problème facilement par l'électronique. C'est moderne, scientifique et conteste les valeurs établies du Conservatoire National de Paris.

L'échelle bretonne physiologiquement normale fait apparaître une tonique plus haute, ce qu'on cherche depuis le tempérament les musiciens en montant le diapason, et c'est en fait la quinte qui est plus basse.

CHARLES PLETSIER

## L'ensemble instrumental de Basse-Bretagne



Il est surprenant dans un pays aussi attaché à sa culture que la Bretagne, qui lutte depuis des années pour la reconnaissance de sa personnalité, qu'un ensemble de musique de chambre ait l'ambition de faire aimer au public les mélodies classiques. Pourtant dans d'autres régions qui souffrent aussi du centralisme parisien et manifestent leur originalité, les concerts de musique classique cohabitent fort bien avec ceux de musique populaire.

Pourquoi la Bretagne elle aussi ne bénéficierait-elle pas d'un large éventail musical comme en Occitanie, en Provence, en Périgord... ?

Depuis deux ans, un groupe de jeunes musiciens de Bretagne s'efforce de mettre en pratique cette idée. L'Ensemble Instrumental de Basse Bretagne regroupe des anciens du Conservatoire qui veulent vivre de leur métier. Parmi eux, nous reconnaissons Patrick Le Houx, l'ancien violoncelliste des "Triskell" et Yvon Quénec qui accompagna des chanteurs bretons.

L'ambition de l'Ensemble est de vivre, dans leur pays, de leur métier. Brest a été choisi pour une série de concerts où le Groupe jouera avec des solistes bien connus dans le monde musical (Marianne Nordmann). Mais si l'essentiel du programme est composé de musique classique, les compositeurs bretons contemporains ne sont pas négligés (Herbert). De même l'Ensemble prévoit une journée de rencontres avec le Centre Breton d'Arts Populaires en février 1982 et une ren-

contre entre le public et les compositeurs. Toujours dans le même esprit d'ouverture, l'Ensemble prévoit des animations au sein des entreprises (CNEXO) et dans les écoles de la ville.

Cette diversité de programmes et d'activités révélera au grand public un Ensemble de musique qui a toujours joué la carte de la qualité.

JACQUES CRENN

### Le programme de l'Ensemble Instrumental de Basse Bretagne

- 15 janvier : concert à Coutances.
- 23 janvier : concert à l'Auditorium de Brest avec Marianne Nordmann, *Oeuvres de Haendel, Glinka, Rossini, création d'une œuvre de Petrus*.
- 13 février : concert de musique contemporaine au P.A.C. de Brest (L. Langlais, P.Y. Mugni, Barok, M. Bajot). Auparavant, journée de rencontre avec le Centre Breton d'Arts Populaires et animation publique.
- 28 mars : concert avec Jean Boyet (concerto de Poulenc) à l'Église St Martin de Brest.
- 27 avril : concert à Lannion avec Jean Boyet.
- 4 mai : au P.A.C. dans la grande salle, création d'un opéra ballet de A. Cardinal Destouches avec solistes, chœur, orchestre. Mise en scène de Georges Delnoy.
- 16-29 mai : trois concerts dans la région brestoise.
- 14 mai : concert au théâtre de St-Brieuc.
- 15 mai : concert à Ploëze-Guiv.

## tra pe dra

### MOUEZH AR RE GARET

Pa simp oc'h anbragouh kof Anjela Duval war hent hered Plourad, e soñje m'eo a hini ac'hanomp : "Setu ur vouch, mouezh ur Vretonez kar-he-bro, ha ne vo ket mi klevet !". Ya, a diaz sùr, en ur stumm ne vo ket mi klevet mouezh Anjela o tistagad gerioù skoulmet gant en un doare never, evel sevel div pe varzhonieq.

Met, dishevel d'iozh gwechall ma chome mui da viken mouezh un den aet da Anaon, e c'heller bremañ mirout komzou bes ar re a garomp, ar re e zo bet trestoù hor-sevendad. Fellout a ra din komz eus ar sonenoller, benveg marzhus a c'heller gant mirout ar mouezhion hag o c'hlevez a-enev pa garomp, diouz an ezhomout. Dont a ra c'h bremañ da enrollañ evel-se reñtañ-kontout, kendevizout, prezegennout, da vezañ miret evel diellou.

Pa adlemañ Gorsead Diapor *an Ti Satazez* e soñje e vije bet brav klevout Jakez Riou e-unan o tistagad anevout tennet diouto. Lovariñ dez, c'hw hag hoc'h eus lennet *Skol Luanen Vez Trebern* ha ne garfec'h ket klevout Yvonec Drenn e-unan o kontañ gant ar vouch pouez-mouezhiet klevet a oa hec'h hin, troiout ar c'hanfard levit.

S'piam eus eta eb entollet mouezh Anjela Duval mear a wech, war-ec'h pe diwar kasañ-dennou radio pe bellweh, hag e vo-hi klevet c'hoazh allies, o tistagad he barzhonieq-ken lenn a garantez evel an natur.

En dez all em eus lennet ar goulenn-mañ graet gant Roparz Hemon e 1929, ha roet da ranvez da skolidi *Wlazar*, evel ur pennad da sevel : "Pe skazell a c'heller reiñ ar skrivezterez da ensav brezhek ?" Me "respon" : "Ur skazell vras !"

En ur pennad all skrivet en hevelep bloaz e lavar vez Roparz Hemon : "Un dez a rank dont pa vo ken aes da bep hin lakaat enskrivañ pladennoù ha ma vez aes lakaat mouezh levit !".

An dez-se a zo deit, ha gwelloc'h c'hoazh, rak mi gwech aeo'h oc'hen enrollañ mouezh pe sonerezh eget 'ni' lo kakaat da vialañ ul lev. N'eus forzh piv a c'hell hen ober, gant m'en deus en e zaouarn ur sonenoller hag ur gaset, traou' deit mar-hatmañ h'ov an dez. N'eo ket mui un alter a bremañ !

Setu perak em eus enllet evidoc'h, lenner ger, va hetoc' gweñañ a vloazvezh Mat a gasan dezoc'h dre hamerourerzh ho kelaouenn. Evel just e-vint *lannet ganeoc'h*, ha neket klevet, met re wirion hag a wir galon int, ha dre m'int skrivet diwar weñh ha moulet brav, met diant ket, 'ni' am eus, gant ar sezh avel.

HERVE HUBAN

### LE CONGRÈS CELTIQUE ET LES ECOLES

Dalleth, organisation Diwan de Cornouailles Britannique (Ikerow), s'est entendue avec la branche cornouaillaise du Congrès Celtique International. Le prochain congrès se tiendra à Penzance du 12 au 17 avril. Le sujet n'est pas "Grandi dans un pays celte".

Etant donné l'essor des écoles Diwan la présence de familles bretonnaises est très souhaitable. Le développement dans les pays celtiques de telles écoles pour jeunes enfants rend, en effet, de plus en plus nécessaire des contacts entre personnes malheureusement limités. Les personnes désireuses y participer sont invitées à écrire à : Lok Chapel, Roc'h Ar Bleiz, Saint Martin des Champs, 29210 Morlaix.

## Yvonec Gicquel évoque Olivier de Clisson ECONOMIE ET HISTOIRE

Yvonec Gicquel, président de Kendalc'h, vient de confirmer les talents d'historien qu'on lui connaissait déjà, par la publication d'une étude sur Olivier de Clisson (1). Son livre, fort bien documenté, est fremissant de vie. Ouvrage authentiquement historique et véritable récit d'aventure : telle est la double qualité du volume qu'Yvonec Gicquel consacre à l'une des grandes figures de l'histoire bretonne. Mais pourquoi justement avoir choisi Olivier de Clisson ?

Yvonec Gicquel : "L'histoire est à mes yeux la clef de bien des explications du monde contemporain, une excellente école du relatif et de la tolérance. Je l'appréhende aussi comme un champ d'extraordinaires possibilités pour le peuple breton. Le choix du personnage s'est imposé parce que je suis né à Josselin, rue Olivier de Clisson, que mes lectures sur l'histoire de Bretagne m'ont fait rencontrer de nombreux clichés sur cet homme toujours en mouvement. Il y avait aussi plus loin. Cerner ce Breton trop mal aimé et surtout trop mal compris m'a aussi conduit à le situer dans la période ducal du dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, tant dans le domaine politique qu'économique. C'est pourquoi Clisson, comme réalisateur au plan de l'économie, comme grand opposant au duc breton, m'a beaucoup plus séduit que le seigneur féodal, bâtisseur de châteaux ou le comblé de France."

### "HAINE ÉTERNELLE AU ROI DE FRANCE !"

Yvonec Gicquel : "Qu'ait donc Olivier de Clisson ?"

Yvonec Gicquel : "Quelle image faut-il conserver d'Olivier de Clisson - celle d'un des derniers grands féodaux, celle déjà d'un "moderne" ?

Y.G. - Il reste de lui l'image d'un homme d'action, opposant politique au duc Jean IV qui a échoué puisqu'il n'a pu conquérir le pouvoir breton ni pour lui, ni pour son fils Penthièvre. Mais il a eu la sagesse de savoir arrêter son opposition et de se rallier au duc, vivifiant ainsi la Bretagne dans son indépendance. Pour moi, s'il est l'un des derniers grands féodaux féodaux, du moins en Bretagne, il est aussi un "moderne" par son approche d'un capitalisme, certes balbutiant mais expérimenté à petite échelle, y compris au plan du négoce maritime. Clisson a su investir, donc contribuer au développement économique en permettant une valeur ajoutée supplémentaire. C'est ce qui est le plus intéressant, surtout à cette époque, dans l'œuvre d'un homme, quels que soient ses défauts. Clisson rassemble alors, à lui seul, les trois types essentiels de la valeur ajoutée productive : l'homme - l'agriculture, par une exploitation contrôlée sur ses domaines des céréales, des plantes textiles et de l'élevage ; l'artisanat, proche parfois de l'industrie, par des transformations textiles et métallurgiques ; la mer, avec le négoce, prioritairement saunier, en toutes les potentialités maritimes. Sans des Bretons "de pointe" comme Olivier de Clisson, la Bretagne n'aurait pu aborder l'équilibrium XVe siècle breton avec un tel équilibre politique, économique et culturel par rapport à d'autres pays européens.

Yvonec Gicquel (à g.) lors de la remise du prix Pascal Poidenot pour son *Olivier de Clisson*, en compagnie de Jean Marin, président du jury, Charles Le Quéennec et André Marc, président d'Ar Pillawer (Actualité-Mondial/Photo-Dreuz Fleury).

Yvonec Gicquel, Olivier de Clisson, comblé de France ou chef de parti breton ? Éd. Jean Pichon.



au côté des Anglais, il a contribué à assurer, par la victoire d'Auray, la nouvelle indépendance de la Bretagne. Puis, de 1370 à 1395, en grand seigneur féodal, il a été dans l'opposition politique ducal, comme chef du parti Penthièvre."

Y.P. - Ne fut-il pas "Clissonnais" que Breton ?

Y.G. - La question est intéressante, car elle est susceptible de concerner bien des Bretons, y compris à l'époque contemporaine, dont l'intérêt manifeste pour la Bretagne (notamment au plan politique) et parfois dans une forme d'opposition au pouvoir est superficiellement considérée comme une ambition suspecte. Une analyse objective permet d'autres aperçus. Clisson avait pour devise : "Pour ce qu'il me plaît" et l'historien d'Argentré l'a parfaitement peint en ces termes : "Il fut le cœur démesuré grand et fier pour ne céder à homme vivant". Nous sommes au Moyen-Âge, sa conception de la Bretagne était individualiste. Ce féodal qui a amassé une fortune considérable a joué un grand rôle dans l'économie bretonne, faisant vivre entre le cinquième et le quart des Bretons à l'époque. Son ambition bretonne avait le vrai sens, véritablement déterminé à concurrencer un patrioisme foncier et bâti, de la Manche à l'Atlantique, en Haute-Bretagne, plus impératif que les domaines propres du duc.

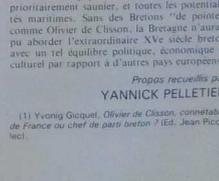
### UN PRÉCURSEUR. CE "BRETON DE POINTE"...

Y.P. - Quelle image faut-il conserver d'Olivier de Clisson - celle d'un des derniers grands féodaux, celle déjà d'un "moderne" ?

Y.G. - Il reste de lui l'image d'un homme d'action, opposant politique au duc Jean IV qui a échoué puisqu'il n'a pu conquérir le pouvoir breton ni pour lui, ni pour son fils Penthièvre. Mais il a eu la sagesse de savoir arrêter son opposition et de se rallier au duc, vivifiant ainsi la Bretagne dans son indépendance. Pour moi, s'il est l'un des derniers grands féodaux féodaux, du moins en Bretagne, il est aussi un "moderne" par son approche d'un capitalisme, certes balbutiant mais expérimenté à petite échelle, y compris au plan du négoce maritime. Clisson a su investir, donc contribuer au développement économique en permettant une valeur ajoutée supplémentaire. C'est ce qui est le plus intéressant, surtout à cette époque, dans l'œuvre d'un homme, quels que soient ses défauts. Clisson rassemble alors, à lui seul, les trois types essentiels de la valeur ajoutée productive : l'homme - l'agriculture, par une exploitation contrôlée sur ses domaines des céréales, des plantes textiles et de l'élevage ; l'artisanat, proche parfois de l'industrie, par des transformations textiles et métallurgiques ; la mer, avec le négoce, prioritairement saunier, en toutes les potentialités maritimes. Sans des Bretons "de pointe" comme Olivier de Clisson, la Bretagne n'aurait pu aborder l'équilibrium XVe siècle breton avec un tel équilibre politique, économique et culturel par rapport à d'autres pays européens.

Yvonec Gicquel (à g.) lors de la remise du prix Pascal Poidenot pour son *Olivier de Clisson*, en compagnie de Jean Marin, président du jury, Charles Le Quéennec et André Marc, président d'Ar Pillawer (Actualité-Mondial/Photo-Dreuz Fleury).

Yvonec Gicquel, Olivier de Clisson, comblé de France ou chef de parti breton ? Éd. Jean Pichon.



Propos recueillis par YANNICK PELLETIER

(1) Yvonec Gicquel, *Olivier de Clisson, comblé de France ou chef de parti breton* ? Éd. Jean Pichon.

## BREZHONEG

### Levr ar Blandenn

Le prix Xavier de Langlais avait en 1979 consacré la valeur des productions de Reun ar C'hallan, en particulier les textes qui composent *Levr ar Blandenn*. Une certaine mélancolie pleine de charme se dégage de ce recueil qui se termine cependant sur une note d'espoir par un poème intitulé "Deudbidgezh". Après Youenn Gwerin, lui aussi breton d'Amérique, Reun ar C'hallan, professeur à Wellesley College (Massachusetts), prouve, s'il en est besoin, que dans la diaspora le sentiment breton peut rester très viv et produire des fruits éblouissants (Ed. Al Liamm).

Circol, de 144 p., sur papier ordinaire 27 F., sur arches numéroté 36 F. major de 10 % pour frais d'expédition. En librairie, ou chez Jeanne Quéleff, 47, rue Notre-Dame, Guingamp. CCP 1136-82 Rennes.

### Le Dictionnaire du Breton Parlé à Douarnenez

Le tome 2ème du *Dictionnaire du Breton Parlé à Douarnenez* vient de paraître aux Editions Mouladour Hor Yezh (Terza Desbordes, 1, place Charles Péguy, 29260 Lesvenec). Cette livraison de 140 pages est consacrée au vocabulaire se rapportant aux "temps, vent et mer". Ce dictionnaire est basé sur des enregistrements faits au magnétophone près de marins-pêcheurs de Douarnenez et de leurs familles. Il reconnaît ainsi le parler de Douarnenez qui était traditionnellement pratiqué dans le milieu marin par les capitaines et les matelots qui ont découvert et exploité les zones de pêche de Mauritanie, du Banc d'Arguin et du Kavin, et qui ont fait la palangre sur les hauts-fonds de l'Atlantique.

Pour chaque terme, le dictionnaire donne la traduction, la transcription phonétique et ensuite des textes parfois assez longs, transcrits de manière à respecter la prononciation douarnénoise - une traduction en français en est donnée.

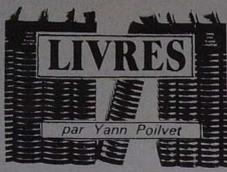
## POÉSIE

### Les îles Scilly

Les éditions Rougerie ont publié un recueil de 28 poèmes de Michel Velmans : "Les îles Scilly". Voyage vers un archipel de la Cornouaille anglaise, bouillonnant sentimentalement vers des hauts lieux de la légende arthurienne ou l'on devine l'heureux mariage de l'eau, de la pierre, du vent. Au détour des rimes surgissent des figures hiéroglyphiques, des chevaux qui épousent le mouvement des eaux. L'âme des grands fonds invite à la nage des vivants et des morts : les pierres levées veillent. La lumière joue comme une épée au corps à corps, pointe au corps et parade, arrêtée en ligne haute. La palette des couleurs, les arabesques des éléments suggèrent des rites ou rites et pierres levées lambent dans les courants qui enserrent ce royaume. Ces rimes sont un bric-à-brac qui dissimule une serene beauté. M.C. Trezard.

★ J'AI EU 50 ANS avant d'en avoir vingt, par Gilles Pajot - L'âge n'existe pas... seul, "un fil tenu nous relie à la réalité" (Ed. *Info poésie*).

★ POÈMES DU BOUT DU MONDE, par Bertrand Bonne - Un mélange de tendresse et de révolte (Ed. *La Bretagne réelle*).



### Le Quid 1982

D'année en année, QUID, véritable encyclopédie permanente de ce temps, s'enrichit, se diversifie. En près de 2 000 pages, l'édition 1982 présente un panorama remarquablement complet de l'essentiel de ce que doit connaître l'homme moderne. De l'astrologie à la zoologie, en passant par la liste complète des députés élus en juin 1981, elle répond pratiquement à tout - même sur l'isolation de la maison, la taille d'une pierre percée, la liste des universités qui ont "la cote", le prix de revient d'une telle conférence ou les difficultés actuelles de l'économie chinoise. La Bretagne et ses réalités y sont évoquées avec objectivité. Souligon, l'intérêt de l'index, véritable guide de ce guide, avec ses 90 000 mots repertoires, contre 5 000 à sa naissance, en 1963. L'ouvrage de Dominique et Michèle Frey constitue un exploit dont il faut profiter ! (Ed. Robert Laffont/Quid).

## ENIGMES

### L'affaire de Broglie

L'actualité judiciaire récente a ramené au premier plan une des affaires les plus obscures du régime gaillardien. Un prince déchu, tout de mauvaises fréquentations, de cirieux hommes d'affaires, des dires équivoques, des vovous sans complexes, des financiers véreux, plus l'assassinat de l'homme qui portait un grand nom de l'Histoire, les atterroissements de la police, les intrusions de la politique, les prudences de la justice... Dans un dossier remarquable, Jacques Bachelon a rassemblé les éléments connus et quelques-uns qui ne l'étaient pas (Ed. Jean Poyelle).

## POCHOTHEQUE

★ FIN DE SIÈCLE, roman de Jean-Edern Halfer - Amour et scatologie, exotisme et querella moderne... Une franchise de la vie actuelle, qui ne s'agane rien à certains excès d'un goût discutabile (*Livre de poche*).

## B.D.

★ JESSICA LIGARI, par Philippe Cavell et Robert Merodack - Une aventure hallucinante dans le monde psychiatrique. Que ce soit par le décor, les scènes, le texte, elle dégage une ambiance étrange, presque insoutenable. Il faut souligner la côté technique originale de cette B.D. d'une remarquable qualité (Ed. *Dominique Leryou*).

★ LES ROIS DU PÉTROLE, par Dimitri - Le camarade découvre les délices de l'armée rouge en lutte contre le "capitalisme" et quelques autres délices plus évidents (Ed. *Le Square/Albin Michel*).

★ COLLECTION 16/22 - *La macumba du gringo*, par Hugo Pratt - Snoopy, un Peanuts de Shulz - *Les as et l'Alchimiste*, par Greg - *Le roi des héros*, un super-dingo de Walt Disney - *Le grand Duduche*, par Cabu - *Drôles d'écoles et drôles d'écoliers* / *L'île des brigadiers* : Fred et Philémon - *Rubrique-à-brac*, par Gollit - *L'école des cambrioleurs*, par Greg - *La légende d'Alexis Mac Coy*, par J.P. Gourmelin et Palacios - *Les révoltes de l'océan*, par Charlier et Hubiron - Barbe Rouge.

★ EDITIONS DU LOMBARD - *Camionardo Epouvante*, par Vernet et Coria - Bob Morane - *Special Clifton*, par Raymond Macherot - le colon - *détective* - *vingt débâchés* les voleurs de diamants, s'en prend à un co-détective sud-américain et s'attaque aux espions nazis - *La bonne mine de Dog Bull*, par Tibet - une aventure de Check Bill - *Corrida pour une nuit blanche*, par Reno - *Nanouchka 2 - L'île des mères gelées*, par Ronssini et Van Hamme - un Thor - *Hyperion*, par Franz et A.P. Duchâteau - autour de la belle Maria, les naufrageurs se déchirent - *Danger Cosmos*, par Geri et A.P. Duchâteau - Magellan et Capella - *Tefel et le fils du loup*, par Eric.

★ EDITIONS DARGAUD - *Quelle à toute honte*, par Turk et de Groit - quelques desolantes inventions de Leonard et de son disciple - *Objectif Kronos*, par Henri Filippini et Pierre Dupuis - en 2200, la terre est devenue invivable - *Mickey*, par Wald Disney - le camping, le détective, les amis - *7 histoires de Lucky Luke*, par Morris et Goscinny - Philémon - *Le secret de Félicien*, par Fred - Hugo Pratt - *L'homme des Caraïbes*, par Sven - *Pars sera toujours Paris* - un album collectif pour illustrer une ville telle qu'elle est, c'est-à-dire pas belle - *Le canyon du diable*, par J.P. Gourmelin et A.H. Palacios - un western de Mac Coy - *Millardiard matelot* - un Fiesco - *Tournaï pas dit* - *Pemberton*, par Sirius - une piquante histoire - *Adieu pigeon*, par C. Molinari et W. Falher - Harry Chase lance à une drôle de fille - *Métro Châtillon* - *direction Casagré*, par J.C. Mézières et P. Christin - Valerian agit spatio-temporel - *Le maraudeur*, par Jean Santitas et Ch. Rossi - un justicier de la Galaxie - *Rumiro et le charlatan*, par W. Vance.

★ LES QUATRE JEUDIS, par Bernard Montorgueil - La singulière éducation amoureuse d'un jeune bourgeois (Ed. *Dominique Leryou*).

★ LA FRANCE DES BEAUX, par Cabu - Une satire sans concession, ces "remontages dans la France profonde" (Ed. du Square).

★ L'AMALGAMÉ, par Carali - Une certaine manière de voir ses contemporains (Ed. du Square).

★ L'ODYSSÉE D'ASTERIX, par Albert Uderzo - Son compère René Goscinny étant parti rejoindre les druides en leur paradis, Uderzo poursuit seul la grande aventure. Cette fois, Astérix s'en va vers les portes de l'Orient pour y quêter quelques gouttes d'un ingrédient essentiel à la confection de la potion magique de Panoramix - la "péra oleum" (Ed. Albert René).

★ POUR TROIS GRAINES D'ETERNITE, texte de Godard, dessin de Ribera - Une aventure du "vagabond des limbes", pleine de poésie et d'humour (Ed. Dargaud).

## Nominée et l'épopée des rois bretons

"Ann heb a venn, hennez a'hall / Ann heb a c'hall a gas ar Gall..." (Cela qui veut, celui-là peut / Celui qui peut, chasse le Franc...). Hervé Le Boerl, en plaçant en exergue ces vers du *Barzaz Breiz*, définit d'emblée l'esprit de ce livre consacré aux hommes qui ont construit notre pays dans la lignée de Conan Meriade, roi de légende - Morvan, Nonnôc, Erspoc, Salomon, Alain et Judicaël, Alain le Grand, Ragenhob, Alain Barbe-Torte... C'est bien d'une épopée qu'il s'agit, faite de ferveur et de fureur, luites fratricides et de retrouvailles émuvoantes, pages exaltantes qui font revivre les premiers siècles de l'histoire du peuple breton et qui viennent heureusement compenser l'enseignement tronqué que l'on enseigne dans les écoles à nos enfants pour lesquels on a gommé tout ce qui pourrait les rendre à la mémoire collective de leur pays. Ce véritable reportage vécu constitue la première étude sérieuse consacrée à la monarchie bretonne (Ed. France-Empire).

## La mythologie celtique

En reconstruisant l'immense puzzle de nos origines, pièce par pièce, chacune ciselée avec amour, Yann Brekilien nous rend un trésor inestimable et éblouissant. En une longue quête spirituelle, il nous initie à une civilisation aux multiples facettes mais homogène par la constante référence à la primauté de l'âme, de l'esprit. Nous découvrons ici le génie de Gernannox, Belenos, Ogmios, Rigantona, Pevyl, Belisama, l'héritage mégalithique et ses grands mythes de notre légendaire : ceux du renouvellement, de l'immortalité, du roi (et March), les mythes cosmogoniques... Et aussi ces romans d'amour qui ont goût d'éternité : *Deirdre*, *Diarmid* et *Gráinne*, *Tristan* et *Iseult*... Après cette fantastique chevauchée dans les merveilleux lointains de nos sources, comment ne pas se sentir enlevé par le besoin de s'élever plus encore dans l'inepuisable quête du Graal ? (Ed. Jean Poyelle).

## EN DESCRIPTION

★ LES VENEZES D'ARMORIQUE, par Pierre Merlat - 130 pages 21 x 29,7 (60 F + 10 F de port) - LES AMPHORES TARDO-REPUBLICAINES découvertes dans l'ouest de la France et les importations de vins italiens à la fin de l'âge du fer, par Patrick Gailou - 100 pages 21 x 29,7 (45 F + 5 F de port). Ed. *Archéologie en Bretagne*, BP 813, 29279 Brest. CCP Rennes 1 1178 T/W.

## GENVER e BREIZH

★ Le 2 - en 1737, ouverture de la faculté de droit de Rennes • Le 3 - en 1789, arrêt du Conseil qui suspend les Etats de Bretagne • Le 9 - en 1514, mort d'Anne de Bretagne • Le 18 - en 1734, première d'Adelaide du Guesclin, de Voltaire • Le 19 - en 1343, trêve de Malestroit entre Charles de Blois et Jean de Montfort • Le 22 - en 1471, Louis XI vient à Nantes • Le 25 - en 1778, inondation à Pontreux • Le 26 - en 1747, Charles Ducloux, de Dinan, reçu à l'Académie française • Le 27 - en 1213, Pierre Mauclerc couronné duc • Le 28 - en 1680, mort à Plevin du père Maunoir • Le 30 - en 1789, réception à Rennes de la colonne nantaise (d'après *Bretagne, almanach de la mémoire et des coutumes*).

## NOUVEAUTÉS

★ Lucien Raoul - *Un siècle de journalisme breton*. De l'Académie celtique à la glorieuse Bretagne des armées (Ed. Le Signor).

★ Jean-Yves Vellard - *Rennes nagure*. De 1850 à 1939 (Ed. Payot).

★ Georges Cadiou - *Les grandes heures du cyclisme breton* (Ed. Ouest-France).

★ Pierre Stephan - *Supertigou*. La première B.D. bigoudine (chez l'auteur, Plobannaec-Lescon).

★ Loïc Gire - *La médecine par les plantes à travers les âges* (Ed. Quina-France).

★ Collectif *Chanson Bretagne*. L'annuaire 1982 (146, rue St-Helier, Rennes).

★ François Péron - *Brest sous l'occupation* (Ed. Ouest-France).

★ Yvonne Jacquin, Jean Pencalet, Charles Kerival - *Histoires douarnénoises* (16, rue Père Maunoir, Douarnenez).

★ A.F. Lesacher - *Rennes à la belle époque* (Ed. Ouest-France).

Nous en reparlerons...

## Le prix Raoul Ponchon pour "Pays Pagan"

Le Club des journalistes de Basse-Bretagne a décrété le prix Raoul Ponchon 1981 à Olivier Lousouarn pour le livre qu'il a signé de son pseudonyme Ael Warok - *Pays Pagan*, sous-titre "essai de voyage organisé vers le gaulois à la française". "Drôle de bonhomme pétri de culture, mystique du judaïsme, et drôle de texte dont l'écriture est un cocktail de croque, de breton et de français. Avouons que l'on a bien du mal à suivre le fil d'un récit qui ne manque pas de souffle mais dont l'herméisme oblige à de sévères exercices cervicaux." Cela tient à la fois du pamphlet, de l'étude de mœurs, de l'incantation et du portrait, le tout assumé avec une truculence de haute volée (Ed. *Académie Jack Kerouac*, 29214 Lannilis).

## RENNES NAGURE

Conservateur du Musée de Bretagne, Jean-Yves Vellard, dans un album d'une remarquable qualité technique, nous convie à une promenade en image dans la capitale de la Bretagne de 1850 à 1939. Comme le souligne Michel Denis, ces 168 photographies "intelligemment choisies et commentées, font revivre le pittoresque de nagure mais, encore, les caractéristiques d'une société dont nous commençons à perdre le vivant souvenir". Il y a là de très beaux documents rares telles cette vue aérienne de la ville prise en 1885 à 1 900 mètres à bord du ballon *L'Aérophile*. Boutiques et métiers de jadis (le marchand de charbon avenue du Gue-de-Baud), costumes, scènes de la vie religieuse, fêtes pittoresques, les écoles, la grande guerre, les courses de chevaux, l'animation autour du canal... tout cela constitue un long et vivant témoignage sur un passé encore récent et illustré l'acquisition de l'évolution de la société ces dernières décennies (Ed. Payot).

Pour ne jamais être en panne d'argent liquide.

## Eurochèque

## ALMANACHS

### Bretagne, almanach de la mémoire et des coutumes

Sous le titre "Bretagne, almanach de la mémoire et des coutumes", Claire Tévion nous offre un ouvrage magnifique d'originalité et de diversité. Il possède, bien sûr, les caractéristiques habituelles de l'almanach, égrenant les jours au fil de l'année mais de telle manière qu'il sera aussi actuel en 1986 qu'en 1982, et les pré-noms bretons y sont à l'honneur. L'intérêt réside dans la variété des sujets traités : les grands événements et les hommes qui ont façonné l'histoire de notre pays, les coutumes et les croyances populaires, les dictons, les devinettes pleines de l'esprit paysan, les vieux "trucs" de la médecine des campagnes, les saints et leur implantation, des recettes traditionnelles, la place des animaux dans la vie quotidienne, les fêtes rurales, la maison, les métiers... A ces évocations du passé s'ajoute le présent avec la présentation des foires, pardons et autres fêtes de notre temps. Ajoutons que la langue bretonne tient ici une place abondante et que l'iconographie est précieuse. Oui, en vérité, cet almanach est un sympathique monument dont, dans sa préface, Henri Queffelec a raison d'écrire qu'il "renait" "le plus solide et le plus subtil de la Bretagne" (Ed. Hachette).

★ RUSTICA 82 - Cuisine, jardinage, bricolage, élevage, santé inspirent des centaines de conseils pratiques au fil des jours et des pages de ce compagnon de la vie quotidienne. A noter aussi quelques bons articles sur les nouveaux druides, la révolte des bonnets rouges... (Ed. Dargaud).

★ VERMOT - Ultime refuge du calémbour, plus ou moins drôle, le Vermot 82 reste fidèle à une tradition quand séculaire. Thème présenté par l'éditeur lui-même - "1982 sera pour Vermot l'année de nos amis à 2 ou 4 pattes, de tous ordres et de toutes plumes et poils : il se vent ainsi plus "bête" que jamais". En tout cas, cet almanach demeure un véritable monument. Et sympathique.

## REVUES

★ ARCHEOLOGIE EN BRETAGNE, n° 31 - Le site protohistorique de Penfod à Landeleau : le mobilier archéologique de la villa de Mane-Bourgelet à Arradon - l'archéologie de l'architecture vernaculaire bretonne - la villa de Brest avant Colbert (BP 813, 29279 Brest).

★ LE CHASSE-MAREE, n° 2 - Les bauxiers de Barfleur - la cre de l'ostreiculture, le Conquet, port de cabotage au XVIIIe siècle ; les canaux du Berry ; Ellobouane, un sardiner d'aujourd'hui (30 F - Abri du marin, Douarnenez).

## YANN FOULÉRE histoire résumée du mouvement Breton

L'ESSENTIEL DANS LA CLARTE

155 pages - 15 x 21  
Ed. LES CAHIER DE BRETAGNE  
21, place Daguerres - 35 000 RENNES

## DOCUMENTS

- ★ **LA VRAIE VIE DES FRANÇAIS**, par Janek Abros et Jozsika Schidlov - On ne la connaît guère davantage après avoir feuilleté ce livre plein de lieux communs (*Ed. du Seuil*).
- ★ **DICTIONNAIRE MAÇONNIQUE**, par Jean-André Faucher - Des notices biographiques sur les fondateurs qui ont marqué les diverses obédiences, des repères sur le vocabulaire et les rites - mais l'ensemble demeure sommaire (*Ed. Jean Picollet*).
- ★ **SARAH BERNHARDT**, par Jean Dupont-Nivet évoque les 30 ans de passion de la grande comédienne pour Belle-Ile-en-Mer dont elle écrivait "sous son ciel vivifiant et reposant, je puis de nouvelles forces artistiques". Des tranches de vie et des photos originales (*Diffusion* : 16, rue de Chabrol, Paris).
- ★ **FORETS SEIGNEURIALES en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle**, par Michel Duval - Une synthèse vivante des aspects techniques, humains, économiques, de la gestion forestière au pays alors dans le cadre de nos institutions traditionnelles (franço 55 F - chez l'auteur, 2, rue Victor-Hugo, Rennes).

- ★ **LE RESEAU CURIEL ou la subversion humanitaire**, par Roland Guichet - Le plus important dossier consacré à ce jour à un homme mystérieux qui fut considéré par certains comme le chef d'un dangereux et efficace réseau anti-occidental et qui devait être assassiné dans des conditions étranges (*Ed. Jean Picollet*).
- ★ **JOUR ET NUIT**, par Georges Simonen - Quelques semaines de commentaires sur sa vie personnelle et la vie des autres en 1979. Cela n'est pas toujours passionnant (*Ed. Presses de la Cité*).
- ★ **INCROYABLE... MAIS VRAI !** par G. Baumann et J. Quentin-Gérard - De Nostrodami aux cassides contemporaines, une foule de séquences extraordinaires (*Ed. Sipe*).

## ALBUMS

- ★ **LES PAYS DU MONDE**, par Keith Lye - Sommaire mais sans ignorer l'essentiel, un panorama du monde actuel. Rare : on n'en trouve pas ici les minotirs ethniques (*Ed. Gamma*).
- ★ **ONDES ET VAGUES**, par M. Krentzer - Les ondes sonores, les sons musicaux, les ondes lumineuses et autres (*Ed. F. Nathan*).
- ★ **LE TOUJOURS DES 5 NATIONS**, par Pierre Salviac - Préface de Roger Couderc - Un véritable livre d'or sur l'une des épreuves sportives les plus populaires du monde (*Ed. F. Nathan*).
- ★ **LES LONGS COURRIERS DE L'ESPACE**, par Stewart Costley - Fondée au XVIII<sup>e</sup> siècle, la Fédération galactique dresse un bilan des appareils en circulation entre les planètes. C'est une sorte de *Chaix* inter-actuel, si l'on veut compter à notre temps. Une étonnante anticipation ! (*Ed. Dargaud*).
- ★ **LA CHINE ANCIENNE**, par R. Knox et F. Carlier - Loin de Mao - mais est-ce si sûr ? - un des plus vieux pays du monde, une des civilisations les plus riches (*Ed. Gamma*).
- ★ **L'ETRE HUMAIN** - Dans la remarquable série encyclopédique placée sous le signe de "Protes force 10", une étude en B.D. sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie. C'est à la fois attrayant et rigoureusement scientifique (*Ed. Philippe Auzou*).

## RELIGIONS

### L'église au risque de l'histoire

Depuis plus de vingt ans, Jean Dumont mène un travail important de recherche historique qui l'a conduit à s'interroger sur le bien-fondé des idées reçues sur l'Eglise en regard de l'histoire. En conclusion de ces recherches, il présente, sur des points précis et sensibles, six thèses qui bouleversent bien des conformismes : chacune forme un chapitre du livre : l'Eglise n'a pas "assassiné" la culture antique ; elle a sans cesse promu l'idéal communautaire de la pluralité sociale ; la conversion des indiens n'a pas été le fait d'une oppression criminelle ; l'Eglise a inspiré la plus extraordinaire civilisation de la tolérance ; l'ambition des chefs protestants est la principale responsable des Guerres de religion ; l'Inquisition espagnole a été le laboratoire de notre meilleure modernité... De telles conceptions ont de quoi, à l'évidence, susciter bien des controverses ! (Editions Critérim, BP 1003, Limoges).

## ROMANS

- ★ **LES FLEURS PARFOIS sont carnivores**, par Dominique Delpeire - Une cruelle histoire d'amour née de la mort d'une sœur trop aimée et de l'emprise d'une lesbienne un peu folle mais accaparante (*Ed. Flammarion*).
- ★ **FRANÇOIS L'INCESTUEUX**, par Bernard Tcheli - Un écrivain de St-Pol-de-Leon pour une histoire scabreuse qui aurait gagné à être gommée de certains excès qui n'appartiennent ni à l'action, au contraire l'alourdissent. Le thème est intéressant mais des maladresses de situation en diminuent l'intérêt (*Ed. Dominique Leroy*).
- ★ **LE TUNNEL**, par André Lacaze - Un roman mais aussi un document étonnant où l'on voit, dans un camp de déportés pas ordinaires, des Bretons montrer comment ils faut se conduire et mourir. Au-delà de la trame romanesque, ce livre, d'une grande rigueur historique, attire à un oubli injuste des résistants héroïques, tel André Ménéard, cet étudiant rennais mort à 23 ans à Mauthausen dans son uniforme de bagnard mais les armes à la main (*Ed. Julliard*).

### Une antenne bretonne en Belgique

Une antenne de la Bretagne est en cours de création en Belgique à l'initiative de notre délégué permanent dans ce pays, Paul J.M. Bocksruth. Installée dans la capitale de l'Europe elle sera à la disposition des entreprises bretonnes qui souhaitent prendre place sur l'important marché que représente la Belgique et le Luxembourg. On peut s'informer près de P.J.M. Bocksruth 8, Petite Avenue du Parc, B.1900 Overijse Tél. 19.32/2/653 42 86.

### Un spécial Armor britto-belge

Par ailleurs, en liaison avec la délégation commerciale de l'Ambassade de Belgique à Nantes et avec P.J.M. Bocksruth, *Armor magazine* prépare pour le printemps un dossier spécial sur les échanges entre la Bretagne et la Belgique, qui doit être présenté par M. Vanhalteren, bourgmestre de Bruxelles. On peut prendre contact dès maintenant avec nous à ce sujet.

## POUR LES JEUNES

- ★ **TINTIN** - Les meilleures histoires parues pendant les 35 ans du célèbre journal des jeunes, D'Achille Talon à l'heureux Zélu, de Atanasio à (Azara, de 1946 à nos jours... 35 ans d'humour (*Ed. du Lombard*).
- ★ **HISTOIRE DU NOUVRAGE VOLONTAIRE** - Sur des dessins de Samvel, Alain Bombard évoque son expérience de survie sur un petit bateau pneumatique en 1952 (*Ed. Fernand Nathan*).
- ★ **LES MILLE ET UNE BARBES**, par M.R. Farre et A. Soro - Quant un maître d'école perd sa fausse barbe, ça fait une révolution... (*Folio Gallimard*).
- ★ **LA MER ET SES SECRETS**, par Georgette Barthelemy - Des réponses précises à des questions précises sur un monde qui demeure plein de mystère (*Ed. Fernand Nathan*).
- ★ **TERESA DE CALCUTTA, un cordial sourire**, par M.A. Basseux - L'itinéraire de la jeune macédonienne tellement bouleversée par la misère qu'elle a découvert en Inde qu'elle a décidé de consacrer sa vie à tenter de la diminuer (*Ed. Mame*).
- ★ **LE BATEAU ET SES SECRETS**, par Ph. Lorin et J. Retailleau - Naissance et vie d'un bateau, les aéroglossiers, les gens de mer, les ports... (*Ed. F. Nathan*).
- ★ **SANS FAMILLE**, par Hector Malot - En 2 tomes, la vie errante à travers la France de René et du chien Capi (*Ed. Livre de poche*).
- ★ **Trois albums pour initier les jeunes à la vie spirituelle : Noël merveilleux - Mon livre de Dieu et Paroles de silence** (*Ed. Mame*).
- ★ **L'ENFANT QUI AVAIT LA MER au fond du cœur**, par J.P. Kerloch et Colette Frédéric - Pour les tout jeunes, une belle histoire pleine de soleil, de sable et de mer (*Ed. L'école des loisirs*, 11, rue de Seves, Paris).

## PRATIQUE

- ★ **MENUISERIE DE LA MAISON**, par J. Crochemore - Pour réaliser les modèles les plus courants de charpentes et d'escaliers (*Ed. Eyrolles*).
- ★ **Collection SENS PRATIQUE - Le guide des petits animaux familiers**, par Alain Rave-nieu - 17 portraits d'animaux et les moyens d'avoir des compagnons heureux - *Le guide pratique de l'aquariophilie de l'eau douce*, par Michel Maïrin - comment faire de l'aquarium une vraie composante de la maison (*Ed. Dargaud*).
- ★ **LE CHOIX et l'installation d'une pompe à chaleur**, par P. Javalat et G. Langer - Un guide pratique pour économiser l'énergie (*Ed. Eyrolles*).
- ★ **LES CONFITURES MAISON** - Ce sont les petits riens qui font les bonnes recettes : comment réussir gèles, marmelades, confitures, 126 recettes fruit par fruit, de l'abricot au sureau (*Ed. L'ami des jardins*, 25 F).

## ARTS

- ★ **MANET**, par Gilles Nèret - Cette 13<sup>e</sup> classe de "l'école des grands peintres" présente celui qui a engagé la grande aventure de la peinture moderne (*Ed. de Vergères*).

YANN POILVET

## ARTS et ARTISTES

### Une médaille pour le château des Ducs de Rohan

Voici la maquette (avers et revers) de la médaille consacrée par Bernard Pétel au Château des Ducs de Rohan, de Pontivy, en bronze, au diamètre de 63 mm, elle est en souscription au prix de 93 F l'unité pour l'édition originale, ce prix couvrant les frais de fabrication de l'ouillage nécessaire à la frappe (il en ira de même pour la médaille consacrée à Louis Guillou).

Les personnes intéressées peuvent dès à présent passer les commandes à "La monnaie de Paris", 11, quai de Conti, 75270 Paris Cedex 06.



### Exposition-recontre entre Gezhu et Le Lutherne

De cette confrontation entre les deux peintres-sculpteurs, il ressort une évidente parenté formelle, un même penchant pour les formes rondes, les lignes enveloppantes, une attraction pour la figure humaine, très présente chez Claude Le Lutherne ; réduite à l'affirmation d'évocation et de parodie chez Gezhu.

Pourtant il y a affirmation de deux tempéraments bien différents. De ses billes de bois, Gezhu sort des figures où tout s'enroule, tout s'enlace, tout s'interpénètre. Accumulations de boules/noyaux, excroissances, bourgeonnements, renflements, sinuosités, le bois poli appelle le toucher et la caresse. Si les sculptures de Gezhu sont l'expression d'une sensualité naissante, d'une vie embryonnaire, de formes en devenir, le travail de Le Lutherne, et principalement ses peintures, est fait d'organismes déjà constitués, en proie à des dislocations et menacés d'agressions extérieures. La matière y est rugueuse, les couleurs froides et sensation qui il donne au corps humain tient plutôt de l'écorché.

Signes d'un univers tourmenté, les visions de Le Lutherne s'éloignent de la chaleur et de la fantaisie des constructions de Gezhu pour atteindre un fantastique frisant le morbide, un expressionnisme glacial.

JEAN-PIERRE VINCOIT

(M.J.C. du Grand Cordel, rue Mirabeau, Rennes, du 5 au 29 janvier)

### Théâtre d'eau

Jusqu'au 24 janvier au P.A.C. de Brest, exposition "Théâtre d'eau" sur deux poèmes de Guillevic, présentée par Genevieve Champéau. Photographies de Gerald Hammet. Peintures de Jean-Yves Madec.

### ENVOI DES TEXTES

Les textes doivent impérativement nous parvenir pour le 5 du mois précédant le mois de parution.

## Gisèle-Jan SIMON ou la vie des songes

En Brocéliande, au Bois de la Roche, le village où demeure une jeune femme qui répond au nom de Gisèle-Jan Simon... Un monde sacré commence ici.

La forêt s'est enveloppée d'un voile de brume. Près de l'étang, l'ombre des grands arbres descend, à la surface des eaux, un calice. A moins que ce ne soit un vase à qui, par analogie, selon G.J. Simon, chaque individu ressemble. «Nous sommes pleins de cette eau purificatrice, eau originelle, philtre d'amours éternelles... A nous de ne pas la polluer!»

Bretonne de Saer, G.J. Simon, pas levez sur tapis posés ce et là, à des yeux tantôt rieurs, tantôt messagers d'interrogations. Et l'on s'y noie - presque - histoire de mieux appréhender "son" monde.

"Les Filles d'Epona", les "Chevaux messagers de la Côte Ravonnaise", le "Val des Fées" et d'autres encore invitent à comprendre son chemin itinérant. "Je suis ici à la lisière des bois de Pannopie, je vis comme un être solitaire pour retrouver l'essence fondamentale de moi-même".

### TOUT DEVIENT RITE

Sa peinture est empreinte de mystère, et partie intégrante d'un univers ancestral essentiellement céleste. "La philosophie druidique l'on parle de moi-même. Je ressens entre mon être visible et la nature visible. C'est quelque chose de palpable. Quand je m'interroge sur l'univers visible, je dis : je suis l'arbre, je suis la fleur, je suis le ciel, je suis la pierre. Tout devient rite. Je communique avec le céleste. L'être n'est pas le milieu mais AU milieu du monde. Il est une parcelle du courant du vivant. Quand je peins un arbre, même s'il n'est pas visible dans mon tableau, c'est moi que j'imprime à partir de cette tâche puisque je travaille à partir de racines sur ma toile".

Et range, intrigante pour certains admirateurs, peut-être lui elle, ou a-t-elle connu une éclipse d'avant le christianisme. Son enfance, qu'elle volontairement occulte, restait sans doute ici. Son monde de rêve, son monde de l'au-delà n'ont représenté l'espace dans lequel les enfants vivent en permanence et ils s'y retrouvent du reste !

Ses tableaux ont des couleurs et reliefs magiques. Il y a des rampantes, il y a des sous-voies, fruit de son travail des années, il y a de cela quelques années, travail qui l'a confortée dans son goût du feu, dans sa quête du soleil. "Par travail, du reste, une de mes toiles à partir d'un poème de P.J. Helias - La cantate du bout du monde, le mouvement, la musique suggèrent les Nymphes entourant leur destrier réalisent un désir tout de mettre le cap entre la mer et le vent".

### LE 3ème CERCLE

G.J. Simon fait de ses tableaux un monde de clés qui tendent à franchir le 3ème Cercle. Elle a sans doute reçu le don de nous transmettre l'énergie qui l'anime. Et l'alchimiste Basile Valentin lui souffla : "La terre n'est pas un corps sans vie, mais recèle un esprit qui est sa vie et son âme".



Chevaux messagers de la Côte ravonnaise.

Elle se fonde ainsi dans l'esprit des éléments. "Céles, sans repti, chevaliers d'aventure, font cabrer dans leur œil une touge montante". Toujours soucieuse des principes du yin et du yang (dans le langage de la métaphysique chinoise), ses œuvres suivent leur interaction qui perpétue l'équilibre.

"Quand la lumière est entre chien et loup, je me réveille, j'existe à la nuit, je suis sur la voie du silence et j'ouvre des portes..."

A cette heure, sa maison de ses lampes brûlant ressemble à un vieil hameau dans ce village qui plonge dans le sommeil. Les buches flambe dans l'âtre - elle aime le feu - ses rêves la guident par-delà les veines de la terre et la science ancienne et jadis un essai de la géométrie du paysage. Soucieuse du raffinement, elle veut se tenir prête pour son rendez-vous de St-Marcel.

MARIE-CHRISTINE TREGARO

### Expositions à la M.C. de Rennes

- ★ Jusqu'au 17 janvier, "Les Indiens d'Amérique du Nord", exposition en trois époques : "Avant l'homme blanc", "Pendant la colonisation", "Après l'homme blanc". Le tout représente un vaste ensemble de 175 panneaux et de vitrines.
- ★ Du 5 au 31 janvier, exposition "Charpenes sonores" créée par Alain Charlonnais. Les structures présentes sont faites de bois, de ressorts et de contre-plaques destinées à produire des sons et à "faire vibrer le silence", en quelque sorte une forme de musique à voir qui établit le difficile lien entre l'image et le son sans médiation intermédiaire.
- ★ Du 5 au 31 janvier, "Dessins de presse politiques", 60 dessins originaux sélectionnés par leurs auteurs : Platin, Gon, Carlos, Wolinski, Reiser, Vasquez, De Sola, Kerleroux, Cardon, Piem, Barinquo et Gulliver.
- ★ Du 8 janvier au 7 février, exposition consacrée à l'œuvre du peintre Robert Malaval, mort en août 1980, créée par Christophe Malaval et Jean-Yves Louedez, elle sera aussi essentiellement autour des réalisations récentes du peintre et témoignera d'une œuvre où était perceptible un courant de sensibilité et une esthétique très actuelle, comme pouvait être l'attitude "kami-kaze" et marginale de Malaval, beaucoup plus proche de la musique que du "monde de l'art".



Une œuvre de Dennee Hael

### LE RECIT SENSUEL DE DILASSER

Quadrillage de la toile, "idéogrammes", répétitions de l'énace du support, c'est en termes bien contemporains que s'affirme le travail pictural de François Dilasser, peintre autodidacte de Lesteven où il est né en 1926.

Le fond opaque du tableau, qui s'étend par ses couleurs étiennes, sa matière riche et sensuelle révèle et impose une construction orthogonale, une architecture serène, un espace subtil très légèrement modulé en profondeur, lieu d'accueil d'une vision intérieure, d'une méditation personnelle nourrie d'images lointaines et d'archétypes que le peintre s'est approprié.

On pourra découvrir dans une gamme colorée particulièrement raffinée (ocres, mauves, ardoise ou rouille) le souvenir d'éléments naturels et matériaux bruts et plus précisément de la terre, du ciel, de la pierre et de la lumière de Basse-Bretagne. On pourra regarder ces réseaux de lignes, ces agencements de figures planes comme autant de réminiscences de figures primitives, ces profils sagement ordonnés comme autant de hiéroglyphes, ou comme les traces d'un univers enfanti.

La peinture de Dilasser est à la conjonction de tout cela, mais plus encore : ces références qui viennent frapper notre mémoire sont si discrètement épaissies qu'elles subsistent toujours une incertitude, un mystère, des interrogations et cet ensemble organique de lignes, indices de formes en gestation n'autorise aucune interprétation définitive. Les lectures sont mouvantes, les parcours multiples.

Dépourvue de tout naturalisme, de tout esprit naïf et anecdote, la peinture de Dilasser se présente comme un récit sensuel et ludique, comme un champ ouvert à la rêverie, une archéologie de l'imaginaire.

JEAN-PIERRE VINCOIT

### Natures de Guy Soubigou

Les images présentées dans l'exposition de Guy Soubigou représentent une recherche esthétique par l'utilisation rigoureuse de la technique photographique. Il a voulu retenir les lignes, les formes, les différentes intensités lumineuses qui créent une gamme étendue de noirs, de blancs, de gris et il les utilise au maximum dans un but de composition. L'expression qui peut s'en dégager n'est pas le fruit d'une idée, d'un sentiment défini, mais sans doute du plaisir de composer une image (en janvier à l'Hôtel de Blossac, 6, rue du Chapitre à Rennes).

### ENVOI DES TEXTES

Les textes doivent impérativement nous parvenir pour le 5 du mois précédant le mois de parution

### Fest-noz en Belgique

Le fest-noz annuel de l'Amicale des Bretons de Belgique a été un succès : plus de 150 personnes ont assisté à cette grande fête dans la belle ferme de Froimont à Rixensart (banlieue de Bruxelles). Gavottes, blind, rîdes se sont succédés avec d'excellents musiciens comme le Broux Aoud Jaz Band de la Richardas, l'ensemble Christian Lairy de Boulogne et deux sonneurs belges Philippe et Patricia Ballez. Ce fest-noz est un des moyens annuels de rassembler tous les Bretons de la région de Bruxelles et les sympathisants belges. P. BOCKSRUTH

## CE MOIS LA

### Un patriote Armand de La Rouerie

Au début de 1792, l'insurrection préparée par l'Association Bretonne était imminente. Elle ne put se produire du fait des réticences des princes, des échecs des armées royalistes, ce retard mis dans le soulèvement de la Bretagne fut fatal à l'Association Bretonne et à son chef, le Marquis de La Rouerie. Avant qu'il fut tué au combat, les farces révolutionnaires commencèrent à démanteler les réseaux mis en place par le Marquis, les principaux cadres du mouve-



ments durent se cacher, et, ainsi, Armand de La Rouerie trouva asile, le 12 janvier 1792, à St Denoual au château de La Guyonnière. Fatigue, maladie, le marquis resta alité plusieurs jours puis succomba le 30 janvier après avoir appris la mort du roi guillotiné le 21 janvier. L'instigateur de la contre-révolution en Bretagne disparaissant et sa mort marquant la fin de l'Association Bretonne proprement dite : la conspiration avait échoué mais elle avait permis la formation de réseaux contre-révolutionnaires à travers toute la Bretagne qui donneront naissance plus tard à la Chouannerie.

Sous la monarchie, La Rouerie fut un défenseur acharné des libertés bretonnes et passa même quelques mois à la Bastille pour cette raison : face à la révolution destructrice des institutions bretonnes et de la royauté, le marquis choisit la défense de la Bretagne et du roi. Cette association Bretagne-monarchie semblait naturelle à l'époque, le roi étant considéré comme le garant des franchises bretonnes. Le rôle de cet homme exceptionnel a été, sciemment ou non, ignoré et méconnu.

JACQUES LE TOUZÉ



Le groupe Skinn... De g. à dr. Mario Forlot, Serge Hamon, Olivier Durak, Christian Lebon (ph. L. Lebon).

### LE GRAND DICTIONNAIRE FRANÇAIS - BRETON

et son supplément DE FRANÇOIS VALLEE ont été réédités en un seul volume par l'Association Bretonne de Culture, Clément, Tregerhan, 22110 Glomel/Growel. Vente directe franco et TTC : 166 F, relié 206 F. Livré sous pli 350 F.

### Hentou

#### KELAOUEH EVIT AR SKOLODI

E sell emañ da emañ adalez miz C'hwevrer ur gelaoueh e brezhoneg penn-da-benn, evit ar skoldi a zo a studiad ar brezhoneg e skolioù an eil devez.

Ar gelaoueh a vo arvet Hentou. Dont a raer ar maez beg daou vez. Ar pennadou a vo skrivet gres-t-holl gant ar skoldi e-ruan, gant skoldi a c'hellerenn, diwar-benn an danvezioù a bili dezho, hag a bili ar muñsañ ar re yaouank. Bez e vo ivez kelier, skudeurioù, kanouennoù, c'hoantoù, fentigoù hag all.

Ar c'houmanant kentañ a vo evit 3 nivernenn (6 miz) : C'hwevrer, Ebril, Mezhven. Goude-se e krogz ar c'houmanant a re Here evit mont betek diwez ar bloavezh skoll (6 nivernenn).

Ar gelaoennoù war ar brezhoneg eo a strollio ar c'houmanantoù, ha dezho eo e vo kaset ar pakadoù kelaoennoù.

An holl skoldi a vo diou gas da Yann Talbot, Campost, 22110 Rostren. Pennadoù berr hepken, 20 linenn n'ar muñsañ, ha skrivet skler. Koumanant ete, ha rol brud d'ar gelaoennoù nevez, a benn nebeut amez e vo lavaret dezho e pagemennet e kousto.

#### "Skingom ha Skinwel"

Kas a reomp hor goue-hennou kalonkañ evit ar Bloaz Nevez, d'hor holl vignoned strewet ttre ar Bid.

Kendalc'homp da labourat pep hin hervez e c'hallout evit brassañ mad hor Bro.

Lennet ho c'ho eus marzho war ar c'helaoennoù, al lizheroù kaset gant d'ar ministr Filloù diwar-benn kroudezh ur chadenn skingom-holl brezhoneg evit hor Bro, ha d'ar ministr Deffere diwar-benn adstajadegzh Bro Naoned bet laeret digant hep goueñev en disterañ doare, all Naoned. Betek-hen d'vo goude, respont ebet, ha moarvat ne vo hin ebet!

#### AR PRIZ KERNALEGEN

Riez eo bet a unnoz gant ar strollad-barn, an It, de Billang, Galbun ha Kervella, hag an Ao Ao, Abad Klerg, Huon ha Kervella, d'an Itou an Anna Duabuzas evit ha brezhoneg ha diouz an tou all ar labour dihan sevenañ gant evit Breizh. Hor goue-hennou kalonkañ.

HOR SKODENN  
Kemm ebet. Bepred 20 real (5 eur) evit ar re baour hag un tamm muoi'h, hervez o feadur, evit ar re all. Betek-hen n'hor nuz respont bokoket, netra diwar ar C'harita Sevenadurel ha paour du omp! An diwezorec eo bepred Marylene Capdevic, K.P.R. Roazon 557-28 W.

An arc'hant evit ar priz Kernalegen 1982 a zo diou gas da Ivon Gaffi K.P.R. 747-53 G Roazon. Skingom ha Skinwel, 9 bis, rue St-Vincent de Paul, Saint-Brieuc. Tél. 61.91.261

## DISQUES

### TRI YANN

Les Tri Yann ont plus de dix ans de carrière, plus de dix années pendant lesquelles toute une évolution s'est opérée. D'une musique traditionnelle, le groupe en est arrivé à une musique davantage tournée vers les tendances contemporaines. Entre ces deux extrêmes, des périodes intermédiaires au cours desquelles le groupe a notamment produit deux remarquables albums : la découverte ou l'ignorance et Urba, deux disques qui ont permis aux Tri Yann d'affirmer leur identité. Au départ, une constatation : la Bretagne ne peut vivre que si l'on se reconnaît en elle et l'on ne peut se reconnaître que si l'on sait qui l'on est. Depuis cette époque, les Tri Yann n'ont cessé de poser ce problème de l'identité culturelle.

Musicalement, ce fut également une riche période les Tri Yann s'y sont véritablement révélés par une musique de haut niveau. Aujourd'hui, ils sont tout autant impliqués dans la Bretagne contemporaine. Les thèmes de leur dernier disque "Si mort a mors" sont en prise directe avec l'actualité avec une force presque totalement consacrée à Plogoff et au problème nucléaire.

Cette fois, ils s'éloignent facilement des influences médiévales qui faisaient la chaleur de leurs précédents enregistrements pour une musique où se côtoient à la fois bombarde, flûtes... et guitare électrique, basse, batterie : un mariage devenu classique. Le travail raffiné des deux précédents albums ne transparaît pas ici : c'est plus brutal, les sonorités sont moins douces.

Malgré ces réserves, si mort a mors reste un bon élément, supérieur en tout cas, à mon avis, à la prestation qui l'isole offerte à l'Olympia à la fin de l'année dernière. Il y a dans ce microsilencieux d'excellents morceaux tels que Si mort a mors, la suite écossaise. Le reste n'est pas affaire de qualité mais affaire de goût.

Tri Yann - Si Mort a mors - Marzelle 6313204 - PG 2241.

### SONERIEN DU

Les Sonerien Du sont très d'affiche depuis près de dix ans : on continue de les voir dans les festoù-noz où ils attirent toujours beaucoup de monde et où ils se défendent dans tous les sens du terme et offrent une musique à danser qui, même si elle n'a pas beaucoup évolué depuis dix ans, a le mérite d'être entraînant.

De temps en temps, ils se mettent à travailler sérieusement et cela donne... un disque. Le dernier "Feunteun an aod" fait une grande place au chant, des textes d'inspiration traditionnelle arrangés par Sonerien Du pour les besoins de la danse. Quelques créations : une suite en plin "Pevor Leger" que l'on doit à Yann Goas, une marche et une mélodie composées à l'occasion de "l'affaire Plogoff", l'adaptation d'un texte de Per-Jakez Heles. On aura presque fait le tour lorsqu'on aura signalé un chant de marins, une parenthèse signée Michel Tonnerre, que Sonerien Du a choisi d'interpréter pour "sa faire plaisir".

Tout ce se passe dans la bonne humeur générale et c'est sans doute ce qui fait la force de ce groupe bas-breton dont l'énergie ne fablit pas. Beaucoup de choses se sont passées en Bretagne pendant leur création : qu'importe ! Eux, c'est la danse. Ils sont fatis

## SOBRIER DU



pour cela et le public les aime pour cela. A signaler une très belle pochette (Sonerien Du - Feunteun an aod - Raymond Riou - 13, rue de Pont à l'Abbé - 29000 Quimper).

### SISKIN

L'Irlande est surtout connue à travers ses airs à danser : reels... Les musiciens aiment y exercer leur virtuosité. Il se dégage de cette musique tant de vie, tant de dynamisme que l'on se laisse rarement de l'écouter. Et pourtant, l'Irlande c'est également autre chose : des mélodies, des laments, des chants de guerre... que l'on ignore généralement.

Siskin, groupe qui a un peu plus de 3 ans maintenant, a voulu se placer dans ce courant et faire connaître cette face cachée de la musique irlandaise. Cela ne les intéresse pas de faire comme les autres : par contre, ils trouvent dans l'interprétation d'un autre répertoire, moins facile sans doute, l'occasion de mieux personnaliser leur musique : les thèmes utilisés se prêtent davantage à des interprétations personnelles où chacun peut s'exprimer selon sa propre sensibilité. Ils n'ont pas écarté pour autant les airs rapides : ils les ont simplement mis en minorité pour donner plus d'importance au reste du répertoire.

Peu d'instruments : flûtes (Serge Hamon), harpe (Mario Forlot), percussions (Christian Lebon) et violon et alto (Olivier Darras). Rarement, les instruments sont présents tous ensemble : une façon encore d'être davantage impliqué dans sa musique. Siskin entend en effet donner sa grille à interpréter qu'il a choisie : la musique irlandaise possédée en elle une souplesse qui offre à ses répertoires toutes possibilités de re-créations, intéressante démarche qui aboutit à un disque original. Dommage que la pochette soit si mal conçue !

Siskin - Lament of Owen Roe O'Neill - SI 001 - 18, rue Anna - 33170 Bagnotte.

### ALAIN BARRIERE

Alors qu'il sort un petit 45 tours avec seulement deux titres, un autre microsilencieux, un 30 cm coloré, retracé vingt années de chansons, vingt années de succès, titre le disque Alain Barrière, c'est lui, donc, dans ce disque-souvenir, dix de ses plus belles interprétations qui lui ont valu une réputation que les années n'ont guère altérée. Alain Barrière, super-star ? Non pas, mais une carrière honnête, sérieuse, sans grands éclats qui dure depuis... vingt ans !

Son 45 tours avec "les amants de l'espace" chanson sentimentale, et Spacina, morceau instrumental, vent allonger une discographie déjà bien fournie.

Alain Barrière - Cetina - 6010386 - P6101.

ANNE-EDITH POLIVET

## la fête et les spectacles

### Pour Myrdhin, une interaction à redécouvrir LE COSMIQUE ET L'HUMAIN

*«Est des gens qui "bougent" énormément et qui sans pourtant faire de gros renouaux parviennent à prendre un plaisir sur l'écriture de la connaissance. Myrdhin est de ceux-là. L'année qui vient de s'écouler s'est révélée particulièrement faste pour notre collaborateur. On en juge l'ouvrage "Poursuivant sa création musicale, ses œuvres, notamment une tournée au Québec, une autre en France, il a enregistré un disque de chants qu'on baptisera la maison Vella ayant déposé son bilan, Dieu sait quand il sortira...! Il est publié un recueil de poèmes celtiques et un autre de pièces originales pour Harpe Celtique. Son recueil de poèmes est étonnamment court et on y retrouve la même ambiance, les mêmes couleurs et la même mystique que ceux de sa musique. J'ai eu tant de bonheur de pouvoir libérer mes pulsions et par la musique et par la poésie, par d'autres arts et la vie toute entière... Je suis dans l'instant en être intégralement libre mais chacun sait que le combat est à se livrer périodiquement. Les obstacles sont nombreux, les épreuves parfois nécessaires.»*

**Armor-magazine :** Myrdhin, comment expliquez-vous cette densité de "présentations" de la part du créateur que vous êtes ?

**Myrdhin :** Cette année, je n'ai pu vraiment me reposer que deux semaines et encore j'ai dû en profiter pour faire la copie des pièces pour harpe. La difficulté est qu'en Bretagne il faut tout faire. La création celtique devient presque accessoire, l'écriture, la mise en page, l'arrangement, les maquettes, les photos, etc... En cette fin d'année plusieurs créations sont offertes au public, mais pour la plupart ce sont, bien sûr, des textes qui m'ont servi depuis des mois, voire des années. Il y a des temps de création et des temps de diffusion.

**"J'AI PEUT-ÊTRE ÊTE APPRENTI-SORCIER"...**

**A.M. :** Puisque vous rentrez du Québec, mariez-vous de votre tournée. Comment vous sentez-vous à elle et que vous semble l'impact réel de la musique celtique dans l'appréhension culturelle de ce pays d'outre-atlantique ?

**M. :** Je reviens heureux de ma tournée au Canada. J'ai fait 18 concerts dans deux régions très différentes, la Gaspésie à l'est, l'Abitibi dans l'ouest. L'une c'est la mer, l'autre la toundra. Mais partout j'ai eu le même accueil chaleureux de gens heureux de venir découvrir un instrument et une musique qui ne se connaissent pas. Lors des grands centres que sont Toronto ou Montréal, le public a découvert notre tradition. Il y a eu de plain-pied sans préjugés, sans avoir le besoin d'analyser. Ils ont reçu ma musique dans leur corps et dans leur âme et j'ai eu du mal à le croire tant cela devient rare en Bretagne et en France. Dans des tournées comme celles-ci, il arrive que l'on ait envie de rester à l'étranger. Je l'ai vécu au milieu du golfe du Saint-Laurent, aux îles de la Madeleine.

Ce voyage m'a fait rencontrer des Indiens, les Micmacs et les Algonquins dans leurs villages isolés. Le monde indien est l'un de mes passages préférés. Etant gamain je n'ai jamais eu de sympathie pour les cow-boys et les westerns m'horripilant. Je me sentais proche de ces êtres et j'ai certains sacrifices pour que cela soit fait en France et en Bretagne.

**A.M. :** Depuis toujours, la poésie fait partie de votre vie. Et vous publiez "Pierre Sornantines". Qu'avez-vous voulu exprimer ?

**M. :** "Pierre Sornantines" s'écrit à ceux qui ne l'avaient pas compris qu'il n'y a pas de frontière entre la harpe et la poésie. Il y a deux parties. Dans la première "Calendes de Belen" j'ai traduit dans mon langage l'environnement que j'ai reçu : enseignement des poètes, des bardes et des druides. Je l'ai fait avec mes couleurs et mes rythmes. Dans l'autre partie "Glose marginale" j'ai laissé mon inconscient commenter mon acquis.

vivant la nature, l'instinct et aussi le rituel, la sorcellerie. Après tout, j'ai peut-être été apprenti-sorcier dans une vie antérieure. Ceux que les blancs appellent "les grands enfants" ne sont pas passionnés par la société de travail. Ils préfèrent la pêche, la chasse et tous les plaisirs de la vie. Je me sens plus proche d'eux que de mes anciens camarades devenus esclaves du salariat et de la société de consommation.

### LA HARPE CELTIQUE, PHÉNOMÈNE DE CIVILISATION

**A.M. :** À la suite de Stivell et de l'œuvre de Jordi Cochevelu, la harpe a pris un essor certain. Vous n'avez pas vu la musique pour harpe celtique être ramené à l'œuvre de Stivell, directement ou par opposition. Pouvez-vous faire la clarté sur le véritable phénomène "Harpe Celtique" ?

**M. :** La harpe celtique est un phénomène de civilisation, le symbole d'un renouveau celtique qui n'est possible qu'avec elle. Il dépasse les Bretons qui ne sont pas sûrs de le connaître car ils sont aveuglés par des siècles de colonisation et de génocide. L'adorer la Bretagne, mon pays, celui de mes ancêtres, mais je suis triste de la tristesse de son peuple. Terre de fantômes, pays de mission. Pour en revenir à la harpe, elle n'a jamais cessé de chanter en terre gaélique mais elle avait besoin du coup de fouet breton. Chacun apporte son souffle et nous avons tous souhaité que nombreux soient les jeunes qui se tournent vers la harpe.

**A.M. :** Vous publiez un recueil de neuf pièces originales - pour qui ce besoin de faire à la fois œuvre de création et de pédagogie ?

**M. :** C'est pour concrétiser le souhait dont je viens de parler que j'ai écrit ces pièces, pour approcher la harpe celtique. Il n'y a rien de nouveau dans le genre, seulement des méthodes et des partitions difficiles pour des gens qui maîtrisent déjà bien l'instrument. J'ai répondu à un besoin formulé par des enseignants, des luthiers et l'association "Telenorion Vreizh". Stimulé par Gildas Jaffrenon et conseillé par Pierre-Yves Mongin, j'ai pu mener à bien cette entreprise. J'ai fait certains sacrifices pour que cela soit fait en France et en Bretagne.

**A.M. :** Depuis toujours, la poésie fait partie de votre vie. Et vous publiez "Pierre Sornantines". Qu'avez-vous voulu exprimer ?

**M. :** "Pierre Sornantines" s'écrit à ceux qui ne l'avaient pas compris qu'il n'y a pas de frontière entre la harpe et la poésie. Il y a deux parties. Dans la première "Calendes de Belen" j'ai traduit dans mon langage l'environnement que j'ai reçu : enseignement des poètes, des bardes et des druides. Je l'ai fait avec mes couleurs et mes rythmes. Dans l'autre partie "Glose marginale" j'ai laissé mon inconscient commenter mon acquis.



Photo J. Moutier

### "NOUS NE SOMMES QU'UNE PROMESSE"

**A.M. :** Certains écrivent un "celtique", Stivell joue un "celtique contemporain". Myrdhin se veut créateur "celte". Est-ce du même côté, de la même "celte" qu'il s'agit ? Et comment délimitez-vous votre propre recherche ?

**M. :** Le celtique est lui-même trop large pour qu'on l'enferme dans une définition qui ne serait qu'un carcan oppressif. Il est défini par l'ensemble des centres des artistes s'en réclamant mais aussi par d'autres qui ne savent pas forcément que leur recherche procède de la même spirale. Il s'agit de vivre la beauté et l'ampleur de la nature, de faire un pas de plus vers la réalisation de la promesse. Il s'agit aussi de regarder le ciel pour redécouvrir l'interaction du cosmique et de l'humain, d'aller à la rencontre de tous les possibles.

**A.M. :** 1981 a été une année florissante pour Myrdhin : qu'attendez-vous de 1982 ?

**M. :** Je pense que 82 va apporter des changements dans la diffusion de la création en particulier. Je le souhaite et je le pense car il n'y a plus de producteur (riches) en Bretagne s'intéressant aux créateurs. Les maisons bretonnes sont mortes ou ont bien mal vieilli. Une époque est finie, une nouvelle doit commencer. Pour ma part, j'enregistre en Irlande un système "long jeu" comme disent les Québécois. C'est une autre aventure purement instrumentale - je veux dire qu'il n'y a pas de partie vocale. Et c'est une œuvre qui représente tout moi pour que j'en confie la distribution à n'importe qui.

### ANDRÉ-GEORGES HAMON

*"Pièces Sornantines" - Préface de Yann Breabanen "Nature et Bretagne" - Neuf pièces pour approcher la harpe celtique" - Centre Breton d'Art populaire, 37 bis, rue Victor Hugo, 28200 Brest. Tautu la production musicale de Myrdhin est arrangée sur disques Vella C.A.S.E. 11, bd Arago, 22000 Saint-Brieuc.*

### LE VOYAGE ENTRE LES LIGNES DE CHATEAUBRIAND

Le 13 décembre, FR3 a enregistré une émission produite par sa station de Rennes "Océan méditerranéen", balade musicale conduite par Gonzague Saint-Bris dans la Bretagne de François René de Clugy Leubinand et construite sur le thème des cinq oranges, qui ont animé la vie du grand romancier, que à Dinan, Plancoët, Combourg. Elle a été réalisée avec la participation de Jean Edern Haller, Gabriel Matzkeff, Gonzague Saint-Bris.

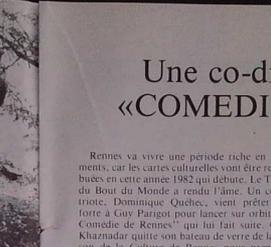


Photo J. Moutier

## Une co-direction pour la «COMEDIE DE RENNES»

Rennes va vivre une période riche en événements, car les cartes culturelles vont être redistribuées en cette année 1982 qui débute. Le Théâtre du Bout du Monde a rendu l'âme. Un compatriote, Dominique Quéhec, vient prêter main forte à Guy Pargot pour lancer sur orbite "La Comédie de Rennes" qui lui fait suite à Herif Khaznadar qu'on a vu de verre de la Maison de la Culture de Rennes pour prendre le commandement d'un vaisseau qui devrait ressembler à l'Arche de Noé. Comme nous l'avions annoncé le mois dernier, nous avons rencontré l'homme, qui, tel un mendicant, survit aux crises culturelles et aux modifications de structures depuis une trentaine d'années : Guy Pargot.

**Armor-magazine :** La ville a fait des déclarations préliminaires concernant la future direction de la Maison de la Culture de Rennes. Comment prenez-vous ces premières déclarations municipales ?

**Guy Pargot :** Le Centre Dramatique a une revendication que la Ville et l'Etat connaissent bien : nous avons besoin d'un outil de travail. Besoin qui se fait sentir depuis fort longtemps puisqu'aussi bien le musée du Théâtre de la Parcheminerie est issu directement de ces préoccupations. Nous avons besoin d'un outil dont nous aurions la maîtrise directe et dans lequel nous pourrions développer une part de notre politique théâtrale. Cette part étant la recherche, l'accueil et la collaboration avec des équipes professionnelles, en particulier régionales.

### REFLECHIR LES EQUIPEMENTS

**A.M. :** En clair, vous souhaitez un retour en force du Centre Dramatique de Rennes à la Maison de la Culture ?

**P. :** Je ne souhaite pas que l'on dise cela ainsi. Nous n'avons pas du tout l'intention de reprendre en charge des responsabilités au niveau global d'une Maison de la Culture. Par contre nous souhaitons, à partir des outils que nous possédons, nous appuyer sur les autres lieux de spectacles, disposer, d'une manière ou d'une autre, d'un outil de travail à la mesure de notre mission. Il y a déjà un moment.

### OPERA DE NANTES "Un autre" Casse-Noisette...

Nous avons véritablement assisté à "un autre" Casse-Noisette. Revu, réinventé par Claude Ariet - le nouveau chorégraphe de l'Opéra de Nantes - ce célèbre ballet créé en 1892 ne fut qu'enchantement, émerveillement, à tout instant. La tradition du ballet classique mais avec cette touche empreinte à la démarche contemporaine. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître. Ce n'était que découverture sur découverte, et d'une qualité rarement vue jusqu'à présent et qui colle aux réalités modifiées dans lesquelles elle évolue. Il y a rupture, mais aussi continuité sur un projet : la création théâtrale à partir d'une ville donnée. En l'occurrence notre ancrage est Rennes et notre région est bien la Bretagne.

**A.M. :** Jusqu'à maintenant vous avez mené une politique de rapprochement du théâtre avec le pays. Pouvez-vous tirer un bilan ?

**G.P. :** Nous avons été fidèles à cette volonté. Nous avons apporté ce qui était possible partout où un appel s'exprimait. Il y a 30 ans nous

que nous avons clairement exprimé à l'Etat d'une part, à la Ville de Rennes d'autre part, ce désir. Nous avons même suggéré à la Ville de Rennes que nous étions prêts à prendre en charge la Salle de la Cité en collaboration avec le Théâtre Chorégraphique National qui n'a aucun lieu de travail ni de relation avec le public dans la capitale bretonne, et avec le Théâtre de l'Abbi qui souffre des mêmes manques. Il semble qu'à l'échelon rennais une réflexion suivie d'une concertation, va être mise en place. Dans cette perspective, on peut réexaminer la mission de la MC, ses moyens, ce que représente les outils dont elle dispose dans le contexte de la ville, deux des autres équipements et définir les missions spécifiques, les moyens et les responsables de ces équipements. C'est peut-être aussi le moment de réfléchir à : "activités de loisir, activités socio-culturelles, activités culturelles et expression artistique". Roger Planchon indiquant l'autre jour que plutôt que de parler constamment de "culture", ce qui devient vaine loque, vague et ambigu, il faudrait que l'on parie à nouveau des arts et des artistes.

### LE PHÉNIX RENAISSANCE DE SES CENDRES

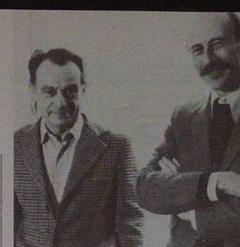
**A.M. :** Le Théâtre du Bout du Monde est mort en 1981. Pouvez-vous nous rappeler ce qui est à l'origine de sa fermeture ?

**G.P. :** Je vous laisse la responsabilité des termes. Si le TBM est mort, comme le Phénix il va renaitre de ses cendres. Et ce n'est pas la première fois. Je voudrais rappeler qu'en 1949 a été créée une institution théâtrale : Le Centre Dramatique de l'Ouest. Quand les quatre centres existants en France sont devenus Centres Dramatiques Nationaux, la Comédie de Rennes est née. C'était la première restructuration. Quand la Comédie de l'Ouest, au long de son parcours, a cessé d'avoir la responsabilité de promouvoir l'Institution "Maison de la Culture", elle a redéfini ses rapports avec d'autres institutions de la région et de la ville et est devenue le Théâtre du Bout du Monde. Le bilan du TBM est très riche. Nous avons monté un grand nombre de spectacles, rencontré de nombreux spectateurs, ouvert la Parcheminerie. Dans la perspective des années 82, et dans mon parcours personnel, il m'a semblé important de souhaiter une situation d'association avec Dominique Quéhec, metteur en scène qui a débuté sa carrière dans notre Centre Dramatique et qui a successivement été acteur, metteur en scène, directeur de théâtre, chef de troupe et directeur de Maison de la Culture. Il est également enseignant à l'Université dans le domaine du théâtre.

Ainsi la Comédie de Rennes, Centre Dramatique de Bretagne succède au Théâtre du Bout du Monde. C'est une même institution qui se transforme et qui colle aux réalités modifiées dans lesquelles elle évolue. Il y a rupture, mais aussi continuité sur un projet : la création théâtrale à partir d'une ville donnée. En l'occurrence notre ancrage est Rennes et notre région est bien la Bretagne.

**A.M. :** Jusqu'à maintenant vous avez mené une politique de rapprochement du théâtre avec le pays. Pouvez-vous tirer un bilan ?

**G.P. :** Nous avons été fidèles à cette volonté. Nous avons apporté ce qui était possible partout où un appel s'exprimait. Il y a 30 ans nous



Guy Pargot et Dominique Quéhec (ph. Franck Barreau).

allions parfois de notre propre initiative parce qu'il n'y avait rien et notamment pas de structures d'accueil de nature professionnelle. Or, aujourd'hui, on constate que localement des structures sont mises en place à bien que notre rapport à la région s'est modifié. Des troupes se sont implantées : Théâtre Quotidien de Lorient, Théâtre de l'Instant de Brest, sept équipes de théâtre à Nantes, le Centre Culturel de Saint-Brieuc, que sais-je encore. Nous sommes, en tant que Centre Dramatique de Bretagne, à la disposition du Pays dans le domaine qui est le nôtre : la création théâtrale.

### COMÉDIE ET METTEUR EN SCÈNE

**A.M. :** Quelque chose de nouveau réapparaît. La co-direction. Pouvez-vous définir la part de vous-même et celle de Dominique Quéhec dans cette animation ?

**G.P. :** Nous partagerons la responsabilité du Centre quant à sa gestion et sa politique artistique. Le détail du partage de nos responsabilités se fera dans le quotidien. Personnellement je reste attaché à la fonction de la Parcheminerie à l'intérieur de la mission du CDN, je me préoccupe des rapports de la formation professionnelle avec le CDN, je suis comédien et souhaite le devenir. Dominique Quéhec est metteur en scène essentiellement. Voilà déjà deux aspects différents mais complémentaires.

**A.M. :** Vous évoquez une première saison de transition. Quels sont les grands axes ?

**G.P. :** On ne sait pas encore très clairement notre "mission". Mais la Parcheminerie continuera, il y a à avoir une troupe, issue du Centre Dramatique qui disparaît pour renaitre. Nous allons accueillir des spectacles de théâtre, des musiciens. Parmi eux Pierre Menoret, le groupe Kan Drog, une troupe d'Elzang, ville jumelée avec Rennes, le spectacle Robert Agebald - "Erzebeth", le Théâtre Quotidien de Lorient. Il y aura des créations dont un Prandello mis en scène par Dominique Quéhec et qui sera joué trois semaines à la Salle Servan de la Maison de la Culture (fait nouveau et important, c'est la municipalité rennaise qui a souhaité voir le premier spectacle de Quéhec, crée à la MC) et une pièce de Peter Handke : "Introspection" toujours dans une mise en scène de Quéhec. Le troisième spectacle pourrait être "Don Juan" de Molière. Mais il faut dire également que les notes du Centre Dramatique de Rennes seront ouvertes aux travaux des élèves du Conservatoire et au Festival de la Chanson.

Propos recueillis par ANDRÉ-GEORGES HAMON

COTES-DU-NORD

SAINT-BRIEUC (C.A.C.) - 9 : jazz avec Archie Shepp... 10 : concert de l'Orchestre de la Ville de Rennes...

PROGRAMMES

L'annonce des manifestations doit impérativement nous parvenir le 5 du mois précédent

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES (Maison de la Culture) - 7, 8, 11, 12, 14 : un montage de Jean-Pierre Barlet... 19 : concert de l'Orchestre de la Ville de Rennes...

FESTOÙ NOZ - FESTOÙ DEIZ

Samedi 9 : Nantes (Fébrauderie) - Le Gouray (22) - Dimanche 10 : fest-deiz à Paris (T.I.ar Vretonad)...

Festoù-noz "Al Lenn"

L'association "Al Lenn" organise deux festoù-noz : l'un à Brest le samedi 9 janvier...

THÉÂTRE DE L'ALIBI

Si Camille me voyait - Une pièce qui n'en est pas une peut donner un spectacle de très haute qualité... Le TCR propose un marathon de la danse

FINISTÈRE

BREST - 7 : Dahud, pièce mêlée de G. Kerourlay... 10 : concert de l'Orchestre de la Ville de Rennes...

MORBIHAN

PLORMEL - 23 : Tri Yann (Org. Vivre au Pays) - PONTIVY - 12 : le théâtre populaire de Bretagne

Tournée de Myrdhin et du trio An Delen Dir en janvier

15 : Ottenne, B 16 : Epe, NL 20 : Amsterdam, NL (Melkwo) 22 : Arnhem, NL 23 : Zwolle, NL 24 : Hertogenbosch, NL 26 : Heerlen, NL 28 : Bruxelles, B (école de Groly) 29 : Bruges, B (institut Monique) 30 : La Hulpe, B (église) 31 : Bruxelles, B (Borfort la Vénère) 05/2 : Bruxelles, B (Tseufo) (Chaque spectacle à 21 h)

Fête "Irlande-Ecosse-Occitanie-Bretagne"

L'association Tri-Villa organise le 23 janvier à 21 h à la Salle des Fêtes de la Roche Derrien une soirée Ecosse Irlande Occitanie Bretagne... L'Ecosse et l'Irlande seront représentés par un des plus célèbres groupes mondiaux de la folk-music, "The Boys of the Lough"...

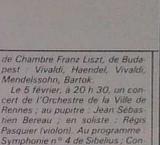
ILLE-ET-VILAINE

RENNES (Maison de la Culture) - 8 : concert de l'Orchestre de la Ville de Rennes avec Yuri Boukoff... 10 : concert de l'Orchestre de la Ville de Rennes...



The Boys of the Lough à Quimper

Le groupe "The Boys of the Lough" donnera un spectacle de musique celtique le 21 janvier à 21 h au Théâtre de Quimper...



de Chambre Franz Liszt, de Budapest - Vivaldi, Handel, Vivaldi, Mendelssohn, Bartok

Le 5 février, à 20 h 30, un concert de l'Orchestre de la Ville de Rennes au pupitre Jean Sébastien Beraud...



Reyes Piquero

Le TCR propose un marathon de la danse

«Il matrimonio segreto»

Le Théâtre de la Ville de Rennes vient d'ajouter à ses créations lyriques Il Matrimonio segreto (Le Mariage secret) de Domenico Cimarosa...

Julia Sloman et Alexandra Papadiakou mettaient leur ardeur à assurer leur utopique bonheur... Le conte (Gregory Reinhart) et Elisabetta (Julia Sloman) - Ph. Alain Dupas



Le conte (Gregory Reinhart) et Elisabetta (Julia Sloman) - Ph. Alain Dupas

A Rennes, du 22 au 31 janvier, IV

FESTIVAL DE LA CHANSON

Le 4ème Festival de la Chanson se déroulera à Rennes, du 22 au 31 janvier 1982. Ses objectifs n'ont pas varié : promotion de la chanson, des chanteurs et du public...

PROGRAMMATION

- 22 janvier : Ada Le Fol - création de 5 musiciens bretons... 23 janvier : Patrick Abrial, Mickey Stein, Francis Beby, Kristian Nogues...

Les grandes fêtes de l'été

- JUILLET - 4 : Maroué-Lamballe : 11 : Saint-Jean-la-Poterie, Pont-l'Abbé, Saint-Malo... AOUT - 1 : Pont-Aven, Contort Meilars...

CHASSE - PECHE - COUPELLERIE

## LE DOUAREC-DANIEL

4, place de l'Eglise - 22600 LOUDEAC  
Tél. : (96) 28.04.99

Spécialiste de la pêche  
MER - RIVIERE  
ETANG

Membre du club  
mouche PEZON  
et MICHEL



BRETAGNE EXCURSIONS FRANCE ET ETRANGER  
Transports de Voyageurs (Cars de 15 à 65 places - Cars couchettes)

## VOYAGES COLLIER



45, rue de la Chèze  
22600 LOUDEAC

Tél. : 28.22.13

## S.A. GARAGE CENTRAL

Concessionnaire CITROËN

Voitures neuves et occasion  
Location sans chauffeur  
Mécanique - Tolerie - Peinture



14, rue Lavergne - 22600 LOUDEAC - Tél. : 28.00.46

## CHAUSSURES 2000

magasin Lorand

Nos grandes marques

Paraboot, Clerget, Bertin, Noël, Mod'8, etc...

et

du plus grand au plus petit, des chaussures à tous les prix  
REPARATIONS ASSUREES

3, rue de Cadelac - 22600 LOUDEAC - Tél. : 28.07.49

HINAULT ANDRE

SUR LA LIGNE  
DE DEPART  
LE CHAMPION DU  
DEMEGEMENT  
Faites confiance à

### André HINAULT

Votre déménageur

Groupage de meubles  
sur toute la France

SERVICE  
HEBDOMADAIRE  
Paris-Bretagne-Paris

22600 LOUDEAC

27, rue Lavergne  
(96) 28.18.86

22000 ST-BRIEUC

Tréfois

22440 PLOUFRAGAN  
(96) 94.08.25

**GARDE MEUBLES**

## LE PAYS DE LOUDEAC

### A propos de décentralisation

Prenant part et aidant à l'essor de l'agro-alimentaire surtout à partir des années 60, les 2 pôles centraux du Centre Bretagne ont connu un bon développement au cours des vingt dernières. Pour Loudeac il s'est même agi d'une résurrection suivie d'une expansion galopante.

Dans le cadre des structures administratives existantes, beaucoup était donc possible puisque beaucoup a été fait grâce à la volonté opiniâtre d'un certain nombre d'hommes qui ont obtenu de l'Administration les appuis indispensables.

Ces structures n'étaient pourtant pas idéales, pas plus que la façon dont elles étaient utilisées. Chacun connaît les critiques dont elles sont l'objet depuis quelque temps de la part d'hommes de diverses tendances politiques :

- structures territoriales devenues autant de relais sur lesquels l'Etat s'appuie pour exercer son omnipotence par un interventionnisme abusif et parasitaire,
- désengagement financier de l'Etat s'accroissant au moment même où les collectivités locales étaient conduites à participer de plus en plus à la réalisation des équipements collectifs et à aider l'expansion économique et sociale,
- tendance des administrés, enveloppés dans une réglementation venue d'en haut, touffue et trop souvent impénétrable, à se contenter d'un sort d'assistés, déresponsabilisés faute de pouvoir influencer suffisamment sur les décisions qui les concernaient, etc...

Pour renverser cette évolution, une grande autonomie juridique et financière était réclamée, envisagée et timidement amorcée depuis quelques années. Cependant l'objectif était bien trop lent et surtout l'objectif trop incertain pour être mobilisateur.

#### CHANGER LES MENTALITÉS

Le nouveau pouvoir politique, conscient du problème, a fait d'une décentralisation réelle un objectif essentiel de son programme et, au moins dans le discours, une forte majorité décentralisatrice existe actuellement en France. Tous ceux qui, à un titre quelconque, détiennent une parcelle de responsabilité publique, se sentent directement concernés par cette évolution qui, si elle est conduite à son terme, et après des siècles de centralisme, suppose une



PAR YVES ROPERS

transformation profonde des mentalités et des comportements.

Le débat d'idée se poursuit autour du contenu de la décentralisation annoncée mais d'ores et déjà la transformation de la région en collectivité territoriale et l'établissement d'une planification régionale par cette collectivité semble devoir devenir réalité. Cette planification devrait avoir son importance pour le Centre Bretagne en raison de problèmes spécifiques tenant à l'existence de limites départementales, plus palpables ici qu'ailleurs, qui morcellent des "Pays" et condamnent certains d'entre eux à végéter indéfiniment. Nombre d'actions sont difficiles à mener et à faire aboutir pour des raisons de limites administratives.

#### UN NOUVEL ESPOIR

A défaut d'un département du Centre Bretagne qui n'est ni réalisable ni souhaitable, on peut espérer qu'une planification régionale permettra de prendre en compte de façon suivie les besoins généraux de la zone centrale bretonne. Après avoir souffert depuis la Révolution de 1789 de la division départementale, elle pourrait ainsi entrer de façon durable dans une phase d'expansion réfléchie et harmonieusement équilibrée.

Au niveau des Communes la question fondamentale que chaque responsable se pose est celle de savoir quelles seront concrètement ses possibilités d'action pour un développement global (économique, social, culturel, touristique, etc...) de la collectivité dont il a la charge :

- étendue du pouvoir de décision local et degré de possibilité de se faire entendre avant les prises de décisions lui échappant,
- moyens de traduire automatiquement dans les faits ce qui peut être décidé sur place (financement, aide technique...),
- accélération des prises de décision (simplification des formalités, avancement régulier des dossiers...).

La réponse à cette question permettra de savoir dans quelle mesure les communautés humaines de base que sont les communes pourront s'administrer elles-mêmes. On aurait tort de ne pas leur faire confiance car la plupart en Loudeac, est du nombre, ont prouvé qu'elles étaient majeures.

Espérons que la réponse ne décevra pas.

YVES ROPERS  
Maire de Loudeac



Photo: Mairie - Loudeac

# L'activité économique et l'emploi dans le pays de Loudéac

L'habitude est prise maintenant en Bretagne de découper la région en "pays". A l'existence ces territoires correspondent davantage aux réalités économiques et humaines d'une région que la nôtre. Le "PAYS DE LOUDEAC" c'est, au-delà de quelques cantons et de quelques dizaines de communes, un ensemble vivant, de population et d'activités, centré autour d'un chef-lieu.

Bien entendu les limites d'un "pays" n'étant pas déterminées administrativement, il convient de se mettre d'accord sur le découpage. Chacun conviendra que le pays de Loudéac englobe, outre le

canton de Loudéac, ceux de La Chèze, Plouguenast, Uzel et Mûr de Bretagne.

Placé au cœur de la Bretagne centrale, le pays de Loudéac se trouve bordé par d'autres unités socio-économiques telles que le Méné à l'est, le pays de St-Brieuc au nord, le pays de Rostrrenen à l'ouest et celui de Pontivy au sud.

Marqué par la géographie le pays de Loudéac est aussi l'héritier d'une histoire et notamment des 20 dernières années qui furent décisives à bien des égards.

Comment parler des activités économiques et de l'emploi aujourd'hui sans comprendre cette évolution récente ?

## UN REGARD SUR LES VINGT DERNIÈRES ANNÉES

Le recensement général effectué en 1962 met en lumière les réalités socio-économiques de la région de Loudéac il y a vingt ans.

Sur les 17 000 actifs que comptent alors les 5 cantons, les 2/3 sont des agriculteurs, les 6 000 autres se répartissant en trois groupes d'importance égale : ouvriers, artisans-commerçants et employés des services (publics et privés).

En 1962 le secteur proprement industriel ne regroupe qu'un actif sur huit (bâtiment 5 % et agro-alimentaire 2,7 % de la population active).

Cette région du Centre-Bretagne qui s'était tournée, un siècle plus tôt, vers la mise en valeur de ses terres pour compenser autant que possible la disparition de ses activités textiles et métallurgiques, voit encore bon nombre de ses jeunes la quitter pour trouver du travail dans la région parisienne ou dans les principales villes bretonnes.

Pourtant cette micro-région porte en elle les germes des transformations importantes qui vont marquer les années 60 et 70 : Centre d'études agricoles, groupements de vulgarisation et de défense sanitaire, ont permis l'introduction de nouvelles techniques agricoles et la mise en œuvre d'une véritable "révolution fourragère". Des établissements de formation agricole, des

PAR DIDIER CHOUAT



coopératives sont nées alors à l'initiative des responsables paysans de la région.

C'est aussi l'époque des premiers remboursements accompagnés par la mécanisation des travaux agricoles. Les conditions sont alors réunies pour permettre à l'action persévérante des responsables locaux de porter ses fruits. En 1961 Duquesne-Purina livre les premiers aliments du

bétail produits dans sa nouvelle usine. En 1962 une équipe de cadres de l'entreprise Oлда travaille à l'implantation de la charcuterie industrielle qui commencera à fonctionner en octobre 1965.

## EN 20 ANS, DES ÉVOLUTIONS DÉCISIVES

Chacun a bien conscience des évolutions et des changements qui ont marqué la région de Loudéac depuis les années 60. Le prochain recensement permettra de mesurer les modifications intervenues depuis 1962, des modifications que les chiffres de 1975 mettaient déjà en évidence.

## UNE AGRICULTURE PROFONDÉMENT TRANSFORMÉE

De 1962 à 1975 l'agriculture a perdu la moitié de ses actifs. C'est là le résultat de "l'industrialisation" de l'activité agricole : mécanisation, agrandissement des surfaces, intensification et spécialisation, appel croissant aux matières premières et aux services produits en dehors de l'exploitation, course à la productivité imposée par le poids des investissements et par l'évolution des prix à la production.

Le dernier recensement général de l'agriculture 1980 confirme cette tendance. Sur les 5 cantons de la région de Loudéac, le nombre d'exploitations de plus de 5 ha a diminué de

16 % en 10 ans et dans le même temps le nombre des actifs agricoles a baissé de 30 %. Par contre de 1970 à 1980 les principales productions agricoles ont enregistré une nouvelle progression importante. Cheptels bovins : + 39 %, porcins : + 114 %, avicoles : de 112 à 406 % selon les productions.

Ces remarquables progrès techniques ont été accompagnés d'un effort d'organisation : coopératives agricoles, nouvelles formes de commercialisation (marchés au cadran) etc... Tout ceci a conduit l'agriculture du pays de Loudéac à être souvent citée en exemple, un exemple que des agriculteurs de la région commencent à remettre en cause... On y reviendra.

## UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ESSENTIELLEMENT AGRO-ALIMENTAIRE

De 1962 à 1975 le nombre des actifs dans l'industrie (sans le bâtiment) a plus que doublé passant de 1 260 à 2 550 dans les cinq cantons de la région de Loudéac. Cet accroissement est principalement dû au développement des industries agro-alimentaires qui, à elles seules, ont créé 1 060 emplois nouveaux au cours de ces 13 années. Là encore, les résultats du prochain recensement devront confirmer cette évolution sur 20 ans.

Par contre, il a été très difficile, jusqu'à présent de diversifier vraiment les activités industrielles. A cet égard on peut observer que les tentatives faites dans le domaine de l'électronique n'ont pas été couronnées de succès. La "greffe" de l'électronique n'a pas pris à Loudéac.

En dehors de l'agro-alimentaire l'activité industrielle essentielle demeure le secteur du bâtiment et des travaux publics. En fait cette activité s'est développée presque "naturellement". Elle était la conséquence immédiate du développement centré sur l'agro-alimentaire :



infrastructures (routes et chemins), bâtiments d'exploitation, habitations en campagne et urbanisation naissante à Loudéac. Ce secteur du bâtiment s'est développé, comme dans le reste de la Bretagne, sous la forme d'une multitude d'entreprises artisanales ou de petites entreprises excédant rarement quelques dizaines de salariés.

## DES SERVICES À LOUDEAC SURTOUT

Si l'artisanat du bâtiment a profité directement et indirectement de la "révolution agricole", le reste de ce secteur, comme le petit commerce ont connu une évolution négative dans la région.

En 13 ans (1962-1975), globalement, le nombre des actifs commerçants et artisans a diminué de 28 % sur les cinq cantons. Au total c'est plutôt la ville de Loudéac et son secteur tertiaire, qui a profité de l'essor de la région. Les chiffres montrent sur 13 ans, comme sur 20 ans, que le chef-lieu a progressivement renforcé sa fonction de pôle d'emplois et de services (commerce, transport, banque, santé, etc...).

C'est donc une mini-région, en plein développement, (mais un développement récent et fragile) qui est venue frapper dans les années 1975-1980 la crise économique générale.

Dans ce nouveau contexte il s'agit de définir maintenant de nouvelles orientations.

LES PRINCIPALES QUESTIONS QUI SE POSENT AUJOURD'HUI

Dans la région de Loudéac comme dans toute la Bretagne la question prioritaire en 1982 demeure la situation de l'emploi.

En progression de 26 % en un an, le nombre des demandeurs d'emploi comptabilisés à la fin d'octobre 1981 s'élevait, pour les cinq cantons, à 1 225 répartis de la manière suivante : 489 hommes, 786 femmes, et globalement 692 âgés de moins de 25 ans.

Comparé à l'ensemble de la population active, cet effectif de chômeurs est proportionnellement moins important que dans d'autres bassins d'emploi du département. Cela s'explique bien entendu par le nombre des emplois agricoles,

plus élevé dans le pays de Loudéac que dans la région de Saint-Brieuc.

Rapporté à la population active salariée, le nombre des demandeurs d'emploi semble indiquer que la situation est moins mauvaise à Loudéac que dans le reste du département. Ne nous laissons pas abuser : cela tient sans doute au fait qu'un certain nombre de candidats à l'emploi, de candidates surtout, ne s'inscrivent pas à l'ANPE, attitude fréquente dans le monde rural.

La géographie de l'emploi dans le pays de Loudéac fournit aussi quelques indications intéressantes. Sur les 5 200 emplois (salariés et non salariés) recensés à Loudéac, 3 500 (les 2/3) sont domiciliés dans la commune et 1 700 sont occupés par des migrants.

L'étude de la répartition de ces migrants montre bien que l'aire d'attraction de Loudéac est assez nettement délimitée par les cinq cantons qui constituent son "pays".

Compte tenu de ces réalités d'aujourd'hui, il convient de s'interroger : quels emplois peuvent être offerts dans la région de Loudéac ?

Avant de répondre rappelons que les principaux secteurs d'activité demeurent comme dans toute la Bretagne intérieure, l'agriculture, l'agro-alimentaire, le bâtiment et les services.

PREMIÈRE INTERROGATION : l'agriculture peut-elle être directement créatrice d'emplois ? Cela n'est pas évident lorsqu'on observe l'évolution constatée au cours des 20 dernières années : perte de la moitié des actifs agricoles de 1962 à 1975. Cette diminution très forte est ici comme ailleurs le résultat d'une politique et d'une logique.

Le modèle productiviste en agriculture a conduit, on l'a dit plus haut, à accélérer le processus de concentration des exploitations et d'intégration des agriculteurs dans un système économique dominé par le capitalisme financier.

C'est pourquoi la bataille pour l'emploi qui nous mobilise aujourd'hui exige de tout faire pour maintenir les emplois agricoles. Cela passe sans doute par une remise en cause du modèle de développement accepté jusqu'ici. Nombreux sont les agriculteurs à Loudéac et ailleurs en Bretagne, qui s'interrogent, qui cherchent d'autres modèles, plus économes en matières



INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES  
BÂTIMENT INDUSTRIE

F. GRIMAULT

4, rue Notre-Dame  
LOUDEAC  
Téléphone 28.00.84

Télévision — Electro-Ménager — Disques

5 ans de garantie gratuite : pièces, main d'œuvre et déplacement  
... une EQUIPE à votre SERVICE

OPTIQUE  
SURDITE

D. CLEC'H



35, rue Cadélaç 22600 LOUDEAC  
Tél. : 28.03.30

premières importées, plus autonomes, plus respectueuses de l'environnement, mieux adaptées aux besoins des consommateurs. Leurs efforts méritent d'être encouragés.

Jusqu'à présent, le développement industriel loudéacien a été étroitement lié à l'agriculture. L'essor de ces vingt dernières années a été marqué par les progrès des industries agro-alimentaires. Sans doute ce secteur réserve encore des possibilités de développement dans le Centre-Bretagne, en amont (aliments pour bétail) ou en aval (laboratoires, salaisons) des productions animales. Des entreprises nouvelles ont encore leur place dans notre région. Encore faut-il songer à une nécessaire diversification, notamment en aval : il est sans doute possible de transformer sur place davantage de produits de l'élevage et de pousser le plus loin possible cette transformation. A cet égard, la prochaine usine "Lactio Bretagne" est un bon exemple de ce qui peut être entrepris. Mais on peut imaginer aussi, à la suite des études entreprises par la Chambre régionale d'Agriculture, de valoriser le "Semé quatrié" et d'utiliser sur place les ressources de la "filère suif" par exemple.

Diversifier c'est aussi rechercher les possibilités de créer des activités et des emplois en dehors de l'agro-alimentaire, secteur qui risque de connaître une certaine saturation dans les années qui viennent. De surcroît, l'expérience montre que la mono-activité est souvent dangereuse pour l'avenir d'une région.

**DEUXIEME INTERROGATION :** peut-on imaginer d'autres secteurs industriels à développer ? L'enjeu mérite que les responsables prennent le temps d'y réfléchir. On évoque souvent, sur le plan national, les possibilités offertes par la filière-bois (charpentes, ossatures pour le bâtiment, meubles, jouets, etc...). Pourquoi pas ? Quelles que soient les solutions d'avenir sur le plan technique, le développement du pays de Loudéac passe aussi par une authentique politique d'aménagement du territoire.

Jusqu'à présent, dans ce domaine, ce fut un peu la loi de la jungle. En vérité, quelques villes

moyennes comme Loudéac, Pontivy, Carhaix ont constitué des îlots de développement en Bretagne centrale sans établir vraiment de liens organiques. Il est temps de substituer à cette notion d'îlot celle plus dynamique de pôle de développement.

A cet égard, la situation géographique prédispose Loudéac et Pontivy à jouer un rôle de pôle biopolaire porteur d'avenir. Cela suppose évidemment des formes de solidarité (équipements complémentaires par exemple) entre les deux villes ou entre les villes et leurs pays.

**DES TÂCHES IMMEDIATES**

Une politique volontariste d'aménagement du territoire dans notre région passe par la réalisation ou le renforcement d'infrastructures indispensables, et notamment les communications et l'énergie : il faut aménager les axes routiers (RN 164 et axe nord-sud) et revaloriser les lignes de chemin de fer existantes ; il faut accélérer la réalisation des projets de desserte de la Bretagne centrale en gaz naturel et ne négliger aucune ressource énergétique locale (centrale hydro-électrique par pompage de Guerledan, biomasse, méthanisation, etc.).

Le renforcement du tissu industriel et des services permettra à des villes moyennes comme Loudéac de jouer un rôle de pôle de développement économique mais aussi social et culturel. Il convient pour cela également de renforcer les équipements collectifs comme les services hospitaliers, les établissements de formation initiale professionnelle et continue, d'encourager les collectivités locales à développer une animation économique et sociale. Une telle politique exige la mise en œuvre d'actions concrètes d'aménagement dans le cadre des "pays", associant étroitement la ville et la campagne.

Dans cette perspective l'accent devra être mis sur la valorisation des ressources naturelles locales (installation de jeunes agriculteurs, exploitation des richesses du sous-sol, comme le kaolin, etc...). Cet effort de développement exige la mobilisation, sur place, de toutes les imaginations, de toutes les volontés.

A cet égard la mise en place des comités locaux pour l'emploi, comme le proposent les pouvoirs publics, constitue un bon test de la capacité des responsables à travailler ensemble. "Compter d'abord sur ses propres forces" : telle est la règle d'or du développement "auto-centré" comme l'a expliqué récemment en Bretagne M. Chonchol, ancien ministre de l'Agriculture du Président Allende.

La stricte application de ce principe peut-elle suffire à assurer l'avenir du pays de Loudéac ? Bien évidemment non. Une région comme la nôtre, trop longtemps reléguée au second plan, ne peut rattraper le retard que par de multiples efforts de solidarité. Solidarité de la part de la collectivité nationale, car il appartient à la puissance publique de mettre fin progressivement aux disparités et aux inégalités inter-régionales. Cette politique volontariste passe par l'élaboration et l'application d'une authentique planification.

Le plan intermédiaire, qui vient d'être adopté par l'Assemblée nationale montre déjà la voie pour les deux années qui viennent.

Mais en définitive, c'est la région, conçue comme un entité de plein droit, qui aura le rôle le plus important à jouer. Pour deux raisons essentielles :

- le pouvoir régional est plus proche des réalités locales, des "pays", et peut donc intervenir avec davantage de discernement pour lutter contre les inégalités à l'intérieur de la région ;

- la loi de décentralisation va transformer le passage politique en dotant les responsables régionaux de réels pouvoirs d'intervention. L'Etablissement Public Régional, devenu collectivité territoriale de plein droit disposera, comme les communes et les départements, des moyens légaux nécessaires à l'exercice de ses responsabilités.

Pièce maîtresse dans la mise en œuvre de la planification démocratique, la région, enfin majeure, aura, de fait, la maîtrise de son développement et de son aménagement.

Dans ces conditions, peut-on imaginer ce que sera l'avenir pour le pays de Loudéac ? Exercice périlleux. Personne ne peut garantir que tous les problèmes que nous avons évoqués seront résolus dans un court délai de quelques années.

La seule garantie que l'on puisse donner c'est que les décisions d'avenir, pour le pays de Bretagne intérieure, seront dorénavant du ressort collectif des responsables locaux sous le contrôle de la population. Un pas de plus sera ainsi franchi dans la voie du rapprochement entre la vie politique et la vie économique, c'est-à-dire dans la voie de la démocratie.

**DIDIER CHOUAT**  
Député des Côtes du Nord

*On sait les problèmes que connaissent maints pays de Bretagne centrale. Loudéac est un des rares à avoir réussi son "décollage" grâce à des hommes qui ont su payer de leur personne pour convaincre et imaginer. Sans doute, y retrouve-t-on certains des points noirs qui assombrissent un peu partout l'économie du temps présent - mais assurément avec moins d'acuité ici. Yann Pottier et Anne-Edith Besechel s'en sont entretenus avec le maire, Yves Ropers, qui dirige la première usine "drainée" par le docteur Etienne, et avec deux industriels dynamiques qui jouent à fond et efficacement la carte de l'exportation : André Boscher et Maurice Danno...*



Yves Ropers, André Boscher et Maurice Danno pendant la table ronde.

## Renforcer la coopération intercommunale

Le canton de Loudéac, comme tous les cantons de Bretagne intérieure, a connu pendant de nombreuses décennies, un exode rural massif : après la première guerre mondiale, la suppression à Loudéac de la sous-préfecture et des nombreuses administrations rattachées a encore accéléré cet exode. Le dynamisme de nos paysans a permis de maîtriser cette évolution.

L'installation à Loudéac d'un important ensemble agro-alimentaire a renforcé l'agriculture de toute la région et dans tout le canton l'exode a été maîtrisé et même le solde migratoire est devenu positif.

Toutes les communes ont réalisé des lotissements résidentiels et artisanaux, des installations sportives, des investissements pour personnes âgées, des activités agro-alimentaires, carrosserie industrielle, entreprises de travaux publics, etc.

Actuellement il existe une population scolaire très importante, d'où nécessité absolue de créer dans le canton, les années prochaines années, de nouveaux emplois,

*Armor-magazine - Quel tableau peut-on dresser de la situation économique - quels sont les points forts, quels sont les points faibles de Loudéac ?*

Yves Ropers - Loudéac n'est pas une ville à gros problèmes ; nous connaissons, c'est vrai, quelques exemples d'entreprises qui sont en difficulté actuellement ; notamment Sucmanu qui vient de licencier une vingtaine de personnes ; il y a eu, il y a un an, la fermeture des pinces Raphaël. Le gros point noir de la région pour le moment, c'est à Plémeil qu'il se trouve : Le Clanché, entreprise de bâtiment, fâché, ce qui occasionne des licenciements importants ; de même, Britavi licencie et tente une fois encore une restructuration.

André Boscher - La force de la région, c'est bien sûr l'agro-alimentaire avec la volaille, le porc et tout ce qui est en amont et en aval de ces productions avec les usines d'aliments, les abattoirs...

Yves Ropers - Ce secteur est renforcé par l'implantation de Lactio-Bretagne, une entreprise qui emploiera dans les années à venir, près de 80 personnes.

A.M. - Actuellement, l'agro-alimentaire reste la grande richesse de la région ?  
André Boscher - L'agro-alimentaire, malgré des difficultés conjoncturelles, et non structurelles, continue son train en avant. C'est une activité qui trouve sa maîtrise première sur place : c'est une sécurité. De plus, avec le déboûche de l'exportation, son avenir proche est assuré.

## Autour d'une table

### LA CARTE DE L'EXPORTATION

*A.M. - L'exportation - nous y voilà. Loudéac joue, semble-t-il, une bonne carte ?*

Maurice Danno - L'idée est venue des difficultés que rencontrent les P.M.E. de Bretagne : ces P.M.E. se sont senties concernées par le problème export qui leur permet de trouver un second souffle dans leur activité. Mais entendre prendre une démarche "exportation", c'est très long et cela coûte beaucoup d'argent. Plutôt que d'aller chacun de son côté, nous avons pensé qu'il était plus intéressant de se regrouper pour apporter un complément d'activité. C'est la genèse de l'IBRETA (l'Institut Breton d'Exportation, d'Équipement et de Techniques Agricoles) qui a vu le jour officiellement au début de l'année 1980. Six entreprises le composent : les Ets Boscher (pâtisseries), les Ets Danno (bâtiment), la Ste Autreau, de Mir de Bretagne (camions vrac), F.A.O., de Vitré (aliments), Mactelap, de Châteaubourg (matériel lapins) et Promil (presse d'aliments pour des usines plus importantes). Certaines de ces entreprises avaient déjà une structure pour l'exportation : elles l'ont maintenue. Le rôle d'IBRETA a été, dès le début, d'aller là où les autres ne vont pas, de travailler sur un secteur déterminé afin d'augmenter la surface de pénétration. Dans cette affaire, nous avons été soutenus et aidés, dès le départ par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie qui nous a permis d'obtenir des subventions du Ministère de l'Agriculture et de la Renovation Rurale.

A.M. - Concrètement, l'action de l'IBRETA se traduit par quoi ?

Maurice Danno - Pour l'instant, nous prospectons l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest : nos premières réalisations ont concerné le secteur poussins et le secteur usines d'aliments. Dans le domaine des bâtiments, des com-

**"La Belle Epoque"**  
PIZZERIA - CREPERIE  
16, rue de Pontivy  
22600 LOUDEAC - Tél. : 28.34.98  
Ouvert tous les jours  
sauf dimanche midi

**Cadre 1900**  
Service jusqu'à 22 h

**Huiles Renault Diesel**

**RENAULT VI GARAGE CALLIGÉ S.A.**  
CONCESSIONNAIRE POIDS LOURDS  
Route de Pontivy  
LOUDEAC - Tél. (96) 28.17.99 - Tx 950106

PAR PIERRE ETIENNE

si non réapparaîtrait l'exode qui serait plus pénible que par le passé.  
Il faudra renforcer la coopération intercommunale qui est déjà réalisée depuis l'adduction d'eau du Blavet et la collecte et le traitement des ordures ménagères.

**DR PIERRE ETIENNE**  
Conseiller Général du canton de Loudéac

**S.C.L.B.**  
35, rue de Cornouaille  
22600 LOUDEAC  
Tél. : 28.02.78

**CONSTRUCTIONS**  
Pavillons clés en mains  
Pavillons à ossature bois - haute isolation  
Rénovation  
**MONUMENTS FUNERAIRES**  
Granits sélectionnés 1<sup>er</sup> choix  
Réalisation de projets personnalisés

factes sont établis mais les investissements étant très lourds, les dossiers sont longs à traiter. Les marchés que nous concluons varient avec l'interlocuteur que nous avons : ce peut être une terme complète, prête à fonctionner comme ce peut être un élément particulier pour un éleveur privé. Nous prévoyons même d'incorporer dans nos programmes la formation des utilisateurs des équipements que nous y vendons.

**UN ATOUT : LA QUALITÉ**  
A.M. - Qu'en est-ce qui fait, à votre avis, le succès de cette opération ?

Maurice Danno - Nous travaillons avec des pays dont la démographie est galopante et qui ne font que découvrir la consommation. De plus, des pays comme l'Algérie manquent d'équipements lourds et sont par conséquent obligés de faire appel à l'importation. Toutefois, atout : la bonne réputation dont jouissent les Européens au plan de la qualité des produits qu'ils vendent. Mais il faut dire que les affaires se traitent de façon très serrée : c'est vrai qu'elles nous apportent un grand volume quand elles sortent mais, financièrement, il n'y a pas de super-marge.

André Boscher - Il faut ajouter que les délais qui séparent la signature et la réalisation des contrats sont très longs. Si nous n'avions pas eu de subvention au départ, c'est une opération qui nous aurait coûté très cher : certains contrats ont été signés il y a près d'un an et ce n'est que maintenant que nous commençons à livrer.

Yves Rogers - Un point positif pour l'exportation : est l'existence d'un bureau de douanes à Loudeac : les démarches sont effectuées sur place et bien des heures d'attente sont ainsi évitées aux transporteurs aux frontières ou aux aéroports. Un nouveau bâtiment va bientôt être



En matière de logements également, Loudeac s'est beaucoup développé

construit sur la zone industrielle, en collaboration avec la Chambre de Commerce.

A.M. - Ces nouveaux marchés sont-ils également sources d'emplois ?

Maurice Danno - A moyen terme, certainement. Nous ne pouvons plus guère avoir de développement en France où il y a stagnation. Si, avec l'exportation, notre chiffre d'affaires augmente, cela se traduira également par une augmentation d'emplois.

**LE PROBLÈME DES LIAISONS**

A.M. - Problème le plus ou le moins directement à celui de l'économie : le désenclavement. Où en est-on dans les projets ?

Yves Rogers - Les travaux de la déviation devraient commencer incessamment : cela va être d'abord la création d'un passage souterrain sous la voie ferrée (au niveau de l'usine Duquesne Purina) et la mise en place d'un échangeur. C'est vrai, Loudeac est directement concernée par cette liaison nord-sud qui, une fois réalisée, devrait faciliter considérablement les relations commerciales.

Maurice Danno - Puisque nous parlons de l'exportation tout à l'heure, il faut signaler le problème posé par les liaisons aériennes : on a en Bretagne de petits aéroports mais leurs services horaires sont autant de handicaps. A ce niveau, Loudeac reste enclavé et c'est un obstacle pour les étrangers qui veulent venir chez nous traiter une affaire et qui sont pressés. Ils arrivent de Paris et doivent supporter quatre ou cinq heures de voiture pour arriver ici.

André Boscher - Le problème des aéroports a été mal pris dès le départ : il aurait fallu un aéroport plus central avec des fréquences importantes dans la journée.

**LE DÉVELOPPEMENT DE LOUDEAC**

A.M. - Parlons maintenant des structures loudeacennes : Loudeac est une ville qui a beaucoup développé son parc de logements...

Yves Rogers - En plus des logements terminés, nous avons un logement en cours aux Bintaux. Après, nous ferons appel à la réserve foncière que la ville s'est constituée : Loudeac a en effet tenu à garder des terrains afin de pouvoir satisfaire les demandes et aussi afin d'éviter que les prix ne montent trop vite sous la pression de la demande : à l'ouest de la ville, nous avons également la Z.A.D. du Camp romain et dans le centre-ville quelques terrains disponibles.

A.M. - Pour terminer, disiez-vous un mot optimiste ?

Yves Rogers - Il faut être prudent : la situation de l'emploi est tendue ; avec l'automatisation, la main d'œuvre est moins importante. Il faut savoir que Loudeac a une population jeune et, dans l'état actuel de l'économie, on ne peut pas dire que l'emploi est assuré pour eux. Prenez l'exemple d'Ohda, la plus grosse entreprise loudeacenne : jusqu'à l'année dernière, elle embauchait environ 50 personnes ; aujourd'hui, elle n'embauche plus et elle ne remplace pas les employés qui partent. D'autres entreprises adoptent la même politique.

On ne peut donc pas savoir de quoi demain sera fait : ce qui est certain, c'est que Loudeac doit diversifier son économie, se structurer, à présent, avec des activités qui ne soient pas uniquement du domaine agro-alimentaire. Ce serait une sécurité si ce secteur, en bonne santé actuellement, venait à fléchir. Nos efforts vont donc en sens.

**S.N.C.F. : des améliorations**

La SNCF a annoncé des améliorations sur la desserte Pontivy-Loudeac-St-Breuc : le train du matin est rétabli tous les jours de la semaine (jusqu'à maintenant, il ne fonctionnait que le lundi) - départ de Pontivy à 5 h 51, l'arrêt à St-Breuc à 7 h 25 permet de prendre la correspondance avec l'Armor pour être à Paris à 11 h 38.

la navette quotidienne Loudeac-Pontivy est étendue à toute la ligne. Les voyageurs partant de Paris à 23 h 33, arriveront à 4 h 19 à St-Breuc ou ils pourront prendre une correspondance pour Pontivy ou ils arriveront à 7 h 44.

des arrêts à Uzel et St-Julien pour les trains du matin (6 h 51) et du soir (17 h 38) pourraient avoir lieu.



**DUQUESNE PURINA**  
TOUTE L'ALIMENTATION ANIMALE  
— Gros bétail - volailles - lapins  
— Chiens - chats - oiseaux - etc...  
— Produits sanitaires pour les élevages  
USINE : boulevard de Penthièvre - 22600 LOUDEAC  
Tél. : 28.00.52

**Nature et environnement**

L'expansion de Loudeac a été remarquable. Mais, dans la rapidité de la transformation, on a eu trop tendance à oublier que le cadre et les conditions de vie étaient aussi importants pour le bien être que le niveau de vie. Le nécessaire remembrement, l'industrialisation, l'urbanisation, ont modifié l'environnement brutalement et avec quelques excès : disparition presque totale des talus et du bocage, pollutions diverses, oubli des pôles de loisirs, tant naturels que culturels.

Le grand tournant a été pris en 1973, face à la gestion mis en route prévoyant l'arasement "blanc étoc" du massif forestier, suivi d'un

aménagement global. C'est alors que s'est créée l'Association Loudeacienne pour la Défense de l'Environnement (A.L.D.E.) qui a réussi à faire infléchir ce plan : traitement par bandes alternées avec maintien de haillies, en particulier le long des voies forestières, introduction de feuillus parmi les plantations, etc.

Sur sa lancée, l'A.L.D.E. s'est préoccupée de sensibiliser la population et les responsables, et s'est montrée vigilante vis-à-vis de tous les problèmes concernant l'environnement. Son action lui a valu, dès 1978, l'agrément préfectoral au titre du Code de l'Urbanisme et de la loi sur la protection de la nature et de l'environnement.

**LE BOIS SOLEIL**

Le point d'orgue de son action a été en 1979, après une manifestation populaire, l'achat pour le compte de la Commune, avec l'aide de "Espaces pour l'environnement" du Bois Soleil, bois de 100 hectares, sis au sud de la ville. Par convention, ce bois est inalienable, inconstructible et doit conserver de façon permanente son caractère de bois d'agrément. Des travaux d'aménagement y sont en cours, faits partie par la commune, partie par l'A.L.D.E.

Une autre action, moins spectaculaire, mais encore plus nécessaire, a été menée pour l'achat au cœur de la ville d'un espace vert de six mille mètres carrés avec plusieurs accès, qui deviendra un jardin public. Là aussi, l'A.L.D.E. a pris les

devants, effectué les démarches et pris les précautions pour que ce jardin soit conservé indéfiniment et en totalité comme espace vert.

En l'an 2000 du Patrimoine, le classement de quelques sites, et en particulier, de motes féodaux, a été demandé.

Actuellement, l'A.L.D.E. travaille en bon accord avec la mairie de Loudeac, qui ne manque pas de consulter pour tous les problèmes d'urbanisme et d'environnement, si bien que l'Association remplit le rôle qui lui est dévolu par l'agrément préfectoral.

**LOUDEAC, VILLE POUCELLE**

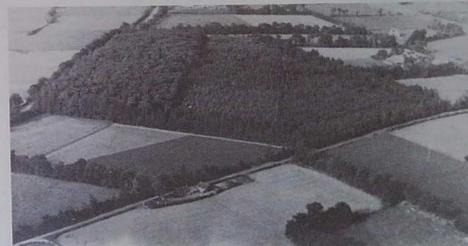
Il y a cependant un point de désaccord très important concernant l'usine de traitement des ordures ménagères, Loudeac étant devenue la poubelle de trente-deux Communes. L'A.L.D.E. réclame depuis le début, en vain jusqu'à ce jour, la collecte sélective des ordures et le traitement avec compostage.

L'A.L.D.E. cherche aussi actuellement à se battre pour la propreté à Loudeac, propreté qui laisse à désirer : la mise en place de nombreuses corbeilles à déchets et une campagne de sensibilisation de la population devraient pouvoir améliorer rapidement les choses.

Il semble que chacun ne puisse que se rejouer de la prise de conscience progressive de l'importance du cadre de vie, ce qui doit permettre un développement harmonieux de la cité.

DOCTEUR CORDIER

**Collège d'Enseignement Agricole Privé Mixte STELLA**  
reconnu par le Ministère de l'Agriculture  
— Formation professionnelle —  
**PREPARATION**  
au B.E.P.A.  
— Distribution et commercialisation des produits agricoles  
— Options : Employé d'organisme agricole - Auxiliaire social en milieu rural.  
Au C.A.P.A.  
— Options : Employée familiale (employée de collectivité) - Employée de vente  
**8, rue Lavergne  
22600 LOUDEAC  
Tél. : 28.03.43**



**Garage G O U J O N**  
Concessionnaire VOLVO TRAILOR  
Pont ès Bigot - 22600 LOUDEAC Tél. 28.05.60  
Zone Artisanale - 22190 PLERIN Tél. 74.54.13  
**VOLVO**  
Tél. 28.05.60  
Télex : 950 331

**TRANSPORTS**

**ALAIN HILLION**

4, boulevard des Priteaux - 22600 LOUDEAC  
Tél. : (96) 28.19.86 et 28.01.38

**TOUS MATERIAUX DE CARRIERES**



**TERRE VEGETALE**  
Transport par 10 m<sup>3</sup> et 18 m<sup>3</sup>  
sur tous terrains

Pour :  
**ENTREPRISES et PARTICULIERS**



**Mme A. BRIAND**  
**art floral**

FLEURS POUR  
TOUTES CEREMONIES

Votre fleuriste Interflora

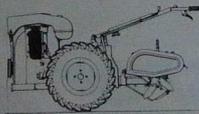
8, rue de la Chèze - 22600 LOUDEAC Tél. : (96) 28.00.95



**GARAGE LE MOING**

Agent RENAULT  
La Motte  
22600 LOUDEAC  
Tél. 28.10.78

Motoculteurs Pasquali  
Tondeuses-Tronçonneuses



**J. PRIOUX**

QUALITE - PRIX  
Chaussures médicales  
«LE LOUP BLANC»  
et le libre choix  
ERAM

13, rue Cadéac  
22600 LOUDEAC  
Tél. : 28.01.31

**CEGF**

vous ouvre les  
portes du marché  
européen

L'expansion se ralentit dans le  
domaine alimentaire ? Expor-  
tez !



La CEGF est là pour vous épau-  
ler avec ses nombreux entre-  
pôts, ses importantes filiales,  
ses puissants moyens techni-  
ques et commerciaux à l'étran-  
ger.



La CEGF vous fait également  
bénéficier d'une capacité  
d'entreposage qui répond à  
tous vos besoins et d'une  
gamme complète de services  
autour du froid : préparation et  
conditionnement de denrées  
les plus diverses, assistance  
import-export, recherche,  
ingénierie...



La CEGF ? la plus grande  
chaîne européenne du froid, au  
service de votre expansion.



Z.I. Monplaisir - B.P. 78  
22600 LOUDEAC  
Tél. (96) 28.14.78  
Tx 950160

**Projets culturels**

**Une bibliothèque, un centre culturel**

L'expansion industrielle de ces dernières années s'est traduite par une croissance rapide de la population de notre ville. L'arrivée de ces nouveaux habitants, souvent jeunes, a entraîné un développement de la vie associative dans tous les domaines (culturel, sportif, social) et l'apparition de nouveaux besoins en équipements socio-culturels, qui, jusqu'alors, n'avaient pas suivi le même rythme que le développement économique, priorité des priorités pour redonner vie à la région.

Aussi la municipalité a-t-elle entrepris de satisfaire, à court et moyen terme, la demande de la population en lançant la création des trois équipements qui vont faire l'objet de notre propos.

**EXPOSITIONS - REUNIONS**

Le développement de la vie associative dont nous avons parlé plus haut, a eu pour effet de multiplier les demandes de locaux. Jusqu'à présent, la ville met à la disposition des associations un certain nombre de locaux situés pour la plupart dans d'anciens bâtiments scolaires.

Afin de compléter l'offre dans ce domaine, et contribuer par là même, à la réhabilitation du

patrimoine communal, il a été décidé, dans le cadre d'un plan de référence, de rénover l'ancienne prison, construite au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, pour en faire un lieu de rencontres grâce à deux vastes salles de réunions pouvant également servir de lieux d'exposition. Les associations ne seront pas oubliées car elles disposeront des bureaux du second étage pour y tenir leurs permanences. Cet équipement contigu au foyer municipal devrait constituer l'amorce d'un pôle d'animation sociale, situé au cœur de la ville.

**LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Actuellement, deux bibliothèques privées, dont l'une spécialisée dans la littérature enfantine, fonctionnent dans notre ville. Malgré le travail et le dévouement de leurs bénévoles, elles ne peuvent répondre à l'appétit croissant en matière de lecture de la population qui comprend de nombreux scolaires.

Ainsi la municipalité a-t-elle décidé de créer une bibliothèque municipale qui sera installée dans l'ancien hôtel des impôts, acquis par la ville en 1980, situé rue de Cadéac, tout près du centre



L'ancienne prison actuellement

ville. Il s'agit d'une maison de maître datant du début du siècle, située au milieu d'un jardin.

Après rénovation, le bâtiment offrira à la future bibliothèque municipale une surface de locaux d'environ 550 m<sup>2</sup>, qui seront répartis entre la section des adultes et adolescents au rez-de-chaussée et celles des enfants au 1<sup>er</sup> étage.

Ainsi les Loudeaciens trouveront au sud de la ville un nouveau lieu de culture et de rencontre. Il est à parier que cette réalisation contribuera au développement de la lecture dans notre cité.

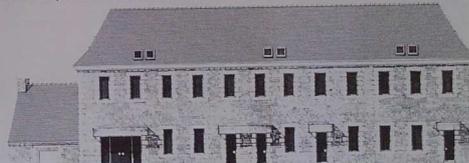
**LE CENTRE CULTUREL**

Loudeac, centre géographique de la Bretagne, centre économique dont l'impact s'étend sur tout le sud du département ainsi que dans le Morbihan, attire les manifestations les plus diverses : concerts, théâtre, expositions, congrès, qui ont jusqu'à présent toutes pour cadre le foyer municipal. Mais il apparaît tous les jours que cette salle n'est plus adaptée aux manifestations que nous accueillons, notamment le théâtre, et que nous pourrions accueillir.

Le projet de centre culturel devrait permettre de répondre à ce problème en offrant une salle polyvalente d'une capacité plus importante. Cet équipement qui sera construit à l'angle de la rocade et du boulevard de Penhièvre comprendra une salle polyvalente, les locaux de l'école de musique et de l'école de peinture, une salle d'expression corporelle et des locaux administratifs. Grâce aux possibilités offertes par ce centre, Loudeac devrait réaffirmer sa position de carrefour des rencontres professionnelles et associatives au niveau régional.

La réalisation des projets indiqués ci-dessus dotera, dans un proche avenir, la commune d'un potentiel d'équipements permettant les activités les plus variées de la vie sociale et culturelle, actuellement en plein développement, grâce notamment au dynamisme de nos associations. Celles-ci pourront encore en apporter la preuve en participant pleinement à la mise en place du jumelage avec Badgingen, cité médiévale de l'Etat de Hesse en Allemagne, où ont déjà séjourné un grand nombre de lycéens.

En juin dernier, une délégation de Loudeac s'est rendue dans cette ville, à l'invitation de son bourgmestre. Depuis cette date, des contacts ont été pris avec les associations locales pour l'organisation de rencontres sportives, qui précéderont les cérémonies officielles, prévues pour l'été 1982.



Les plans du futur centre culturel.



**ALLAIN MATERIAUX**

56430 MAURON - Tél. : (97) 22.60.25  
Z.I. de Caradec en Guégon - 56120 JOSSELIN Tél. : (97) 22.23.80  
Z.I. de Calouët - 22600 LOUDEAC Tél. : (96) 28.15.09

**TOUS MATERIAUX DE CONSTRUCTION**  
**CARRELAGES - REVETEMENTS DE SOL - SANITAIRES**  
**SALLES D'EXPOSITION**

## Le centre hospitalier de Loudéac



Parallèlement au développement de sa commune de rattachement, l'Hôpital de Loudéac s'est profondément modifié dans les dernières années. De l'hôpital-hospice qu'il était encore récemment, il est en passe de devenir un centre hospitalier général apte à répondre aux besoins sanitaires de la circonscription hospitalière.

### UN VÉRITABLE CENTRE HOSPITALIER

Son évolution a été marquée :

- au plan de ses équipements ; par la construction de bâtiments neufs destinés à abriter les

services de chirurgie, maternité, long séjour et hospice ; et de services techniques très bien équipés (blanchisserie, ateliers, cuisines). Par la rénovation progressive du service de médecine (la dernière phase de cette opération s'intègre dans la politique ministérielle d'humanisation).

- au plan de la carte sanitaire ; par l'accroissement de sa capacité en lits (48 lits supplémentaires liés à l'achat de la clinique de la Providence).

- au plan de ses effectifs médicaux ; par la constitution d'une équipe de médecins à temps

plein : Médecine (1 chef de service, 1 adjoint) - Chirurgie (1 chef de service, 1 adjoint) - Anesthésie (2 chefs de service) - Maternité (1 chef de service, 1 adjoint (poste vacant)) - Long séjour (1 chef de service).

- au plan de ses effectifs non médicaux ; par l'augmentation très importante du nombre d'agents : 99 en 1970, 290 aujourd'hui (ce dernier chiffre comprend les 40 agents travaillant précédemment à la clinique de la Providence).

### BIENTÔT UN PLATEAU TECHNIQUE

La configuration actuelle de l'Établissement est la suivante :

- Médecine : 65 lits
- Chirurgie : 80 lits
- Maternité : 25 lits
- Long séjour : 120 lits
- Hospice : 48 lits

Il est à noter que dès le début 1982, l'Établissement sera doté d'un service accueil-urgences et d'une unité de radiologie entièrement neuve.

Le grand projet de l'Établissement, déjà voté par le Conseil d'Administration, est l'édification, dans les années à venir, d'un plateau technique, c'est-à-dire d'une structure dans laquelle seront rassemblés les blocs opératoires, la radiologie, l'accueil-urgences et éventuellement un laboratoire.

**S.C.P. J. SAINT-DRENANT  
et D. LE VERRE**  
Notaires associés - 22600 Loudéac  
Tél. : 28.00.26

### A VENDRE

- SAINT-SAMSON - La Tanio  
Magnifique propriété rénovée - grand terrain

- GAUSSON - «Caupé»  
Longère de bâtiments rénovée (cheminée en granit - pierres et poutres apparentes).

- LOUDEAC - rue Notre-Dame  
Maison de type F 5 - Parc magnifique clos.

- LOUDEAC - rue du Docteur Robin  
Maison d'habitation et bureaux, pouvant convenir à profession libérale.

(Pour tous renseignements s'adresser à l'étude).

## WEST-SHOP

6, rue de La Chèze - 22600 LOUDEAC  
Tél. : 28.37.49

LA MODE POUR TOUS, AVEC DES GRANDES MARQUES

Jeans, velours ...

LOIS - LEE COOPER - WRANGLER - POOM - BIGMAN ...

pour vous Mesdames ! SYM - CHANCEL - MANOUKIAN  
Et pour vos enfants, choisissez KICKERS



## La Forestière

OUVERT TOUTS LES SOIRS A PARTIR DE 22 HEURES  
Route de Rennes - LOUDEAC - Tél. : 28.06.44

## Des maisons en bois, pourquoi pas ?

Les maisons à ossature bois sont des constructions dont tous les éléments porteurs, au-dessus du muret ou de la dalle de fondation, c'est-à-dire les murs, les planchers et la toiture sont constitués de pièces de bois massif ou de panneaux dérivés du bois. Le revêtement extérieur des murs est constitué par un ensemble hydraulique tels briques, pierre, crépi et enduit hydraulique et bardages divers. C'est l'ossature en bois qui supporte le poids du bâtiment, planches et plafonds et le transmet aux fondations. Le revêtement de doublage extérieur ne joue pour l'essentiel qu'un rôle esthétique dans sa forme habituelle.

Ce procédé de construction offre de nombreux avantages : construction rapide ; matériaux secs ; isolation très performante ; donc, moins besoin de chauffage, coût d'opération intéressant.

### QUEL AVENIR ?

Comment se fait-il que l'ossature bois qui est très prisée dans certains pays étrangers, parmi les plus développés, Amérique 90 %, Canada 95 %, Angleterre 40 %, Suède 80 %, ne recueille encore que si peu de suffrages en France, 15 %, en dépit des nombreux avantages qu'elle présente, car ce système constructif, synonyme de

confort thermique, d'évolution et de souplesse du plan, a tout pour plaire.

La frame de l'ossature de ses murs composites permet toutes les subtilités d'un plan sur mesure, préconstruite et assemblée ensuite sur le terrain, elle ne souffre d'aucune malfection, inhérente aux intempéries et problèmes bien connus du chantier.

En France, depuis le Moyen-Âge, la maison à ossature bois, dite aussi "maison à colombage" a presque exclusivement été utilisée jusqu'au siècle dernier. Le charpentier préparait les poutres destinées au squelette de la maison, que le maçon garnissait ensuite.

Les maisons à ossature bois sont construites avec la même espérance de vie que les maisons traditionnelles en pierre. Pour la construction d'une habitation habituelle, il faut entre 10 et 12 mois. Pour réaliser une maison à ossature bois, un délai de 4 mois est suffisant. En effet, la rapidité de construction (qui ne peut être effectuée que par l'emploi de matériaux secs) permet d'éviter souvent de payer simultanément un loyer et les remboursements des prêts consentis, pendant le temps de la construction, les loyers et charges sont également à prendre en compte dans le prix final de la maison.

### UN EXEMPLE A LOUDEAC

Aujourd'hui, une nouvelle génération de maisons à ossature bois fait son apparition. Sans l'impulsion donnée par la mission industrie et bâtiment de la Direction de la construction au développement de techniques faisant largement appel à l'industrialisation, les maisons à ossature bois représentaient 4 % en 1975 et représentent aujourd'hui 15 %.

Certains constructeurs proposent depuis longtemps des modèles où le bois est utilisé en structure. Quelques promoteurs sociaux (la SCIC) vont dans cette voie. Loudéac bénéficie d'un village de 33 habitations livrables dans quelques temps. Les utilisateurs seront enthousiasmés par le confort procuré par le bois et le coût de chauffage qui sera de loin inférieur à une maison construite de manière habituelle.

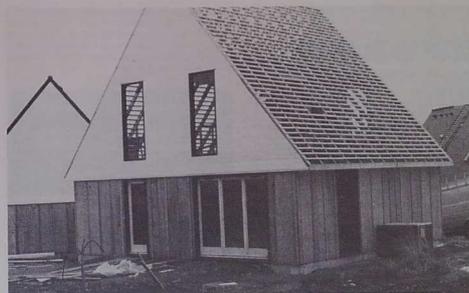
### Un élément économique indéniable

Le massif forestier en Bretagne représente 254 000 ha avec 6 000 000 m<sup>3</sup> de résineux. La repousse annuelle est de 410 000 m<sup>3</sup> actuellement alors que la production des scieries bretonnes est de 288 000 m<sup>3</sup> et estimée à 700 000 m<sup>3</sup> en 1990.

Voilà bien un capital solide que l'on n'est pas près d'épuiser sans compter l'amélioration des peuplements existants et la progression des entreprenements permettant ainsi d'augmenter la production des sciages résineux de qualité.

### DES HOMMES - DU BOIS POUR LE TRANSFORMER ?

En portant leur production des sciages résineux de 234 000 m<sup>3</sup> en 1975 à 288 000 m<sup>3</sup> en 1981 pour atteindre 700 000 m<sup>3</sup> en 1990, les scieurs bretons affirment leur volonté : être présents sur le marché des bois d'œuvre et donner à leurs produits la juste place qu'ils méritent.



Maison en chantier au lotissement des Champs Poulains

**innotech**  
concepteur de vos idées...



... du traditionnel au contemporain.  
(ossature bois ou classique)

**innotech**  
26, rue de Moncontour  
22600 LOUDEAC - Tél. 28.26.12  
Représentation à Lannion et à Lamballe

LOUDEAC

C'est de ce souci de revalorisation qu'est née l'association des Scieurs pour la Promotion des Réseaux Bretons sous l'impulsion de la Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie ; les professionnels du bois ont pris le problème en mains. Les professionnels compte tenu du marché apporté par la maison à ossature bois, s'équipent en moyens de traitement notamment en ce qui concerne l'étuvage.

**UNE PRODUCTION DE QUALITE**

Les scieurs de l'A.S.P.R.B. voulant normaliser leur production ont décidé de respecter les critères de classement des bois de construction défini par le Centre Technique du Bois.

Les Bois de pays dans la construction ont sûrement, grâce au "Triomvirat" que représentent l'industriel, le concepteur et le particulier, un développement économique certain, des emplois créés, un coût de transfert moindre, des devises

épargnées en achetant moins à l'étranger. Les premières conclusions de la S.C.I.C. laissent présager que le pari est jouable, c'est aussi ce que pensent les pouvoirs publics, Ministère de l'Industrie et de l'Environnement.

**Le bois et les économies d'énergie**

La réalité de l'augmentation du prix des énergies est ressentie par chacun au niveau du coût du chauffage.

Des maintenant, la valeur d'une maison dépend beaucoup de la qualité de son isolation et de la composition de ses murs. Les constructions habituelles, même bien isolées, laissent échapper des quantités importantes de calories. Les techniques de construction à ossature bois permettent de lutter efficacement contre ces dépenses

importantes. L'association du bois, de ses dérivés et de matériaux de finition permet d'obtenir une isolation conforme aux études. Ces éléments réunis dans la conception font que le coefficient "G" (isolation thermique) est très inférieur à ceux imposés par le législateur.

Le développement des maisons à ossature bois s'inscrit également dans une perspective d'économie d'énergie puisque, tout d'abord, le bois exige peu d'énergie pour sa transformation, 3 fois moins que la brique et 6 fois moins que le béton, qu'en second lieu il est aisé de réaliser des maisons à ossature bois présentant une isolation thermique tout à fait satisfaisante. Le bois est 7 fois plus isolant que la terre cuite et 5 fois plus isolant que le béton. Le bois apporte une solution à plusieurs problèmes qui sont difficiles à résoudre avec les autres types de maisons.

De par sa nature isolante, il permet de régler facilement les problèmes de ponts thermiques. De plus, il a une résistance mécanique élevée par rapport à son poids d'où la facilité de construction même sur les terrains à faible résistance.

La construction à ossature bois n'est pas contraignante. Elle excite pour les murs porteurs et la charpente tous joints et liants hydrauliques, ce qui supprime les remontées d'humidité par capillarité et les infiltrations d'eau par ruissellement hors de la construction.

**VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI ?**

Nous vous rappelons qu'Armor-magazine pour aider ses compatriotes, publie GRATUITEMENT les demandes d'emploi



**Studio André AUBERT**

Portraits - Industrie

Atelier d'encadrement  
Tableaux - Photos  
Canevas

22, rue de Cadélaç  
22600 LOUDEAC  
Tél. : 28.01.49



— Une commune dans un bois

**L'Hermitage - Lorge**

On parle beaucoup depuis quelque temps de maisons en bois : ce type de construction présente certains avantages que nous décrivons dans l'article précédent. Mais ce sont d'autres raisons qui ont incité le conseil municipal de L'Hermitage Lorge à choisir le bois comme matériau de base de sa nouvelle salle polyvalente. "Lorsque l'on regarde la carte, dit Michel Gallerne, maire de L'Hermitage, on s'aperçoit que les limites de L'Hermitage Lorge collent presque exactement à celles du bois. C'est la commune la plus boisée du département. Nous voulions un équipement en harmonie avec cette originalité de la commune".

Ainsi, quand ils ont décidé de mettre à terme leur projet de salle polyvalente, les conseillers municipaux ont visité plusieurs salles du département mais aucune ne leur convenait car aucune ne permettait de faire dans un même emplacement toutes les activités que, eux, ils voulaient y voir pratiquer. La commune a la chance d'avoir des associations dynamiques : il n'était que justice que de leur offrir un lieu où se retrouver pour exercer leurs activités.

**BOIS ET POMPE A CHALEUR**

Puisqu'il fallait du "sur mesure", contact fut pris avec un architecte, Michel Velly, qui proposa un plan "révolutionnaire" dans ce sens qu'il ne respectait pas les normes habituelles puisque d'une part, il proposait une structure bois et que d'autre part, il prévoyait l'installation d'une pompe à chaleur comme moyen de chauffage. "Après quelques réticences de certains membres du Conseil, dit M. Gallerne, nous avons finalement opté pour ce plan en se disant que le bois serait la matière la plus apte à s'intégrer au site.

Construite en pin sylvestre provenant de la forêt de Lorge, la salle de L'Hermitage est en service depuis plus d'un an maintenant, avec tout un aménagement intérieur conçu pour répondre

aux besoins des associations : discothèque, bibliothèque, salle de lecture, club photo, salle de ping-pong... "Avant de faire une salle de bal, nous recherchions avant tout, une animation socio-culturelle de la commune".

**D'AUTRES PROJETS**

Mais la salle polyvalente n'est qu'une étape dans la politique d'aménagement que la commune s'est fixée. Très bientôt, dans la perspective de la salle, vont être construits cinq logements en bois : ce projet a d'ailleurs fait l'objet d'un concours architectural.

Troisième acte : la mise en place de deux lotissements construits dans le cadre d'une opération "greffe". Michel Gallerne s'explique : "A L'Hermitage, tout s'est développé autour de la voie de chemin de fer installée il y a un siècle ; on n'y retrouve pas le schéma traditionnel de l'agglomération autour de l'église : c'est une commune à la recherche de son identité. Nous avons commencé par la construction de la salle puis nous avons maîtrisé de nombreux terrains ; maintenant, nous sommes prêts pour une opération de lotissements qui devrait permettre de réunir toutes les parties agglomérées entre elles".

Quel rapport entre cette opération greffe et l'opération maisons en bois ? "Ces terrains qui vont être acquis pour construire des lotissements se situent dans le bois ; nous allons devoir trouver le moyen de les intégrer sans que le cadre soit gâché. De nombreuses études vont être faites dans ce sens".

Ainsi se poursuit le développement d'une commune qui, soucieuse du cadre qui l'entoure, n'aura pas sacrifié ce qui fait son originalité. Exemple à suivre.

**LA CARTE DE VISITE DE L'HERMITAGE LORGE**

Commune située à 19 km de Loudeac et à 21 km de St Brieuc.  
649 hab. en 1975 - 700 habitants sans doute en 1982.  
3 200 ha ( 3 200 de forêts ).  
ACTIVITES : une vingtaine d'exploitations agricoles ; des activités forestières (abattage...), une vingtaine d'entreprises artisanales ; une petite activité hôtelière (restaurants, crêperies...)  
ANIMATION LOCALE : 7 associations parmi lesquelles une section de football, un club de jeunes, de la gymnastique.

Tous Transports  
Négoces de Fourrages  
Matériaux de carrières

Téléphone  
28.10.18

**Jean JOSSIC**

Hémonstoir  
22600 LOUDEAC

LOUDEAC ★ FIN

LOUDEAC

Etude de M.Mes  
Jean-Yves et Roger BOGARD  
Notaires Associés  
4, rue Pasteur - 22600 LOUDEAC  
Tél. : (96) 28.00.42  
(Etude fermée le lundi)

**A VENDRE**

- A LOUDEAC, rue du Dr Plesse - maison T 5 - tout confort - Jardin.
- A LOUDEAC, proche agglomération - Belle propriété comprenant : maison récente T 6 - tout confort - grand terrain planté et aménagé - 5 000 m<sup>2</sup>.
- A LOUDEAC, rue du Pavillon - résidence HILVERN II - appartements, studios et T 3 - en cours de construction - libres prochainement.
- A LOUDEAC, près Centre Ville - dans cadre de verdure aménagé - appartements T 4 dans résidence - parkings - belles prestations.
- A LOUDEAC, direction Pontivy - maison d'habitation à rénover - dépendances - terrain - 600 m<sup>2</sup>.
- A LOUDEAC, près Centre Ville - dans lotissement approuvé - 7 terrains à bâtir de 420 m<sup>2</sup> à 1 700 m<sup>2</sup>.
- A LOUDEAC, "Cadélaç" - dans lotissement approuvé - 2 terrains à bâtir de 950 m<sup>2</sup> et 1 050 m<sup>2</sup>.
- A LOUDEAC, Centre Ville - beau terrain à bâtir - 1 050 m<sup>2</sup> environ.
- A LOUDEAC, Plein Centre - locaux commerciaux - 80 m<sup>2</sup> - libres.
- A LOUDEAC, Centre Ville - immeuble d'angle à usage de commerce et d'habitation - 3 niveaux très bon emplacement.
- A LOUDEAC, près rocade - bâtiment industriel avec quais de chargement tout équipé - 480 m<sup>2</sup> couverts - 3 niveaux - nombreuses possibilités.

Jam'co  
**TOUT POUR LE SPORT ET LES LOISIRS**  
**ROGER'S SPORTS**  
8, place de l'Eglise - 22600 LOUDEAC  
Tél. : (16-96) 28.19.00  
★ VETEMENTS SPORTSWEAR ★  
Jam'co

**Banque Populaire**  
**UNE BANQUE REGIONALE UN RESEAU NATIONAL**  
Nouvelle agence : 1, av. des Combattants - 22600 LOUDEAC  
Tél. : 28.03.27

Etablissements Michard H. S.A.  
Place du Général de Gaulle  
22600 LOUDEAC - Tél. : (96) 28.00.07  
Concessionnaire **RENAULT**  
VENTE véhicules neufs et d'occasion, pièces d'origine et accessoires  
REPARATION mécanique, tôlerie, peinture, station diagnostic.  
LOCATION courte et longue durée

ELECTRICITE - SANITAIRE - CHAUFFAGE  
**Robert RAULT**  
22600 SAINT-CARADEC  
Tél. : (96) 28.12.83  
RADIO - T.V. - MENAGER - PHILIPS

PLAINTEL



381.800 F : SAPHIR  
120 m<sup>2</sup> habitables

LES MAISONS  
LES MAISONS  
«SUR MESURE»



243.200 F : REVA  
90 m<sup>2</sup> habitables, garage en option

NOUS DISPOSONS D'UN  
CHOIX DE TERRAINS



LAMBALLE TECHNIQUE BATIMENT  
11, rue du Bourg-Hurel  
22400 LAMBALLE - Tél. (96) 31.02.41

Je désire recevoir le nouveau catalogue sur vos maisons sans engagement de ma part

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

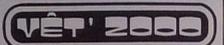
Tél. ....

Je possède un terrain OUI  NON

**évités l'irréparable!**  
pour votre cheminée, adressez-vous  
à des hommes de métier:

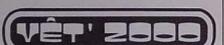
**LES CHEMINÉES  
DU HAUT-CROC**

Malakoff 22800 PLAINTEL - Tél. 32.16.55  
15 expositions dans l'Ouest



habilite toute la famille

- Costumes - Vestes - Chemises
- Robes - Jupes - Chemisiers
- Jean's - Pulls - Blousons



- JOUE LA QUALITE
  - CHOISIT LES MARQUES
  - pour votre élégance
  - pour votre économie
- ...A PLAINTEL 32.16.34

Sélection des  
**RELAIS OCEAN - RELAIS TEMPETE**  
Envoi contre 5 F à SOPEL  
7, rue St-Jacques - 22400 LAMBALLE

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENTS

- FORAGE D'EAU • MINAGE
- MATERIAUX DE CONSTRUCTION

**Denis** TEL 32.16.18  
PLAINTEL

Rue de SEBASTOPOL  
22800 QUINTIN

Vous aimez la précision alors choisissez  
une bonne montre CITIZEN à la

**Bijouterie MINIER**  
PLAINTEL - Tél. 32.16.76

Un spécialiste qui vous conseillera utilement

Challenges et coupes de sports  
Réparations rapides d'horlogerie, bijouterie  
gravures

Avec **Plein Jour**, nous garantissons  
la beauté de nos rideaux.

**MEUBLES DECORATION**  
**BIDAN**

Bourg de Plainel  
Tél. : 32.16.06

Devis gratuits et facilités  
de paiement

**PLAINTEL**

Grâce à la déviation, Plainel va  
connaître un nouvel essor

**P**lainel, commune souriante aux  
portes de Saint-Brieuc (15 km) se  
développe progressivement  
depuis quelques années.

M. Gilbert Plevén, maire depuis 1971 et  
Conseiller municipal depuis 1958 a démissionné  
en janvier dernier.

M. André Boishardy, Conseiller et  
Adjoint au maire depuis mars 1971, a pris  
le relais à la tête de la commune.

Plainel dispose de deux atouts majeurs  
et au demeurant, indispensables pour un  
développement industriel :

- une main d'œuvre jeune et bénéficiant  
d'une formation de plus en plus satisfai-  
sante,
- une situation géographique privilégiée  
à 10 mn du centre de Saint-Brieuc après la  
réalisation de la déviation St-Brieuc/  
Malakoff, axe routier en communication  
avec la R.N. 12.

**DES STRUCTURES ADAPTEES  
AUX NOUVEAUX BESOINS**

- Vous voilà maire de Plainel depuis  
bientôt une année, comment envisagez-  
vous de conduire votre mandat ?

J'ai été élu maire en février 1981 : cette  
élection représente une tâche lourde de  
responsabilité et de disponibilité que  
j'essaie d'assumer au maximum.

Plainel est en pleine mutation et est  
appelée dans les années à venir à se struc-  
turer, se moderniser, s'équiper. J'ai le  
souci de continuer l'œuvre déjà entreprise  
par mon prédécesseur.

- Où en est le développement général de  
la commune ?

La population de Plainel est passé très  
rapidement de 2 500 à 3 500 habitants.  
Compte tenu de ce développement, nous  
avons été amenés à procéder à une  
analyse d'un certain nombre de secteurs  
d'activité, notamment : le commerce,  
l'industrie, l'urbanisme, les équipements.

Notre principal souci en demandant la  
prescription d'un plan d'occupation des  
soils a été d'un part, d'offrir la possibilité  
aux habitants en place et aux nouveaux  
venus de construire "à la campagne" et  
d'autre part, cela a été d'aller bien au-  
delà d'un zonage. Nous avons voulu que  
le P.O.S. soit en fait le détonateur d'une  
programmation et d'une réflexion globale  
sur le devenir et le développement de  
Plainel à court et à moyen terme et ceci à  
tous les niveaux.

Malgré le manque de moyens, des stu-  
des ont été réalisées et nous avons tenté de  
déterminer une politique cohérente  
d'aménagement.



UNE INTERVIEW  
d'ANDRE BOISHARDY

**PROJETS A COURT  
ET MOYEN TERME**

- Avez-vous des projets immédiats  
pour la Commune ?

En effet, plusieurs projets vont incessam-  
ment voir le jour (lotissement commu-  
nautaire, zone artisanale et industrielle),  
d'autres sont en cours de réalisation ou  
sont terminés (réseau d'assainissement  
1ère tranche - renforcement réseau eau  
potable - refecton voirie).

L'élaboration du P.O.S. quant à elle,  
est arrivée à son terme : le P.O.S. devrait  
être publié en début d'année. Une  
enquête publique aura lieu dans la foulée  
afin de permettre aux Plainelais d'intervenir  
et de donner leur opinion sur l'urbanisation  
qui en résultera. Nous pensons  
profiter de cette enquête pour faire une

**Gilbert Plevén**



Gilbert Plevén, maire de Plainel depuis près  
d'une décennie, a donné sa démission, on le  
sait, le 1<sup>er</sup> janvier 1981. Plusieurs raisons ont  
motivé cette décision et notamment la nécessité  
de mettre toute son énergie dans son entre-  
prise. La conjoncture oblige à être vigilant et  
les responsabilités qu'il a acceptées de prendre au  
niveau national pour défendre sa corporation,  
celle des granitiers, sont autant de charges sup-  
plémentaires.

Gilbert Plevén n'est pas homme à faire les  
choses à moitié : c'est pourquoi, craignant de  
ne pouvoir être suffisamment disponible pour  
sa commune, il a demandé à être démis de ses  
fonctions de maire. C'est un de ses adjoints,  
André Boishardy, qui a été élu à ce poste.



La construction du pont de la déviation

exposition qui retracera les grandes orientations que nous souhaitons prendre, par le biais de photos, plans, maquette, montage diapo, avant-projets.

Nous espérons vivement que les Plain-telais et futurs Plaintelais pourront se libérer et venir nombreux participer à cette exposition.

• Quelle est votre politique en matière de finances communales ?

Nous entendons être prudents en ce qui concerne les investissements collectifs, et ceci afin de ne pas alourdir une fiscalité qui, si elle était trop lourde, gênerait l'implantation d'entreprises à Plaintel. Il faut que le taux de fiscalité soit en concurrence avec celui des autres villes. Dans ce domaine, nous avons encore des efforts à faire.



## Plaintel et ses réalisations présentes et à venir

### LA ZONE INDUSTRIELLE DE LA GARE

La zone industrielle de la Gare est en pleine transformation. En effet, le Conseil Municipal a pris la décision de créer une zone d'aménagement concerté dans le secteur proche aux implantations industrielles. De ce fait, il régit déjà au cœur de la zone une animation importante par le développement des activités en place (industriels, gare S.N.C.F., restaurants).

Il convenait donc, avec la mise en service en 1982 de la voie express St-Brieuc/Malakoff et de la réalisation de la bretelle d'accès à la zone, d'offrir aux artisans et industriels à venir une zone entièrement remodelée et dotée de bons équipements.

La zone industrielle de la gare devrait être opérationnelle vers le milieu de l'année 1982 et des

lors toute initiative, toute nouvelle création d'entreprises, permettant de répondre à la demande de la main d'œuvre Plaintelaise, sera la bienvenue.

Plaintel dispose d'une seconde zone industrielle et artisanale de 10 ha destinée à prendre le relais de la zone de la gare.

### LE LOTISSEMENT COMMUNAL

Au plan de l'habitat, nous avons essayé de satisfaire les aspirations chaque jour plus nettement

affirmées de la préférence pour la maison individuelle. Cela a nécessité de la part de la Commune la mise en place d'une capacité d'accueil destinée à répondre à la fois aux Plaintelais désireux de rester "chez eux" et aux candidats à la construction, extérieurs à la Commune. En réalisant un lotissement communal de 53 lots, nous voulons offrir une autre optique du lotissement traditionnel.

Cette réalisation devrait voir le jour vers la fin de l'année 1982 et permettra aux acquéreurs de

vivre dans un environnement où la recherche de la qualité de la vie et du site auront été les principales préoccupations. Le secteur des Bouillons s'est avéré être l'emplacement idéal pour un lotissement communal compte tenu de sa situation géographique (proximité immédiate du bourg), (proximité Ecoles), du raccordement aisé au futur réseau d'assainissement, sa bonne exposition, des limites naturelles bien définies.

Les architectes urbanistes chargés de l'étude de ce dossier ont établi un plan d'aménagement afin que l'opération soit une véritable greffe du bourg en harmonie et en cohérence avec ses abords une recherche de continuité des espaces. La volonté de conserver la structure bocagère de la zone a incité à regrouper les habitations autour de petites placettes.

### LES SERVICES SOCIAUX

Le développement de l'habitat implique un nouvel apport de population ayant des besoins de plus en plus précis, c'est la raison pour laquelle un certain nombre de nouveaux services ont été créés.

• **GARDERIE MUNICIPALE** : mise en place en septembre 1980, elle accueille chaque jour 46 enfants scolarisés. Elle fonctionne tous les jours scolaires de 7h 30 à 8h 45 et de 16h 30 à 18h 30.

• **CENTRE AÉRIÉ** : il fonctionne tous les jours sauf le samedi du début juillet jusqu'à la mi-août, et accueille les enfants âgés de 5 à 11 ans. Les activités sont diverses, entre autres : travaux manuels, piscine, équitation, sorties vélo, etc.

• **AIDE MÉNAGÈRE** : Ce service fonctionne depuis 1979 et a pour but d'apporter une aide matérielle et morale à domicile aux personnes retraitées malades ou handicapées (maximum 30h par mois). Deux aides ménagères contribuent au bon fonctionnement de ce service.

Par ailleurs, un service de garderie du mercredi est à l'étude.

### LES ASSOCIATIONS PLAINTELAISES

#### PLAINTEL SPORTS

Foot : 300 adhérents - tennis : 135.

#### CERCLE PLAINTELAIS

Théâtre : 20 - musique (harmonie et école) : 68 - danse : 42 - échanges franco-allemands : 50 - foyer de jeunes (nouvelle activité) : 50.

#### AMICALE LAIQUE

Judo : 76 - cyclo : 14 - volley : 12

#### GYMNASTIQUE FÉMININE

20 adhérentes.



### LA NOUVELLE ECOLE MATERNELLE

Plaintel est dotée depuis la rentrée de septembre 1980 d'une nouvelle école maternelle avec une architecture résolument moderne. L'ardoise, le bois et le grès ont su se marier à merveille pour réaliser un ensemble architectural s'intégrant de manière parfaite dans le site de Roquieu. Au rectangle des classes d'autrefois, on a préféré des formes hexagonales plus souples, favorisant la communication et l'éveil. Chaque classe dispose d'une mezzanine. Tous les jours, 141 bambins prennent la direction de cette école où l'imagination tient une place de choix.



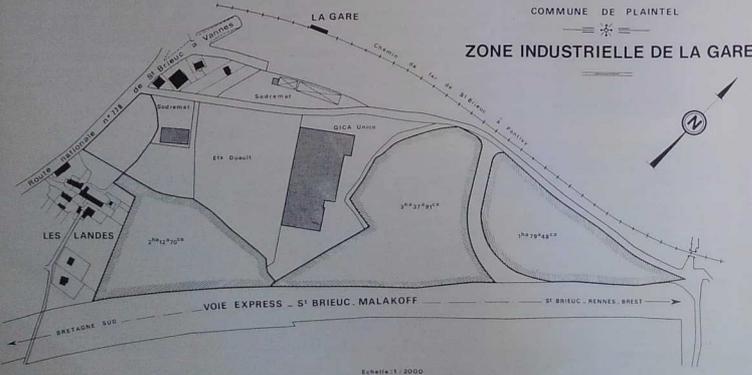
## LA ZONE INDUSTRIELLE DE LA GARE A PLAINTEL

• En prise directe, grâce à la "4 voies" ST-BRIEUC-MALAKOFF avec les liaisons RENNES-BREST et BRETAGNE-SUD.

### RENSEIGNEMENTS

- Mairie de Plaintel - Tél. : (96) 32.16.17  
- S.E.M.A.E.B. - 26, rue Guy Ropartz  
22000 ST-BRIEUC - Tél. : (96) 33.73.37

• Accueillera sur 7 hectares INDUSTRIELS ET ARTISANS à partir de juin 1982  
• Située à 15 km de ST-BRIEUC



# L'harmonie de Plaintel : 50 ans

Quand la Jeune Garde a été créée par l'abbé Carlay, vicaire de Plaintel, en 1931, seuls des tambours et des clairons composaient la formation musicale. Quelques années plus tard, les trompettes de cavalerie faisaient leur apparition et permettaient ainsi à la fanfare de s'engager dans les concours. C'était en 1946. En 1953 et 1954, les musiciens se hissaient en haut du palmiers du concours départemental pour finir champions de Bretagne en 1955. Jusqu'en 1966,

ce fut ainsi la belle époque pour la fanfare de Plaintel. La période qui suivit fut moins bonne : baisse de niveau, problème d'effectifs... bref, le creux de la vague pour cette formation de musiciens, comme pour les autres activités de la Jeune Garde : sports, théâtre...

### 1973 : NOUVEAU DÉPART

Alors, en 1971, on décide de dissoudre la Jeune Garde et de créer une nouvelle associa-

tion, le Cercle Plaintelais. Mais il faut repartiir à zéro ou presque, trouver de nouveaux membres... Et cette relance, c'est la musique qui va la favoriser : des cours de solfège et de pratique d'instruments sont mis en place. La population repart et de nombreux jeunes s'inscrivent. En 1973, la nouvelle formation est prête.

Paul Clerice, chef de musique depuis 1955, semble assez satisfait des progrès enregistrés par ses musiciens : "Nous sommes aujourd'hui 35, répartis dans plusieurs pupitres : batterie, cornes, bugles, trompettes d'harmonie, cors d'harmonie, barytons basses. Nous répétons tous les vendredis dans une salle que nous avons nous-mêmes aménagée et qui est insonorisée".

### ON A BESOIN DE MUSICIENS

Paul Clerice tient à préciser qu'il ne s'agit pas vraiment d'une harmonie puisqu'il y manque des pupitres mais que le terme est aujourd'hui employé et qu'il n'est pas impossible qu'on arrive un jour à le justifier. On parle déjà très sérieusement d'introduire des clarinettes.

Le problème actuel de cet ensemble instrumental, c'est l'effectif : "il nous faudrait au moins 50 musiciens". L'enseignement est gratuit (pour les élèves de l'harmonie), les instruments et les costumes sont fournis et les sorties sont l'occasion de rencontres : l'harmonie se déplace en effet pour animer des kermesses, inaugurer des manifestations...

En novembre dernier, l'harmonie a fêté ses cinquante ans : une fête était organisée en leur honneur à Plaintel avec inauguration de la nouvelle salle de musique, concert donné par l'harmonie de Dinan et celle de Plaintel et buffet campanard. La population a pu alors juger sur pièces le travail réalisé par les élèves de Paul Clerice, des musiciens dont l'âge varie entre 8 ans et 60 ans, tous animés du même amour de la musique. C'est vrai qu'il reste encore beaucoup à faire pour se mettre au niveau d'autres formations mais les intentions sont réelles. Il faudrait entre autres, de nouveaux éléments. Avis aux amateurs !



L'harmonie le jour du cinquantenaire

**codec**  
VOTRE SUPERMARCHÉ PLAINTEL Tél. 32.16.34  
CADEAUX — VAISSELLE — PHILDAR

CONSTRUISEZ ECONOMISEZ  
**CAB**  
Constructions Artisanales Briochines

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Tél \_\_\_\_\_  
Je possède un terrain  OUI  NON  
Lieu de construction souhaité \_\_\_\_\_

10, rue de Gouédic SAINT-BRIEUC  
Tél. : 33.02.23

14, rue Saint-Michel GUINGAMP  
Tél. : 21.36.31

# LES GUEDENNES

## Et en avant pour la danse !

Ils s'appellent anciens jeunes, club des retraités, foyer du 36 âge, etc... Qu'importe le nom ! Mais quand on a vécu une vie active, au contact des autres, rien n'est pire que de se retrouver un jour, seul, presque abandonné. La retraite est la pire et la meilleure des choses, selon la manière dont on la vit.

### 250 ADHÉRENTS

A Plaintel, comme dans de nombreuses autres communes, une association est née qui permet aux anciens de se rencontrer : les Guedennes. Ils ont entre 55 et 97 ans... et se retrouvent le premier jeudi de chaque mois à la salle des fêtes de Plaintel. Plus de 140 à chaque fois ! Certains profitent du ramassage de car organisé qui va chercher les gens jusque dans les hameaux les plus éloignés du bourg.

Ces après-midi qu'ils passent ensemble ne sont pas tristes, loin de là : chacun a ses petites occupations - très peu de crochet ou de tricot ; à Plaintel, on préfère les cartes ou les dominos. Quand on a la forme, on chante ou on danse et la réunion se termine toujours par un petit goûter préparé "en famille".

Le président, Pierre Gallais, est fier de dire que le club s'autofinance et offre à ses membres bien des avantages qui n'existent pas toujours dans d'autres clubs. Leurs ressources : la carte d'adhérent (le club compte 250 adhérents, c'est l'un des plus forts du département), une subvention municipale, une subvention départementale de la Fédération des clubs du 36 âge, l'organisation de 2 bals à papa, un repas-annuel (avec participation de chacun) et une journée-promenade. De plus, un petit colis est offert chaque année aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour les réunions.

### DES POLKAS, DES RONDES, DES SCOTTISHES... ET LES GUEDENNES

Mais la grande originalité de l'association, c'est son club de dames qui fait le succès de nombreuses fêtes et kermesses depuis quelque temps. Plaintel est une région où l'on a beaucoup dansé autrefois mais, avec l'apparition d'autres formes de loisirs, les traditions se sont quelque peu éteintes ; seuls quelques hameaux ont continué de danser à l'occasion de rencontres ou de veillées. C'est ce qui a donné l'idée de cette activité au sein du club du 36 âge. Pourquoi ne pas remettre à l'honneur ces guédennes que l'on avait tant dansées après les journées de batailles, dans les bals de noces... ? "Et puis", dit M. Gallais, *puisque nous avons choisi ce nom pour notre club, c'était normal d'aller jusqu'au bout et de les danser*". Les Guedennes de Plaintel étaient nées ! "L'entraîneur" était tout trouvé : un danseur de 72 ans, Jean-François Trehoel qui, de tous temps, avait été considéré comme "un bon". Au départ, il s'est fait aider par un autre danseur, Francis Ruellan, mais ce dernier a dû abandonner : ses jambes ne suivaient plus. Il en a fallu des réunions pour se remettre en mémoire ces danses d'autrefois qui n'étaient pas vraiment oubliées mais que le temps avait endormies ! Peu à peu, les pas des



Les Guedennes à la St-Loup à Guingamp (Photo A. Paubert)

polkas, des scottishes, des passepiés... sont revenus : on en faisait un peu à chaque réunion, on chantait en même temps ; l'ambiance de fête !

Il y a un peu plus de trois ans, la Fédération des clubs du 36 âge avait choisi pour thème de sa fête annuelle - une noce 1900. Plaintel, avait, comme les autres, préparé quelques danses à présenter sur le podium. Tout était prévu, sauf le succès qu'ils ont remporté, notamment avec la fameuse danse-letiche : les Guedennes. Ce jour-là, des demandes pour d'autres manifestations leur ont été faites et ainsi encouragées, il se sont mis au travail le plus sérieux du monde. Neuf couples acceptèrent de répéter régulièrement et ils demandèrent à un musicien du coin, Totor, de les accompagner avec sa vielle.

### ET LA RELÈVE

Le plus dur fut de trouver des costumes. Aujourd'hui, les gens ont conscience de la valeur de ces vêtements mais il y a encore quelques années, ce n'était que des "vieilles" que bien souvent l'on brûlait ! Maintenant, on les garde précieusement, sans même accepter de les prêter. Les Guedennes en savent quelque chose ! Ils ont tout de même réussi à récupérer, ça et là, suffisamment d'habits pour vêtir les couples qui participent aux fêtes.

La renommée des danseurs a largement dépassé les limites de Plaintel : ils sont allés dans des fêtes à Maël-Carhaix (où il existe également un groupe d'anciens qui pratiquent la danse bretonne), à St Julien, à Quessoy, à St Quay, à Penquilly, à Guingamp... Ce ne sont pas les demandes qui ont manqué mais dit Jean-François Tre-

hoel, *"nous n'avons plus vingt ans et nous ne pourrions pas être à courir ainsi tous les dimanches"*.

Leur inquiétude, c'est la relève : actuellement, même au sein du club d'anciens, bien peu sont partants. Pourtant, n'est-ce pas là une excellente occasion de garder jeunesse et souplesse et de perpétuer une tradition qui eux-mêmes ont connue bien vivante ?



22940 PLAINTEL  
Jusqu'à maintenant, le courrier de Plaintel transitait par Quintin. Aujourd'hui, Plaintel devient bureau distributeur et assure la desserte postale des communes de St Julien et Plaintel. Un nouveau code à retenir : 22940.

# Saint Quihouët

"Non loin de la route de St-Brieuc à Quintin à proximité du "chemin roc", ancienne voie romaine allant d'Aleth à Carhaix, se situe dans le décor paisible des arbres et des prairies de la commune de Plaintel, le château de Saint-Quihouët.

Propriété du département, devenu en 1971 un Institut Médical d'Éducation, le château appartenait depuis le début du XIXe siècle, à la famille de La Rivière qui possédait la charge héréditaire de gouverneur à Saint-Brieuc et occupait à ce titre un appartement dans la maison de la Ville qui devint la Préfecture en 1980. La dernière des La Rivière avait épousé en 1754, le marquis de Lafayette, grand-père du Général Lafayette, qui devint seigneur de Saint-Quihouët en 1781. En 1799, le château inhabité et dans un grand état de délabrement, fut acheté par Toussaint-Daval, marchand-épicer. Sa fille, Mme Digault, employa une fortune considérable à rénover le château, puis le 10 octobre 1835, selon le vœu de son mari, en fit don aux pauvres des trois communes de Plaintel, Quintin et Le Feil. Devenu par cette donation l'orphelinat de Saint-Quihouët qui fut tenu par les filles de la sagesse pendant plus d'un siècle, le château fut de nouveau donné par ces trois communes, le 18 octobre 1965, au département des Côtes-du-Nord.

Il était à cette date redevenu en fort mauvais état. La partie centrale du XVIIIe siècle, le coin sud de la partie gauche construit en partie sur d'anciennes assises datant vraisemblablement du XIIe siècle, l'aile droite, relativement récente, construite par Mme Digault en 1830 sur l'emplacement de la chapelle primitive, l'ensemble de tous ces bâtiments demanda des travaux de restauration et d'aménagement qui furent considérables.

Après avoir accepté, en 1965, le legs Digault-Daval et avoir procédé à la vente de sept fermes sur les onze que comprenait la Fondation - outre le château lui-même - le Conseil Général des Côtes-du-Nord décida la création à Saint-Quihouët en Plaintel, d'un établissement destiné aux enfants "handicapés profonds". (Extrait de la Lettre des Côtes-du-Nord).

**LE PARC DES MAURIERS**

Ce parc de 56 hectares de bois appartient au département des Côtes-du-Nord. Il est mis en valeur par le Centre d'Aide par le Travail de Saint-Quihouët et offre un cadre très agréable pour les randonnées équestres et pour les promeneurs qui y découvriront peut-être la fée Margot qui a donné son nom au rocher. Taillis, feuillus et résineux composent cet ensemble forestier dont

l'accès - non fléché - se fait par Lauricau ou par "St-Quihouët le moulin" (face au château).

## LE CENTRE EQUESTRE DE LA CROIX GROSSET

Le Centre d'Aide par le Travail de Saint-Quihouët propose aux personnes qui le désirent de participer aux activités de son "Centre équestre de la Croix Grosset". Cet établissement hippique, classé en 3e catégorie, possède une dizaine de chevaux et poneys.

Des promenades notamment dans son bois de 50 hectares sont organisées pour les cavaliers. Le cadre est magnifique. Ici, la campagne a su garder son cachet d'autant : boxage, talus de terre, bois fréquents et tâches jaunes des landes accrochées aux collines. Des chemins tranquilles parfois bordés de murets, de vieilles pierres s'enfoncent dans ce paysage. Tout incite à la promenade équestre.

Cependant, sachez que les jours de pluie ou de froid, il existe un superbe manège de 20 mètres sur 40. Ici, sous les conseils du moniteur, le nouveau cavalier pourra s'initier à l'équitation, et plus tard se perfectionner dans le calme et la sérénité.

# NANTES ET LA LOIRE ATLANTIQUE

## Pour les patrons de Loire-Atlantique, les projets du gouvernement : un dispositif cohérent

Analysant la situation des entreprises, l'Union patronale de Loire-Atlantique estime que si l'on considère que la France est engagée dans un processus de socialisation de son économie, un dispositif parfaitement cohérent a été mis en place :

- en matière de nationalisation, le choix des sociétés industrielles qui a été fait ne relève ni de motifs économiques, ni de raisons punitives. Ce ne pourrait donc être qu'un premier train de nationalisations ;
- la nationalisation des principales banques donne aux pouvoirs publics le contrôle absolu de la distribution du crédit. De plus, son articulation avec le Plan fait que la France est désormais

dans un régime de nature tout à fait différent de celui connu jusqu'à présent :

- sans trop casser l'outil de production, il s'agit d'éliminer soit radicalement, soit à petit feu, le chef d'entreprise "capitaliste". Si l'outil de travail n'est pas clairement et complètement séparé de la fortune personnelle du chef d'entreprise, il y aura ceux qui disparaîtront immédiatement et ceux qui bénéficieront d'un surcroît.

Cette analyse logique peut surprendre mais il semble bien que l'Union Patronale ne se fasse guère d'illusions. Elle serait plutôt pessimiste. Ne craint-elle pas que, dans la meilleure des hypothèses, il pourrait y avoir une emprise totale

de l'Etat sur l'économie avec le dispositif le plus socialiste de tous les pays occidentaux ? Mais elle envisage également la moins bonne des hypothèses qui amènerait à une collectivisation rapide des moyens de production.

Pour autant, les chefs d'entreprises et les divers responsables patronaux nous ont affirmé qu'ils ne voulaient en aucun cas pratiquer la politique du pire. Pour eux, la réalité première reste l'entreprise pour laquelle ils se font un devoir d'assurer la pérennité tout en ayant comme objectif de développer les communautés d'hommes dont ils ont la charge.

GUY PODEVIN

## FIN DU CAHIER SPECIAL PLAINTEL

- Jean-Pierre Poitevin a été nommé directeur général du CNET en remplacement de Maurice Bernard à ce titre il sera notamment responsable des deux centres de Lannion et du CCETT de Rennes.
- Philippe Meunier, nouveau directeur général de l'Imprimerie de Châteaulaud transférée sur la Z.I. de Plouagat.
- Jean Morice a été élu président de l'Union du commerce de St-Brieuc.
- L'Ordre du Mérite européen est confié à notre ami Henri Lecuyer, originaire de Plélan-le-Grand, administrateur principal à la Direction de la Politique régionale des Communautés européennes à Bruxelles.
- Gilbert Gall a été élu président du comité des fêtes de Guingamp et de la Saint-Loup.
- Jean Desgranges, précédemment dans l'Yonne, est nommé préfet du Morbihan en remplacement de Jacques Monestier parti à La Rochelle.
- Pierre Jacob (Rennes) est élu président de la Fédération bretonne des Jeunes Chambres Economiques.
- Le député UDF de Vendée Philippe Mestre succède à Claude Berniclé-Raynal comme pds du quotidien nantais Presse-Océan.
- Raymond Le Goff, 35 ans, de St-Servais, est devenu secrétaire général de la mairie de Guingamp en remplacement de Robert Guillard parti en retraite.
- Le nantais Jean-Pierre Corbier a été élu au Conseil national du Mouvement des Démocrates.
- Henri Le Bras remplace M. Verchère à la présidence du S.I. de Donarnenez.

## le carnet d'armor



- Ancien député de Loire-Atlantique, Maurice Thieffaine est décédé à l'âge de 84 ans. Il avait été conseiller général et adjoint au maire de Nantes.
  - Le père Jean-Louis Goarnisson, né il y a 84 ans à Keraueroff, a été inhumé à Ouagadougou où il exerçait la médecine depuis 1931. Surnommé "le Docteur Lumière", il s'était attaqué avec succès à la maladie du sommeil et au trachome. Fondateur du dispensaire ophthalmologique de la capitale africaine, il fut pendant 10 ans le président des Affaires sociales de la Haute-Volta.
- PRESSE & DOCUMENTS**
- L'Ami des jardins - Les jardins d'hiver, ces salons d'hiver - les bacs à réserve d'eau - la panoplie idéale du jardinier... (12 F / en vente par-tout)
  - Douar Breiz, n° 177 - Une importante et remarquable étude de Marie-Anne Kerhuil sur le traité franco-breton de 1532 à l'occasion d'un recours déposé auprès du président du Tribunal des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe (22530 Mir-de-Bretagne).
  - Ar Falz, n° 34-35 - Un dossier très complet sur la radio et la télévision en Bretagne (15 F - Place ar Marc'hallac'h, Morlaix).
  - Brad nevez, n° 46 - De belles pages sur Anjela Duval (10 F - 6, rue Beaumar-chais, Brest).
  - Rinasita Pennoense, périodique populaire d'information politique et culturelle, présente la naissance de l'Union Montanari. Pennoense qui combat pour la personnalité du Piémont (300 lire - Ed. BS, C.P. 17 - 10015 Ivrea, TO).

## Yvon Chotard à Nantes : «il ne peut y avoir de dialogue sans respect mutuel»



Invité par l'Ecole Supérieure de Commerce de Nantes, devant une salle comble et attentive, le vice-président du CNPF Yvon Chotard a développé brillamment le thème d'actualité qu'il avait choisi : "La politique contractuelle : intérêts et limites". Parmi les idées forces exprimées : "Le mot politique contractuelle est accepté par tous, les jugements diffèrent et sous un même vocable ce sont des choses très différentes que l'on trouve" (...). "Il ne peut y avoir de dialogue sans respect mutuel" (...). "Il ne faut pas d'interférences émanant de la rue, du Parlement, de l'Exécutif. C'est la base même d'une véritable démocratie" (...). "En période de crise, il ne peut être question que du donnant-donnant par nécessité économique et non doctrinale" (...). G.P.

## Pays de Loire, pays bidon Pays nantais, pays breton

## Des nouveaux locaux pour la poste de Nantes

Henri Baudouin, préfet de la pseudo région des Pays de la Loire, a inauguré les nouveaux locaux des Directions régionale et départementales des Postes de Nantes en présence de MM. Pichon, inspecteur général des Postes, chef du service régional, et Beltran, directeur de Loire-Atlantique et de nombreuses personnalités. Après une rapide visite des deux immeubles construits dans la propriété de Douet Garnier, M. Pichon fit l'historique de près de 70 ans de la Poste à Nantes. Longue histoire qui vit la surface utile passer de 1 000 m<sup>2</sup> (34, rue de Strasbourg) à 4 500 m<sup>2</sup> pour la D.R. et de 2 200 m<sup>2</sup> pour la D.D. En passant par un étalement en un bonne dizaine de points géographiques à l'intérieur de la ville.



Le préfet Baudouin coupant le ruban symbolique à sa droite l'inspecteur général Pichon.

## Les clubs de créateurs d'entreprises en convention nationale

À Marseille, à la Convention nationale 1981 des Clubs des créateurs d'entreprises, la participation régionale était particulièrement étoffée. Le déplacement du groupe nantais était "par-rainé" par l'A.D.E.L., EDF et deux banques (B.P.B.A. et C.I.O.).

La délégation nantaise était composée de Pierre Tournem (Travaux en hauteur), André Metzger (machines spéciales), Jean-Claude Brebion (Imprimédias), Gilles Bialloeli (Technic-Tei), Yves Rio (Erecs-Ouest), Jacques Gerno (contenieux), Jacques Moreau (Ecriture Service), Jean-Hugues Galon (Fourrage) et Michel Queguiner de la "C.C.I. de Nantes". La nazarienne comprenant Jean Douzon (Veloco),

ou au bureau national, M. et Mme Simon (E.I.B.), Mme Tampreau (Sécurité) et Philippe Baudouin, de la C.C.I.

Les Clubs des créateurs d'entreprises des Pays de la Loire comptent se donner une structure régionale tout en conservant une certaine souplesse afin de permettre des échanges privilégiés avec les Clubs de la région "administrative" Bretagne.

Nantes et St Nazaire se sont portés conjointement candidats pour la Convention 1982 des Clubs d'entreprises qui ont élu à la présidence nationale l'angevin Pino Garcia.

GUY PODEVIN

# Saint Quihouët

"Non loin de la route de St-Brieuc à Quintin à proximité du "chemin noé", ancienne voie romaine allant d'Aleth à Carhaix, se situe dans le décor paisible des arbres et des prairies de la commune de Plainel, le château de Saint-Quihouët.

Propriété du département, devenu en 1971 un Institut Médical d'Education, le château appartenait depuis le début du XVIe siècle, à la famille de La Rivière qui possédait la charge héréditaire de gouverneur à Saint-Brieuc, et occupait à ce titre un appartement dans la maison de la Ville qui devint la Préfecture en 1980. La dernière des La Rivière avait épousé en 1754, le marquis de Lafayette, grand-père du Général Lafayette, qui devint seigneur de Saint-Quihouët en 1781. En 1799, le château inhabité et dans un grand état de délabrement, fut acheté par Toussaint Duval, marchand-épicer. Sa fille, Mme Digaullay, employa une fortune considérable à rénover le château, puis le 10 octobre 1835, selon le vœu de son mari, en fit don aux pauvres des trois communes de Plainel, Quintin et Le Faou. Devenu par cette donation l'orphelinat de Saint-Quihouët qui fut tenu par les filles de la Sagesse pendant plus d'un siècle, le château fut de nouveau donné par ses trois communes, le 18 octobre 1965, au département des Côtes-du-Nord.

Il était à cette date redevenu en fort mauvais état. La partie centrale du XVIIe siècle, le coin sud de la partie gauche construit en partie sur d'anciennes assises datant vraisemblablement du XIIe siècle, l'aile droite, relativement récente, construite par Mme Digaullay en 1830 sur l'emplacement de la chapelle primitive, l'ensemble de tous ces bâtiments demanda des travaux de restauration et d'aménagement qui furent considérables.

Après avoir accepté, en 1965, le legs Digaullay-Duval et avoir procédé à la vente de sept fermes sur les onze que comprenait la Fondation - outre le château lui-même - le Conseil Général des Côtes-du-Nord décida la création à Saint-Quihouët en Plainel, d'un établissement destiné aux enfants handicapés profonds".

**LE PARC DES MAURIERS**

Ce parc de 56 hectares de bois appartient au département des Côtes-du-Nord. Il est mis en valeur par le Centre d'Aide par le Travail de Saint-Quihouët et offre un cadre très agréable pour les randonnées équestres et pour les promeneurs qui y découvriront peut-être la fée Margot qui a donné son nom au rocher. Taillis, feuillus et résineux composent cet ensemble forestier dont

l'accès - non fléché - se fait par Lauricau ou par "St-Quihouët le moulin" (face au château).

## LE CENTRE EQUESTRE DE LA CROIX GROSSET

Le Centre d'Aide par le Travail de St-Quihouët propose aux personnes qui le desireront de participer aux activités de son "Centre équestre de la Croix Grosset". Cet établissement hippique, classé en 3e catégorie, possède une dizaine de chevaux et pones.

Des promenades notamment dans son bois de 50 hectares sont organisées pour les cavaliers. Le cadre est magnifique. Ici, la campagne a su garder son cachet d'antan : bocage, talus de terre, bois fréquents et fâches jaunes des landes, accrochées aux collines. Des chemins tranquilles parcourent les bords de murets, de vieilles pierres s'enfoncent dans ce paysage. Tout incite à la promenade équestre.

Cependant, sachez que les jours de pluie ou de froid, il existe un superbe manège de 20 mètres sur 40. Ici, sous les conseils du moniteur, le nouveau cavalier pourra s'initier à l'équitation, et plus tard se perfectionner dans le calme et la sérénité.

## FIN DU CAHIER SPECIAL PLAINTEL

- ★ Jean-Pierre Poitevin a été nommé directeur général du CNET en remplacement de Maurice Bernard ; à ce titre il sera notamment responsable des deux centres de Lannion et du CETT de Rennes.
- ★ Philippe Meunier, nouveau directeur général de l'Imprimerie de Châteaubriant transférée sur la Z.I. de Ploanaig.
- ★ Jean Morice a été élu président de l'Union du commerce de St-Brieuc.
- ★ L'Ordre du Mérite européen est conféré à notre ami Henri Lévayer, originaire de Plihan-le-Grand, administrateur principal à la Direction de la Politique régionale des Communautés européennes à Bruxelles.
- ★ Gilbert Gall a été élu président du comité des fêtes de Guingamp et de la Saint-Loup.
- ★ Jean Desgranges, précédemment dans l'Yonne, est nommé préfet du Morbihan en remplacement de Jacques Monestier parti à La Rochelle.
- ★ Pierre Jacob (Rennes) est élu président de la Fédération bretonne des Jeunes Chambres Economiques.
- ★ Le député UDF de Vendée Philippe Mestre succède à Claude Bernède-Raynal comme pdg du quotidien nantais Presse-Océan.
- ★ Raymond Le Goff, 35 ans, de St-Servais, est devenu secrétaire général de la mairie de Guingamp en remplacement de Robert Guillard parti en retraite.
- ★ Le nantais Jean-Pierre Corbière a été élu au Conseil national du Mouvement des Démocrates.
- ★ Henri Le Bras remplace M. Verchère à la présidence du S.I. de Douarnenez.

## le carnet d'armor



- ★ Pierre Jagoret, député-maire de Lannion, succède à Joseph Marry à la présidence du CEDRE.
- ★ Jean-Pierre Meleard a été réélu vice-président du bureau national de l'Union des jeunes chirurgiens-dentistes.

### MARIAGES

★ M. et Mme Prenorvan (Dastum), M. et Mme Leal ont le plaisir de vous faire part du mariage de leurs enfants Gwennola et Daniel le 12 décembre à Ploigast-Dioulais.

### NÉCROLOGIE

- ★ Le général de Carne-Mercenier, 76 ans, ancien maire de Ploësis. Il avait été professeur à l'école de guerre.
- ★ Fondateur de l'importante agence naissante qui porte son nom, Marcel Bourguin, président de l'Union bretonne des Chambres d'agents immobiliers FNAIM, est décédé subitement à l'âge de 52 ans.

★ Ancien député de Loire-Atlantique, Maurice Thiaffain est décédé à l'âge de 84 ans. Il avait été conseiller général et adjoint au maire de Nantes.

★ Le père Jean-Louis Goarisson, né il y a 84 ans à Keraueroff, a été inhumé à Ouagadougou où il exerçait la médecine depuis 1931. Surnommé "le Docteur Lumière", s'était attaqué avec succès à la maladie du sommeil et au trachome. Fondateur du dispensaire ophtalmologique de la capitale africaine, il fut pendant 10 ans le président des Affaires sociales de la Haute-Volta.

### PRESSE & DOCUMENTS

- ★ L'Ami des jardins - Les jardins d'hiver, ces salons d'hiver - les bacs à réserve d'eau - la panoplie idéale du jardinier... (12 F. - en vente partout).
- ★ Douar Breiz, n° 177 - Une importante et remarquable étude de Marie-Anne Kerhuel sur le traité franco-breton de 1832 à l'occasion d'un recours déposé auprès du président du Tribunal des Droits de l'homme du Conseil de l'Europe (2850 Mit- de Bretagne).
- ★ Ar Falc, n° 34-35 - Un dossier très complet sur la radio et la télévision en Bretagne (15 F. - Place ar Marc'hallaac'h, Morlaix).
- ★ Brad nevez, n° 46 - De belles pages sur Anjela Duval (10 F. - 6, rue Beaumarchais, Brest).
- ★ Ronsceta Piemontese, périodique populaire d'information politique et culturelle, présente la naissance de l'Union Montanari Piemontesi qui combat pour la personnalité du Piémont (300 lire - Ed. BS, C.P. 17 - 10015 Ivrea (TO)).

## NANTES ET LA LOIRE ATLANTIQUE

### Pour les patrons de Loire-Atlantique, les projets du gouvernement : un dispositif cohérent

Analysant la situation des entreprises, l'Union patronale de Loire-Atlantique estime que si l'on considère que la France est engagée dans un processus de socialisation de son économie, un dispositif parfaitement cohérent a été mis en place :

- en matière de nationalisation, le choix des sociétés industrielles qui a été fait ne relève ni de motifs économiques, ni de raisons punitives. Ce ne pourrait donc être qu'un premier train de nationalisations ;
- la nationalisation des principales banques donne aux pouvoirs publics le contrôle absolu de la distribution du crédit. De plus, son articulation avec le Plan fait que la France est désormais dans un régime de nature tout à fait différent de celui connu jusqu'à présent ;
- sans trop casser l'outil de production, il s'agit d'éliminer soit radicalement, soit à petit feu, le chef d'entreprise "capitaliste". Si l'outil de travail n'est pas clairement et complètement séparé de la fortune personnelle du chef d'entreprise, il y aura ceux qui disparaîtront immédiatement et ceux qui bénéficieront d'un surcroît.

Cette analyse logique peut surprendre mais il semble bien que l'Union Patronale ne se fasse guère d'illusions. Elle serait plutôt pessimiste. Ne craint-elle pas que, dans la meilleure des hypothèses, il pourrait y avoir une emprise totale de l'Etat sur l'économie avec le dispositif le plus socialiste de tous les pays occidentaux ? Mais elle envisage également la moins bonne des hypothèses qui amènerait à une collectivisation rapide des moyens de production.

Pour autant, les chefs d'entreprises et les divers responsables patronaux nous ont affirmé qu'ils ne voulaient en aucun cas pratiquer la politique du pire. Pour eux, la réalité première reste l'entreprise pour laquelle ils se font un devoir d'assurer la pérennité tout en ayant comme objectif de développer les communautés d'hommes dont ils ont la charge.

GUY PODEVIN

## Yvon Chotard à Nantes : «il ne peut y avoir de dialogue sans respect mutuel»



Invité par l'Ecole Supérieure de Commerce de Nantes, devant une salle comble et attentive, le vice-président du CNPF Yvon Chotard a développé brillamment le thème d'actualité qu'il avait choisi : "La politique contractuelle : intérêts et limites". Parmi les idées forces exprimées : "si le mot politique contractuelle est accepté par tous, les jugements diffèrent et sous un même vocable ce sont des choses très différentes que l'on trouve" (...). "Il ne peut y avoir de dialogue sans respect mutuel" (...). "Il ne faut pas d'interférences émanant de la rue, du Parlement, de l'Exécutif. C'est la base même d'une véritable démocratie" (...). "En période de crise, il ne peut être question que du donnant-donnant par nécessité économique et non doctrinale" (...). G.P.

## Pays de Loire, pays bidon Pays nantais, pays breton

## Des nouveaux locaux pour la poste de Nantes

Henri Baudequin, préfet de la pseudo région des Pays de la Loire, a inauguré les nouveaux locaux des Directions régionale et départementale des Postes de Nantes en présence de MM. Pichon, inspecteur général des Postes, chef du service régional, et Beltrani, directeur de Loire-Atlantique et de nombreuses personnalités. Après une rapide visite des deux immeubles construits dans la propriété de Douet Garnier, M. Pichon fit l'historique de près de 70 ans de la Poste à Nantes. Longue histoire qui vit la surface utile passer de 1 000 m<sup>2</sup> (34, rue de Strasbourg) à 4 500 m<sup>2</sup> pour la D.R. et de 3 200 m<sup>2</sup> pour la D.D. en passant par un éclatement en une bonne dizaine de points géographiques à l'intérieur de la ville.



Le préfet Baudequin coupant le ruban symbolique ; à sa droite l'inspecteur général Pichon.

## Les clubs de créateurs d'entreprises en convention nationale

A Marseille, à la Convention nationale 1981 des Clubs de créateurs d'entreprises, la participation régionale était particulièrement dotée. Le déplacement du groupe nantais était "paritaire" par l'A.D.E.L., EDF et deux banques (B.P.B.A. et C.I.O.).

La délégation nantaise était composée de Pierre Tourmen (Travaux en hauteur), Jacques Germe (machines spéciales), Jean-Claude Breton (Imprimés), Gilles Briandell (Technic'Tel), Yves Rio (Erce-Ouest), Jacques Germe (contenueux), Jacques Moreau (écriture Service), Jean-Hugues Galon (Tourage) et Michèle Queguiner de la "C.C.I. de Nantes". La nazarienne comprenant Jean Douzon (Velexo),

du au bureau national, M. et Mme Simon (E.I.B.), Mme Tampreau (Sécurité) et Philippe Baudouin, de la C.C.I.).

Les Clubs des créateurs d'entreprises des Pays de la Loire comptent se donner une structure régionale tout en conservant une certaine souplesse afin de permettre des échanges privilégiés avec les Clubs de la région "administrative" Bretagne.

Nantes et St Nazaire se sont portés conjointement candidats pour la Convention 1982 des Clubs d'entreprises qui ont élu à la présidence nationale l'angevin Pino Garcia.

GUY PODEVIN

Janvier à la Maison de la Culture

- "A la recherche de Jean Giraudoux" par Jean-Pierre Barlier. Spectacle réalisé dans le cadre du centenaire de Giraudoux à Nantes, 7-8-11-13-14 janvier à 10 h et 14 h 15 - le 12 à 21 h 30 - Théâtre Gérard Philippe.
- "Significal" de Jean Giraudoux - Mise en scène de Georges Wilson avec Simone Valère et Jean Desally - du 11 au 22 (sauf le 18) - 21 h - Grande Salle.
- "Rencontre avec la Compagnie Valère-Desally" - le 18 janvier à 21 h - Grande Salle.
- "Animation Simone Valère - Jean Desally" le 19 janvier à 18 h 30 - Théâtre Gérard Philippe.
- "Jubilé Singers de Los Angeles" - le 21 à 21 h - Auditorium du Conservatoire National.
- "L'Évangile selon Saint Marc" - dit par Raymond Gerome. Conception scénique Lars Schmidt et Raymond Gerome - le 24 à 17 h 30 - 25 à 21 h 30 - Théâtre Gérard Philippe.
- "Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris" Direction artistique : Jacques Garnier, 29 et 30 à 21 h - Grande salle.

"Les mains regardent..." AU CENTRE CULTUREL GRASLIN

Le 22 DÉCEMBRE AU 31 JANVIER L'exposition "Les mains regardent..." est la troisième présentation pédagogique itinérante réalisée par l'Atelier des enfants du "Centre Georges Pompidou". C'est une initiation aux volumes et au toucher. Elle a été particulièrement étudiée dans son contenu, ses dimensions et son articulation pour les enfants, et notamment les non-voyants.

Dès l'entrée, une corde conduit le visiteur comme un fil d'Ariane. Sur le seuil, un "plateau-carillon" musical de huit notes "à jouer" avec les pieds, comme une matrice, marque le passage sonore de chaque visiteur. Sept sections articulent ce parcours tactile : "la main", "l'arc-boutant", "l'effort", "l'impression", "les volumes", "les assemblages" et "la ville". L'enfant aime toucher et découvre le monde avec ses mains. Cette exposition permet d'aller à la rencontre de la troisième dimension.

Au "Centre-Expos" (PALAIS DE LA BOURSE)

Du 8 au 27 janvier : "Maisons de bois", exposition du Centre Georges Pompidou : un tour d'horizon de la présence du bois dans la construction et un vaste éventail des principales maisons de bois traditionnelles et contemporaines en France.

Le circuit international d'hiver de tennis

Le S.N.U.C. présidé par Raulf Margat, organise du 8 au 14 février à Nantes sur ses courts du stade Pascal Lacroix 174, boulevard des Angeais la seconde des cinq étapes du circuit d'hiver Dunlop, doté de 75 000 dollars. L'épreuve regroupe des joueurs régulièrement engagés dans la grande compétition professionnelle et dont les meilleurs sont classés aux alentours de la 100ème place mondiale. Elle passionne le public qui v a déjà applaudi Noah, Portus, Occhipinti, Feaver, Sanders, Gosses et l'an passé, le jeune tennis brésilien Rittier tout près de la fâcheuse 100ème place mondiale qui évite dans les tournois de 2ème rang de passer par les qualifications. En tournoi féminin, la nantaise Catherine Suse aura la cote d'anour.

44 TELEX...44 TELEX...44 TE

- M. Bigey, directeur général de la "Semitan", a participé à un colloque sur "les transports publics et l'urbanisation" à Caracas (Vénézuéla) 10 nouveaux véhicules viennent d'être acquis par la "Semitan". 5 bus "Hsiu" et 5 bus "Beitar PR 100". Ils sont équipés de sièges "coquille" en plastique.
- Cordemais : les centres produits à la centrale thermique EDF de Chevrolt mélangés à du sable et du ciment, utilisés pour réaliser le revêtement du parc à charbon de la centrale de Cordemais.
- Nantes - L'ADEL étudie avec le CELIB un projet de programme de grandes écoles d'une puissance de 1 mégawatt. Premier contrat en cours de négociation avec une société d'ingénierie locale.
- Michel Le Mappian, Adjoint au Maire de Nantes, président du M.R.G. de Loire-Atlantique, élu membre du Bureau National du M.R.G. en remplacement de Jean-Claude Boudouelle.
- André Morier, Secrétaire de Loire-Atlantique, ancien Maire de Nantes, a demandé que le titre de "Préfet" soit maintenu.
- Bernard Tharaud (courant Mitterrand, de La Rouxière, est nommé Secrétaire National adjoint à l'Agriculture et au Monde Rural.
- Aide au département: Bourgnon en Batz-Pauille Les Coteaux, Vitré 0,87 MF pour la construction de salles polyvalentes - Réalisation de plans d'eau aux Sommières, Pannecé et Varades (0,48 MF) Centres de Secours laménagements ou construction de La Montagne, Guemere-Perillos, Garquifou 0,58 MF - Aménagements de villages - 0,51 MF - Voirie des communes - 1,53 MF.
- Jean Natrice (courant CERES), député de Nantes-Tère, nommé membre du Présidium du Comité Directeur du P.S.
- Malville : permis de construire accordé pour l'usine Euro mask - 150 emplois prévus - Fabrication du "photoprotecteur Eurostop 2000" qui répond aux exigences de la deuxième génération de circuits intégrés.
- La Commission Départementale a décidé de subventionner Chateaubriand et Mondion la Rivière pour des réserves foncières (267 960 F). Donges et Vallée (1,5 MF en annuités).
- Martine Buron, de Château briand, nommée Secrétaire Nationale adjointe chargée de la "lutte des femmes" au P.S.
- Désormais, le service "Télégrammes" du Centre Principal des Télécommunications de Nantes Cambronne est relié à un ordinateur situé à Paris, par l'intermédiaire du C.E.M. (Commutateur Electronique de Messages).
- "Le mensuel du disque", revue de 96 pages, 100 000 exemplaires, distribuée en kiosques sur toute la France est réalisée à Nantes. C'est une réalisation de Jacques Somnard disquaire nantais.
- Dévoilée : Objet - favoriser l'expression, l'information et la réflexion féministes sous quelque forme que ce soit. Siège : 52, rue du Maréchal, Nantes.
- Communauté de la crovance cellulaire - Objet : être un centre de cellisme et de biontéologie et créer une structure d'accueil pour la recherche spirituelle dans le sans authentiquement cellulaire et traditionnelle. Siège : "Tour ar Vro", La Pissière, 44800 St Herblain.

G.P.

NANTES - ROCHE MAURICE : un trafic supérieur à 600 000 t. de céréales

Avant traité 913 638 t. de marchandises au cours des neuf premiers mois de l'année, le quai de Roche-Maurice a réalisé le plus fort tonnage du port de Nantes (50 % du trafic maritime extérieur).

Dès l'époque gallo-romaine, les blés des Carantes embarqués à Nantes descendaient la Loire, au début du XIXème siècle, tous les produits du Val de Loire gagnèrent Nantes par le fleuve. Parmi ceux-ci, les céréales étaient expédiées vers l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne... Dans les années 1930, Nantes, port céréalier, avait un trafic se situant autour de 100 000 t.

De nos jours, les conditions de transport ne sont plus les mêmes : la mondialisation des échanges exige des équipements et du transport maritime rentable et économique. Or, à Nantes jusqu'en 1973, le trafic des céréales s'est effectué sans équipement spécialisé pour favoriser son essor.

En 1980, les exportations céréalières par les installations portuaires de Roche-Maurice

avaient progressé de 218 % sur l'année précédente, avec un tonnage proche des 500 000 t.

En 1981, un trafic record sera enregistré puisque, fin octobre, déjà 635 000 t. de blé et d'avoine avaient déjà été traitées.

Quai de Roche-Maurice, la Société Nantaise de Stockage, Sonastock, dispose d'un silo de transit de 80 000 t. Le stockage est réparti en cinquante sept cellules cylindriques d'une capacité initiale moyenne de 1 200 t. et de 32 cellules intercalaires de 300 t.

Au 31 octobre, douze pays avaient été destinataires des blés chargés à Roche-Maurice, le Maroc à lui seul ayant reçu 280 229 t., soit 44 % des livraisons. Les cargaisons embarquées du tonnage de 20 000 t. et plus ne sont pas rares : par exemple, le "Grecian Flame" (cognisé par Jokelson) releva de Nantes le 1er septembre avec 18 885 t. de blé pour la Corée du Nord, avec un tirant d'eau de 9,30 m, le "Wellfare" (cognisé par Bolard) prit en charge 24 494 t. pour Shangai début août.

DES TRANSCOENANTIQUES DE PLUS DE 200 M POUR LIVRER DES TOURTEAUX

L'importation des tourteaux et engrais constitue le second volet du trafic de Roche-Maurice, ou 140 000 m³ de hangars sont réservés au stockage des produits pour l'alimentation du bétail, des engrais, produits phytosanitaires... en vrac ou en sacs. De janvier à septembre, 234 072 t. d'aliments pour bétail ont été manutentionnées à ces postes qui ont ainsi traité plus de 60 % des entrées de tourteaux de la Basse-Loire.

Le silo à grains de 80 000 tonnes au quai de la Roche-Maurice (photo V. Blond).



En décembre 1983, le NOUVEAU STADE de NANTES

La ville de Nantes a annoncé sa décision d'engager la construction d'un nouveau stade qui devra être terminé pour décembre 1983... Le stade Marcel-Saupin construit en 1937, plusieurs fois agrandi, peut être porté à 27 000 places ne pouvant guère recevoir une nouvelle extension du fait de la proximité de la Loire. Il n'offre que 11 000 places assises et numérotées, parfois derrière des poteaux... et pas toujours à l'abri de la pluie.

Le PROBLEME DU PRIX DES PLACES On ne retrouve donc régulièrement au stade et par tous les temps, selon une moyenne de fréquentation remarquable depuis 10 ans (16 000 à 17 000 par match selon les années) que les plus nantais qui peuvent soutenir un abonnement... ou les plus couragés.

Dans la clientèle potentielle du football on

sports

trouve assez peu et pas autant qu'ils le voudraient des personnes du 2ème âge et demi-fiche et peu confortables), les zones et les jeunes (trop chers). Mais comment pratiquer un prix de place "populaire" dans un stade de capacité réduite ?

Le stade, c'est d'abord, dans son pouvoir rassembler, un temple du geste et de l'attente heureuse ou (sous duventon) se retrouver ; pour rêver ou pour s'immerger à la pratique sportive par l'expérience du haut niveau.

800 000 HEURES DE TRAVAIL La Municipalité de Nantes avait inscrit la création d'un stade dans le plan d'un second mandat après 1983. L'opportunité d'une subvention gouvernementale importante (28 millions de francs) a conduit à une décision anticipée qui a offert 800 000 heures de travail aux entreprises nantaises, ce qui est très appréciable dans la période actuelle.

Le député-maire Alain Chénard, ancien (encore) pratiquant et dirigeant sportif, sait de quoi il parle dans les affaires sportives. Il se souvient que la construction du Palais des Sports de Beaulieu avait été fort onéreuse au début des années 70 et qu'aujourd'hui pour les sports et certains spectacles "Beaulieu" est devenu un outil indispensable. Il en tira de même il le sait, pour un stade dont le coût global - 120 millions est moins lourd qu'il n'est paru pour le contribuable nantais si l'on considère la subvention gouvernementale, celle du département (10 à 15 millions de francs), de la région, le remboursement de la T.V.A. et si l'on ne compte pas le prix du terrain déjà propriété de la Ville. Quant aux prix, ils seront contents à des taux sans concurrence. Dans ce stade, le F.C. Nantes, l'une des meilleures équipes de France de la vie locale, trouvera de nouvelles raisons de bien s'exprimer.

JUSQU'A 52 000 PLACES ?

La conception générale du stade de la Beaulieu reprendra sur les critères suivants : Capacité habituelle : 32 000 places assises couvertes et numérotées, 6 000 places debout et découvertes. Evénement exceptionnel : 18 000 places assises couvertes et numérotées, 28 000 debout et découvertes, 6 000 places debout et découvertes. Presse : 200 pupitres (si nécessaire 400), salle de réunions.

Canoe kayak tous

Le canoë-kayak est une activité sportive généralement mal connue du grand public. Pourtant tout le monde a sans doute vu au hasard des promenades, des gens se promener en canoë ou en kayak sur quel que lac, étang, canal ou rivière calme. Pas mal de gens ont également vu se dérouler une compétition (les championnats de Bretagne de slalom à St Barthé-

lémy, par exemple).

La participation aux compétitions n'est pas le seul moyen de faire du canoë-kayak, et ceux qui font de la compétition sont loin de ne faire que ça. On peut faire du tourisme à des niveaux de pratique très différents - depuis la pratique sur un plan d'eau jusqu'à la descente de torrents assés (ou même de certaines rivières bretonnes) qui réclament une grande expérience, quel que soit le niveau de pratique, le canoë-kayak est un moyen privilégié de se détacher dans la nature, et il permet souvent d'en découvrir des aspects qu'on ne peut voir par d'autres moyens.

Les "touristes" ont leur place dans les clubs, car aucun n'a pour but unique la participation aux compétitions, et dans la Fédération Française de Canoë-Kayak qui a créé il y a dans une licence Plein Air d'un côté, très modique.

A Saint-Brevin, une section Canoë-Kayak existe à la M.J.C. du Plateau depuis 1967. Son local est situé dans l'ancienne usine électrique de St Barthélémy. Les activités ont lieu les mardis et samedis à partir de 14 h le dimanche. Inscriptions au local de la M.J.C. du Plateau depuis 1967. Son local est situé dans l'ancienne usine électrique de St Barthélémy. Les activités ont lieu les mardis et samedis à partir de 14 h le dimanche. Inscriptions au local de la M.J.C. du Plateau. Conditions : savoir nager, avoir au moins 8 ans, être en bonne santé.



Le stade Marcel Saupin en décembre 1981 (Photothèque Ville de Nantes).

Éclairage : 1 200 lux. Parkings : 10 000 emplacements. Situation : Proche du Parc des Expositions de la Beaulieu au nord-est de Nantes à proximité immédiate du terminus du futur tramway. Sports pratiqués : football, rugby, hockey sur glace.

DANIEL TRÉHIC

TENNIS DE TABLE

"Europe Top 12" à Nantes

Le tennis de table connaîtra à Nantes, les 5, 6 et 7 février, sous les voiles du Palais des Sports de Beaulieu, des journées de passion et de prestige organisées par la Ligue de l'Atlantique (président M. Berrébielle) et le Comité départemental (président M. Deniaud).

Top 12 assemblée depuis 1971 les 12 meilleurs joueurs et joueuses d'Europe en deux épreuves très rassemblées dans le temps et physiquement épuisantes. C'est la première fois que le tournoi viendra en Europe de l'Ouest, les pays du Nord et de l'Est se l'étant jusqu'alors réservés.

On devrait retrouver à Nantes les hongrois Klampar, vainqueur de la Coupe du Monde, et Gergely, Stellan Bengtsson le suédois, le yougoslave Surbek, Jacques Secrétin.

Les rencontres du meilleur des 5 sets et sur 7 tables en simultané seront passionnantes pour le public et devraient susciter de nouvelles vocations.

Déjà la Bretagne est bien représentée sur le plan national. En masculin, les Chamnois de Rennes sont en tête, les joueurs Robard et Bruc bien classés dans la hiérarchie. En féminin, l'international Nadine Devaud, ex-championne de France 1980 et 1981. Avec ses coéquipières Béatrice Abgrall et Christel Nouché, Nadine accède pour la seconde année consécutive aux 1/4 de finale de la Coupe d'Europe contre le Statistiska de Budapest.

Pour Top on pourra louer au Palais des Sports de Beaulieu, rue André Tardieu, tél (40) 47 12 65 et 47 30 00. Chez Michel Sports, 14 quai de la Fosse, tél (40) 48 50 81. Prix des places : 30 F le vendredi soir et le samedi matin, 40 F le samedi soir et le dimanche après-midi, 100 F les 3 jours.

NOUVEAU TALEX  
LIVRET BLEU  
8,50% NET D'IMPOT  
TAUX MAXIMUM VOUS  
EN PLACEMENT AVEC  
Crédit Mutuel de Bretagne



L'Ecurie Bretagne

L'Ecurie Bretagne, fondée le 27 novembre 1965 par son actuel président Pierre Tollemer, a vu le nombre de ses adhérents augmenter d'année en année (60 dès la première année, 80 en 1968, 120 en 69, 160 en 81) pour constituer une des plus grandes Ecuries du grand ouest. Pierre Tollemer qui, à l'époque, courait sur une Cooper B.M.C. cherchait à rassembler autour de Rennes des personnes ayant la même passion que lui pour le sport automobile. C'est ainsi que naquit l'Ecurie Bretagne.

En 1969 elle organisa la première course de côte de Saint-Germain sur Ille qui obtint très vite la notoriété et permit à de nombreux pilotes de l'Ecurie de faire preuve de leurs talents. (Y. Martin, P. Desilles, L. Sinsoulter, "Segolen", "Yyomiek", etc.).

Moins de dix ans après sa création, l'Ecurie Bretagne remporta pour la première fois le challenge Paul Jamini qui récompense la meilleure des 35 Ecuries de l'ouest, de la Vendée, en passant par la Bretagne, la Mayenne, la Normandie. Mais une fois ne suffit pas et c'est six fois consécutivement que les pilotes de l'Ecurie Bretagne remportèrent le challenge Paul Jamini à Rennes (de 1973 à 1978).

En 1976 l'Ecurie Bretagne fit découvrir à Lorient, près de Rennes un nouveau genre de compétition automobile : "Le Rallycross". Ces courses de vitesse sur un circuit en terre faisaient fureur dans les pays nordiques. Pour un coup d'essai, c'est un coup de maître puisqu'aujourd'hui plusieurs Rallycross sont organisés dans toute la France.

Pierre Tollemer peut être satisfait de son Ecurie, de ses pilotes et surtout de C. Rio qui vient de terminer premier du Trophée Visa Citroën et qui sera l'an prochain pilote de l'usine Citroën.

## automobile

### Le premier rallye des femmes en Bretagne

La Direction Régionale de Citroën de Rennes organise, sur 5 jours, du 3 au 7 mars 1982, son Premier Rallye de Femmes. Chaque concession et succursale (44 points de vente) sera représentée par un équipage désigné après sélection (qui se fera les 23 et 24 janvier). Une Visa Super E sera mise gratuitement à la disposition de chaque équipage féminin. Tous les frais de participation à ce rallye (hébergement, repas, carburant...) seront pris en charge par la direction régionale.



de Citroën. Quelques médias seront invités à participer également à ce Rallye. Au total près de 60 équipages prendront le départ. L'itinéraire d'environ 2 000 km, avec départ et arrivée à Rennes, passera par toutes les villes où Citroën est représenté par une concession ou une succursale.

Les premiers équipages de chaque Rallye régional seront sélectionnés pour disputer la finale nationale qui se déroulera du 23 au 29 mai. Celle-ci à laquelle participera une centaine d'équipages à bord de 100 Visa II Super E, comprendra un parcours de concentration permettant aux sélectionnées de rejoindre Paris à partir de chacune des Directions Régionales. Le parcours commun s'effectuera de Paris à Monte Carlo ou seront couronnées les vainqueuses.

### Oser pour s'imposer

C'est acquis : d'ici à quelques années une voiture neuve sera une "petite voiture". On imagine le souci de tout constructeur désireux d'aller de l'avant pour ne pas stagner et donc rétrograder rapidement. Avant au catalogue une "petite" voiture. Avec des variantes.

Voilà Talbot et Sa Saamba : une découverte es prévue. Il faut oser pour s'imposer. Mais pris par le temps l'ex-Simca-Chrysler n'a pas un moteur personnel d'ou l'emprunt à Peugeot. Comme la caisse. D'ou un manque d'originalité. Faire appel à des solutions anciennes (Citroën l'avait fait avec la L.N. devenue L.N.A.) c'est une garantie. Tant pis pour la personnalité. Uniquement parce qu'il faut au moins cinq ans pour étudier un modèle nouveau ? Ou par souci de rentabilité ?

VW rajoutant sa Polo a osé. Un break de 3 m 66, il fallait le faire. Les Allemands l'ont fait. Certes ils ont repris la mécanique appréciée de la Polo de l'an dernier mais ils ont imposé une caisse ressemblant d'ailleurs à celle de la Panda de Fiat. Cela peut surprendre : les mots qui viennent de passer cette innovation, d'autres constructeurs travaillent sur des modèles du même genre. Au fait : a-t-on le choix dès l'instant où il faut englober le maximum de choses dans une longueur restreinte ?

Peugeot a bien démenti la prochaine sortie d'une 105 mais comme penser, la 104 vieillissant, que la firme de Sochaux attend les bras croisés ? Honda, qui n'est pas la marque la plus vendue en France, a présenté au salon de Tokyo une City à 5 vitesses ou boîte automatique de 3 m 38 équipée d'un 1231 cc, développant 63 et 67 cv.



Volkswagen : la nouvelle Polo, finition GL.

A l'autre extrémité, puisqu'il faut oser chose que des "petites" voitures, on note chez Opel un nouveau moteur 6 cylindres de 2490 cc, pour la Monza, chez Porsche une 944 qui se rapproche de la 924 Carrera. On n'oubliera pas chez Opel, encore, la Kadet 1600 SR (90 cv., 170 à l'heure) ni chez Ford la "XR 2 for men" (84 cv., 170 chrono) et si BMW travaille sur une nouvelle "série 3", Lada planche au remplacement du modèle actuel.

Il faut oser pour s'imposer.  
GEORGES LÉOST

### Les championnats de tir de Bretagne

Le parc de Brezellec a accueilli les championnats de Bretagne de tir à 10 mètres. Parmi les vainqueurs : E. Garlati et Guennoc, de Brest ; Melle Dubois (carabine), Simier (pistolet mdv) ; Boursaud-Dahem-Gauster et Simier-Billaut-Gauvin (pistolet par équipes), de St-Brieuc.

ENVOI DES TEXTES  
Les textes doivent impérativement nous parvenir pour le 5 du mois précédant le mois de parution.

### Bonne année aux "rouge et noir"



L'équipe professionnelle du Stade Rennais, sortant enfin de la période noire à l'année 1981 et peut maintenant prétendre au titre et à la 1ère division. Avec ses nombreux supporters, c'est le vœu que nous formons pour elle en 1982.

## LA TABLE BRETONNE ARMOR GASTRONOME L'ordre des Chevaliers bretvins

En voyant leurs longues blouses sombres, aux manches flottantes, aux parements de velours, rouges ou verts, aux plastrons brodés suivant la mode celtique, en regardant leurs feutres noirs taupés, ornés d'une boucle d'argent, et nœuds d'une ganse aux couleurs du collier.

"Vous direz : les voilà qui passent..."  
Ce sont les Chevaliers Bretvins !

Ainsi s'exprime la chanson qu'avait composée le premier Grand Maître de l'Ordre, Bernard Roy, lequel n'était point vigneron, se dont il s'occupait modestement, mais passait à just titre pour l'homme le plus spirituel de Nantes.

A ce collier, attribut essentiel des Bretvins, pend une hermine de Bretagne, sur laquelle est posée une grappe d'or ; celle-ci symbolise les bons vins de l'ancien Comté Nantais particulièrement le "Muscadet" et le "Gros Plant".

Quant au nom de "Bretvin", il nous vient de la Duchesse Anne, que les Français appelaient "La Petite Bretonne", suivant le nom qu'on donnait alors aux Bretons, du temps que le pays était indépendant.

Parmi les nombreuses Confréries vives, l'Ordre des Bretvins est le quatrième par rang d'ancienneté.

Il peut introniser soit des membres "honoris causa", soit des membres actifs. Ce n'est pas bien des viculiers ou négociants que toute autre personne appartenant aux milieux et professions les plus divers, pourvu qu'il s'agisse de gens de bonne et souriante compagnie, unis entre eux par les liens de l'amitié et de la gastronomie, soucieux de maintenir le folklore et les traditions régionales, fidèles enfin à leur devise : "Bons le vin, soit bon comme lui".

Une trentaine de membres élus forment le Conseil, lequel nomme à son tour une "Chancelière", constituée par onze dignitaires. De création récente, un corps de "Cobulés" accueille dans ses rangs d'énigmatiques personnalités des Pays Nantais, ainsi que certains Chevaliers dont une longue et méritoire appartenance à l'Ordre peut justifier cette distinction.

Grâce à la courtoisie de la Municipalité de Nantes, les Bretvins disposent pour leurs intronisations du plus noble et précieux cadre qui soit : le Château des Ducs de Bretagne ; présidés par les binibus et bombardés ils parcourent en solennelle procession la cour du Château avant d'aller s'installer dans la haute salle voûtée du cellier Ducal,

entre les deux immenses cheminées du temps de François II.

Mais les Bretvins ne sont pas "cloîtrés" en ce haut lieu ! Chaque année, le dimanche qui suit la Saint-Vincent, ils se rendent dans une église du vignoble nantais afin d'y entendre la messe en l'honneur de leur Saint Patron ; la messe se termine par un grand repas pris à l'auberge du pays, et des dégustations au fond des celliers se poursuivent tard dans l'après-midi.

En mars, lorsque pour les "mises en bouteilles" arrive le temps de la "meilleure lune", la célèbre Forêt de Vallée ouvre tous ses portes aux Chevaliers Bretvins, et leur réserve une journée fertile en surprises gastronomiques.

L'automne les accueille à nouveau dans le vignoble. C'est fois, ils partent remettre à la commune la plus méritante (en raison du nombre et de la qualité des médailles obtenues par ses vignerons dans divers concours de vin), le trophée de la "Bouteille d'Or".

Ainsi, les Chevaliers, professionnels ou amateurs éclairés, se montrent à l'image de la Duchesse Anne, fêtés et tenaces pour soutenir la réputation de leurs vins préférés.  
(D'après un texte du Marquis de Goulaine)

### MARMITES d'honneur L'ESPAGNE AU SOLEIL DE XÉRÈS

Il existe peu de restaurants de charme à Rennes. J'en ai découvert un en retrouvant un jeune couple qui avait avec beaucoup de bonheur repris à une époque les rénes du "Gallichon". Ils ont quitté le quartier de la gare pour se retrouver dans la chaude et nocturne rue de Saint-Malo à l'enseigne de l'Espagne. La salle est agréable, chaleureuse, rustique et dispose autour d'une imposante cheminée qui dispense l'ambiance en faisant vivre les poutres du plafond. Une salle petite, certes, mais de qualité, accueillante à l'image du linge de table raffiné. Soleil et feu sont donc au rendez-vous des rendez-vous intimes ou des réunions de travail qui débiteront sur une sangria offerte par le patron et le sourire de Mme Gillet. Le menu est

comme la réception - fin, soigné, choisi. En entrée l'omelette espagnole voisine avec des salades, des gambas à l'ail ou des beignets de calamars. Les paellas sont réines qu'elles méritent poulé, poisson, lapin ou... homard. Les viandes ne sont pas en reste qui promettent du canard au cidre, une fricassée de poulet au vin et aux amandes, ou des omelettes de moussou au xérès. Délicieux ! Comme la mousse au chocolat ou le "Bras de ritan", un biscuit roulé, ou encore des "assemblages de glace" d'une rare distinction... Passer une soirée à "L'Espagne" c'est s'offrir un vrai moment de loisir, une halte bien méritée, le fin plaisir du palais (L'Espagne, 65, rue de Saint-Malo, Rennes).  
ANDRÉ-GEORGES HAMON

### Les lauréats du concours «Cuisinons le lait»

Réserve aux chefs de la restauration collective, ce concours organisé par le CIDIL au restaurant de l'Institut de formation de la CCI de Brest, a couronné Arène Malis, du Centre hospitalier de Mans. Ainsi que l' souligne le directeur du CIDIL, M. Boutonnat, "la participation était d'une qualité exceptionnelle".

Parmi les lauréats : Edmond Quilgars, du Pouliguen ; Yves Ouisse, de Montfort-Bretagne ; Michel Mihou, de Vannes ; Jean-Marc Damartin, de Rostronen ; Claude Chaillet de Saint-Malo.

### Le «curé nantais» est bien nantais

Julian-Pierre Corrad nous écrit : "Dans Armor gastronome de décembre, (page 68), le «curé nantais» est dit enfant d'un curé vendéen ! Le département de Loire-Inférieure fournissait assez de prêtres pour ne pas avoir affaire à des étrangers au département. Le nom «curé nantais» a été donné par les ménagers nantais en raison du portrait d'un Concelles (ce fromage étant fabriqué à St Julien-de-Concelles), au sud-est de Nantes, où a été également inventé le beurre-blanc, portrait d'un homme coiffé du chapeau breton de St Julien-de-Concelles et qui ressemblait à celui du clergé à cette époque, soit la fin du XIXe. L'étiquette du fromage ainsi présentée sur le produit lui a fait populariser ce nom là !".

### EPIPHANIE : LA GALETTE DES ROIS

Préparation : 10 minutes, cuisson : 25 minutes (thermostat 5 - 200 °C) - pour 6 personnes : 125 g de farine, 60 g de sucre, 100 g de beurre, 3 jaunes d'œufs ou 2 jaunes + 1 cuillerée à soupe de lait, vanille en poudre, pour dorer : un jaune d'œuf.

- Mélanger sur la planche à pâtisserie la farine et le sucre.
- Faire une fontaine. Mettre au centre les jaunes d'œufs et le beurre coupé en petits morceaux. Amalgamer bien le tout du bout des doigts en travaillant vite ; si on pétrit

trop longtemps le beurre fond et la pâte devient collante.

- Faire une boule, l'enfermer dans un papier sulfurisé. La mettre au frais pendant 1 heure.
- Etaler avec le dos de la main directement dans un moule beurré en donnant 1,5 cm d'épaisseur. Glaiser la pâte.
- Badigeonner le jaune d'œuf à la surface. Décorer de croissants à la fourchette.
- Faire cuire à four modéré pendant 20 à 30 minutes. La galette dorée à l'extérieur reste moelleuse au centre.

TABLES DE MER — RELAIS Océan

- LA BAULE
HOTEL HELIOS
BELLE-ILE-EN-MER
GOLPHAR - LE CARDINAL
CASTEL LARA
BENODET
BILLIERS-POINTE DE PEN LAN
HOTEL-RESTAURANT "LE SOLEIL"
BINC
BREHAT (île de)
CAMARET
CANCALE
CAP FRELHEL
CAP FRELHEL
CARNAC
CONCARNEAU
CROISIC (ILE)
EROUY
GUIDEL
ILE D'ARZ
ISCAL
ILE DE GROIX
HOTEL DE LA MARINE
TY MAD
ILE DE RE
"LA MARI"
PERROS-GUIREC
PLOGOFF - POINTE DU RAZ
PLOUHA-BREHEC
HOTEL DE LA PLAGE
PORT-MANECH
HOTEL DU PORT
QUIBERON
BEAU VRAGE
HOTEL DE LA PLAGE
SAINT ANNE LA PALUD
SAINT-MALO
HOTEL DE LA DIGUE
HOTEL DES AMBASSADEURS
HOTEL JACQUES CARTIER
SAINT-MALO-PARAME
SUDROUF
HOTEL-RESTAURANT "LE CHENE VERT"
SAINT-MALO - ST-SERVAN
HOTEL REST. DE L'UNIVERS
LA COTRAIDE
PLERIN-SUR-MER
LE CHENE VERT
SAINT-BRIEUC
VAL ANDRE (LE)
SAINT-MALO
CHIFFRE DU CLOître
TREGUIER
SAINT-MALO - PARAME
SUDROUF
HOTEL-RESTAURANT "LE CHENE VERT"
SAINT-MALO - ST-SERVAN
HOTEL REST. DE L'UNIVERS
LA COTRAIDE
PLERIN-SUR-MER
LE CHENE VERT
SAINT-BRIEUC
VAL ANDRE (LE)
SAINT-MALO
CHIFFRE DU CLOître
TREGUIER

LES BONNES CRêPERIES

- REC-SUR-BELON
MACHINES A CREPES
REDON
LE CLOS ST MARTIN
RENNES
CHIFFRE DU CLOître
TREGUIER

CAFES



- BRIERIE DE CORNUAULNE
ILE D'ARZ
ISCAL
ILE DE GROIX
HOTEL DE LA MARINE
TY MAD
ILE DE RE
"LA MARI"
PERROS-GUIREC
PLOGOFF - POINTE DU RAZ
PLOUHA-BREHEC
PORT-MANECH
QUIBERON
BEAU VRAGE
HOTEL DE LA PLAGE
SAINT ANNE LA PALUD
SAINT-MALO
HOTEL DE LA DIGUE
HOTEL DES AMBASSADEURS
HOTEL JACQUES CARTIER
SAINT-MALO-PARAME
SUDROUF
HOTEL-RESTAURANT "LE CHENE VERT"
SAINT-MALO - ST-SERVAN
HOTEL REST. DE L'UNIVERS
LA COTRAIDE
PLERIN-SUR-MER
LE CHENE VERT
SAINT-BRIEUC
VAL ANDRE (LE)
SAINT-MALO
CHIFFRE DU CLOître
TREGUIER

BISTROTS D'AMBIANCE

- 35400 SAINT-MALO
LIBERTY

AU SERVICE DE L'HOTELLERIE RESTAURATION

FOURNITURES HOTELIERE
Linge pour la restauration et l'hôtellerie. Papier, nappes, etc. Alimentaire, divers et tout l'emballage.
Ets Payan-Kermarec, 315, route de Pont l'Abbe, Quimper. Tél. (09) 95 23 037.

CONSTRUCTEUR INSTALLATEUR
TELE-SURVEILLANCE
TOUS SYSTEMES DE SECURITE
Kernel - Route de Fenevez - B.P. 4 - 29118 RENODET
Tél. : (09) 81 87 76

LES CAVES BRETONNES

- 29 BREST
PIERRE JESTIN ET FILS
CORAY
CAVES PIERRE LE SAS
56 LORIENT
LES VINS AROCHA
VANNES
LA PRISON DES VINS

TABLES RECOMMANDÉES

CÔTES-DU-NORD

- DINAN
LE RELAIS COBSAIRE
LANVON
HOTEL KAN AN OUDR
LEZARDRIEUX
MERDORGNAC
HOTEL REST. DE L'UNIVERS
PAMPOL
LA COTRAIDE
PLERIN-SUR-MER
LE CHENE VERT
SAINT-BRIEUC
VAL ANDRE (LE)
SAINT-MALO
CHIFFRE DU CLOître
TREGUIER

ST LAURENT-DE-LA-MER

- TREGUIER
ALBERGE DU TREGUIER
LESTURABE
FINISTERE
AUDIERNE
MADONN DE TRENEUC
BREST
LA TETE DE VEAT
HOTEL FRANCISVAL
"ALBERGE TOURANGELLE"
TOURMAGER
LA ROTONDE
RESTAURANT "LE PARSENE"
LE RHEU
REDON
LE CLOS ST MARTIN
RENNES
CHIFFRE DU CLOître
TREGUIER

PRODUITS GASTRONOMIQUES

- SALAISONS
SEIGNAN
SPECIALITES DE BRETAGNE
SAR, RENON
SAINT-BRIEUC
FROGAGES - PRODUITS LAITIERS
LATERE TRIBALLAT
SEL MARIN
POISSONS - MEREE
LES GEORGES HILLET
CHATEAU NEUF DU PAPE
COTES DU RHONE
MUSCADET
METHAUREL
TOURNAINE
CAHORS

LE VIGNOBLE «BRETON»

- CHINON
BOURGUEIL
CHATEAU DE LA ROCHE
COTEAU DU LAYON
MUSCADET
METHAUREL
TOURNAINE
CAHORS
GAILLAC
CHATEAU NEUF DU PAPE
COTES DU RHONE
MUSCADET
METHAUREL
TOURNAINE
CAHORS

ILL-ET-VILAINE

- CESSION-SEVIGNE
GERMINAL
HOTEL DU LAC
COMBOURG
HOTEL DU LAC
LE RHEU
REDON
LE CLOS ST MARTIN
RENNES
CHIFFRE DU CLOître
TREGUIER

LOIRE-ATLANTIQUE

- BOUGUENAIS
NANTES
BELLE-ILE-EN-MER
CARNAC
GOURIN
LORIENT
MUSCADET
METHAUREL
TOURNAINE
CAHORS

MORBIHAN

- BELLE-ILE-EN-MER
CARNAC
GOURIN
LORIENT
MUSCADET
METHAUREL
TOURNAINE
CAHORS

## Après le Manifeste des Créateurs Bretons

Le texte élaboré par Pierre-Yves Moign, René Abjean, Félix et Nicole Le Garrec, Gwen et Dodik, Youenn Gwerin, Lionel Laine, Michel Le Bris, François Tager et Marie Kermaec, et qui a reçu l'appui de nombreuses signatures, ne passe pas inaperçu (voir *Armor* 141, page 18). Les créateurs bretons entendent qu'au moment où devrait se mettre en place une véritable politique culturelle, on n'oublie pas tous ceux qui, les années passées, ont lutté contre vents et marées pour assurer une création bretonne authentique et maintenir la conscience culturelle de notre pays. Les nouvelles structures ne doivent pas se passer d'eux, de même qu'elles auront à accueillir les nouveaux créateurs. Cette préoccupation a été fort bien comprise par les élus culturels de la Ville de Rennes qui apportent leur soutien aux Créateurs: "Une culture vivante est une culture qui crée; aussi les créateurs bretons sont aujourd'hui la manifestation évidente de la réalité culturelle bretonne". Assurer la conservation du passé et surtout aider la création est, à leurs yeux, une nécessité: "identité culturelle", "création (...), à la fois bretonne, contemporaine et universelle", autant de mots et d'expressions qui touchent les auteurs et les signataires du manifeste. Enfin, les élus culturels de Rennes rappellent ceux qu'ils ont déjà réalisés (Les Tombes de la Nuit) et "répondent ainsi à l'interpellation des créateurs".

De leur côté, les élus culturels bretons de la Fédération Nationale des Cultures Socialistes et Républicains applaudissent à ce manifeste qui "répond à leurs espoirs" face "à la banalisation culturelle mondiale". En appelant à une nouvelle "renaissance", ils se déclarent "prêts à bâtir une nouvelle politique culturelle avec (les créateurs) tout en garantissant totalement leur liberté".

### ESPOIR MAIS VIGILANCE

Reunis les 7-8 novembre à Lille, les élus de la F.N.S.E.R. affirmaient que le développement culturel doit être un axe prioritaire de la politique régionale mais ajoutaient qu'il ne faut toutefois pas réduire le rôle de l'Etat. Le même week-end, à Lille également, se tenait le congrès national de "Culture et Liberté" qui saluait la multitude des opérations individuelles effectuées en faveur de la culture et revendiquait "pour les associations populaires le droit au développement autonome indépendant des collectivités et de l'Etat", en affirmant la prépondérance de l'auto-organisation sur "la mise en place d'un corps de professionnels et de services de l'Etat" (cf. *Le Monde* 10 nov. 1981).

Les Créateurs bretons ne peuvent que se réjouir qu'enfin on aborde sérieusement le problème de la culture. Mais sans aucun doute, restent-ils prudents et vigilants. Quelle politique suivra effectivement le temps des déclarations?

Y. PELLETIER

### GALETTE DES ROIS A AULNAY

L'amicale des Bretons d'Aulnay organise sa galette des rois le samedi 9 janvier, salle du Parc-Diamond (face à la gare), à partir de 17 heures. Soirée animée par le groupe de danse et le bagad. Buffet campagne (50 F par personne). Inscriptions chez Joseph Taillebois, 10, rue d'Anjou, 93600 Aulnay-sous-Bois.

### SPECIAL SPORTS D'HIVER

La montagne attire de plus en plus de monde et nombreux sont ceux qui réservent une partie de leurs vacances pour des vacances d'hiver à la neige. Il faut savoir qu'en altitude la peau est soumise à des conditions climatiques agressives et qu'il est plus prudent de la protéger.

Il existe des produits spécialement adaptés à ce problème: entre autres, la crème des montagnes, testée par des montagnards et des moniteurs. C'est un produit qui convient à des altitudes différentes de 1.500, 2.500 m et plus qui, tout en facilitant le bronzage, assure une haute protection. Pour les lèvres, elles aussi agressées par le soleil et le vent, il existe un stick lèvres et une crème écran total spécial lèvres (recommandé pour les lèvres fragiles et sujettes à l'herpès). En vente dans les magasins de sport.

Autre produit de protection: l'écran total Vichy qui filtre les rayons et ne laisse pénétrer que ceux qui ne sont pas nocifs pour l'épiderme. A recommander aux peaux particulièrement sensibles au soleil. En vente en pharmacie.

### SPECIAL SORTIES

Un peu de fantaisie pour ces sorties que l'on fait à l'occasion d'anniversaires, de succès, avec un maquillage de fêtes. Facila propose une gamme lumineuse: un fond de teint fluide stors, des ombres, Clémentine et Savane, un climat noir pour les cils et un rouge à lèvres bois de rose vive qui s'applique au pinceau.

Stendhal, avec sa gamme Papie, offre tout un jeu harmonieux de couleurs dorées pour mettre en valeur chaque angle du visage; un fond de teint velouté sime doré moyen, des ombres "grains de café", un eye-liniger et un anti-cernes Grains de café, un brillant à lèvres paillettes d'or.

Station verte de laboratoires  
FESTIVAL INTERNATIONAL  
LE PADDLE  
DINER  
FLAMMES POSTALES

# breizh

magazine de la culture bretonne

Abonnement 1 an 60 F  
C.C.P. RENNES 2135-93 V  
Le Prati TREDION - 56250 ELVEN

et chaque mois chez votre libraire



JEAN-LOUIS DAVID A RENNES

Mi'Kelle a ouvert avec Jean-Louis David un salon diffusion au cœur du nouveau Rennes (3, rue du Puits Mauget). Avec ses crèmes, ses restaurants, ses hôtels de luxe, ses banques, ses commerces, le quartier du Colombier s'affirme chaque jour comme le prolongement naturel du centre historique de Rennes, trop petit au regard de l'expansion. Dans un décor de verdure et aux couleurs Jean-Louis David, Mi'Kelle dans ce superbe salon profite de toutes les dernières techniques de formation professionnelle grâce à des films sur vidéo-cassettes assurant à tout le personnel au sein même



de son salon une formation continue et permanente. Des téléviseurs placés dans les vitrines montent en permanence ce qu'il se passe à l'intérieur grâce à des films vidéo.

Toute la journée, des boissons sont offertes pour apporter plus de détente: café, thé, chocolat.

### SPECIAL MAQUILLAGE

Des nouveautés chez Lancôme: un fond de teint facile à utiliser; maquillage fluide; il existe en plusieurs teintes; beige estival, beige lumière, soleil doré et soleil cuivre; les aquatiques, gamme de maquillage où dominent le turquoise et le rose-géranium.

### COMME AUTREFOIS

Cette ligne de produits de soin et de beauté est adaptée aux préoccupations esthétiques des femmes de notre temps. La gamme "Comme autrefois" ce sont des recettes naturelles et centenaires pour des produits qui sont emparés aux fleurs, aux plantes et aux fruits leurs qualités et leurs essences. Pour le visage: des savons, des bûches, des lotions, des crèmes de soins, des masques; pour les cheveux: des shampoings, après-shampoings, des vinaigres; pour le corps: des laits, des baumes, des eaux de toilette, des huiles et des sets de bains. En vente dans les grands magasins.

### SPECIAL TOILETTE

Afin de redécouvrir le plaisir de la toilette, Narta élégit sa collection et présente la crème de toilette moussante Narta qui permet de se laver tout le corps en laissant la peau douce et propre. Produit très pratique avec sa pompe doseuse. En vente dans les hypermarchés, les supermarchés et les grands magasins.

# LES NOTAIRES BRETONS

Nous rappelons que les textes doivent nous parvenir IMPERATIVEMENT au plus tard pour le 10 du mois précédant l'insertion. Faute de quoi, ils seront reportés au mois suivant.

Etude de Me LE GUEN, notaire à PLOUGASTOU (29) - Tél. 67.36.31.  
A VENDRE  
PLOUGASTOU Kerbug: propriété de 10 p. cuisine, Sdb. Garage. Parc 4250 m<sup>2</sup>.  
La Villeneuve, Campagne, Terrain boisé. Maison récente de 5 pièces. Jardin 2865 m<sup>2</sup>.  
LE DISEN Proximité Port, propriété de 6 p. Jardin: 754 m<sup>2</sup>.  
MORLAIX Venelle de La Roche. Vue sur la place des Diages, maison de 8 pièces.  
Kerantilly: un appartement type V, 36 étage.  
Etude des notaires associés à PLEY BEN 29190 - Tél. (98) 81.61.07 (Mercredi le samedi).  
A VENDRE  
BRASPARTS (56) Propriété de mécanique générale et agricole avec murs.

Dans bourg du CENTRE-FINISTÈRE: maison d'habitation et de commerce, avec dépendances et terrain.  
Fonds de commerce de café-restaurant.  
PLEBEN (Finistère), place Charles de Gaulle: maison d'habitation et de commerce, bien située.  
PLEBEN (Finistère), "Poul'Arvan": bonne maison d'habitation, tout confort, avec jardin.  
Etude de Mmes GILLES GOARIN et JEAN-HUBERT JEGOUREL, notaires associées, 42, rue Nationale, ERDEVEN, 56410 ETEL - Tél. (97) 52.34.03 (étude fermée le samedi).  
MAISONS  
BELZ - Port-Loroux - Kergo: appartement avec vue sur mer de l'Est.  
Port-Neuf: Maison ayant vue de chasse de salle à manger, salon, 1 chambre, cuisine, étage

de deux chambres, salle de bains, deux grands greniers aménagés, Appentis, Jardin.  
ETEL - Rue Pierre Loti: propriété ayant séjour, deux chambres, grenier, dépendances et jardin. La tour d'une contenance de 867 m<sup>2</sup>.  
Rue Ernie James: maison ayant réfectoire, deux grandes chambres. A l'étage une chambre mansardée et grenier. Loggia en appentis avec grenier. Jardin.  
LOCAL MENDON - A Kerdenette: longère avec jardin.  
SAINT-PIERRE-QUIBERON - rue Marche Delprieu: propriété ayant séjour, cuisine, 2 salles de bains, W.C., 3 chambres. Jardin de 1074 m<sup>2</sup> environ.  
PLOUHARNEL - Aux dépendances de Kerga: anciens bâtiments de ferme en partie restaurés.  
PLOUHNEC - Au Vieux Passage: propriété ayant séjour, cuisine, 4 chambres, grenier.

TERRAINS  
ERDEVEN - Lotissement de Kéranout - Pris de la Plage: 42 lots de 500 à 1300 m<sup>2</sup>.  
Etude de M. P. Y. KERMARREC, notaire à TREGUIER - Tél. (96) 92.30.21.  
A VENDRE  
A TREGUIER, place de la République: belle propriété de type VII - tout confort - jardin clos.  
A PLOUGUEL  
al "Kerzouy": maison type V tout confort jardin.  
La Roche de Phrugecan: maison en pierres sous ardoises ayant 2 pièces au r.d.c., grenier, dépendances - verger - terrain.

# 1982-1999... Vers la fin de ce monde ?

L'année 1981 aura vu Nostradamus revenir à la mode. Plusieurs ouvrages ont été consacrés à la "traduction" en termes clairs de ses "prévisions" qui ne l'étaient assurément guère... ce qui a permis aux auteurs des interprétations parfois contradictoires et de caractère arbitraire, donc discutable. Deux livres pourtant se recoupent pour l'essentiel: celui de Jacques-Quentin Laroche-Valmont: *Les prophéties de Nostradamus* (Ed. Sise, 7, rue de Lille, Paris) et celui de Jean-Charles de Fonbrunne: *Nostradamus prophète et historien* (Ed. du Rocher, 28, rue Gastell, Monaco), le premier étant d'une lecture plus aisé.

Après un rappel des quatrains concrets dans le passé: sacre de Napoléon, Hiroshima, exil du Shah, Khomeiny, victoire de Mitterrand et du "parti de la rose", par exemple, les vulgarisateurs du mage nous promettent une fin de XXe siècle catastrophique: en ce moment, nous entrons dans les prémices de la guerre; des émeutes sont annoncées en France ainsi que la chute de la Ve République; Jean-Paul II est assassiné; une 3e guerre mondiale déchire le monde de novembre 1985 à juin 1989; les russes

allies aux musulmans (rôle important de Kharaf) envahissent l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, la Suisse, enfin la France; l'ennemi atténué Nantes; occupation de Paris, sa destruction. Puis les russes sont vaincus, les arabes s'en vont, le communisme s'effondre. La France appelée alors un roi qui va sauver le monde. Puis ce recommence avec la venue, vers 97-98, de l'Antéchrist, frère jumeau de Jésus. Le malheur vers la Chine qui finit par gouverner l'Union vers le roi est chassé; c'est la famine partout. Arrive juillet 1999: la fin de notre monde.

Voilà, livres en vrac, quelques uns des joveux-sets qui nous sont promises... Mais, selon Laroche-Valmont, il nous reste un espoir: à la fin de notre monde, en 99, devrait succéder l'âge d'or. Tant mieux pour nos descendants... s'il en reste!

### L'apocalypse vue de la Français

Pierre Robertel a recueilli les confidences originales telles qu'elles furent écrites sous la dictée de celle qui les a recues, Marie-Julie Jahenny, née en 1850 à Covault, un hameau de Blain (Loire-Atlantique) et morte en 1941. Pendant ses souffrances et les orages qui l'accompagnaient, la stigmatisée bretonne aurait contemplé, épouvantée, 100 ans à l'avance, les événements qui devaient maintenant nous concerner. Elle attribuait ces prédictions à la vierge Marie, à Saint Michel et quelques autres. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce n'est pas réjouissant. Une maigre consolation: nous Bretons, connaîtrons un sort relativement meilleur que les autres! Précisons que l'Eglise est très réservée sur ces textes dont nous publions quelques extraits... (Ed. Rézac, 53150 Montsurat).

La Vierge (22 janvier 1978): "Mes enfants, je ne crains point pour la Bretagne, car ma main bénie est étendue sur elle! (...) Mon divin fils est dans sa troisième Passion (1) et c'est cette troisième Passion

qui va faire éclater sa muscardine et sa Justice France, tu es divisée... Si mes enfants me demandent où il faudra qu'ils aillent, je répondrai: faites votre sale dans la Bretagne".

Le Seigneur (25 mars 1978): "La Bretagne, mes enfants, deviendra un jour puissante. Le moyen, je vous le fera connaître plus tard. Ce sera une terre de grâce et de privilèges. Mon pouvoir, id., est plus grand que sur toutes les autres parties de la France et de l'Unvers".

5 août 1879: "Je vous prévienne de n'avoir aucune frayeur parce que j'aurai planté sur cette terre bretonne un croix magique. Il y aura dans ce soleil autant de rayons que j'ai d'amis à protéger. A mon ordre, ce soleil se dirigera vers mes enfants et les introduira dans de brillantes flammes divines dont la beauté ne s'altérera jamais".

12 avril 1880: "Par cinq fois, la Bretagne sera mortellement menacée et sur le point d'un fatal accomplissement. Sous les menaces, tous chercheront à fuir. Ce coup ne fera que porter au cœur... mais l'âme et l'esprit n'en seront point atteints. Cinq fois, la Bretagne sera traversée et s'entravée par ceux qui portent partout le désordre. La cinquième fois, la dernière, l'ennemi qui ne s'arrêtera, avec sa troupe qu'on ne peut compter, ce sera l'ennemi de la terre, l'ennemi de la religion, l'ennemi de l'Eglise. Dans cette marche, il n'y aura guère de gens chrétiens ou autres à échapper à leurs griffes ou à leur dureté. Dans cette marche où sera comprise toute la France, d'autres allies, peut-être par millions, viendront se joindre à nos meurtriers et à nos pillards. Après avoir partie, arrivera vers le midi de la Bretagne. Droit devant, à leur face et à leur rencontre, se trouvera une croix de granit, antiquement décorée. Cette croix est plantée dans la terre de Bretagne et l'autre qui n'en fait pas partie, c'est la borne. Le pied même de la croix va dans la terre qui n'est pas de Bretagne (il s'agit de la croix des Trois Provinces, à Bousay, dont le piedestal est en Venède)".

Mars: "Quis mes enfants, dit la Sainte Vierge, je suis venue faire un refuge sur cette terre de Bretagne, ainsi que dans la terre qui n'est pas de Bretagne, car sera un jour très fort pour les oiseaux qui font la tempête et s'y réfugieront".



# bonne annonce

La ligne (35 signes ou espaces) : 15 F  
+ tva (17,60 %) = 17,64 F  
(Les demandes d'emploi sont gratuites)  
Supplément pour encadrement : 35,28 F  
Pour la domiciliation à la revue, supplément de 30 F

Les petites annonces sont payables à la commande

## DEMANDES D'EMPLOI

- **CADRE**, 56 ans, lic. droit, ayant ex. respons. direction, exp. activ. tant en comm. qu'administratif, déterminée ou collab. temps partiel, veuf. **Saint-Breuc** de préf. Tél. (96) 22.36.12
- J.H. 23 ans, maître droit, DESS Banques et Financ., libéré O.M., cher poste **BANQUE**, cab. juridique, serv. com., adresse : **Bretagne**, Etud. Itres prop. Thierry Le Noz, 88, rue de Ker-gall, 29125 Locudy. Tél. (98) 97.46.33
- **STENO-DACTYLO** 1 an 1/2 exp. connaît. anglais, not. espagnol, compr. org. **Morbihan**, act. à Paris, cherche emploi secret. sur **Bretagne**. Tél. Mele Baur 116 11.505.32.50
- **DESSINATEUR**, 28 ans, employé à la ville du Havre, cherche emploi en **Bretagne** de préférence 29-22-56 par mutation ou autre. Etudiera toutes propositions. Yann Saig Karadeg, 59, rue d'Estimauville, 76600 Le Havre

## OFFRES D'EMPLOI

- Pour **BREST** et **MORLAIX** recherchons très bons **COURTIERS** libres en **PUBLICITÉ** pour magazine régional et supports divers. Ecr. avec C.V. à **SOPEL**, BP 123, 22400 Lamballe.
- Devenez **MONITEUR AUTO-ECOLE** S'adresser C.E.R. Forget, B.P. 28, 35530 Nevel-sur-Vilaine.
- **ORVAULT** recrute **REDACTEUR** chargé acquisitions foncières et serv. logement. Adres. C.V. à Maire, Hôtel de Ville, 44700 Orvault
- Entreprise C.C.B. recherche **COUVREURS** et **COUVREURS ZINGUEURS**. Se présenter au C.C.B., rue du Chêne-Vert, 44470 Thouaré.
- **LA BRETAGNE CYCLISTE**, hebdo, cherche **COURTIERS** libres en publi-cité, bien introduits milieux sportifs, pour 22, 29, 35, 56. Tél. (96) 31.20.37

## SOPEL

société bretonne d'édition recherche DE SUITE sur les 5 départements bretons pour ses supports Armor Magazine, bulletins municipaux, revues cantonales, plans, guides, etc.

**COURTIER LIBRE EN PUBLICITE** indépendant Haut niveau. Libre rapidement pourcentage permettant gains élevés à élément performant. Envoyer candidature avec C.V. à **SOPEL** B.P. 123 - 22400 Lamballe. Tél. (96) 31 20 37

## ELEVAGE

- **COUVREUSES THERMIQUES** automatiques et universelles familiales ou professionnelles. **COMPTABLE** en atelier d'entretien de **MACHINES DE BUREAU**. Deux affaires à créer.

## DIVERS

- Excellente occasion : à vendre **PHOTOCOPIEUR** 3 M 001, très peu servi. Meilleur prix. Tél. (96) 31 20 37.
- La ville de **LAMBALLE** (22), plus de 10 000 hab., 20 000 pour la région, zone indust. n'a ni **CABINET COMPTABLE** ni atelier d'entretien de **MACHINES DE BUREAU**. Deux affaires à créer.
- J.F. traduct. dipl. Université, Fr. Angl. Alle. Comm. Eco. Scient. ch. traductions à domicile. Yvelise **MARET**, 29 bd Pasteur, 35170 Briz.
- Ville de **LANNION** vend ordonnanceur de bureau Philips (unité centrale P.354, imprimante rapide P.150, unité de disques magnétiques P.142). Téléphoner au secrétariat général, maire de Lannion (96) 37.43.68.

## La grange aux BOUCS

BAR - DISCOTHEQUE

22600 Loudeac

OUVERT TOUS LES JOURS DE 22 h à 2 h du MATIN du lundi au jeudi DE 22 h à 4 h du MATIN vendredi, samedi, dimanche

Tél. 28.04.81

# ELUS BRETONS pour lutter contre la CRISE DE L'EMPLOI confiez vos éditions à une MAISON 100 % BRETONNE

## sopel

7, Pont-Saint-Jacques - 22400 LAMBALLE  
Tél. : 16 (96) 31.20.37 +

- REVUES MUNICIPALES
- BULLETINS CANTONAUX
- GUIDES TOURISTIQUES
- PLANS
- LIVRETS

## armor immobilier

La ligne (35 signes ou espaces) : 20 F  
+ tva (17,60 %) = 23,52 F  
ou le nim colonne : 10 F + tva = 11,76 F

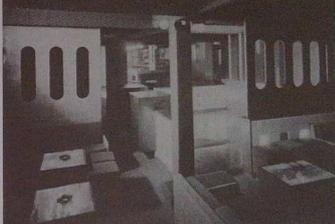
- A vendre dans parc pavagat La **Baule**, TRÈS BEAU T.3, dernier étage avec terrasse, cuisine équipée, garage. Tél. 60 21 91
- Vends **AFFAIRE DE GROS** CA 1.000 000 F à dévelop. m. passif, se peut reprendre ais. **déménageable** - sect. en expansion - ne disposer 300 000 F. Tél. (96) 33 14 67
- Ch. **LOCAL** suffisamment grand pouvant abriter matériel de **Breiz Santel** (fourgon, échafaudages, matériaux divers) si possible à **Vannes** ou environs. **BREIZ SANTEL**, 18, rue Emile Burgault, Vannes Tél. 47 18 55
- Cabinet d'architecte sous loue à **PARIS** 14e, 220, bd Raspail (Muni-panneau) **LOCAUX FONCTIONNELS** - téléphone - télex - 60 à 100 m<sup>2</sup>. Rens. (99) 50.69.06.
- Particulier cède cause départ **APPARTEMENT** 14 à **Vannes**, 21 uns-tes, Ecole Vertron, 67, clos des Aca-cias, 83000 Dragagnan, tél. (94) 67.04.28
- A vendre cause retraite, très bon **COMMERCE** plein centre, station bal-néaire (22). Possibilité extension. Tél. (96) 74 04 00
- A créer très belle affaire **VETE-MENTS DE LOISIR**, anci. et commu-nal station rep. **SUD-BRETAGNE**, therm-et bain, très beaux deux mag. luxueux pl. activité. Gros CA en croiss., à dévelop. Cause santé. M. Pierre, 37, rue Navier, 75017 Paris.
- Particulier vend :  
- Beaux **TERRAINS** à bâtir à **MAEL CARNAK**  
- **BUREAU** 7 m<sup>2</sup>, place de la **Madeline** à **PARIS**  
- Forêt **CLESSEVEN** 22 110 **GLONNEL**. Tél. (96) 29 63 30
- A louer **QUESTEMBERT**, près cen-tre ville, **LOCAUX commerciaux** ou **industriels** 800 m<sup>2</sup> avec bureaux agences. Tél. 26.11.03



# La grange aux BOUCS

BAR - DISCOTHEQUE

22600 Loudeac



OUVERT TOUS LES JOURS DE 22 h à 2 h du MATIN du lundi au jeudi DE 22 h à 4 h du MATIN vendredi, samedi, dimanche

Tél. 28.04.81



Apprenez à bien conduire, à bien conduire à l'ECOLE DE CONDUITE

## L. LEFRANC

## STAGES RAPIDES

Formation traditionnelle

Tél. : 28.26.41

Siège Principal : 20 bis, rue de Moncontour - LOUDEAC  
Autres agences : Mur de Bretagne, Plumieux, Brehan, Uzel

# VIE LOCALE le CMB l'anime

Animer la vie locale, c'est aujourd'hui l'ambition de tous les responsables élus. C'est aussi, depuis toujours, la volonté du CMB.

Il y prend effectivement une part importante, grâce aux hommes et aux femmes qui animent ses 317 caisses et qui partagent une même ambition : participer à l'amélioration du cadre et des conditions de la vie quotidienne dans tous les domaines.

Avec les 4000 Administrateurs élus par les sociétaires, ils donnent de leur temps personnel et mettent leurs connaissances au service des activités locales dans tous les domaines. C'est à travers eux que chaque caisse est proche des associations qui l'entourent, les aide à se créer et à grandir. Leur rend des services, les informe, les conseille.

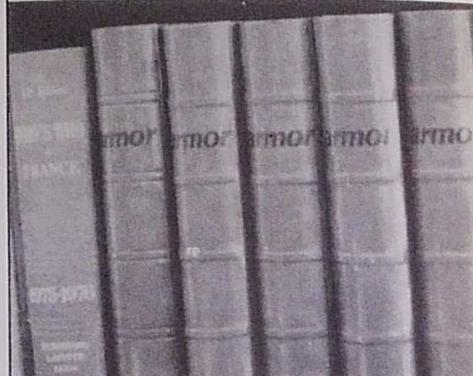
Cette présence quotidienne explique qu'en Bretagne, 12000 associations aient un compte CMB.



L'ESPRIT D'EQUIPE FAIT AVANCER LES BONNES IDEES.

## Crédit Mutuel de Bretagne

## POUR VOTRE BIBLIOTHEQUE



### LA RELIURE D'armor

Dos bois - Balacron cuir  
Format 288 x 220

La reliure (pour une année) :

50 F + 8 F frais de port et d'emballage.  
A commander à nos bureaux

#### ENVOI DES TEXTES

Les textes doivent impérativement nous parvenir pour le 5 du mois précédant le mois de parution

## "AL LIAMM"

(Directeur : Ronan HUON)

REVUE CULTURELLE INTEGRALEMENT  
EN LANGUE BRETONNE

Abonnement : 50 F - P. LE BIHAN  
16, Rue des Fours-à-chaux - 35400 ST-MALO  
C.C.P. 5349-06 Paris

EDITIONS AL LIAMM

100 TITRES DES MEILLEURS ECRIVAINS  
BRETONS

Demander le catalogue à R. Huon, 2, Venelle  
Poulbriquen, Brest

## FORMATION DE CONDUCTEURS ROUTIERS Jeanine et Jean-Claude FRABOULET

62, rue Notre-Dame - LOUDEAC - Tél. : 28.07.30  
LA PLUS ANCIENNE MAISON DE LOUDEAC

Une entreprise familiale à visage humain



**TOUS  
PERMIS**

- PERMIS C : 19 tonnes
- PERMIS D : TC
- PERMIS C1 : 38 tonnes

Leçons assurées exclusivement par Jeanine et Jean-Claude

PISTE PRIVEE

HEBERGEMENT GRATUIT